



Rapport sur l'état de la population du Canada

1997



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Service à la clientèle, Division de la démographie, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. Vous pouvez également nous rejoindre par téléphone, télécopieur ou courriel: téléphone: 613-951-2320, numéro sans frais: 1-866-767-5611, télécopieur: 613-951-2307, demographie@statcan.ca.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à www.statcan.ca.

Service national de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder ou commander le produit

Le produit n° 91-209-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Ce produit n° 91-209-XPf au catalogue est aussi disponible en version imprimée standard au prix de 31 \$CAN l'exemplaire.

Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

Exemplaire	Exemplaire
États-Unis	6 \$CAN
Autres pays	10 \$CAN

Les prix ne comprennent pas les taxes sur les ventes.

La version imprimée peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) 1-800-267-6677
- Télécopieur (Canada et États-Unis) 1-877-287-4369
- Courriel infostats@statcan.ca
- Poste
Statistique Canada
Division des finances
Immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage
100, promenade du Pré Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne auprès des agents et librairies autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de la démographie

Rapport sur l'état de la population du Canada

1997

Alain Bélanger et Jean Dumas
avec la collaboration de Cathy Oikawa et Laurent Martel

Jean Dumas
Rédacteur en chef

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Septembre 2006

N° 91-209-XIF au catalogue
ISSN : 1718-7796

N° 91-209-XPF au catalogue
ISSN : 0715-9307

Périodicité : annuelle

Ottawa

This publication is available in english upon request (catalogue no. 91-209-XIE)

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

- .. nombres non disponibles.
- ... n'ayant pas lieu de figurer.
- nul ou zéro.
- nombres infimes.

Les données analysées étaient les plus récentes au moment de la rédaction.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'«American National Standard for Information Sciences» - «Permanence of Paper for Printed Library Materials», ANSI Z39.48 - 1984.



Lectures suggérées

Choisies parmi les publications de Statistique Canada

Titre	Catalogue
Documents démographiques , Occasionnel	91F0015MPF
Statistiques démographiques annuelles, 1997	91-213-XPB
Rapports sur la santé , Trimestriel	82-003-XPB

Pour obtenir une publication, veuillez téléphoner au 1-613-951-7277 ou utiliser le numéro du télécopieur 1-613-951-1584. Pour appeler sans frais, au Canada, composez le 1-800-267-6677. Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir une confirmation pour une commande passée par téléphone ou télécopieur.

Préface

Cette année encore le Rapport sur l'état de la population du Canada fait le point sur les changements démographiques qui se sont produits dans la société canadienne et situe le pays dans l'ensemble des pays industrialisés. On y analyse spécialement les modifications du comportement en ce qui concerne la vie de couple, les naissances de troisième rang et la contraception.

Statistique Canada, au cours des dernières années a contribué à une vaste étude des Nations-Unies sur la situation économique des personnes âgées dans les pays industrialisés. Dans la seconde partie du Rapport on trouvera l'analyse de la situation des personnes âgées au Canada, une analyse qui tient compte des effets de l'entourage dans lequel elles vivent et qui interagit avec leur situation financière.

Ivan P. FELLEGI

Statisticien en chef du Canada

La conjoncture démographique

Ouvrages déjà parus :

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA POPULATION DU CANADA

(N° 91-209F au catalogue)

- ! **Rapport 1983**, par J. Dumas - (épuisé).
- ! **Rapport 1986**, par J. Dumas avec la collaboration de R. Lachapelle - (139 pages - 15,00 \$)
 - Le comportement fécond des femmes mariées, canadiennes de naissance
 - La fécondité des célibataires
 - Renforcement des positions majoritaires
- ! **Rapport 1988**, par J. Dumas avec la collaboration de C.F. Grinstaff - (166 pages - 21,00 \$)
 - Les interruptions volontaires de grossesse dans une perspective démographique
 - Conséquences à long terme du mariage et de la fécondité chez les adolescentes
- ! **Rapport 1990**, par J. Dumas - (115 pages - 26,00 \$)
 - Évolution récente des populations canadienne et américaine
- ! **Rapport 1991**, par J. Dumas avec la collaboration de A. Bélanger et C. Fortier - (187 pages - 26,00 \$)
 - Brève revue des principaux mouvements migratoires dans le monde depuis la Seconde Guerre mondiale
- ! **Rapport 1992**, par J. Dumas avec la collaboration de Y. Lavoie - (161 pages - 26,00 \$)
 - Structures démographiques en mutation, un bilan de deux siècles
- ! **Rapport 1993**, par J. Dumas - (227 pages - 26,00 \$)
 - Les défis démographiques du Mexique (un aperçu)
- ! **Rapport 1994**, par J. Dumas et A. Bélanger - (157 pages - 30,00 \$)
 - La «génération sandwich» : Mythes et réalité
- ! **Rapport 1995**, par J. Dumas et A. Bélanger avec la collaboration de G. Smith - (199 pages - 30,00 \$)
 - Ressemblances et dissemblances démographiques de l'Ontario du le Québec
- ! **Rapport 1996**, par J. Dumas et A. Bélanger avec la collaboration de G. Smith - (192 pages - 30,00 \$)
 - Les unions libres au Canada à la fin du XX^e siècle

HORS SÉRIE

- ! ***La fécondité au Canada : Croissance et déclin***, par A. Romaniuc - (N° 91-524F au catalogue, 1984, 158 pages - 16,00 \$)
- ! ***Le revenu des immigrants au Canada***, par R. Beaujot, K.G. Basavarajappa et R.B.P. Verma - (N° 91-527F au catalogue, 1988, 109 pages - 20,00 \$)
- ! ***Les immigrants antillais***, par A.H. Richmond - (N° 91-536F au catalogue, 1989, 85 pages - 25,00 \$)
- ! ***Nouvelles tendances de la famille***, par B. Ram - (N° 91-535F au catalogue, 1990, 98 pages 25,00 \$)
- ! ***Mariage et vie conjugale au Canada***, par J. Dumas et Y. Péron - (N° 91-534F au catalogue, 1992, 167 pages - 38,00 \$)
- ! ***Le vieillissement de la population et personnes âgées***, par B. Desjardins - (N° 91-533F au catalogue, 1993, 130 pages - 40,00 \$)
- ! ***La famille au long de la vie***, par R. Beaujot, E.M. Gee, F. Rajulton et Z.R. Ravanera - (N° 91-543F au catalogue, 1995, 186 pages - 38,00 \$)

DOCUMENTS DÉMOGRAPHIQUES

(N° 910015MPF au catalogue)

- ! Document n° 1 : «***Projection de la fécondité, Canada, provinces et territoires, 1993-2016***» par R.B.P. Verma, S. Loh, S.Y. Dai et D. Ford - (1996, 28 pages, 5,00 \$)
- ! Document n° 2 : «***La population en logements collectifs au Canada de 1971 à 1991***» par G. Smith - (1996, 52 pages, 5,00 \$)
- ! Document n° 3 : «***Nouvelles tables de mortalité par génération au Canada et au Québec, 1801-1991***» par R. Bourbeau, J. Légaré et V. Emond - (1997, 94 pages, 5,00 \$)
- ! Document n° 4 : «***Avantages de la variable de mobilité sur un an pour la ventilation de la migration interprovinciale par âge, sexe et état matrimonial***» par M. Bédard et M. Michalowski - (1997, 60 pages, 5,00 \$)
- ! Document n° 5 : «***Une revue des méthodes d'estimation du sous-dénombrement net du recensement au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Australie***» par D. Kerr - (1998, 33 pages, 5,00 \$)

Équipe de production

Directeur de la division de la démographie :	<i>Réjean Lachapelle</i>
Rédacteur en chef :	<i>Jean Dumas</i>
Assistant rédacteur en chef :	<i>Alain Bélanger</i>
Éditeur :	<i>Brian Harrison</i>
Composition et mise en page :	<i>Carol D'Aoust</i>

À venir

Cent ans d'évolution démographique au Canada, publication hors série de la Conjoncture démographique (décembre 1999)

Document démographique n° 6 : «*Relations intergénérationnelles et estimation de la population*» par C. Dionne et D. Kerr, n° 91F0015MPF au catalogue.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Le Rapport en bref	1
 PARTIE I	
La comptabilité démographique	9
La comptabilité démographique des provinces	9
Le recensement de 1996 et les estimations de la population	12
La structure par âge de la population canadienne au recensement de 1996	15
Le Canada dans le monde	17
L'Europe et l'Amérique du Nord	25
Nuptialité	27
Divorces	34
Variations provinciales	35
Une analyse des ruptures d'unions au Canada	40
Introduction	40
L'analyse de la durée des unions à partir d'une enquête rétrospective .	41
Durée des unions selon le type	41
Les mariages précédés d'une union libre	42
La rupture des mariages et unions libres formés après 1970	44
Durée des unions formées hors mariage	47
Conclusion	49
Fécondité	50
Une analyse longitudinale de la fécondité de rang trois au Canada	51
Introduction	51
Source des données	53
Objectifs de l'étude	54
Résultats	57
L'effet des variables démographiques	57
Les variables culturelles	59
Les variables socio-économiques	60
Une évaluation statistique des effets du programme d'allocation à la naissance du Québec	61
Conclusion	64

TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
La contraception au Canada en 1995	65
L'Enquête sociale générale de 1995 et la contraception	65
Stérilité et stérilisation volontaire au Canada en 1995	67
Stérilisation volontaire selon l'âge de la conjointe	68
Stérilisation volontaire selon le nombre d'enfants mis au monde	70
Évolution de l'utilisation des méthodes contraceptives au Canada	70
L'évolution de la pratique contraceptive	71
Les méthodes contraceptives utilisées par les couples canadiens en 1995 selon diverses caractéristiques sociodémographiques	74
L'état conjugal	74
La descendance atteinte	75
La région	76
La dénomination religieuse et la pratique religieuse	78
Conclusion	80
Mortalité	80
La table de mortalité de 1996	81
Les différences provinciales et entre les hommes et les femmes s'amenuisent	82
Les principales causes de décès	83
Le SIDA fait moins de décès	85
Immigration internationale	87
Les catégories d'immigrants	91
La province de destination envisagée	93
L'origine des immigrants	96
La proportion de la population née à l'étranger selon l'âge et le sexe au recensement de 1996	98
Les migrations internes	101
 Encadré	
Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada, provinces et territoires, 1981-1996	18
L'outil analytique : l'analyse des transitions	54
 Tableau	
1A. Mouvement de la population, Canada, 1972-1997	10
1B. Principaux indices démographiques du Canada, 1972-1997	11
2. Mouvement de la population des principaux pays industrialisés, 1996	22

TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
Tableau	
3. Indicateurs démographiques des principaux pays industrialisés, 1996	24
4. Mariages, premiers mariages et remariages, Canada, 1970-1996	26
5. Nombre et taux global de remariage selon le sexe, Canada, 1991 à 1996	27
6. Indice synthétique de nuptialité première, Canada, provinces et territoires, 1988-1996	28
7. Population âgée de 15 ans et plus selon l'état conjugal et le groupe d'âge, Canada, 1991 et 1996	32
8. Divorces réduits par durée de mariage, Canada, promotions de mariage 1945-1946 à 1995-1996	36
9. Taux brut de divortialité, Canada, provinces et territoires, 1980 à 1996	38
10. Proportions cumulées de séparation selon la durée de l'union et la période de formation pour 1 000 unions, mariages précédés ou non précédés d'une union libre, Canada, 1995	43
11. Probabilités d'agrandissement des familles selon l'âge atteint en 1991, par groupe d'âge de cinq générations de 1927 à 1956, Canada, 1991	51
12. Rapports de risque des modèles de fécondité de rang trois selon certaines variables sociodémographiques, femmes ayant eu 2 enfants, Canada, 1995	57
13. Rapports de risque des modèles de fécondité de rang trois selon certaines variables sociodémographiques et mesurant l'effet du programme d'allocation à la troisième naissance du Gouvernement du Québec, femmes nées entre 1953 et 1970 ayant eu 2 enfants, Canada, 1995	63
14. Répartition des répondants vivant en couple dont la conjointe est âgée de 15 à 49 ans selon que l'un ou l'autre est stérile et la raison de la stérilité, Canada, 1995	68
15. Nombre de couples dont un des conjoints a subi une opération à fins uniquement contraceptives selon le sexe du partenaire qui a subi l'opération et le groupe d'âge de la conjointe, Canada, 1995	69
16. Nombre de couples dont l'un des conjoints a subi une opération à fins uniquement contraceptives, selon le sexe du partenaire ayant subi l'opération et le nombre d'enfants nées, Canada 1995	70
17. Répartition des femmes mariées pratiquant la contraception selon la méthode, à différentes enquêtes, Canada, 1976, 1984 et 1995	73

TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
Tableau	
18. Répartition des couples contracepteurs selon la méthode utilisée et la dénomination religieuse, Canada, 1995	79
19. Répartition des couples contracepteurs selon la méthode utilisée et la pratique religieuse, Canada, 1995	80
20. Évolution de l'espérance de vie à la naissance, Canada, 1971-1996 ..	81
21. Espérance de vie à la naissance selon le sexe, Canada et provinces, 1991 et 1996	82
22. Évolution de la mortalité par maladies du système circulatoire et par tumeurs, selon le sexe, Canada, 1976-1996	84
23. Décès attribués au VIH par grands groupes d'âge et par sexe, Canada, 1987-1996	87
24. Immigrants au Canada par catégorie, 1981-1997	89
25. Immigrants selon la région urbaine, Canada, 1994-1996	91
26. Nombre d'immigrants par catégorie selon le plan d'immigration, Canada, 1996	93
27. Distribution en pourcentage des immigrants reçus par province de destination envisagée, Canada, 1961-1996	94
28. Nombre d'immigrants et répartition en pourcentage selon la province de destination et la catégorie, Canada, 1996	95
29. Pays de naissance d'où sont venus plus de 2 000 immigrants au Canada en 1995 ou 1996	97
30. Âge moyen de la population née au Canada et hors Canada, 1996 ...	99
31. Effectif annuel des migrants interprovinciaux à partir des fichiers de Revenu Canada, janvier à décembre 1995	102
32. Effectif annuel des migrants interprovinciaux à partir des fichiers de Revenu Canada et les fichiers de prestations fiscales pour enfants janvier à décembre 1996	103
33. Nombre total de migrants interprovinciaux, comparaison des données provisoires et révisées, Canada, 1987-1996	104
34. Solde migratoire annuel des provinces et territoires, 1970-1996	108
Annexe	
A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1974-1997 .	112
A2. Nuptialité	124
A3.1 Taux de primonuptialité par âge et année de naissance, 1947-1979, sexe masculin, Canada	125

TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
Annexe	
A3.2 Taux de primumortalité par âge et année de naissance, 1947-1981, sexe féminin, Canada	126
A4. Divortialité	127
A5. Natalité, fécondité	128
A6. Décès	130
A7. Espérance de vie à divers âges, Canada, 1994 et 1995	131
A8. Immigrants reçus au Canada selon le pays de naissance, 1981-1996 .	132
A9. Population canadienne au 1er juillet 1995 et 1996 selon l'âge et le sexe	133
Figure	
1. Indice synthétique de fécondité, Canada, Terre-Neuve et les maritimes, 1987-1995	12
2. Pyramide des âges de la population du Canada, Recensement 1996 .	14
3. Rapport des effectifs de population âgée de 65 ans et plus sur la population d'âge active, Canada, 1951-2041	16
4. Quotients de mortalité des hommes et des femmes, Canada, 1991	17
5. Variation de l'indice synthétique de nuptialité première, sexe masculin, Canada et quelques provinces, 1976-1996	29
6A. Courbe de distribution des taux de nuptialité des célibataires de sexe masculin, Canada	30
6B. Courbe de distribution des taux de nuptialité des célibataires de sexe féminin, Canada	31
7. Proportion de personnes vivant en union libre, Canada, 1981 à 1996	33
8. Taux de divortialité selon la durée du mariage, Canada, 1995 et 1996	35
9. Taux brut de divortialité, Canada, Terre-Neuve et provinces maritimes, 1980-1996	39
10. Proportions cumulées de séparation selon la durée pour 1 000 unions de chaque type, Canada, 1995	42
11. Proportions cumulées de séparation selon la durée de l'union, mariages précédés ou non d'une union libre et formés entre 1975-1984 et 1985-1995, Canada, 1995	44
12.1. Proportions cumulées de séparation selon la durée et la période de formation de l'union, mariages non précédés d'une union libre, Canada, 1995	45

TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
Figure	
12.2. Proportions cumulées de séparation selon la durée et la période de formation de l'union, mariages précédés d'une union libre, Canada, 1995	46
12.3. Proportions cumulées de séparation selon la durée et la période de formation de l'union, unions libres non suivies d'un mariage, Canada, 1995	47
13. Statut de 1 000 unions libres formées entre 1975-1984 et 1985-1995 selon la durée écoulée depuis la formation, Canada, 1995	48
14. Répartition des personnes vivant en couple selon l'importance qu'elles accordent à vivre une relation de longue durée pour être heureux et le type d'union, Canada, 1995	49
15. Répartition en pourcentage des femmes âgées de 45-49 ans selon la descendance atteinte, Canada, 1981 et 1991	50
16. Diagramme de Lexis représentant les générations féminines dont la période la plus fertile coïncide avec le programme d'allocation à la naissance	62
17. Distribution des femmes mariées pratiquant la contraception selon la méthode contraceptive, Canada, 1976 à 1995	72
18. Proportion des couples n'utilisant aucune forme de contraception selon le groupe d'âge de la femme et l'état conjugal, Canada, 1995 ...	74
19. Proportion des couples n'utilisant aucune forme de contraception selon le nombre d'enfants nés du répondant ou de la répondante et l'âge de la femme, Canada, 1995	75
20. Proportion des couples stériles selon le nombre d'enfants nés du répondant ou de la répondante et l'âge de la femme, Canada, 1995 ...	76
21. Répartition des couples contracepteurs selon la méthode utilisée, Canada et régions, 1995	77
22. Répartition des couples contracepteurs selon la méthode utilisée et le lieu de naissance, Canada, 1995	78
23. Proportion de personnes ayant déjà fumé la cigarette selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1995	85
24. Évolution de la mortalité par tumeurs malignes de l'appareil respiratoire, Canada, 1976-1996	86
25. Nombre d'immigrants et taux d'immigration, Canada, 1944-1997	88
26. Nombre d'immigrants observé et nombre d'immigrants associé à un scénario d'immigration de 1%, Canada, 1900-2016	90
27. Distribution des immigrants selon la classe et la catégorie, 1996	92

TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
Figure	
28. Pyramide des âges de la population immigrante en rapport à la population totale du Canada, Recensement de 1996	98
29. Rapport de masculinité selon le lieu de naissance et l'âge, Canada, 1996	100
30. Taux de migration interprovinciale, Canada et provinces, 1972-1996.	106

PARTIE II - EFFETS DE L'ENTOURAGE DES PERSONNES ÂGÉES SUR LEUR CONDITION SOCIO- ÉCONOMIQUE

Introduction	137
Le vieillissement du vieillissement	138
Le contexte économique et social	139
Revenus de retraite et protection de la santé	140
Le système de revenus de la retraite	140
Le système de soins de santé	141
Chapitre 1 - L'arrangement domestique des personnes âgées	142
La population en institution au Canada	143
La population en établissement de santé	144
Les arrangements domestiques de la population qui ne vit pas en institution	148
La taille du ménage	150
Le nombre de générations	154
Conclusion	156
Chapitre 2 - Participation à la main-d'oeuvre et la retraite	157
Concepts utilisés	159
La participation au marché du travail après 50 ans	160
L'état matrimonial	163
L'éducation	164
Le nombre de générations	167
Le temps partiel	168
La retraite	170
L'état matrimonial	171
L'éducation	172
Le nombre de générations	173
Les rapports de dépendance	174

TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
Conclusion	175
Chapitre 3 - Les revenus et leurs sources	176
Concepts utilisés	176
Les revenus des personnes de 50 ans et plus	178
L'état matrimonial	179
Les sources de revenus des personnes de 50 ans et plus	179
Les sources de revenus selon l'arrangement domestique	183
Conclusion	186
Bibliographie	189
Glossaire	191
Encadré	
Génération, ce terme a plusieurs acceptions	155
Tableau	
1. Principaux indicateurs démographiques, Canada, 1951, 1991 et 2031	140
2. Principaux indicateurs économiques et sociaux, Canada, 1961 à 1996	142
3. Distribution en pourcentage des personnes âgées de 50 ans et plus selon le groupe d'âge et le genre de ménage dans lequel elles vivent, Canada, 1991	143
4. Proportion des personnes de 70 ans et plus en institution selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1991	144
5. Distribution en pourcentage des personnes âgées de 50 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991	150
6. Nombre de survivants à 65 ans de la table de mortalité et espérance de vie à 65 ans des générations canadiennes de 1801 à 1941	158
7. Distribution en pourcentage des personnes âgées de 60 ans et plus selon leur activité et le sexe, Canada, 1991	160
8. Pourcentage de la population active de 50 ans et plus travaillant à temps partiel selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1991	167
9. Distribution en pourcentage des personnes de 50 ans et plus selon le groupe d'âge et le sexe et la source de revenu, Canada, 1991	180
10. Revenus annuels moyens et médians en 1990 des personnes âgées de 50 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et le nombre de source de revenu, Canada, 1991	181

TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
Tableau	
11. Revenus annuels moyens et médians en 1990 des personnes âgées de 50 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et les sources de revenu, Canada, 1991	182
12. Distribution en pourcentage du nombre de sources de revenu des personnes âgées de 50 ans et plus selon certains groupes d'âge, le sexe et leur arrangement domestique, Canada, 1991	184
13. Revenus annuels en 1990 des personnes âgées de 50 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et la taille du ménage, Canada, 1991 ..	185
Figure	
1. Distribution en pourcentage des personnes en institution selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991	145
2. Distribution en pourcentage des personnes en institution selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1991	146
3. Distribution en pourcentage des personnes en établissements de santé selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991	147
4. Distribution en pourcentage de la population selon le groupe d'âge, le sexe et la taille du ménage, Canada, 1991	151
5. Proportion des personnes vivant seules, selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991	152
6. Proportion des personnes vivant avec des personnes non-apparentées selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991	153
7. Distribution en pourcentage des personnes vivant dans des ménages familiaux selon le groupe d'âge, le sexe et le nombre de générations, Canada, 1991	154
8. Distribution en pourcentage des personnes de 50 ans et plus vivant dans des ménages familiaux d'une ou de deux générations selon le groupe d'âge, le sexe et les personnes composant leur entourage, Canada, 1991	156
9. Proportion de personnes actives et retraitées selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1991	161
10. Proportion de femmes actives à chaque groupe d'âge pour certaines générations, Canada	163
11. Taux d'activité des personnes âgées de 50 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991	164

TABLE DES MATIÈRES - fin

	Page
Figure	
12. Taux d'activité des personnes de 50 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et le niveau d'éducation, Canada, 1991	165
13. Taux d'activité des personnes de 50 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et le nombre de générations dans le ménage, Canada, 1991	166
14. Proportion de personnes de 50 ans et plus travaillant à temps partiel parmi celles qui font partie de la main-d'oeuvre selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991	168
15. Proportion de personnes de 50 ans et plus travaillant à temps partiel parmi celles qui font partie de la main-d'oeuvre selon le groupe d'âge, le sexe et le niveau d'éducation, Canada, 1991	169
16. Proportion de personnes de 50 ans et plus travaillant à temps partiel parmi celles qui font partie de la main-d'oeuvre selon le groupe d'âge, le sexe et le nombre de générations dans le ménage, Canada, 1991 ...	170
17. Distribution en pourcentage des personnes retraitées selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991	171
18. Distribution en pourcentage des personnes retraitées selon le groupe d'âge, le sexe et le niveau d'éducation, Canada, 1991	172
19. Distribution en pourcentage des personnes retraitées selon le groupe d'âge, le sexe et le nombre de générations dans le ménage, Canada, 1991	173
20. Rapports de dépendance des hommes inactifs de 55 ans et plus, Canada, 1976-2031	174
21. Revenu total moyen en 1991 des personnes âgées de 50 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991	178

Le Rapport en bref

PARTIE I

- Le taux d'accroissement démographique total pour l'année 1996 a été de 10,7 pour 1 000, le plus faible depuis 1985. Cette faible croissance résulte du fléchissement continu de la croissance naturelle. En cinq ans, celle-ci a fléchi de 27 % passant de 207 000 en 1991 à seulement 151 000 en 1996. Cette tendance résulte du vieillissement démographique qui réduit le nombre de naissances tout en poussant à la hausse le nombre de décès malgré la diminution de la mortalité.
- Terre-Neuve vit des années difficiles sur le plan démographique. Dans aucune autre province l'affaiblissement de la croissance a été aussi marqué. L'accroissement en 1996 y a été fortement négatif (-11,7 pour 1 000). L'indice synthétique de fécondité qui en 1994 était déjà le plus faible du Canada à 1,31, s'est encore affaibli en 1995, abaissant encore la valeur jamais observée à 1,25 enfants par femme.
- Même avec un rythme affaibli (un glissement de 23,7 pour 1 000 en 1995 à 22,2 pour 1 000 en 1996), la Colombie-Britannique conserve la première place pour la croissance. Celle-ci est surtout causée par un fort solde migratoire international de 43 100 personnes en 1996.

xxx

- En raison du vieillissement de la population et de la basse fécondité, l'accroissement naturel très faible conduit l'Ensemble économique européen à une croissance minime de 2,8 pour 1 000.
- En Europe l'immigration compte plus dans la croissance de la population que l'excédant des naissances sur les décès. Au Canada, accroissement naturel et immigration contribuent à peu près à part égale à la croissance. Aux États-Unis, le solde migratoire (740 000) représente le tiers de la croissance.

xxx

- La très légère hausse du nombre de mariages de 1994 et 1995 ne fut qu'un bref épisode. La baisse se manifeste à nouveau. Avec 156 691 mariages en 1996 cette baisse est de 3 560 (2,2 %) par rapport au nombre de 1995. Il faut remonter à 1966 pour trouver un aussi faible nombre de mariages.
- Le remariage est de moins en moins populaire. Chez les hommes en particulier, le taux est passé de 63,2 pour 1 000 veufs ou divorcés en 1991 à 45,4 pour 1 000 en 1996.

- En 1996, il s'est prononcé 71 528 divorces. Ce nombre représente une diminution de 6 108 décrets (7,9 %) par rapport à celui de l'année précédente. Ce sont dans les promotions récentes où la divortialité semble régresser le plus.
- Les mariages précédés d'une union libre sont moins solides que les unions scellées dès le début par le mariage. Après dix ans de vie conjugale, 18 % des mariages précédés d'une union libre sont rompus et seulement 10 % de ceux qui n'ont pas été précédés de cohabitation.

xxx

- La baisse de la natalité depuis le début des années 1990 se marque nettement par le rétrécissement de la base de la pyramide de 1996. Contrairement à la chute observée au cours des années 1960, cette nouvelle baisse est de nature structurelle : la fécondité ne varie plus que faiblement, mais le nombre de femmes en âge de procréer diminue.
- La troisième naissance indispensable au renouvellement de la population est devenue rare. Elle survient le plus souvent lorsque la femme est jeune à la première naissance et que la seconde est rapprochée de la première. Celles qui ont mis au monde leur premier avant l'âge de 25 ans ont des probabilités 2,5 fois plus grandes d'en avoir un troisième que celles qui étaient encore nullipares à 30 ans, et 1,6 fois plus grandes que celles qui ont mis au monde leur premier enfant entre 25 et 29 ans.
- Les femmes nées au début et à la fin du baby-boom, de même que celles nées au cours du baby-bust semblent avoir eu les mêmes probabilités d'avoir un troisième enfant.
- Les femmes aux études secondaires incomplètes ont une probabilité d'avoir un troisième enfant de 31 % supérieure à celles qui ont complété le cycle. Par contre, il ne semble pas y avoir de différence entre elles et celles qui ont fait des études supérieures. Les femmes qui travaillent ont une probabilité beaucoup plus faible de mettre au monde un troisième enfant que celles qui ne travaillent pas.

xxx

- Dans une comparaison avec les autres pays occidentaux, la caractéristique dominante de la contraception au Canada est la fréquence du recours à la stérilisation. Au total, pour causes naturelles, médicales ou contraceptives, 4,5 millions de couples canadiens dont la conjointe est âgée de moins de 50 ans étaient stériles selon l'Enquête sociale générale de 1995. Ils représentent près de la moitié (46 %) de l'ensemble des couples de ce segment de la vie.

- La proportion des couples volontairement stérilisés augmente rapidement lorsque la femme dépasse 30 ans. Dans plus du quart des couples dont la conjointe est âgée de 30 à 34 ans un des conjoints a subi une stérilisation à des fins de contraception. Dans le groupe des 35-39 ans, c'est près de la moitié.
- Dans un couple volontairement stérile, plus la femme dans le couple est jeune, plus la probabilité que ce soit l'homme qui soit stérilisé est élevée : les deux tiers des couples dont la femme est âgée de 25 à 29 ans, moins de la moitié de ceux où elle est âgée de 45 à 49 ans.
- La stérilisation à fins contraceptives apparaît comme l'outil de prédilection des couples canadiens qui veulent limiter leur descendance à leurs aspirations en matière de procréation. La proportion des couples dont un des conjoints s'est fait stériliser passe de 14 % pour les couples avec un seul enfant à 47 % chez ceux ayant deux enfants.
- On a assisté en moins de 20 ans à la quasi-disparition des méthodes contraceptives naturelles. En 1976, une femme mariée sur 10 disait utiliser la continence périodique ou le retrait. En 1984, cette proportion passait à une femme mariée sur 23. En 1995, on peut considérer que ces méthodes font maintenant partie de l'histoire ancienne puisque ce n'est plus qu'une femme mariée sur 52 qui dit les utiliser.

xxx

- Le Canada occupe actuellement une place enviable au classement mondial de l'espérance de vie. Les Canadiens se classent au quatrième rang et les Canadiennes au cinquième. En comparaison avec celles des États-Unis, les espérances masculines et féminines sont supérieures respectivement de 3,0 ans et 2,1 ans.
- Les gains en espérance de vie des femmes ralentissent mais pas ceux des hommes. Au cours du dernier lustre, les hommes ont ajouté un peu plus d'un an à leur vie moyenne, mais les femmes une demi-année seulement. Au cours des 20 dernières années, l'espérance de vie à la naissance des hommes s'est accrue de 5,2 ans et celle des femmes de 3,7 ans. L'écart à l'avantage des femmes demeure cependant encore important (5,8 ans).
- Le SIDA fait moins de décès. Pour la première fois depuis que les statistiques sur cette cause de mortalité sont disponibles (1987), le nombre des décès annuels attribués au VIH a diminué en 1996 et de façon importante. Cette maladie a causé le décès de 1 306 Canadiens en 1996, une diminution de 458 (26 %) par rapport à l'année précédente.

xxx

- Avec 7,5 immigrants pour 1 000 habitants en 1996 le Canada a un taux d'immigration très supérieur à celui de la plupart des pays du monde occidental auquel il peut être comparé: les États-Unis (3,4 pour 1 000) et l'Australie (5,1 pour 1 000).
- Les immigrants de la catégorie «économique» sont de plus en plus nombreux. Ils représentent 56 % des entrées. Par contre, le nombre d'immigrants de la catégorie de la famille diminue. En 1996, ils étaient 12 % de moins que l'année précédente.
- La composition de l'immigration au Québec contraste fortement avec celle de la Colombie-Britannique. Alors que les deux tiers (66,5 %) des immigrants qui se sont établis sur le territoire de la province du Pacifique sont des immigrants de la catégorie économique, ceux-ci n'ont représenté qu'un peu plus du tiers des immigrants à destination de la province de Québec.
- Parmi les réfugiés, un sur trois s'est établi au Québec et un sur 20 en Colombie-Britannique.
- La proportion d'immigrants asiatiques continue de s'accroître. Avec 145 200 personnes ils représentent la majorité de tous les immigrants de l'année.

PARTIE II

- À cause surtout de la différence de l'espérance de vie entre les sexes et de l'habituel écart d'âge entre les conjoints, à 85 ans un homme sur deux vit encore en couple alors qu'il n'y a qu'une femme sur dix.
- La moitié des Canadiennes de 75 ans et plus vivent seules. Mais, parce qu'ils meurent plus jeunes et qu'ils se remarient plus facilement, ce n'est le cas que d'un Canadien sur dix du même âge.
- L'arrangement domestique d'une personne âgée permet grandement de prévoir son placement en institution. Ce sont les personnes seules et spécialement les hommes qui sont les plus susceptibles d'être placées rapidement.
- De plus en plus, les personnes âgées, quand elles le peuvent, préfèrent demeurer indépendantes de leurs enfants. Comme l'espérance de vie augmente, la coexistence de plusieurs générations ira en augmentant, mais pas forcément leur cohabitation.
- Si on rencontre des ménages dans lesquels cohabitent plusieurs générations, c'est parce que les personnes âgées à très faible revenu trouvent là un moyen pour elles de réduire le coût de la vie.

- Le Canada facilite de plus en plus aux personnes âgées l'accès à trois et même quatre sources de revenu. La diversification assure une meilleure protection contre l'indigence.
- En 1990, moins de 45% des Canadiennes de 60 ans et plus, percevaient une retraite du Régime de pension du Canada ou du Régime de rentes du Québec.
- L'activité rémunérée d'une personne âgée est fortement liée à son éducation. Les personnes instruites sont les dernières à quitter le marché du travail.
- Le recensement de 1991 n'a dénombré que 3% des hommes de 50 à 64 ans sans aucun revenu, mais 17% des femmes.
- En 1990, environ 15% des personnes de 65 ans et plus ne perçoivent comme revenu que la sécurité de la vieillesse.
- Si beaucoup de femmes vivent leur vieillesse seules, c'est qu'elles sont les plus indépendantes financièrement pour le faire.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Partie I

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



LA COMPTABILITÉ DÉMOGRAPHIQUE

Au 1^{er} janvier 1997, la population du Canada a été estimée à 30 110 700 personnes¹. L'accroissement total de 321 700 personnes au cours de l'année a fait franchir au Canada le cap des 30 millions à la fin de l'été 1996 (tableau 1A). ***Le taux d'accroissement total pour l'année 1996 a été de 10,7 pour 1 000. Ce serait le plus faible depuis 1985***, si ces statistiques provisoires sont confirmées par les données définitives. Alors que vers le milieu des années quatre-vingt la faible croissance était due à une maigre immigration internationale, celle de 1996 résulte du fléchissement continue de la croissance naturelle.

En 1996, comme en 1992 et 1993, le solde migratoire international (175 400) est supérieur au solde naturel (151 100) qui n'est responsable que de 47 % de la croissance totale. ***En cinq ans, l'accroissement naturel a fléchi de 27 % puisqu'il était de 207 000 en 1991***. La chute des nombres entraîne celle du taux. Après avoir atteint 6,0 pour 1 000 en 1994, il était passé à 5,6 en 1995 et en 1996 il a perdu à nouveau plus d'un demi-point pour frôler 5,0 pour 1 000. Le vieillissement démographique réduit l'accroissement naturel en poussant à la hausse le nombre de décès malgré la diminution de la mortalité tandis que se réduit le nombre de naissances. À moins d'une hausse de la fécondité, la substitution aux âges de la maternité des classes creuses du baby-bust aux fortes générations du baby-boom accentuera la réduction des naissances. La situation n'est donc pas passagère et ***le Canada devra de plus en plus compter sur l'immigration pour soutenir sa croissance***.

La comptabilité démographique des provinces

La croissance démographique s'est ralentie dans la majorité des provinces (tableau A1, en annexe), ***mais la baisse n'a été nulle part aussi marquée qu'à Terre-Neuve. Le taux d'accroissement de cette province, déjà négatif en 1995, a encore perdu 3,1 points pour atteindre -11,7 pour 1 000 en 1996***. Au cours des quatre dernières années, cette province a vu sa population décroître de 17 900 personnes, depuis le maximum enregistré en 1993. L'indice synthétique de fécondité qui était à 1,31, déjà en 1994 le plus faible du Canada, s'est encore affaibli en 1995, tombant encore à une cote historique de 1,25 enfants par femme (figure 1). Mais c'est au jeu des migrations internes que Terre-Neuve perd le plus. Alors que les entrées sont minimes, le taux de sortie pour une autre province pour l'année 1996 a été de 29,8

¹ Les nombres qui font l'objet de la comptabilité de 1997, sauf avis contraire, sont ceux qui étaient disponibles le 30 décembre 1997.

Tableau 1A. Mouvement de la population, Canada, 1972-1997

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement total (1)	Naissances (2)	Décès (3)	Accroissement naturel (4) = (2) - (3)	Immigrants internationaux ¹ (5)	Canadiens de retour (6)	Émigrants internationaux ² (7)	Solides			Résidu ⁴
									Migration internationale statistique ³ (8) = (5) - (7)	Résidents non permanents (9)	Accroissement par flux (10) = (6) + (9) + (8)	
(en milliers)												
1972	22 157,8	256,7	347,3	162,4	184,9	122,0	37,1	63,2	58,8	3,0	98,8	-27,1
1973	22 414,5	303,7	343,4	164,0	179,3	184,2	37,8	78,5	105,7	7,9	151,4	-27,1
1974	22 718,2	326,3	345,6	166,8	178,9	218,5	36,0	78,0	140,4	-2,0	174,5	-27,1
1975	23 044,4	326,6	359,3	167,2	192,1	187,9	36,4	70,7	117,2	7,9	161,5	-27,1
1976	23 371,0	289,7	360,0	167,0	193,0	149,4	36,1	64,4	85,1	-3,0	118,2	-21,5
1977	23 660,7	261,0	362,2	167,5	194,7	114,9	32,3	61,4	53,5	-2,0	83,8	-17,5
1978	23 921,7	224,4	358,4	168,2	190,2	86,3	31,8	63,5	22,8	-3,0	51,7	-17,5
1979	24 146,1	275,9	366,1	168,2	197,9	112,1	30,3	54,7	57,3	7,9	95,5	-17,5
1980	24 422,1	322,1	370,7	171,5	199,2	143,1	27,6	45,2	97,9	14,9	140,4	-17,5
1981	24 744,2	317,7	371,3	171,0	200,3	128,6	25,4	50,1	78,6	30,3	134,3	-16,9
1982	25 061,8	268,5	373,1	174,4	198,7	121,1	28,3	59,4	61,7	-3,7	86,4	-16,6
1983	25 330,3	244,4	373,7	174,5	199,2	89,2	26,8	58,6	30,6	4,4	61,7	-16,6
1984	25 574,7	243,6	377,0	175,7	201,3	88,2	26,2	55,2	33,0	-0,3	58,8	-16,6
1985	25 818,3	246,3	375,7	181,3	194,4	84,3	27,3	54,2	30,1	11,0	68,4	-16,6
1986	26 064,5	297,1	372,9	184,2	188,7	99,2	25,4	49,1	50,1	46,5	122,1	-13,6
1987	26 361,7	346,1	369,7	185,0	184,8	152,1	24,2	44,3	107,8	40,9	172,9	-11,5
1988	26 707,8	428,9	376,8	190,0	186,8	161,9	21,5	38,7	123,2	108,9	253,6	-11,5
1989	27 136,7	429,9	392,7	191,0	201,7	192,0	21,1	40,7	151,3	67,4	239,7	-11,5
1990	27 566,6	385,1	405,5	192,0	213,5	214,2	19,4	39,6	174,6	-11,0	183,1	-11,5
1991	27 951,6	370,1	402,5	195,6	207,0	230,8	22,7	48,0	182,8	-37,6	168,0	-4,8
1992 (PD)	28 321,7	401,1	398,6	196,5	202,1	252,8	22,9	44,6	208,3	-32,1	199,0	...
1993 (PD)	28 722,9	354,0	388,4	204,9	183,5	255,7	22,4	44,6	211,1	-63,0	170,5	...
1994 (PD)	29 076,9	360,1	385,1	207,1	178,0	223,8	22,5	46,2	177,6	-18,0	182,1	...
1995 (PD)	29 437,0	352,0	378,0	210,7	167,3	212,0	22,6	47,0	165,0	-2,9	184,7	...
1996 (PR)	29 789,0	321,7	364,7	213,6	151,1	224,2	22,5	48,8	175,4	-27,3	170,6	...
1997 (PR)	30 110,7

Voir notes à la fin du tableau 1B.

Tableau 1B. Principaux indices démographiques du Canada, 1972-1997

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Taux d'accroissement total	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accroissement naturel	Taux de migration internationale nette ^{1,2}	Taux d'accroissement par flux ⁵
		(pour 1 000)					
1972	22 157,8	11,52	15,58	7,29	8,30	2,64	3,22
1973	22 414,5	13,46	15,22	7,27	7,95	4,68	5,51
1974	22 718,2	14,26	15,11	7,29	7,82	6,14	6,44
1975	23 044,4	14,07	15,48	7,20	8,28	5,05	5,79
1976	23 371,0	12,32	15,31	7,10	8,21	3,62	4,11
1977	23 660,7	10,97	15,22	7,04	8,18	2,25	2,79
1978	23 921,7	9,34	14,91	7,00	7,92	0,95	1,42
1979	24 146,1	11,36	15,07	6,93	8,15	2,36	3,21
1980	24 422,1	13,10	15,08	6,98	8,10	3,98	5,00
1981	24 744,2	12,76	14,91	6,87	8,04	3,15	4,71
1982	25 061,8	10,66	14,81	6,92	7,88	2,45	2,77
1983	25 330,3	9,60	14,68	6,86	7,83	1,20	1,77
1984	25 574,7	9,48	14,67	6,84	7,83	1,28	1,65
1985	25 818,3	9,49	14,48	6,99	7,49	1,16	2,00
1986	26 064,5	11,34	14,23	7,03	7,20	1,91	4,14
1987	26 361,7	13,05	13,93	6,97	6,96	4,06	6,08
1988	26 707,8	15,93	14,00	7,06	6,94	4,58	8,99
1989	27 136,7	15,72	14,36	6,98	7,37	5,53	8,34
1990	27 566,6	13,87	14,61	6,92	7,69	6,29	6,18
1991	27 951,6	13,15	14,31	6,95	7,36	6,50	5,80
1992 (PD)	28 321,7	14,06	13,98	6,89	7,09	7,30	6,98
1993 (PD)	28 722,9	12,25	13,44	7,09	6,35	7,31	5,90
1994 (PD)	29 076,9	12,31	13,16	7,08	6,09	6,07	6,22
1995 (PD)	29 437,0	11,89	12,77	7,12	5,65	5,57	6,24
1996 (PR)	29 789,0	10,74	12,18	7,13	5,04	5,86	5,70
1997 (PR)	30 110,7

¹ D'après les données d'Emploi et Immigration Canada et de Citoyenneté et Immigration Canada après 1993.

² Obtenues à partir des fichiers des allocations familiales et de l'impôt sur le revenu.

³ Par différence entre les immigrants et les émigrants. Elle est statistique parce que les immigrants reçus une année peuvent être au pays depuis l'année précédente ou avant, et qu'ils figuraient alors dans la catégorie des non permanents.

⁴ Ce résidu est constitué de la répartition sur cinq ans de l'erreur en fin de période intercensale, laquelle est égale à la différence entre le nombre attendu au recensement par la méthode des composantes et le dénombrement corrigé du sous-dénombrement net. Cette «erreur» est un mélange des erreurs sur les composantes, sur le sous-dénombrement net des recensements et les différences de concept entre le recensement et les dossiers administratifs utilisés.

⁵ Tient compte des résidents non permanents, des Canadiens de retour et du résidu.

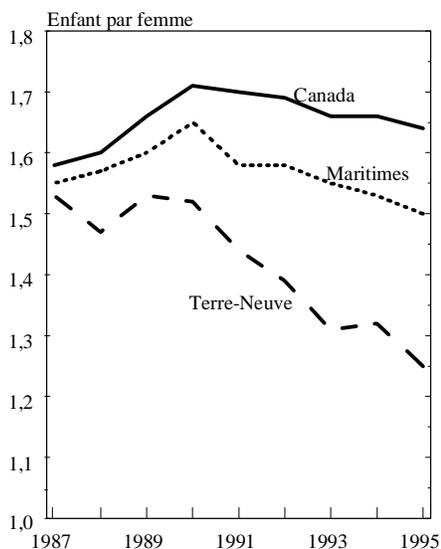
(PD) Données postcensitaires définitives basées sur 1991, en date du 30 décembre 1997.

(PR) Données postcensitaires mises à jour basées sur 1991, en date du 30 décembre 1997.

Nota : Toutes les autres données proviennent d'estimations intercensitaires définitives. Les calculs ont été effectués à partir des données non arrondies.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, *Statistiques démographiques annuelles, 1997*, n° 91-213-XPB au catalogue et calculs de l'auteur.

Figure 1. Indice synthétique de fécondité, Canada, Terre-Neuve et les maritimes, 1987-1995



Source : Tableau A5.

pour 1 000, supérieur de plus d'un quart à celui de 1995. Il se trouve beaucoup plus élevé que celui de la Saskatchewan (20,1 pour 1 000) qui vient au second rang des provinces.

La Colombie-Britannique, en 1996, a conservé la première place en ce qui concerne le rythme de croissance. Celui-ci a toutefois quelque peu fléchi, passant de 23,7 pour 1 000 en 1995 à 22,2 pour 1 000 en 1996. Il a été deux fois supérieur à celui de la moyenne nationale. Ce haut niveau provient d'un solde migratoire inter-provincial positif important (20 700 personnes), malgré une chute notable par rapport aux années précédentes, et surtout d'un solde migratoire international qui a atteint 43 100 personnes en 1996, un nombre jamais encore atteint par cette province depuis 1913 (57 000). L'Alberta et l'Ontario avec

des taux d'accroissement, respectivement de 16,1 et 12,3 pour 1 000, sont les deux seules autres provinces dont la croissance démographique dépasse la moyenne nationale. Pour ce qui est des nombres, par contre, l'Ontario domine le tableau des gains avec 138 800 personnes, chiffre bien supérieur à ceux de la Colombie-Britannique (85 200), de l'Alberta (44 900) et du Québec (39 600).

Le recensement de 1996 et les estimations de la population

Le 14 mai 1996, Statistique Canada a dénombré 28 846 800 personnes. L'estimation postcensitaire à la même date était de 29 909 100 personnes. L'écart entre les deux nombres dépasse le million de personnes. Cette situation ne doit pas étonner. Les estimations de la population résultent, en effet, depuis 1991 d'un exercice de comptabilité démographique dont la population sur laquelle il s'appuie est celle du dernier recensement (1991) *corrigée* du sous-dénombrement net. Chaque année, sont ajoutées ou retranchées à cette population les composantes de la croissance démographique comme on peut le voir tableau 1A : naissances et décès fournis par les officiers de l'état civil des provinces dont le solde constitue l'accroissement naturel, immigrants reçus comptabilisés par le ministère de la Citoyenneté et de

l'Immigration, émigrants, résidents non permanents² et Canadiens de retour dont les nombres sont estimés à partir de sources indirectes (fichiers administratifs). Toutes les naissances et tous les décès survenus au cours de l'année font l'objet d'un enregistrement à d'infimes exceptions près. De même, tous les immigrants reçus sont comptabilisés au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. L'estimation annuelle des trois principales composantes de l'accroissement démographique (naissances, décès et immigrants internationaux) est donc calculée à partir de sources dont la qualité est hors de soupçons. Les trois autres composantes sont estimées à partir de sources moins sûres parce qu'elles résultent de l'exploitation de fichiers administratifs qui n'ont pas été conçus en premier lieu à des fins de statistiques démographiques.

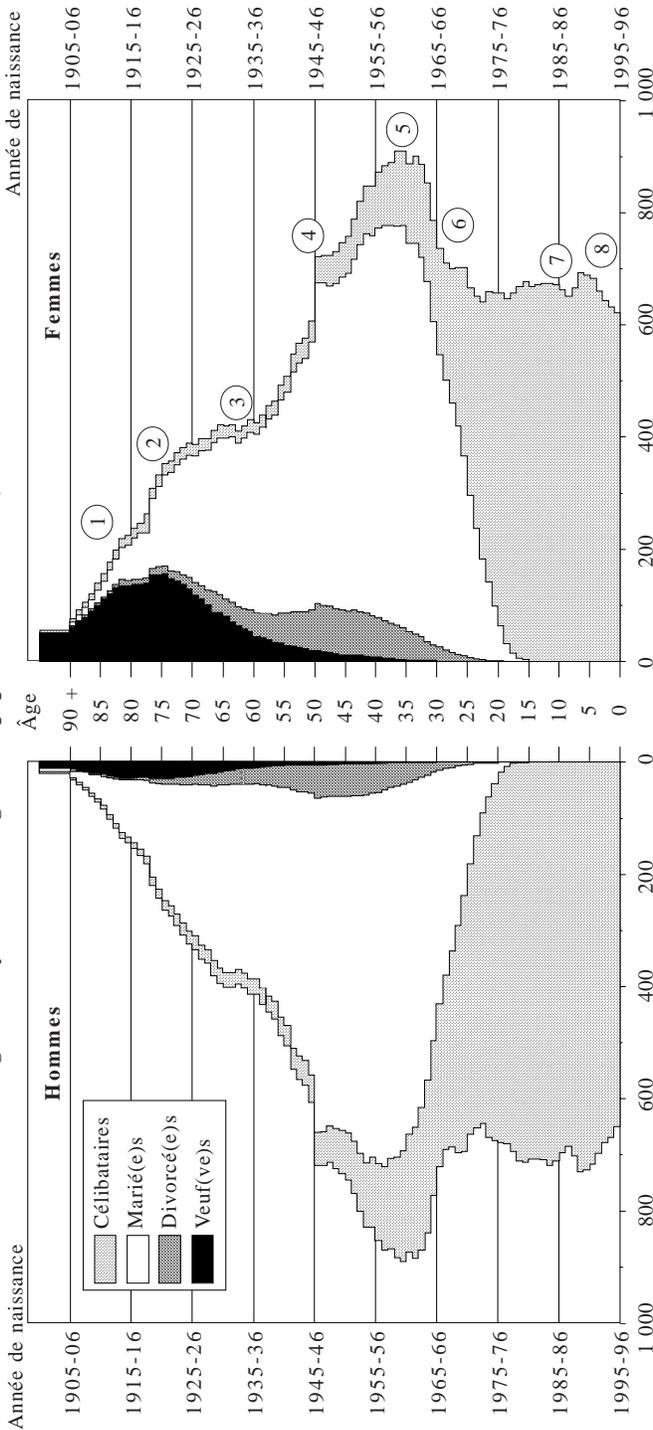
Le recensement est une énumération de la population qui réside au Canada à une certaine date. Malgré les efforts faits pour assurer un dénombrement exact de la population, il y a toujours des personnes qui, pour une raison ou une autre, échappent à la collecte. Leur nombre constitue le sous-dénombrement tandis que d'autres apparaissent sur plus d'un formulaire ou ne devraient pas y figurer. Comptées deux fois ou à tort, elles forment le surdénombrement. Depuis 1991, les vérifications effectuées après chaque recensement permettent d'estimer le nombre de personnes qui auraient dû être comptabilisées mais qui ne l'ont pas été, ainsi que le nombre de celles qui ont été comptées plus d'une fois ou qui n'auraient pas dû l'être. Le sous-dénombrement est supérieur au surdénombrement de sorte que la différence prend le nom de «sous-dénombrement net» dont on corrige le recensement «brut» pour produire les estimations de population. Les erreurs affectent tous les groupes d'âge, mais parce qu'ils sont plus mobiles et vivent plus souvent seuls, les jeunes hommes sont particulièrement sujets au sous-dénombrement.

Les vérifications du recensement de 1996 ne sont pas complétées au moment de la rédaction de ce rapport et la population *corrigée* du sous-dénombrement net est encore inconnue. Après ces vérifications, les estimations postcensitaires de la population seront comparées aux effectifs corrigés du recensement de 1996. La différence entre les deux effectifs correspondra à «l'erreur de fermeture» (la colonne résidu au tableau 1A). Les estimations de la population pour la période 1991 à 1996 seront alors révisées. Elles porteront alors le nom d'estimations intercensitaires définitives et l'estimation pour l'année 1996 servira de base aux calculs de la comptabilité démographique jusqu'à ce que les effectifs corrigés du recensement de 2001 deviennent disponibles.

Comme on peut le constater au tableau 1A, «l'erreur de fermeture» est généralement négative, ce qui indique que les estimations postcensitaires tendent à surestimer légèrement l'effectif recensé corrigé du sous-dénombrement net.

² La méthode actuelle d'estimation ne tient compte que des variations du nombre de résidents non permanents.

Figure 2. Pyramide des âges de la population du Canada, Recensement 1996



- ① Effets de la surmortalité masculine.
- ② Déficit des naissances de la 1^e guerre.
- ③ Déficit des naissances pendant la crise économique et arrêt de l'immigration jusqu'à la fin de la 2^e guerre.
- ④ Récupération des naissances de l'après-guerre.
- ⑤ Baby-boom.
- ⑥ Chute de la fécondité.
- ⑦ Écho atténué du baby-boom.
- ⑧ Baisse de la natalité par l'arrivée des classes creuses.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada 1996.

Si on admet que les effectifs dénombrés à deux recensements successifs, puis corrigés du sous-dénombrement net, sont parfaitement comparables, ce qui suppose soit des opérations sans erreur, soit un biais de même direction et de même ampleur, le résidu serait attribuable en totalité à des erreurs dans les composantes de l'accroissement démographique. Attendu que les nombres des naissances, des décès et des immigrants sont des plus fiables, les différences résulteraient donc d'erreurs dans l'estimation du nombre d'émigrants, dans celle du nombre de Canadiens de retour ou dans celle des effectifs des résidents non-permanents. En réalité, «l'erreur de fermeture» résulte probablement d'imprécisions dans les populations rajustées et d'erreurs dans les composantes, sans qu'il soit possible d'estimer précisément la part de chacune.

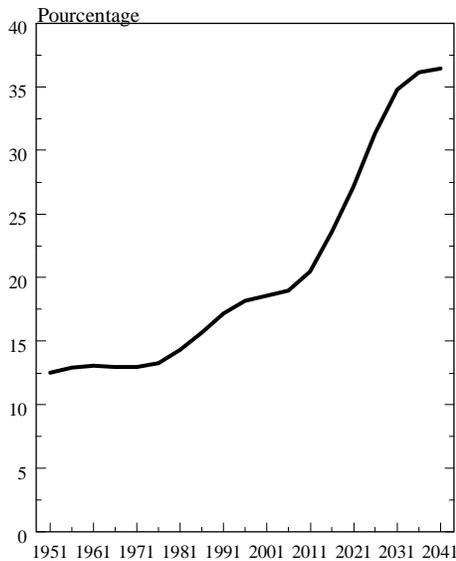
La structure par âge de la population canadienne au recensement de 1996

Inscrites dans la pyramide des âges, on retrouve les empreintes des accidents démographiques du passé. Ils peuvent avoir été des événements politiques ou des conjonctures économiques particulières, comme la Grande Dépression ou les deux guerres mondiales, qui ont eu des répercussions sur les comportements démographiques de l'époque. Ces empreintes, sous forme de classes creuses ou au contraire nombreuses permettent d'entrevoir les conséquences démographiques mais aussi sociales et économiques à venir quand elles façonneront la conjoncture (figure 2). L'examen de la pyramide des âges de la population canadienne au recensement de 1996 invite à quelques réflexions de cette nature.

La fécondité par ses variations au cours du dernier demi-siècle est certainement la composante démographique qui a le plus influé sur la structure par âge de la population actuelle. Le plus visible de ses effets à la figure 2 est le baby-boom dont les générations nombreuses, nées entre la fin de la Seconde guerre mondiale et le début des années soixante, se marquent par leur volume sur l'histogramme. Cette marque en forme de bosse est d'autant plus visible qu'elle est précédée du creux engendré par les naissances peu nombreuses des années de la Crise économique et suivie de la baisse brutale de la natalité qui s'est amorcée au milieu des années soixante. Depuis son apparition le baby-boom a contraint la société canadienne à des adaptations en chaîne au fur et à mesure que les générations nombreuses ont abordé un segment du cycle de vie : construction d'écoles dans les années soixante, création d'emplois 20 ans plus tard, etc. Actuellement, elles contribuent à un taux de dépendance des personnes âgées relativement bas, mais bientôt, en entrant elles-mêmes dans le groupe des personnes âgées, elles pèseront lourdement pendant vingt ans sur cet indicateur démographique (figure 3).

Les variations de la fécondité ont laissé d'autres traces sur la pyramide des âges (figure 2). La chute de la fécondité des années 1960 succédant au baby-boom apparaît clairement. Elle est aussi notable par l'évolution des valeurs de l'indice de fécondité du moment. Celui-ci, en 15 ans, soit entre 1959 et

Figure 3. Rapport des effectifs de population âgée de 65 ans et plus sur la population d'âge active (15-64 ans), Canada, 1951-2041



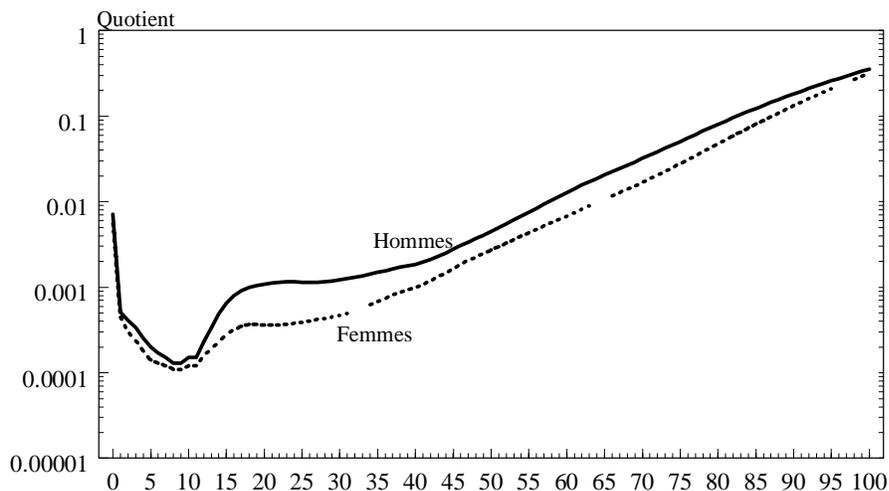
Sources : Statistique Canada, Recensements du Canada 1951 à 1996 et Division de la démographie, Section des projections de population.

1974 a perdu la moitié de sa valeur passant de 3,9 enfants par femme à 1,9. Ce changement dans la propension à la maternité à tous les âges s'est traduit par une réduction considérable du nombre de naissances qui est identifiable sur la pyramide de 1996 par la réduction rapide des effectifs d'une génération à l'autre des personnes âgées entre 22 et 37 ans. Par la suite, la fécondité a poursuivi lentement son déclin laissant les côtés de la pyramide à peu près verticaux. L'écho du baby-boom anticipé sous la forme d'une hausse du nombre de naissances due à l'augmentation de la population féminine en âge de procréer ne s'est jamais produit, si ce n'est d'une façon bien atténuée et tardive à la fin des années 1980. Faute d'un redressement immédiat et important de la fécondité, bien improbable, la chute de la fécondité des années 1960 laissera une marque en creux sur la structure par âge de la population des années à venir plus

importante que le faible écho qu'ont laissé les générations du baby-boom. *Déjà, la baisse de la natalité du début des années 1990 se manifeste nettement à la base de la pyramide de 1996. Contrairement à la chute observée au cours des années 1960, cette nouvelle baisse est de nature structurelle : la fécondité ne varie plus que faiblement, mais le nombre de femmes aux âges où la fécondité est à son apogée diminue.*

Aucune autre composante du mouvement de la population n'a eu dans la période récente d'effet aussi important sur la structure de la population que la fécondité. Les changements numériques des flux migratoires peuvent être importants d'une année à l'autre, mais comme les immigrants se répartissent sur plusieurs groupes d'âge, l'impact sur la structure par âge de la population totale est peu important. Sans fléau meurtrier, le lent et régulier recul de la mortalité se manifeste au sommet de la pyramide. La surmortalité masculine tout au long de la vie (figure 4) qui sévit au Canada depuis que les statistiques sont compilées résulte en une population féminine âgée plus volumineuse que

Figure 4. Quotients de mortalité des hommes et des femmes, Canada, 1991



Source : Statistique Canada, *Tables de mortalité, Canada et provinces, 1990-1992*, n° 84-537 au catalogue

la population masculine correspondante. Le rapport de masculinité chez les personnes de 65 ans et plus est de 73 hommes pour 100 femmes, alors qu'il est de 105 garçons pour 100 filles à la naissance. Cette surmortalité masculine a une conséquence incontournable : le veuvage. Près de la moitié des femmes âgées de 65 ans et plus (46 %) en 1996 étaient veuves alors qu'on ne dénombrait à ces âges que 13 % de veufs.

LE CANADA DANS LE MONDE

D'après les données recueillies principalement par Eurostat, en 1996, l'ensemble économique européen ne s'est accru que de 1 103 500 personnes, alors que d'après la même source, en 1995 la croissance totale avait été de 1 151 200. La principale cause de ce léger changement est le solde migratoire qui a été réduit de 824 500 à 750 200 personnes. Cette baisse n'empêche pas les gains par mouvements migratoires d'être le principal facteur de l'accroissement total. Ils représentent plus de deux fois celui de l'accroissement naturel qui ne s'élève qu'à 353 300. Ces chiffres montrent que d'une manière globale les migrations de l'Europe de l'Est vers l'Europe occidentale, qui dépassaient le million au début des années 1990, se sont ralenties, mais qu'en raison du vieillissement de la population et de la faible fécondité, un accroissement naturel très mince conduit l'ensemble économique européen

Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada, provinces et territoires, 1981-1996							
	Année	Terre- Neuve	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario
Taux de natalité (pour 1 000)	1981	17,6	15,3	14,1	14,8	14,5	13,8
	1986	14,0	15,0	13,9	13,5	12,6	14,1
	1991	12,4	14,4	13,1	12,7	13,7	14,4
	1992	11,9	14,1	12,9	12,5	13,4	14,1
	1993	11,0	13,2	12,4	12,0	12,8	13,7
	1994	10,9	12,8	11,9	11,9	12,4	13,4
	1995	10,2	12,9	11,4	11,3	11,9	13,2
	1996	10,1	12,2	11,1	10,8	11,6	12,3
Taux de mortalité (pour 1 000)	1981	5,6	8,0	8,1	7,3	6,5	7,1
	1986	6,1	8,7	8,1	7,5	7,0	7,2
	1991	6,6	9,1	7,9	7,3	6,9	7,0
	1992	6,5	8,5	8,2	7,5	6,8	6,9
	1993	6,7	8,6	8,1	7,7	7,1	7,0
	1994	7,0	8,3	8,3	7,8	7,0	7,1
	1995	6,8	8,5	8,2	7,8	7,2	7,1
	1996	6,9	9,0	8,2	7,8	7,2	7,0
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme de 15 à 49 ans)	1981	..	1,87	1,62	1,67	1,57	1,57
	1986	..	1,78	1,58	1,53	1,37	1,60
	1991	1,44	1,85	1,58	1,54	1,65	1,66
	1992	1,39	1,82	1,58	1,53	1,65	1,67
	1993	1,31	1,73	1,56	1,50	1,61	1,64
	1994	1,31	1,69	1,52	1,51	1,61	1,65
	1995	1,25	1,73	1,49	1,46	1,58	1,64
Indice synthétique de nuptialité première (pour 1 000) (hommes 17-49 ans, femmes 15-49 ans)	1981 H	648	697	682	655	542	687
	F	627	665	669	645	557	680
	1986 H	584	704	590	594	426	616
	F	576	737	628	622	439	653
	1991 H	597	717	568	574	377	606
	F	611	724	600	599	425	646
	1992 H	547	678	545	544	332	579
	F	571	690	579	573	375	623
	1993 H	531	705	532	527	323	553
	F	554	718	565	554	364	595
	1994 H	567	656	540	538	333	560
	F	596	693	572	555	373	598
	1995 H	592	674	542	543	324	569
	F	624	712	580	570	362	607
	1996 H	563	720	556	561	320	560
	F	591	756	584	590	355	595
Taux d'accroissement naturel (pour 1 000)	1981	12,0	7,3	6,0	7,6	8,0	6,7
	1986	7,9	6,3	5,7	6,0	5,6	7,0
	1991	5,8	5,3	5,2	5,4	6,8	7,5
	1992	5,4	5,6	4,7	5,0	6,6	7,3
	1993	4,3	4,6	4,3	4,3	5,6	6,7
	1994	3,9	4,5	3,6	4,0	5,4	6,4
	1995	3,3	4,4	3,2	3,5	4,7	6,1
	1996	3,2	3,3	2,9	3,0	4,3	5,2
Taux d'accroissement total (pour 1 000)	1981	-1,1	2,0	4,1	0,2	6,5	10,9
	1986	-3,0	1,2	4,9	1,8	8,9	18,4
	1991	3,0	0,7	5,6	5,0	10,8	16,0
	1992 (PD)	5,5	8,2	6,9	3,7	11,1	15,6
	1993 (PD)	-2,9	9,8	5,6	3,8	9,1	13,1
	1994 (PD)	-7,9	10,7	3,5	3,2	7,3	14,5
	1995 (PD)	-8,6	8,5	4,6	2,4	7,1	14,3
	1996 (PR)	-11,7	6,8	5,6	1,4	5,4	12,3

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada,
provinces et territoires, 1981-1996 - suite**

	Année	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Canada
Taux de natalité (pour 1 000)	1981	15,5	17,6	18,5	14,6	21,8	27,3	14,9
	1986	15,6	17,0	18,0	13,9	19,3	27,3	14,2
	1991	15,6	15,2	16,5	13,5	19,6	26,8	14,3
	1992	14,9	14,9	15,9	13,3	17,7	24,9	14,0
	1993	14,9	14,2	15,1	12,9	16,9	24,5	13,4
	1994	14,6	13,9	14,7	12,8	14,8	24,4	13,2
	1995	14,2	13,3	14,2	12,5	15,4	24,5	12,8
	1996	13,7	12,8	13,6	12,1	14,2	23,3	12,2
Taux de mortalité (pour 1 000)	1981	8,3	7,7	5,6	7,0	5,7	4,1	6,9
	1986	8,1	7,8	5,6	7,0	4,5	4,3	7,0
	1991	8,1	8,1	5,6	7,1	3,9	3,9	7,0
	1992	8,1	7,8	5,6	7,1	3,9	4,1	6,9
	1993	8,3	8,1	5,7	7,2	4,1	4,1	7,1
	1994	8,1	8,2	5,8	7,1	4,1	3,7	7,1
	1995	8,5	8,4	5,8	7,0	5,1	3,4	7,1
	1996	8,4	7,8	5,9	7,2	3,9	3,5	7,1
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme de 15 à 49 ans)	1981	1,82	2,11	1,86	1,63	2,06	2,83	1,65
	1986	1,83	2,02	1,85	1,61	1,92	2,81	1,60
	1991	1,97	2,03	1,88	1,67	2,13	2,85	1,70
	1992	1,91	2,02	1,85	1,65	1,92	2,69	1,69
	1993	1,95	1,96	1,79	1,61	1,88	2,66	1,66
	1994	1,95	1,96	1,80	1,62	1,71	2,71	1,66
	1995	1,92	1,90	1,77	1,59	1,82	2,75	1,64
Indice synthétique de nuptialité première (pour 1 000) (hommes 17-49 ans, femmes 15-49 ans)	1981 H	719	706	639	677	685	450	640
	F	709	694	684	689	710	469	647
	1986 H	611	582	561	575	473	342	552
	F	657	623	612	616	564	393	585
	1991 H	592	613	590	599	465	285	543
	F	647	650	635	651	514	308	588
	1992 H	595	603	581	593	536	270	518
	F	643	634	623	633	562	292	561
	1993 H	581	612	583	575	404	279	503
	F	628	642	621	612	465	308	544
	1994 H	583	633	597	575	446	301	512
	F	627	658	641	617	465	333	552
	1995 H	597	646	604	561	575	286	515
	F	645	658	638	594	553	317	552
	1996 H	574	635	565	529	479	272	502
	F	613	648	605	556	495	281	537
Taux d'accroissement naturel (pour 1 000)	1981	7,1	9,9	12,9	7,6	16,0	23,2	8,0
	1986	7,4	9,2	12,4	6,9	14,8	23,0	7,2
	1991	7,5	7,2	10,9	6,4	15,7	22,9	7,4
	1992	6,8	7,2	10,4	6,2	13,8	20,8	7,1
	1993	6,6	6,1	9,3	5,7	12,8	20,4	6,3
	1994	6,5	5,7	8,9	5,8	10,6	20,6	6,1
	1995	5,7	4,9	8,4	5,4	10,3	21,0	5,6
	1996	5,3	5,0	7,7	4,9	10,3	19,8	5,0
Taux d'accroissement total (pour 1 000)	1981	7,5	11,5	39,1	23,0	-21,8	37,5	12,8
	1986	6,4	2,7	6,0	11,2	31,3	-1,8	11,3
	1991	2,6	-2,7	14,4	22,2	36,8	27,9	13,2
	1992 (PD)	4,4	1,4	15,5	27,0	23,3	16,1	14,1
	1993 (PD)	4,9	3,2	12,6	26,9	-11,3	21,5	12,3
	1994 (PD)	5,3	3,2	12,4	27,5	5,1	20,6	12,3
	1995 (PD)	4,6	3,3	14,1	23,7	34,1	11,6	11,9
1996 (PR)	5,4	5,1	16,1	22,2	17,2	9,4	10,7	

Voir notes à la fin du tableau.

**Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada,
provinces et territoires, 1981-1996 - suite**

	Année	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	
Population de 65 ans et plus en % de la population totale, au 1 ^{er} juillet	1981	7,6	12,1	10,9	10,0	8,7	9,9	
	1986	8,7	12,6	11,8	11,0	9,8	10,7	
	1991	9,6	13,1	12,4	11,9	11,0	11,5	
	1992 (PD)	9,7	13,1	12,5	12,1	11,2	11,6	
	1993 (PD)	9,9	13,1	12,6	12,2	11,4	11,8	
	1994 (PD)	10,1	13,1	12,7	12,3	11,7	12,0	
	1995 (PD)	10,3	13,1	12,7	12,4	11,9	12,1	
1996 (PR)	10,6	13,0	12,8	12,6	12,1	12,2		
Rapport de dépendance totale (en %) ¹	1981	77,9	75,8	66,9	69,3	55,8	58,7	
	1986	67,9	68,4	60,9	62,2	52,0	54,9	
	1991	59,6	67,1	58,9	59,6	53,4	55,5	
	1992 (PD)	58,0	66,4	58,6	58,8	53,8	55,7	
	1993 (PD)	56,4	65,5	58,0	58,0	53,9	55,9	
	1994 (PD)	55,0	64,8	57,5	57,3	54,1	56,3	
	1995 (PD)	54,0	63,9	57,1	56,6	54,0	56,5	
1996 (PR)	53,2	62,8	56,8	56,1	53,9	56,6		
Espérance de vie à la naissance	1986	H	72,9	72,8 ²	72,5	72,7	72,2	73,8
		F	79,2	...	79,5	80,1	79,7	80,0
	1991	H	73,7	73,2 ²	73,7	74,2	73,8	75,0
		F	79,5	...	80,3	80,9	80,9	80,9
	1992	H	74,3	73,6 ²	73,9	74,4	74,1	75,2
		F	79,7	...	80,6	81,1	81,2	81,1
	1993	H	74,0	74,4 ²	74,1	74,5	74,3	75,3
		F	79,9	...	80,4	80,7	81,1	81,1
	1994	H	74,0	...	74,5	74,5	74,3	75,5
		F	80,2	80,9 ²	80,5	80,9	81,1	81,1
	1995	H	74,4	...	74,7	74,7	74,7	75,8
		F	80,3	81,1 ²	80,6	81,1	81,3	81,2
	1996	H (P)	74,9	...	75,0	74,9	75,1	76,1
		F (P)	80,6	...	80,8	81,4	81,5	81,4
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	1981	9,7	13,2	11,5	10,9	8,5	8,8	
	1986	8,0	6,7	8,4	8,3	7,1	7,2	
	1991	7,8	6,9	5,7	6,1	5,9	6,3	
	1992	7,1	1,6	6,0	6,3	5,4	5,9	
	1993	7,8	9,1	7,1	7,2	5,7	6,2	
	1994	8,2	6,4	6,0	5,3	5,6	6,0	
	1995	7,9	4,6	4,8	4,8	5,5	5,9	
Taux global d'interruption volontaire de grossesse (pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans) ³	1981	2,6	0,2	8,4	2,6	5,5	14,3	
	1986	1,9	..	8,1	1,9	7,4	11,7	
	1991	2,9	..	8,2	3,2	8,7	12,4	
	1992	3,0	..	8,6	3,5	9,4	11,9	
	1993	3,2	..	8,9	3,5	9,9	11,9	
	1994	3,2	..	8,5	3,3	10,3	11,6	
1995	3,6	..	8,5	3,4	10,7	11,3		

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau synoptique des principaux indices démographiques du Canada, provinces et territoires, 1981-1996 - fin

	Année	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Canada	
Population de 65 ans et plus en % de la population totale, au 1 ^{er} juillet	1981	11,8	11,9	7,2	10,6	3,2	3,0	9,6	
	1986	12,4	12,6	7,9	11,9	3,7	3,0	10,5	
	1991	13,3	14,0	8,9	12,6	3,9	2,7	11,4	
	1992 (PD)	13,4	14,2	9,1	12,7	3,9	2,7	11,6	
	1993 (PD)	13,4	14,3	9,3	12,7	4,1	2,7	11,7	
	1994 (PD)	13,5	14,4	9,5	12,7	4,3	2,7	11,9	
	1995 (PD)	13,6	14,5	9,7	12,7	4,5	2,9	12,0	
	1996 (PR)	13,6	14,6	9,8	12,8	4,7	3,0	12,2	
Rapport de dépendance totale (en %) ¹	1981	67,6	73,1	57,3	58,4	53,3	77,4	59,7	
	1986	63,8	70,5	56,0	57,2	50,0	68,4	56,1	
	1991	65,3	73,5	57,7	57,6	47,6	66,7	56,7	
	1992 (PD)	65,3	73,5	57,9	57,3	48,3	67,4	56,8	
	1993 (PD)	65,0	73,4	57,9	56,9	47,7	67,1	56,8	
	1994 (PD)	64,9	73,2	57,9	56,7	48,1	66,9	56,9	
	1995 (PD)	64,9	72,8	57,7	56,5	48,3	66,8	56,8	
	1996 (PR)	64,7	72,3	57,5	56,2	47,9	66,9	56,7	
Espérance de vie à la naissance	1986	H	73,3	73,8	73,7	74,4	73,3
		F	80,0	80,5	80,2	80,8	80,0
	1991	H	74,6	75,3	75,1	75,2	74,6
		F	80,7	81,5	81,2	81,4	81,0
	1992	H	74,7	75,6	75,4	75,5	74,9
		F	81,0	81,9	81,3	81,7	81,2
	1993	H	74,7	75,5	75,5	75,5	75,0
		F	80,9	81,9	81,2	81,5	81,1
	1994	H	74,8	75,2	75,6	75,8	75,1
		F	80,7	81,7	81,3	81,6	81,1
	1995	H	75,1	75,2	75,8	76,1	75,4
		F	80,7	81,5	81,4	81,7	81,2
	1996	H (P)	75,3	75,3	76,1	76,3	75,7
		F (P)	80,7	81,5	81,5	82,0	81,5
	Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	1981	11,9	11,8	10,6	10,2	14,9	21,5	9,6
		1986	9,2	9,0	9,0	8,5	24,8	18,6	7,9
1991		6,4	8,2	6,7	6,5	10,6	12,2	6,4	
1992		6,8	7,3	7,2	6,2	3,8	16,7	6,1	
1993		7,1	8,1	6,7	5,7	7,9	9,6	6,3	
1994		7,0	8,9	7,4	6,3	2,3	14,6	6,3	
1995		7,6	9,1	7,0	6,0	12,8	13,0	6,1	
1996		7,6	9,1	7,0	6,0	12,8	13,0	6,1	
Taux global d'interruption volontaire de grossesse (pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans) ³	1981	6,8	7,6	11,5	18,7	16,9	11,9	10,8	
	1986	10,6	4,1	10,1	15,8	16,3	13,0	9,9	
	1991	10,3	5,6	9,9	13,6	19,8	18,6	10,4	
	1992	10,4	6,4	9,5	13,0	20,5	16,9	10,4	
	1993	10,7	7,3	9,8	13,0	20,9	15,1	10,6	
	1994	11,7	7,9	10,3	11,5	18,4	14,6	10,5	
1995	11,6	8,3	10,1	9,9	16,3	14,5	10,3		

¹ 0-17 et 65 ans et plus rapportés aux 18-64 ans.

² À cause d'une absence de décès dans certains groupes d'âge, la table de mortalité ne peut être calculée.

³ Praticqué dans les hôpitaux au Canada.

(P) Provisoire.

(PD) Données postcensitaires définitives basées sur 1991, en date du 30 décembre 1997.

(PR) Données postcensitaires mises à jour basées sur 1991, en date du 30 décembre 1997.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, *Décès*, n° 84-211 au catalogue, *Mariages*, n° 84-212 au catalogue, *Les avortements thérapeutiques*, n° 82-219 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

Tableau 2. Mouvement de la population (en milliers) des principaux pays industrialisés, 1996

Pays	Population au 1 ^{er} janvier 1996	Naissances	Décès	Accroissement naturel	Solde migratoire	Population au 1 ^{er} janvier 1997	Accroissement total
Belgique	10 143,0	116,2	105,3	10,9	21,1	10 175,0	32,0
Danemark	5 251,0	67,7	61,1	6,6	17,5	5 275,1	24,1
Allemagne	81 817,5	796,0	882,8	-86,8	281,3	82 012,0	194,5
Grèce	10 474,6	100,5	100,5	0,0	0,8	10 475,4	0,8
Espagne	39 220,2	352,2	337,3	14,9	84,7	39 319,8	99,6
France	58 255,9	734,0	537,0	197,0	41,0	58 493,9	238,0
Irlande	3 615,6	50,4	31,5	18,9	8,3	3 642,8	27,2
Italie	57 330,5	538,2	557,1	-18,9	152,8	57 464,4	133,9
Luxembourg	412,8	5,7	3,9	1,8	3,7	418,3	5,5
Pays-Bas	15 493,9	189,0	137,5	51,5	16,8	15 562,2	68,3
Autriche	8 054,8	87,8	80,9	6,9	6,1	8 067,8	13,0
Portugal	9 920,8	109,8	105,8	4,0	10,4	9 935,2	14,4
Finlande	5 116,8	60,2	48,7	11,5	2,9	5 131,2	14,4
Suède	8 837,5	95,2	94,0	1,2	9,8	8 848,5	11,0
Royaume-Uni	58 694,0	733,3	638,9	94,4	85,0	58 873,4	179,4
Europe des 15	372 638,9	4 036,2	3 722,3	313,9	742,2	373 695,0	1 056,1
Islande	268,0	4,3	1,9	2,4	-0,5	269,9	1,9
Norvège	4 370,0	60,8	44,2	16,6	5,4	4 392,0	22,0
Suisse	7 062,4	82,8	62,6	20,2	3,1	7 085,7	23,3
Leichtenstein	30,9	0,4	0,2	0,2	0,0	31,1	0,2
E.E.E.	384 370,2	4 184,5	3 831,2	353,3	750,2	385 473,7	1 103,5
Albanie	3 167,2
Bulgarie	8 384,7	72,2	117,1	-44,9	..	8 339,8	-44,9
Hongrie	10 212,0	105,5	143,5	-38,0	..	10 174,0	-38,0
Pologne	38 609,0	429,0	386,0	43,0	-25,0	38 627,0	18,0
République Tchèque	10 321,3	90,4	112,8	-22,4	9,8	10 308,7	-12,6
Roumanie	22 656,1	231,3	286,2	-54,9	-19,3	22 581,9	-74,2
Slovaquie	5 367,8	60,1	51,2	8,9	3,5	5 380,2	12,4
Bosnie	4 570,3
Croatie	4 597,0	53,8	50,6	3,2
Slovénie	1 990,3	18,8	18,6	0,2	-3,5	1 987,0	-3,3
Yougoslavie ¹	10 568,2	137,4	111,2	26,2
Europe centrale	120 443,9
Bélarus	10 312,0	95,8	133,6	-37,8
Estonie	1 476,3	13,2	19,0	-5,8	-6,8	1 463,7	-12,6
Lettonie	2 500,4	19,8	34,3	-14,5	-4,3	2 481,6	-18,8
Lituanie	3 711,9	49,2	42,9	6,3	-10,1	3 708,1	-3,8
Moldavie	4 334,0	51,9	49,7	2,2	-196,2	4 140,0	-194,0
Ukraine	51 334,0	467,2	776,6	-309,4
Europe orientale	73 668,6	697,1	1 056,1	-359,0
Russie	147 976,4	1 304,6	2 082,2	-777,6	303,6	147 502,4	-474,0
Canada	29 789,0	364,7	213,6	151,1	170,6	30 110,7	321,7
États-Unis	264 162,0	3 899,0	2 311,0	1 588,0	740,0	266 490,0	2 328,0
Mexique	92 399,5	2 279,7	422,1	1 857,6	-293,5	93 963,6	1 564,1
Amérique du Nord	386 350,5	6 543,4	2 946,7	3 596,7	617,1	390 564,3	4 213,8
Australie	18 187,7	253,8	128,7	125,1	114,1	18 426,9	239,2
Nouvelle-Zélande	3 714,1	57,1	27,8	29,3	17,3	3 760,7	46,6
Japon	125 500,0	1 206,6	896,2	310,3	89,1	125 899,5	399,5

¹ Données les plus récentes connues.

Sources : Les données proviennent principalement d'Eurostat, des données publiées dans la revue *Population* et dans certains cas directement des agences statistiques nationales.

à une croissance minimale de 2,8 pour 1 000. La France, le Danemark et les Pays-Bas dépassent 4,0 pour 1 000, un très grand nombre se situent en dessous de 2,0 pour 1 000, et quelques-uns, de petite taille ont des taux qui voisinent 7,0 pour 1 000, alors que le Canada a un taux de 10,7 pour 1 000.

Dans l'ensemble économique européen, en ce qui concerne les migrations il faut noter que le changement le plus important est intervenu en Allemagne dont le bilan migratoire est en baisse depuis plusieurs années. Il serait passé de 422 000 en 1995 à 281 000 en 1996. Le pays demeure malgré cela au premier rang devant l'Italie dont le solde demeure élevé à 152 000 personnes.

On peut faire une analyse plus sommaire pour le reste de l'Europe même si la qualité des données publiées par les bureaux statistiques nationaux paraissent parfois suspects ou incomplets.

L'Europe centrale constitue un ensemble de l'ordre des 120 millions d'habitants dont la presque totalité des pays sont en décroissance. Celle-ci est due pour une part à un accroissement naturel souvent négatif et d'autre part à un solde migratoire déficitaire.

L'Europe orientale est un ensemble un peu moins important, mais qui compte tout de même plus de 70 millions d'habitants. Pratiquement tous les pays constituants sont en décroissance pour les mêmes raisons que les pays de l'Europe centrale, à savoir un accroissement naturel et un solde migratoire tous deux négatifs.

La Russie se trouve également dans une situation démographique dégradée. D'après les chiffres disponibles, l'accroissement naturel y serait fortement négatif de près de 800 000 personnes. Un solde migratoire positif de 300 000 personnes, dû probablement en bonne partie aux migrations de retour en provenance des anciennes républiques satellites d'Asie centrale, limite la croissance totale négative à moins d'un demi-million.

Ainsi se maintient un contraste, déjà plusieurs fois mis en évidence, entre les pays qui constituaient autrefois l'Union soviétique ou qui faisaient partie de son cercle d'influence, d'une part, où la situation démographique est placée sous le signe d'une nette décroissance et les pays de l'Europe nordique, occidentale et méditerranéenne d'autre part qui font preuve d'une croissance modeste.

Les pays de l'Europe qui n'ont pas connu l'influence soviétique ont des indicateurs démographiques qui se ressemblent et on ne décèle pas de tendances nettes dans les changements à court terme. Au plus peut-on mentionner pour 1996 un arrêt de la baisse de la fécondité, car le très léger redressement de l'indice synthétique dans la plupart des pays est trop faible pour parler de reprise. La primonuptialité, dans l'ensemble, continue de décroître lentement et les naissances hors mariage progressent. Dans plusieurs pays de l'Europe

Tableau 3. Indicateurs démographiques des principaux pays industrialisés, 1996

Pays	Indice synthétique de fécondité	Taux d'accroissement total (pour 1 000)	Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	Espérance de vie		Mariages		Divorces		Indice synthétique de divortialité (pour 100)	Naissances hors mariages (pour 100 naissances)
				Hommes	Femmes	Nombre (en milliers)	Taux (pour 1 000)	Nombre (en milliers)	Taux (pour 1 000)		
Belgique	1,59	2,7	5,6	73,3	80,2	50,6	5,0	28,4	2,8	58,1	15,0
Danemark	1,75	4,6	5,7	72,8	78,0	36,0	6,8	12,8	2,4	40,9	46,5
Allemagne	1,29	2,6	5,0	73,3	79,8	426,0	5,2	33,0	16,1
Grèce	1,31	1,9	8,2	75,0	80,3	47,0	4,5	9,0	0,9	17,0	3,0
Espagne	1,15	1,4	4,7	74,4	81,6	194,6	5,0	12,0	10,8
France	1,72	4,1	5,0	74,0	81,9	279,0	4,8	38,7	37,2
Irlande	1,91	7,5	5,5	73,2	78,5	16,3	4,6	22,2
Italie	1,22	2,3	5,8	74,9	81,3	273,1	4,8	8,0	8,1
Luxembourg	1,76	13,2	4,9	73,0	80,0	2,1	5,1	0,8	2,0	33,0	13,1
Pays-Bas	1,52	4,4	5,1	74,7	80,3	84,2	5,4	35,1	2,3	37,0	15,5
Autriche	1,42	1,6	5,1	73,9	80,2	42,3	5,2	18,1	2,2	38,3	27,4
Portugal	1,40	1,4	6,9	71,0	78,5	63,7	6,4	13,4	1,4	16,0	18,7
Finlande	1,76	3,0	3,9	73,0	80,5	24,5	4,8	13,8	2,7	49,0	33,1
Suède	1,61	0,8	3,5	76,5	81,9	33,5	3,8	21,4	2,4	53,9	51,6
Royaume-Uni	1,70	3,1	6,0	74,4	79,3	46,0	33,6
Europe des 15	1,44	2,8
Islande	2,09	7,2	3,7	76,3	80,8	1,4	5,0	0,5	2,0	..	61,2
Norvège	1,89	5,2	4,0	75,1	81,1	46,0	47,6
Suisse	1,50	3,2	4,8	75,7	81,9	40,6	..	16,2	2,3	38,0	6,8
Leichtenstein	..	7,1	7,4	0,1	5,7	..	1,4
E.E.E.	1,45
Canada	..	10,7	156,7	5,2	71,5	2,4	34,6	..
Etats-Unis	2,00	8,8	7,2	72,7	79,4	2 344,0	8,8	1 150,0	4,3	..	32,4
Mexique	2,73	16,8	28,0	71,6	76,3	717,7	7,7	55,9	0,6
Australie	1,79	13,1	5,8	106,1	5,8	52,5	2,9	..	23,0
Nouvelle-Zélande	..	12,5	21,5	5,8	10,0	2,7
Japon	1,43	3,2	4,5	77,0	83,6	795,0	6,4	207,0	1,7	..	1,2

Sources : Les données proviennent principalement d'Eurostat, des données publiées dans la revue *Population* et dans certains cas directement des agences statistiques nationales. Les espérances de vie proviennent parfois de tables annuelles, parfois de tables biennales ou triennales.

occidentale l'avortement marque un léger déclin. La seule remarque importante qui s'impose est la différence notable entre les comportements de l'Europe méditerranéenne et ceux de l'Europe occidentale et nordique. Les indicateurs sociodémographiques sont très nettement différents. Les quatre pays méditerranéens (Italie, Grèce, Espagne et Portugal) ont des indices de fécondité sensiblement plus faibles. Il semble que la situation résulte d'un phénomène de calendrier, les jeunes femmes remettant à plus tard la formation de leur famille au moment où les plus âgées ont mis un terme à leur descendance. Les naissances hors mariage sont en progression rapide, mais les niveaux sont encore beaucoup plus faibles que ceux des pays d'Europe occidentale ou nordique. Il en est de même de la divortialité qui est en moyenne trois fois plus faible. Par contre, alors que l'avortement est quelque peu à la baisse dans le reste de l'Europe, dans trois de ces quatre pays il se maintient ou augmente. Par ailleurs, la nuptialité première chute sensiblement. Tout se passe comme si l'Europe méditerranéenne était demeurée conservatrice plus longtemps et se mettait à l'heure de l'Europe occidentale depuis seulement quelques années.

L'Europe et l'Amérique du Nord

Ainsi, la croissance de l'ensemble économique européen a en commun avec celle du Canada le rôle de l'immigration qui l'emporte sur celui de l'accroissement naturel. La comparaison, certes, laisse à désirer dans la mesure où elle porte sur un pays d'une part et un ensemble complexe d'autre part. Il y a aussi de fortes différences dans les niveaux. Au Canada, la migration nette ne dépasse qu'à peine l'accroissement naturel (159 000 en comparaison de 151 000), alors que pour l'ensemble européen il est question de 750 000 en comparaison de 350 000. Si on analyse la croissance démographique des États-Unis, on remarque que le solde migratoire (740 000)³, qui est sensiblement le même que celui de l'Europe, ne représente que la moitié de l'accroissement naturel. Cet accroissement naturel tient à une fécondité des plus élevées dans le monde industrialisé qui atteint le seuil de remplacement de 2,1 enfants par femme. Quant au Mexique, bien que géographiquement situé en Amérique du Nord, il ne fait que commencer de lui appartenir en autant que le régime démographique est concerné. Avec une population trois fois plus petite que celle des États-Unis, son accroissement naturel est plus élevé. Sa migration nette négative ramène son accroissement total à plus de 1,5 million par année. Exprimé en taux, cet accroissement (16,8 pour 1 000) vaut deux fois celui de États-Unis (8,8 pour 1 000). On voit que l'ensemble nord-américain dans le domaine démographique est une fiction, tant les trois composantes sont différentes, contrairement à l'Europe où à l'intérieur des quatre grandes unités, les pays ont des comportements démographiques non pas identiques mais fortement apparentés.

³ Obtenu par la différence entre les estimations officielles de la population résidente et l'accroissement naturel.

Tableau 4. Mariages, premiers mariages et remariages, Canada, 1970-1996

Année	Nombre de mariages	Nombre de premiers mariages		Nombre et proportion de mariages où au moins un des conjoints a déjà été marié	Nombre et proportion de remariages où les deux conjoints ont déjà été mariés
		Hommes	Femmes		
1970	188 428	167 267	167 421	29 975	15,9
1971	191 324	168 944	169 072	31 698	16,6
1972	200 470	176 537	177 155	33 582	16,8
1973	199 064	173 355	174 135	36 047	18,1
1974	198 824	170 678	172 107	39 063	19,6
1975	197 585	167 022	168 817	42 300	21,4
1976	186 844	155 679	157 412	43 098	23,1
1977	187 344	154 906	156 854	44 750	23,9
1978	185 523	151 884	154 016	46 254	24,9
1979	187 811	152 731	154 982	48 309	25,7
1980	191 069	154 138	156 918	50 600	26,5
1981	190 082	151 978	154 506	52 340	27,5
1982	188 360	149 419	152 825	52 979	28,1
1983	184 675	144 960	147 968	53 342	28,9
1984	185 597	144 674	147 907	55 436	29,9
1985	184 096	144 009	146 718	54 632	29,7
1986	175 518	137 665	138 523	52 678	30,0
1987	182 151	138 454	139 324	60 106	33,0
1988	187 728	142 956	143 943	61 665	32,8
1989	190 640	145 733	146 242	62 276	32,7
1990	187 737	143 637	145 350	60 393	32,2
1991	172 251	131 996	133 584	55 278	32,1
1992	164 573	125 505	126 955	53 547	32,5
1993	159 317	121 104	122 479	52 406	32,9
1994	159 958	121 497	122 641	52 758	33,0
1995	160 251	121 312	122 131	53 477	33,4
1996	156 691	117 574	118 285	53 481	34,1

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Mariages*, n° 84-212 au catalogue et données non publiées, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

Les traits communs aux deux grands ensembles de pays industrialisés que sont l'Europe et l'Amérique du Nord concernent les migrations. Les deux font l'objet de pressions importantes de la part de ressortissants de pays en voie de développement qui sont prêts à parcourir des distances considérables pour y demander asile ou y vivre illégalement. En Europe, les Kurdes, les Turcs et les Irakiens par la Grèce et l'Europe centrale s'efforcent de rejoindre l'Italie, la France et l'Allemagne principalement. Selon «Migration News», la «diaspora» kurde en Europe serait d'un million de personnes, dont 700 000 en Allemagne et 120 000 en France. L'Espagne est la cible des Marocains (120 000 depuis 1970), la France, des Algériens (600 000 depuis 1990), le Portugal, des citoyens de ses anciennes colonies. Il ne faut pas oublier les Albanais qui gagnent l'Italie, les Bosniaques l'Allemagne, ni les Allemands de souche qui arrive en Allemagne en provenance de Russie, pour ne mentionner que les flux les plus connus.

NUPTIALITÉ

Après une très légère hausse en 1994 et 1995, le nombre de mariages a repris sa tendance à la baisse, pour atteindre 156 691 en 1996 (tableau A2). C'est une baisse importante de 3 560 mariages (2,2 %) par rapport au nombre de 1995. De ce fait, la hausse de quelque 900 mariages en deux ans (1994 et 1995) se trouve plus qu'annulée par la chute enregistrée en 1996 (tableau 4). Les 156 691 mariages de 1996 ne représentent que 82,2 % du dernier sommet atteint en 1989 (190 640 mariages) et il faut remonter à 1966 pour trouver un nombre aussi faible (155 600).

Cette chute de la nuptialité est totalement attribuable à une baisse des premiers mariages. En 1996, on compte 3 738 mariages d'hommes célibataires et 3 846 mariages de femmes célibataires de moins que l'année précédente. Cependant, le nombre des remariages a continué d'augmenter (tableau 5). Ce n'est pas

Tableau 5. Nombre et taux global de remariage selon le sexe, Canada, 1991 à 1996

Année	Nombre de remariages		Population de 18 ans et plus déjà mariée		Taux global de remariage (pour 1 000)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1991	40 255	38 667	637 427	1 694 750	63,2	22,8
1992	39 068	37 618	683 107	1 754 963	57,2	21,4
1993	38 213	36 838	729 266	1 814 554	52,4	20,3
1994	38 461	37 317	776 069	1 872 610	49,6	19,9
1995	38 939	38 120	821 169	1 927 997	47,4	19,8
1996	39 117	38 406	861 107	1 978 237	45,4	19,4

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

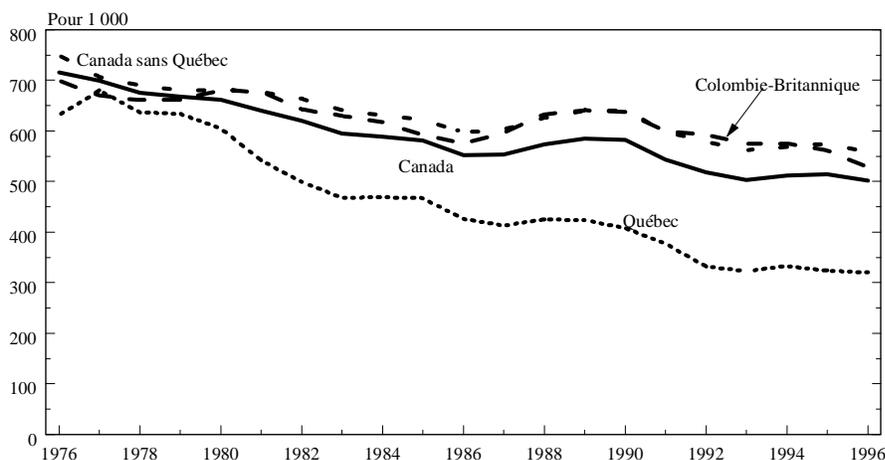
Tableau 6. Indice synthétique de nuptialité première, Canada, provinces et territoires, 1988-1996 (pour 1 000)¹

Province	1988		1989		1990		1991		1992		1993		1994		1995		1996	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Terre-Neuve	626	628	664	669	644	658	597	611	547	571	531	554	567	596	592	624	563	591
Île-du-Prince-Édouard	728	739	798	807	768	766	717	724	678	690	705	718	656	693	674	712	720	756
Nouvelle-Écosse	637	680	640	685	610	649	568	600	545	579	532	565	540	572	542	580	556	584
Nouveau-Brunswick	644	675	639	680	624	659	574	599	544	573	527	554	538	555	543	570	561	590
Québec	425	453	424	455	408	459	377	425	332	375	323	364	333	373	324	362	320	355
Ontario	635	690	647	697	653	698	606	646	579	623	553	595	560	598	569	607	560	595
Manitoba	617	669	624	679	637	690	592	647	595	643	581	628	583	627	597	645	574	613
Saskatchewan	600	647	625	677	613	665	613	650	603	634	612	642	633	658	646	658	635	648
Alberta	590	642	621	665	625	673	590	635	581	623	583	621	597	641	604	638	565	605
Colombie-Britannique	633	684	641	693	638	694	599	651	593	633	575	612	575	617	561	594	529	556
Yukon	525	623	497	558	518	591	465	514	536	562	404	465	446	465	575	553	479	495
Territoires du Nord-Ouest	302	314	301	326	313	327	285	308	270	292	279	308	301	333	286	317	272	281
CANADA	574	620	585	630	582	631	543	588	518	561	503	544	512	552	515	552	502	537
CANADA SANS QUÉBEC	626	676	640	688	641	687	599	640	579	620	562	600	569	608	575	611	559	593

¹ Hommes de 17 à 49 ans et femmes de 15 à 49 ans.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

Figure 5. Variation de l'indice synthétique de nuptialité première, sexe masculin, Canada et quelques provinces, 1976-1996



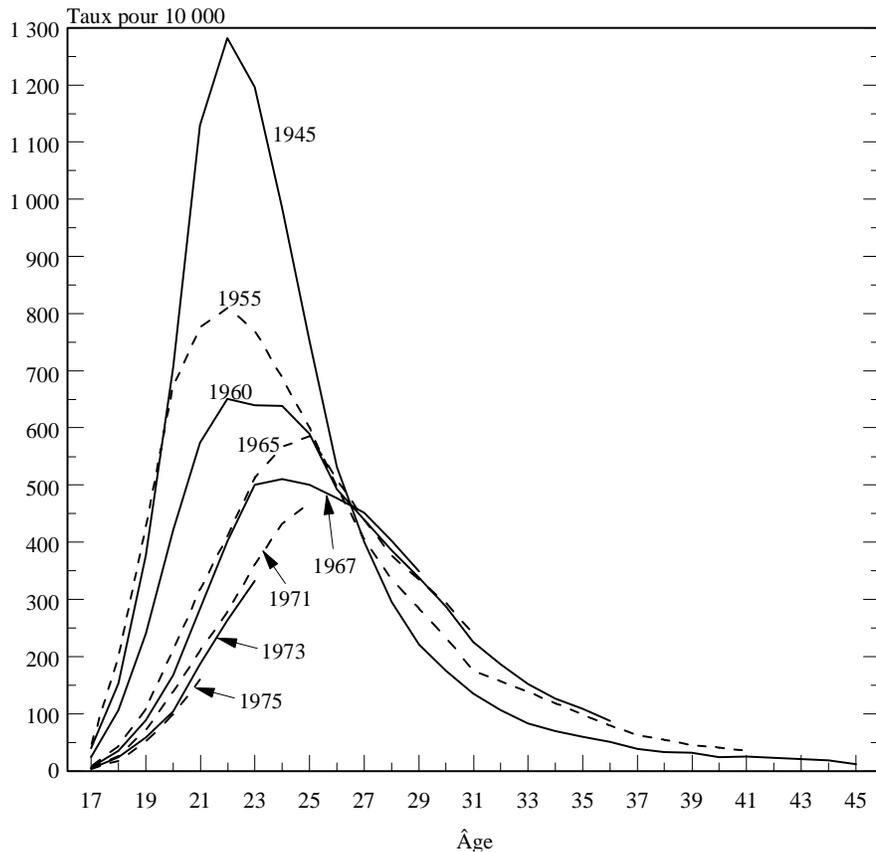
Source : Tableau 6 et calculs de l'auteur.

pour autant le signe d'une hausse de la nuptialité des veufs et divorcés puisque la population à risque de remariage a augmenté plus encore. Le taux global de remariage qui rapporte le nombre de remariages à la population veuve ou divorcée de 18 ans et plus montre que la nuptialité de rang supérieur continue aussi à décroître. Chez les hommes en particulier, le taux est passé de 63,2 pour 1 000 en 1991 à 45,4 pour 1 000 en 1996. Si le nombre de mariages où au moins un des conjoints a déjà été marié n'a pratiquement pas changé entre 1995 et 1996 (tableau 4), c'est que la proportion des remariages où les deux conjoints ont déjà été mariés a augmenté pour atteindre 45 %.

En 1996, le nombre de mariages a diminué dans toutes les provinces sauf dans les trois provinces maritimes (tableau A2). En raison de son poids démographique, l'Ontario est la province où a été observée la baisse de mariages la plus forte (-1 375). Cependant, en termes relatifs, la chute a été plus importante en Colombie-Britannique (-3,2 %), au Manitoba (-3,8 %), en Alberta (-4,2 %) et surtout à Terre-Neuve (-6,2 %). Les indices synthétiques de nuptialité première ont aussi diminué pour toutes les provinces, sauf les provinces maritimes (tableau 6).

La figure 5 illustre la chute de la nuptialité masculine au cours des 20 dernières années en indices du moment. La chute est particulièrement marquée au Québec dont l'indice synthétique de nuptialité de 1996 (320 mariages pour 1 000) n'est plus que la moitié de celui d'il y a 20 ans (631 mariages pour 1 000), pourtant déjà parmi les plus faibles du pays. La nuptialité

Figure 6A. Courbe de distribution des taux de nuptialité des célibataires de sexe masculin, Canada (quelques générations récentes)

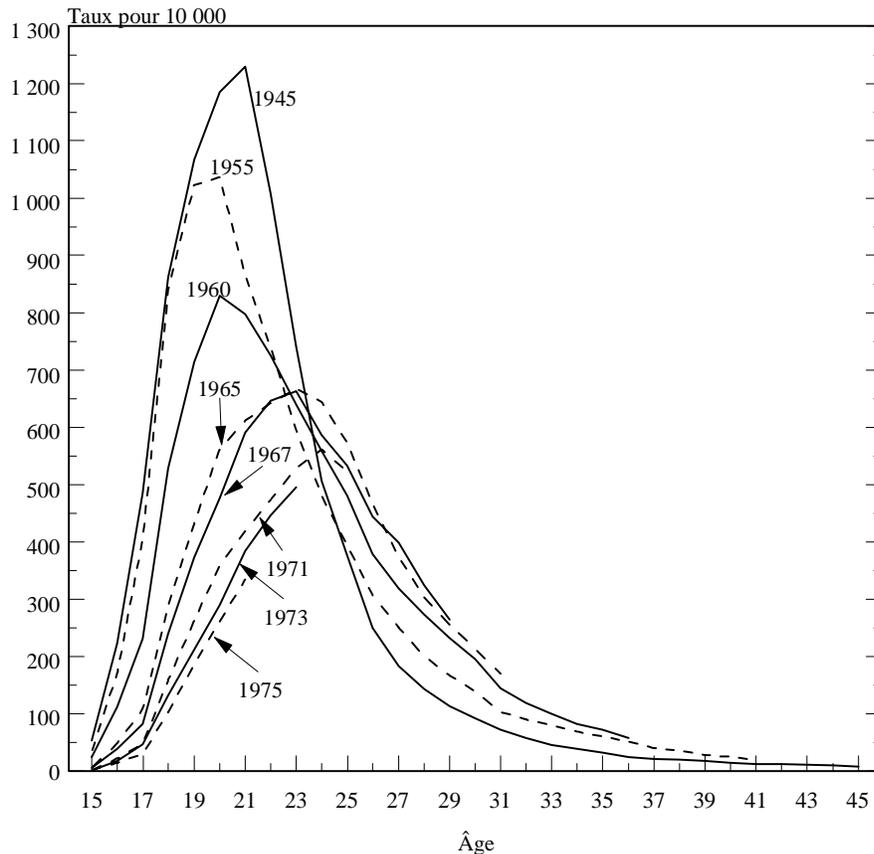


Source : Tableau A3.1.

décline plus faiblement dans les autres provinces, mais la baisse est néanmoins considérable. Pour l'ensemble des autres provinces, l'indice de 1996 est à 559 mariages de célibataires pour 1 000), soit les trois quart de ce qu'il était en 1976 (750 pour 1 000). Le poids démographique du Québec et sa faible nuptialité pousse l'indice de l'ensemble canadien (502 pour 1 000) en dessous de celui de la Colombie-Britannique qui occupe l'avant dernier rang des provinces (529 pour 1 000). Cette analyse est valide pour le sexe féminin.

La chute de la nuptialité en indice du moment reflète celle des générations. Les courbes à la figure 6a et 6b, s'élèvent de moins en moins haut et de plus en plus lentement. Les membres de la plus récente génération qui en sont à leurs débuts (génération 1975) présentent des taux de nuptialité plus faibles à tous les âges que ceux de leurs aînés immédiats.

Figure 6B. Courbe de distribution des taux de nuptialité des célibataires de sexe féminin, Canada (quelques générations récentes)



Source : Tableau A3.2.

La même figure 6a et 6b, par l'étalement de plus en plus vers la droite, révèle que l'âge moyen au premier mariage continue de s'élever d'une génération à la suivante. L'âge moyen au premier mariage⁴ est passé de 25,2 ans en 1991 à 26,0 ans en 1996 pour les hommes. L'augmentation est du même ordre pour les femmes, l'âge moyen au mariage de celles-ci passant de 23,4 ans à 24,2 ans dans le même laps de temps.

La chute de la nuptialité et l'augmentation de l'âge moyen au premier mariage résultent tous deux de la progression de l'union libre comme mode de vie conjugale et d'une propension plus grande à vivre sans union avouée, en particulier chez les plus jeunes. Au recensement de 1996, on comptait

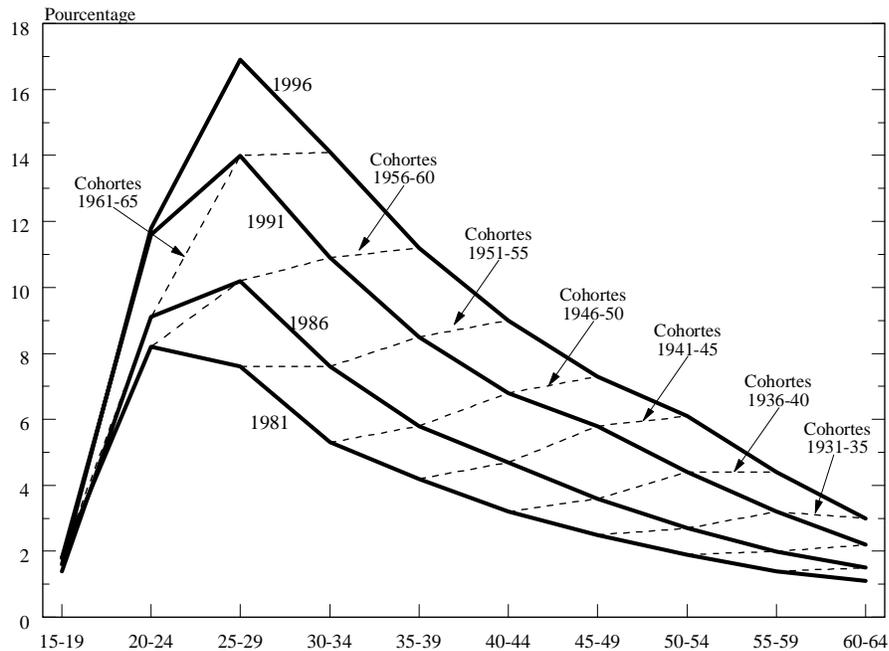
⁴ Calculé sur les taux de nuptialité des célibataires.

Tableau 7. Population âgée de 15 ans et plus selon l'état conjugal et le groupe d'âge, Canada, 1991 et 1996

Groupe d'âge	Totale	En couple			Hors union		
		Mariée	Union libre	Total	Célibataire	Déjà mariée	Total
Population (en milliers)							
1991							
15 - 19	1 869	16	33	49	1 817	3	1 820
20 - 24	1 962	273	228	501	1 437	24	1 461
25 - 29	2 376	1 050	333	1 383	897	96	993
30 - 34	2 491	1 537	271	1 808	506	177	683
35 - 39	2 284	1 575	193	1 768	292	224	516
40 - 44	2 087	1 512	142	1 655	185	247	432
45 - 49	1 641	1 216	96	1 311	114	215	329
50 - 54	1 325	1 002	58	1 061	82	183	265
55 - 59	1 223	922	39	960	74	189	263
60 - 64	1 177	854	26	880	75	222	297
65+	3 170	1 724	33	1 757	234	1 180	1 413
Total	21 604	11 681	1 452	13 132	5 713	2 759	8 472
1996							
15 - 19	1 959	10	32	42	1 914	3	1 917
20 - 24	1 898	179	225	403	1 476	19	1 495
25 - 29	2 031	724	343	1 067	885	79	963
30 - 34	2 468	1 348	347	1 695	596	177	773
35 - 39	2 544	1 596	286	1 882	403	259	663
40 - 44	2 318	1 549	208	1 756	261	300	561
45 - 49	2 094	1 460	153	1 613	173	308	481
50 - 54	1 617	1 156	99	1 254	107	255	362
55 - 59	1 302	949	57	1 006	77	219	296
60 - 64	1 188	852	36	888	69	231	300
65+	3 528	1 917	44	1 961	234	1 333	1 567
Total	22 945	11 739	1 829	13 568	6 196	3 182	9 378
Pourcentage							
1991							
15 - 19	100,0	0,9	1,7	2,6	97,2	0,2	97,4
20 - 24	100,0	13,9	11,6	25,5	73,3	1,2	74,5
25 - 29	100,0	44,2	14,0	58,2	37,7	4,1	41,8
30 - 34	100,0	61,7	10,9	72,6	20,3	7,1	27,4
35 - 39	100,0	68,9	8,5	77,4	12,8	9,8	22,6
40 - 44	100,0	72,5	6,8	79,3	8,9	11,9	20,7
45 - 49	100,0	74,1	5,8	79,9	7,0	13,1	20,1
50 - 54	100,0	75,6	4,4	80,0	6,2	13,8	20,0
55 - 59	100,0	75,4	3,2	78,5	6,0	15,4	21,5
60 - 64	100,0	72,6	2,2	74,8	6,4	18,8	25,2
65+	100,0	54,4	1,0	55,4	7,4	37,2	44,6
Total	100,0	54,1	6,7	60,8	26,4	12,8	39,2
1996							
15 - 19	100,0	0,5	1,6	2,1	97,7	0,1	97,9
20 - 24	100,0	9,4	11,8	21,3	77,8	1,0	78,7
25 - 29	100,0	35,7	16,9	52,6	43,6	3,9	47,4
30 - 34	100,0	54,6	14,1	68,7	24,2	7,2	31,3
35 - 39	100,0	62,7	11,2	74,0	15,9	10,2	26,0
40 - 44	100,0	66,8	9,0	75,8	11,3	13,0	24,2
45 - 49	100,0	69,7	7,3	77,0	8,3	14,7	23,0
50 - 54	100,0	71,5	6,1	77,6	6,6	15,8	22,4
55 - 59	100,0	72,9	4,4	77,3	5,9	16,8	22,7
60 - 64	100,0	71,7	3,0	74,7	5,8	19,5	25,3
65+	100,0	54,3	1,3	55,6	6,6	37,8	44,4
Total	100,0	51,2	8,0	59,1	27,0	13,9	40,9

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada de 1991 et 1996.

Figure 7. Proportion de personnes vivant en union libre, Canada, 1981 à 1996



Sources : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981, 1986, 1991 et 1996 et calculs de l'auteur.

1 829 000 personnes en union libre, une augmentation de 26,0 % par rapport au nombre du recensement précédent. Au tableau 7, on note que la croissance du nombre de personnes mariées est plus faible que celle de la population totale dans tous les groupes d'âges alors que celle de la population en union libre est plus forte, sauf pour le groupe des 15-19 ans en 1996. Il s'ensuit que la proportion de personnes vivant en union libre a continué d'augmenter dans tous les groupes d'âge entre les deux recensements, comme elle le fait depuis 1981 où, pour la première fois, on a mesuré le phénomène (figure 7). On remarque d'ailleurs que la propension à choisir la vie à deux sans mariage augmente non seulement d'un groupe de générations à l'autre dans un groupe d'âge donné, mais aussi au sein des générations à mesure qu'elles avancent en âge, comme en témoignent les lignes pointillées reliant les proportions de personnes vivant en union libre de chaque groupe de générations.

L'augmentation du nombre des unions libres ne compense pas la chute de celui des mariés et, entre les deux recensements, la proportion de la population vivant en couple diminue pour tous les groupes d'âge. Entre

1991 et 1996, le nombre de personnes âgées de 15 ans et plus ne vivant pas en couple a augmenté de 10,7 %, presque deux fois plus rapidement que la population totale (6,2 %). L'augmentation du nombre de personnes qui ne vivent pas en couple au jour du recensement a de nombreuses origines :

1. Les plus jeunes tardent à se mettre en ménage.
2. Les couples, en choisissant l'union libre plus fragile que le mariage, contribuent aux ruptures d'union, qui laissent des intervalles de vie solitaire.
3. Mêmes plus durables que les unions libres, les mariages des promotions récentes sont plus fragiles que ceux des promotions plus anciennes.
4. Enfin, la propension au remariage décroît.

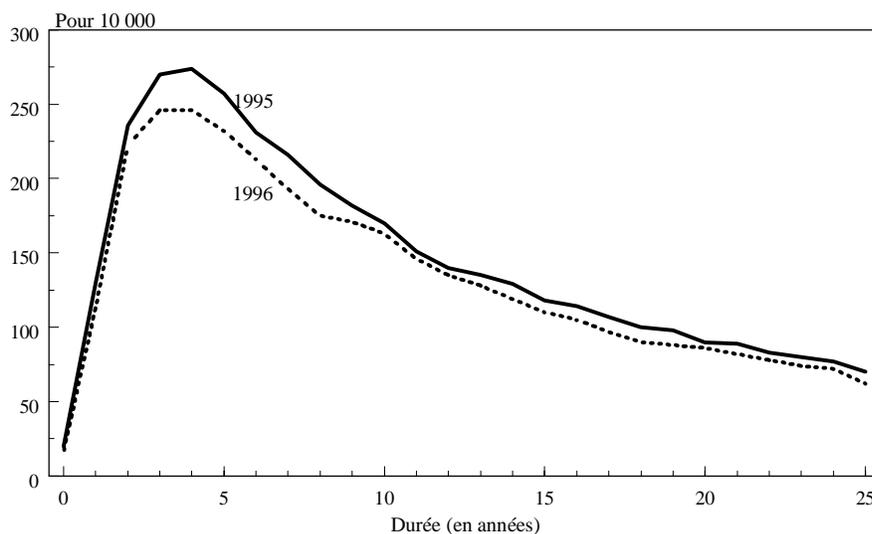
En conclusion, la légère remontée observée dans le nombre de mariages en 1994 et 1995, qui avait provoqué une toute aussi légère hausse des indices synthétiques de nuptialité, ne semble pas s'avérer durable. On peut l'interpréter comme une fluctuation à la hausse accidentelle d'un niveau très faible, en particulier au Québec où, selon les indices du moment, environ une personne sur trois seulement se marierait (tableau 6). L'union libre apparaît comme le phénomène qui a le plus d'effet sur la composition de la population selon l'état conjugal. Cependant, d'autres phénomènes sont aussi en jeu : retard à la formation de la première union, unions moins durables et chute des remariages.

DIVORCES

En 1996, les cours de justice au Canada ont prononcé 71 528 divorces. Ce nombre représente une diminution de 6 108 décrets (7,9 %) par rapport à celui de l'année précédente. Toutes les provinces sauf celles aux deux extrémités du pays, Terre-Neuve et la Colombie-Britannique, ont participé à la baisse (tableau A4). Les divorces avaient augmenté de façon importante après 1985 à cause des modifications apportées à la Loi, mais, depuis le début des années 1990, la situation était demeurée stable. La chute observée en 1996 s'en fait d'autant plus remarquer et demande explications.

Il est vrai que le nombre annuel de mariages est en forte baisse depuis 1990. En 1991, le nombre de mariages a diminué de 8,2 % (tableau A2). En 1992, il s'est réduit à nouveau de 4,5 %. Or on note que, de nos jours le risque de divorcer atteint son intensité maximale au cours de la troisième et quatrième année du mariage (tableau 8). Par conséquent on ne devrait pas s'étonner, toutes choses étant égales par ailleurs, d'observer une diminution du nombre de divorces quatre ans après la formation de faibles promotions de mariages. La chute de 7,9 % du nombre de divorces enregistré cette année pourrait donc en partie être attribuable à la chute de la nuptialité observée au début de la décennie.

Figure 8. Taux de divortialité selon la durée du mariage, Canada, 1995 et 1996



Source : Tableau 8.

Cependant, cette baisse de la nuptialité ne permet pas d'expliquer la chute de la divortialité telle que mesurée par l'indice synthétique puisque le calcul de celui-ci permet de s'affranchir des variations annuelles des effectifs de candidats au divorce. En 1996, cet indice est descendu à 3 463 pour 10 000 mariages, en baisse, lui aussi, de 7,9 % par rapport à l'indice de 1995 (tableau 8). *Cette baisse résulte d'une diminution de tous les taux de divortialité selon la durée, mais, comme le montre la figure 8, ce sont les taux aux plus faibles durées, et donc ceux des promotions les plus récentes, où la baisse est la plus marquée.* Mais ce n'est qu'une observation ponctuelle.

Il faudrait encore quelques années de baisse dans les taux pour conclure au début d'une tendance à la baisse de la divortialité, mais certains indicateurs permettent de l'envisager. L'âge au mariage augmente et on sait que les mariages de conjoints plus âgés sont plus solides. Il est possible aussi que la multiplication des unions libres sélectionne les candidats au mariage : ceux et celles qui, pour diverses raisons, sont plus susceptibles de mettre rapidement fin à leur union choisissant celle-ci plutôt que le mariage.

Variations provinciales

La baisse de la nuptialité ne permet pas d'expliquer, les variations régionales de la divortialité. Alors que la chute du nombre de mariages du début de la

Année	Nombre de mariages par année civile	Promotion de mariage	Mariages de la promotion	Durée du mariage (années)																									Année d'observation	I.S.D. ¹	
				0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24			25
1971	191 324	1970-71	189 876	4	28	61	106	161	186	189	191	184	180	173	166	151	132	115	129	151	121	113	101	93	90	84	81	77	62	1996	3 463
1972	200 470	1971-72	195 897	4	33	74	117	174	193	196	197	191	188	186	169	145	126	145	159	131	122	111	98	97	83	87	80	72			
1973	199 064	1972-73	199 767	5	36	83	129	181	203	212	211	206	204	180	155	135	152	175	138	126	111	103	99	93	89	83	74				
1974	198 824	1973-74	198 944	5	44	94	136	184	213	227	229	218	189	168	146	160	184	149	129	111	106	104	97	87	89	83	78				
1975	198 085	1974-75	198 455	6	52	104	147	199	224	242	233	214	185	163	171	196	150	139	130	110	110	102	93	90	87	80	72				
1976	193 343	1975-76	195 714	8	59	111	161	217	251	246	227	194	165	195	207	165	152	131	119	113	112	103	98	86							
1977	187 344	1976-77	190 344	8	63	116	162	227	250	240	208	180	200	225	181	158	143	125	117	113	105	100	88								
1978	185 523	1977-78	186 434	7	65	123	175	235	250	221	200	230	248	196	175	155	135	130	116	107	107	90									
1979	187 811	1978-79	186 667	8	58	132	185	226	226	211	252	274	211	185	164	148	140	126	118	114	97										
1980	191 069	1979-80	189 440	7	65	135	176	206	210	268	297	227	207	184	165	148	142	131	118	105											
1981	190 082	1980-81	190 576	8	71	133	154	190	269	316	250	218	189	179	161	150	134	129	110												
1982	188 360	1981-82	189 221	9	65	118	144	260	326	263	232	216	190	177	160	153	135	119													
1983	184 675	1982-83	186 518	8	64	109	209	322	273	247	219	197	183	172	158	140	128														
1984	185 597	1983-84	185 136	8	63	150	270	263	253	237	209	202	184	171	151	135															
1985	184 096	1984-85	184 847	8	72	212	249	260	251	226	219	201	187	170	146																
1986	175 518	1985-86	179 807	10	103	217	265	263	246	237	222	203	182	163																	
1987	182 151	1986-87	178 835	20	106	216	251	255	251	235	218	196	171																		
1988	187 728	1987-88	184 940	19	106	214	248	254	243	237	216	175																			
1989	190 640	1988-89	189 184	19	109	208	265	268	256	231	193																				
1990	187 737	1989-90	189 189	17	113	230	272	270	257	213																					
1991	172 251	1990-91	179 994	19	120	232	276	274	232																						
1992	164 573	1991-92	168 412	21	121	242	270	246																							
1993	159 317	1992-93	161 945	22	132	236	246																								
1994	159 958	1993-94	159 638	22	129	222																									
1995	160 251	1994-95	160 105	20	113																										
1996	156 691	1995-96	158 471	16																											

¹ Indice synthétique de divorcialité.

Nota : Les taux après 1980 ont été révisés.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, données non publiées, Division de la démographie et calculs de l'auteur.

Tableau 9. Taux brut de divortialité (pour 10 000 habitants), Canada, provinces et territoires, 1980 à 1996

Année	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
1980	9,67	13,19	27,08	18,75	21,31	25,62	22,06	18,95	34,36	34,29	25,23
1981	9,89	15,12	26,64	18,84	29,24	24,51	23,10	19,74	36,55	33,63	27,17
1982	10,83	16,49	26,42	23,39	28,16	26,40	22,79	18,32	37,48	35,24	27,95
1983	12,25	17,12	26,84	27,08	26,22	25,42	24,86	19,91	36,57	32,00	26,94
1984	10,15	15,34	25,69	19,75	25,32	23,51	24,29	19,53	35,23	30,38	25,36
1985	9,67	16,61	26,33	18,74	23,64	22,33	21,31	18,75	33,59	27,85	23,89
1986	11,89	15,46	29,24	23,77	28,23	29,03	27,27	24,02	39,32	37,39	29,87
1987	19,38	21,29	30,80	27,34	32,50	40,39	35,67	28,72	39,03	39,72	36,25
1988	15,72	20,69	27,70	22,82	29,62	32,85	28,12	24,30	35,45	34,34	31,02
1989	17,41	18,99	27,88	22,35	28,56	30,91	26,36	24,12	32,87	33,16	29,61
1990	17,57	21,47	26,51	22,86	29,19	28,08	25,27	23,40	33,23	29,59	28,27
1991	15,73	20,53	24,84	22,09	28,61	26,41	25,12	22,30	32,27	30,64	27,37
1992	14,89	17,25	24,95	21,74	27,49	28,60	23,84	23,16	31,14	30,08	27,71
1993	15,95	17,09	25,57	21,30	27,17	26,75	23,10	22,25	32,19	30,56	27,07
1994	16,09	18,56	24,49	20,75	24,98	28,04	24,40	23,32	30,17	31,24	26,96
1995	17,07	19,19	24,48	19,19	27,40	26,41	23,67	22,90	27,68	27,57	26,22
1996	18,62	17,36	23,65	19,07	24,45	22,23	22,90	21,79	26,94	28,35	23,88

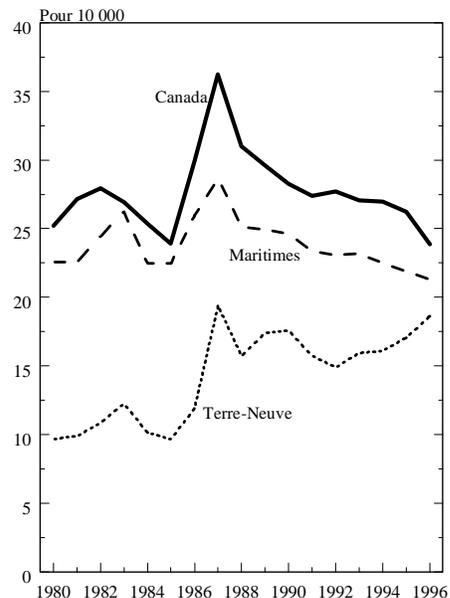
Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

décennie a frappé toutes les provinces à peu près également, sauf la Colombie-Britannique, celle de la divortialité en 1996 n'est pas partout du même ordre de grandeur. Même si presque toutes les provinces ont vu le nombre de divorces diminuer, celui-ci a chuté beaucoup plus fortement en Ontario et au Québec qu'ailleurs. *Le nombre des divorces a diminué de 4 317 en Ontario (-14,7 %) et de 2 055 au Québec (-10,2 %), alors qu'il ne diminuait que de 90 en Alberta (-1,2 %) et qu'il augmentait de 541 en Colombie-Britannique (+5,2 %).*

Les variations annuelles du nombre de divorces dans les provinces sont souvent attribuables à des facteurs administratifs et ne révèlent pas un changement dans la propension qu'ont les couples à se séparer. Elles résultent souvent de la plus ou moins grande disponibilité des cours pour traiter les dossiers. Aussi, une variation dans un sens observée une année est souvent compensée par une autre dans le sens opposé l'année suivante. La diminution observée en 1996 au Québec correspond à peu près exactement à la hausse enregistrée l'année précédente (+10,5 %). De même, la hausse observée cette année en Colombie-Britannique suit une année où le nombre de divorces avait diminué de 9,4 % alors que la baisse moyenne au Canada n'était que de 1,6 %. Dans le cas de l'Ontario, une partie de la forte baisse de 1996 pourrait être reliée à une diminution du nombre de divorces financés par l'aide juridique de cette province. Il faut donc se garder d'interpréter des variations régionales, parfois importantes, du nombre annuel de divorces comme des changements des comportements des populations. Il faut attendre l'apparition d'une tendance avant d'avancer une hypothèse du genre.

Une telle tendance semble toutefois se dessiner pour la province de Terre-Neuve. Longtemps la divortialité y a été plus faible qu'ailleurs au pays, mais, depuis 1980, le nombre de divorces y augmente plus rapidement. Passant de 555 en 1980, le nombre de divorces atteint 1 060 en 1996. Il a pratiquement

Figure 9. Taux brut de divortialité, Canada, Terre-Neuve et provinces maritimes, 1980-1996



Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

doublé en 16 ans alors que pour le Canada dans son ensemble l'augmentation n'a été que de 15 % au cours de la même période. Bien que le taux brut de divortialité de cette province demeure encore aujourd'hui plus faible que celui de la moyenne canadienne, un rattrapage important s'est produit et semble même s'accélérer. Depuis 1992, le taux de cette province, en forte progression, se démarque de celui des autres qui demeure plutôt stationnaire ou en léger déclin (figure 9 et tableau 9).

UNE ANALYSE DES RUPTURES D'UNIONS AU CANADA

Introduction

Chaque année, le *Rapport sur l'état de la population* présente une analyse des divorces réduits par durée de mariage et l'indice synthétique de divortialité basé sur les statistiques de l'état civil. Ces analyses illustrent l'effet de la divortialité sur les différentes promotions de mariages et offrent une série chronologique des indices synthétiques de divortialité, mais elles ne permettent pas d'apprécier les changements au fil du temps de la durée moyenne de toutes les catégories d'unions. Les unions libres et leurs ruptures échappent à l'observation. Les taux et indices ne fournissent, par conséquent, qu'une vue incomplète de la réalité sociale.

L'analyse qui suit est conduite à partir des données de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada de 1995. Comparativement aux statistiques de l'état civil qui, dans leur domaine, sont exhaustives, l'Enquête sociale générale est un échantillon relativement petit de la population canadienne. En revanche, l'Enquête est beaucoup plus riche d'informations, encore que plusieurs concernent les caractéristiques du répondant au moment de l'enquête. Son principal intérêt est de renseigner sur l'ensemble des unions dont les unions libres.

L'Enquête est représentative de la population canadienne âgée de 15 ans et plus en 1995, à l'exclusion des résidents des Territoires et des institutions⁵. Les réponses aux questions des 10 749 personnes interviewées offrent, après pondération, une image détaillée de la société canadienne au moment de l'enquête. De plus, les modules rétrospectifs permettent de reconstituer les histoires matrimoniales et fécondes des répondants. Pour en faciliter l'analyse, Statistique Canada a élaboré trois fichiers de micro-données à grande diffusion : le fichier principal dont l'unité d'analyse est l'individu, le fichier des enfants du répondant dans lequel figure un enregistrement pour chacun et le fichier des unions qui compte un enregistrement par union. Dans ces deux derniers fichiers, le même

⁵ Sous l'hypothèse implicite que les caractéristiques des personnes sans le téléphone, étant donnée leur faible nombre (environ 2% de la population ciblée), ne diffèrent pas suffisamment de celles des personnes avec le téléphone pour avoir un effet sur les estimations produites à partir de l'Enquête.

répondant peut fournir de l'information à plus d'un enregistrement, s'il a eu plus d'un enfant ou plus d'une union au moment de l'interview, tout comme certains répondants n'ont aucune information à livrer⁶. Au total, les 10 749 répondants à l'Enquête ont formé 10 938 unions. De celles-ci, 767 ont été exclues soit parce qu'il a été impossible d'en établir la durée, soit qu'il a été impossible de déterminer le type de rupture.

L'analyse de la durée des unions à partir d'une enquête rétrospective

L'analyse est basée sur les proportions cumulées de séparations par durée atteinte. Cet indicateur est obtenu de tables démométriques établies à partir des histoires conjugales. La table est un excellent outil pour analyser ce type de données parce qu'elle permet d'obvier aux difficultés de la troncature. La troncature dans ce cas interrompt un épisode de l'histoire conjugale au moment de l'enquête. On ignore, ipso facto, la durée complète de l'épisode. N'utiliser que la partie connue de cette durée pour calculer un indice comme la durée moyenne donnerait une mesure fautive parce que trop faible, alors que n'exécuter les calculs qu'avec les unions terminées réduirait l'intérêt de l'analyse en ne renseignant que sur une catégorie très particulière des unions.

Contrairement à l'analyse de la durée des mariages à partir des statistiques de l'état civil, l'analyse de la durée des unions à partir de l'Enquête implique des choix de la durée mesurée. Alors que le début et la fin d'un mariage font l'objet d'un acte légal (mariage, divorce ou décès d'un conjoint) permettant de connaître de façon précise une date de début et de fin de l'union légale, la date du début et de la fin des vies conjugales demandent des éclaircissements. Pour les mariages précédés d'une union libre, deux dates de début sont utiles : celle de l'union libre et celle du mariage. Si on veut mesurer la durée de la vie du couple en postulant implicitement que les unions se meurent d'usure, il faut utiliser la date du début de l'union libre comme point de départ⁷. De plus, par réalisme et cohérence, dans le cas des mariages, la date de séparation est ici préférée à celle du divorce.

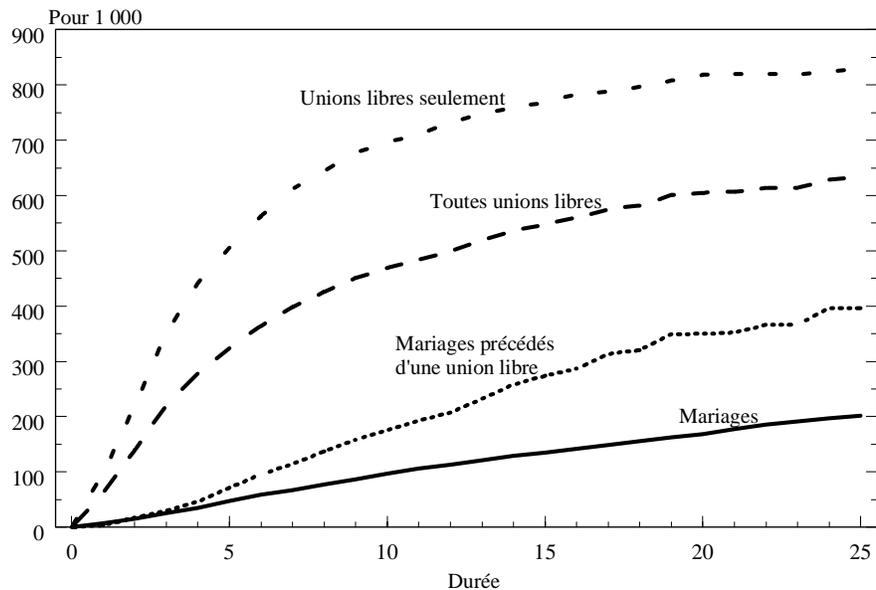
Durée des unions selon le type

L'Enquête sur la famille de 1984 a été la première à recueillir des informations rétrospectives sur l'ensemble des unions formées par les répondants. Pour

⁶ Ces deux fichiers ne contiennent pas de facteur de pondération et ce sont ceux associés à chaque répondant du fichier principal qui sont utilisés dans l'analyse qui suit pour en assurer la représentativité.

⁷ Par contre, on ne peut comparer cette durée à celle d'un mariage non précédé d'une union libre surtout pour les courtes durées, parce que les unions libres qui précèdent un mariage entre les deux conjoints se sont avérées par le fait même sans risque de rupture avant ce mariage. Mais la période de cohabitation pré-nuptiale étant généralement courte, c'est la date de formation de l'union qui a été retenue permettant la mesure de la vie du couple.

Figure 10. Proportions cumulées de séparation selon la durée pour 1 000 unions de chaque type, Canada, 1995



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

la première fois, il a été possible de comparer la durée des mariages à celles des unions libres. À l'époque, on avait observé l'importante différence de durée entre les unions libres et les mariages⁸. La figure 10 montre que la situation a peu changé. *Comparées aux unions par mariage, les unions sans papiers sont toujours beaucoup moins durables. Par exemple, cinq ans après leur formation, la moitié des unions libres non converties en mariage entre les conjoints sont rompues mais seulement 5 % des mariages non précédés d'une union libre entre les conjoints.*

Les mariages précédés d'une union libre

On remarque à la même figure que les mariages précédés d'une union libre entre les deux conjoints apparaissent moins solides que les unions débutant par le mariage. Si pour les plus courtes durées les différences sont minimales, aux durées plus élevées les deux courbes se détachent nettement. *Dix ans après le début de la vie conjugale, 18 % des mariages précédés d'une union*

⁸ Burch, T.K. et A. Madan (1986). Formation et rupture d'unions : Résultats de l'Enquête sur la famille de 1984. Statistique Canada n° 99-963 au catalogue. Ottawa, Canada.

Tableau 10. Proportions cumulées de séparation selon la durée de l'union et la période de formation pour 1 000 unions, mariages précédés ou non précédés d'une union libre, Canada, 1995

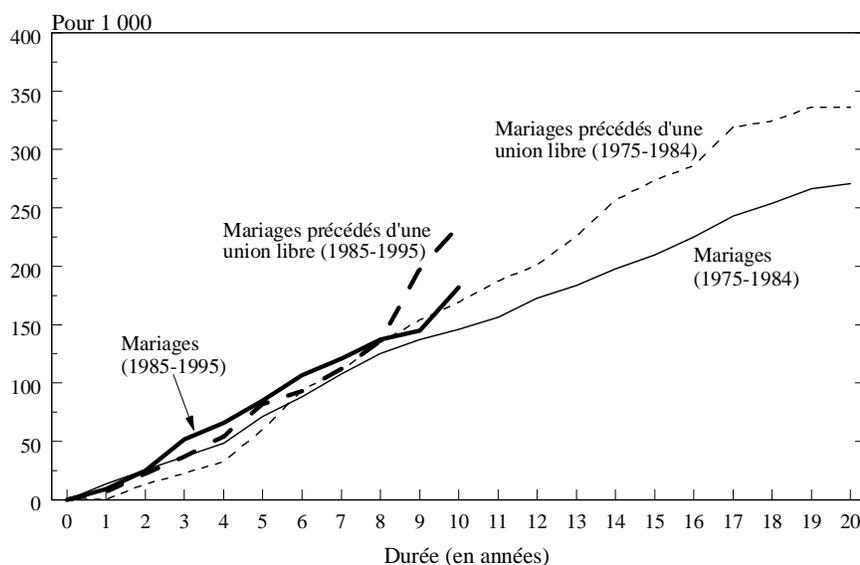
Durée (en années)	Période de formation d'union						Total
	Avant 1970	1970-1974	1975-1979	1980-1984	1985-1989	1990-1995	
Mariages non précédés d'une union libre							
5	22	69	73	70	78	89	47
10	57	132	142	150	176	...	97
15	88	173	197	233	135
20	11	223	259	169
25	15	265	202
Nombre	3 354	730	624	680	571	435	6 394
Pourcentage	52,5	11,4	9,8	10,6	8,9	6,8	100,0
Mariages précédés d'une union libre							
5	..	75	60	61	67	142	71
10	..	167	182	158	222	...	176
15	..	241	297	240	274
20	..	311	358	350
25	..	442	396
Nombre	72	152	282	303	349	186	1 344
Pourcentage	5,4	11,3	21,0	22,5	26,0	13,8	100,0
Pourcentage de mariages précédés d'une union libre	2,1	17,2	31,1	30,8	37,9	30,0	17,4

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

libre sont rompus et seulement 10 % de ceux qui n'ont pas été précédés d'une période de cohabitation. Cette constatation, défie quelque peu la logique dans la mesure où on suppose que les personnes qui ont cohabité avant de se marier ont pu mettre leur union à l'essai et fonder leur décision de la légaliser sur une meilleure connaissance des difficultés de la vie à deux. Il est intéressant de noter que des résultats similaires ont été observés dans de nombreux pays occidentaux, aux États-Unis notamment. Ils n'ont pas manqué de soulever la controverse sur les raisons qui pourraient être à l'origine de ce comportement. On avance souvent un effet de sélection : les personnes qui préfèrent l'union libre posséderaient des caractéristiques différentes de celles qui choisissent le mariage. Autrement dit, il se pourrait que les personnes qui optent pour l'union libre appartiennent à la même catégorie de personnes que celles qui choisissant le mariage divorcent rapidement.

Il pourrait y avoir aussi un effet de période. Les deux groupes comparés n'appartiennent pas aux mêmes groupes de promotions. Les mariages précédés d'une union libre sont en moyenne beaucoup plus récents que les mariages non précédés d'une union libre. *Or, pour toutes les durées, les unions récentes sont moins durables que les plus anciennes, quel que soit le type : mariage*

Figure 11. Proportions cumulées de séparation (pour 1 000 unions) selon la durée de l'union, mariages précédés ou non d'une union libre et formés entre 1975-1984 et 1985-1995, Canada, 1995



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

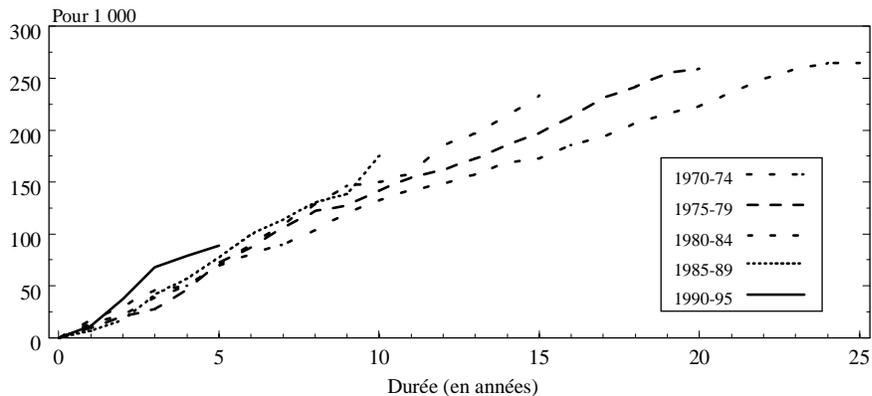
ou union libre (tableau 10). En fait, lorsque la période de formation de l'union est prise en considération (figure 11), les différences entre les deux groupes sont de beaucoup minimisées en particulier en ce qui concerne les unions rompues rapidement. Pour les dix premières années suivant la formation de l'union, les courbes représentant la proportion cumulée de séparations des mariages précédés d'une union libre se confondent avec celles représentant les mariages non précédés d'une union libre, tant pour les unions formées entre 1975 et 1984 que pour celles formées entre 1985 et 1995. Ce n'est que par la suite que les courbes divergent, sans pour autant se détacher l'une de l'autre autant qu'à la figure 10.

Pour important qu'il soit, l'effet de période n'explique pas tout. Après une durée de 20 ans, 34 % des mariages précédés d'une période de cohabitation, formés entre 1975 et 1984 sont rompus et seulement 27 % des mariages non précédés d'une cohabitation.

La rupture des mariages et unions libres formés après 1970

La figure précédente illustre l'importance de distinguer les unions selon leur période de formation. Ce n'est qu'après 1968 que le divorce est devenu

Figure 12.1. Proportions cumulées (pour 1 000) de séparation selon la durée et la période de formation de l'union, mariages non précédés d'une union libre, Canada, 1995



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

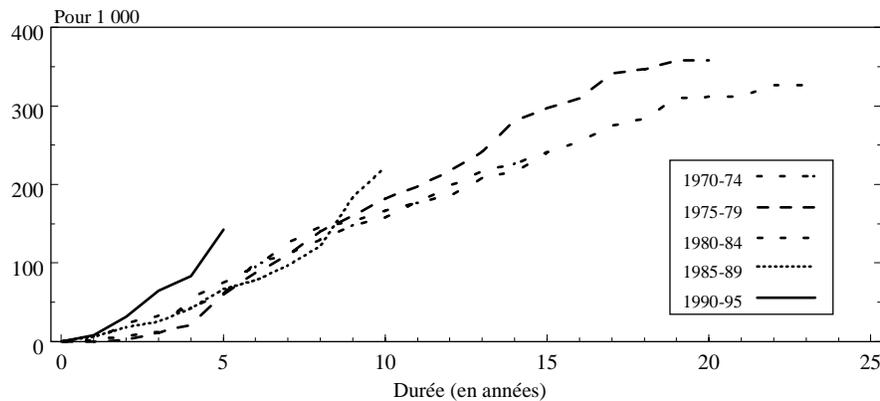
accessible dans toutes les provinces canadiennes. L'effet de cette Loi fédérale sur la durée moyenne des unions légales des Canadiens n'est plus à démontrer. Depuis le début des années 1970, concurremment à la montée du divorce, l'union libre a pris de l'ampleur⁹. En plus de tenir compte de la période de formation, l'analyse des ruptures d'unions contemporaines gagne donc à prendre en considération une autre dimension, soit le type d'union choisi par les conjoints lors de sa formation. L'Enquête permet, de part sa nature rétrospective, de distinguer trois types d'unions a posteriori : celles qui ont débuté par un mariage entre les conjoints, les mariages précédés d'une période de cohabitation et les unions libres qui n'ont pas été transformées en mariage. Pour chacune de ces trois catégories d'union les figures 12.1 à 12.3 présente les proportions cumulées de séparation selon la durée et la période de formation.

Le premier enseignement, bien que déjà noté, est l'importante différence de durabilité entre les types d'union. Par exemple, pour mille unions formées entre 1970 et 1974, soit les premières promotions formées après la libéralisation du divorce, on compte, 20 ans plus tard, 225 séparations pour les mariages non précédés d'une période de cohabitation, 310 séparations pour les mariages précédés d'une période plus ou moins longue de cohabitation et 840 séparations pour les unions libres demeurées telles.

Le second enseignement, est la grande fragilité des unions libres non suivies d'un mariage entre les conjoints, quelle que soit la période de formation. Alors

⁹ Voir la seconde partie du Rapport sur l'état de la population 1996 intitulée : «*Les unions libres au Canada à la fin du XX^e siècle*» pour une description du phénomène.

Figure 12.2. Proportions cumulées (pour 1 000) de séparation selon la durée et la période de formation de l'union, mariages précédés d'une union libre, Canada, 1995

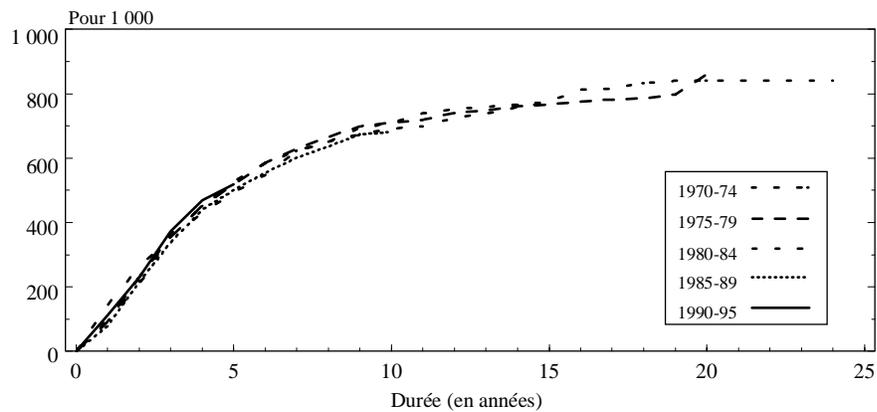


Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

que d'une période à l'autre l'union libre devient plus populaire au point de devenir la norme pour la formation des premières unions, leur instabilité ne diminue que légèrement d'une promotion à l'autre. Cette constance contraste avec les changements dans la solidité des mariages, qui d'un groupe de promotions à l'autre, tendent à être de moins en moins durables.

Même en n'étudiant que les promotions les plus récentes, puisqu'il n'y a pas assez d'unions libres formées avant 1970, la proportion de couples séparés à chaque durée diffère beaucoup plus d'une promotion à l'autre chez les mariés que chez les couples en union libre. D'un groupe de promotions au suivant, la courbe qui représente la proportion cumulée de séparation surpasse celle du groupe de promotions précédent pour les mariages, précédés ou non d'une union libre entre les conjoints, mais pour les unions libres non transformées en mariage, les différentes courbes se superposent. Par exemple, pour mille unions de chaque type, on compte, 10 ans après la formation selon les groupes de promotions, entre 130 et 175 séparations parmi les mariages non précédés d'une union libre, entre 160 et 220 séparations parmi les mariages précédés d'une union libre et entre 710 et 680 séparations chez les personnes demeurées en union libre. Entre les unions formées de 1970 à 1974 et celles de 1990 à 1995, la proportion cumulée d'unions rompues par séparation après 10 ans a augmenté de 35 % pour les mariages non précédés d'une union libre et de 33 % pour ceux précédés d'une période de cohabitation, mais n'a diminué que de seulement 4 % pour les unions libres. *Les mariages apparaissent donc de moins en moins durables, mais la multiplication des unions libres*

Figure 12.3. Proportions cumulées (pour 1 000) de séparation selon la durée et la période de formation de l'union, unions libres non suivies d'un mariage, Canada, 1995



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

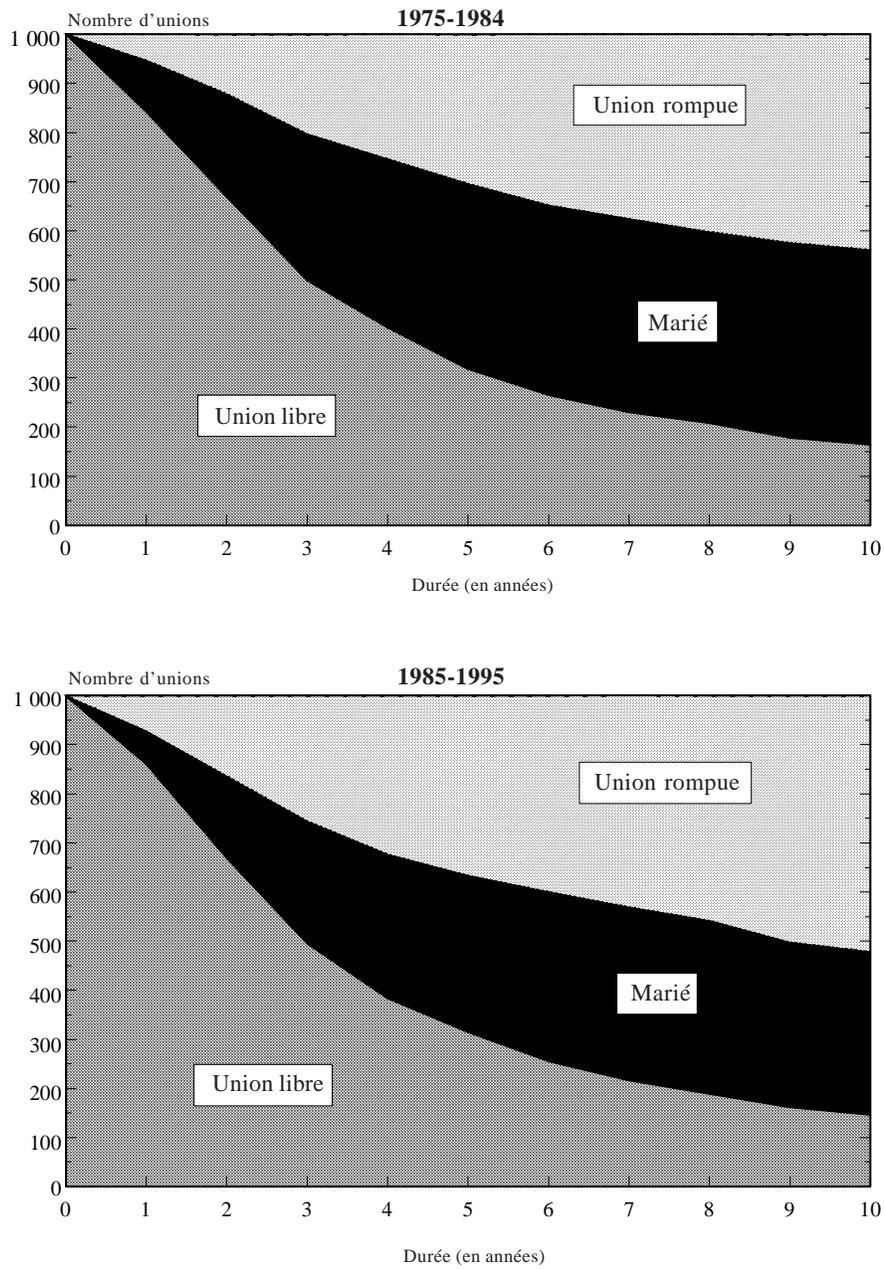
ne se double pas d'un accroissement de leur durabilité. La plus grande fragilité des mariages d'aujourd'hui, jumelée à la multiplication des unions libres et leur très grande précarité est responsable des histoires conjugales de plus en plus complexes.

Durée des unions formées hors mariage

Mis à part le décès du conjoint, les unions libres peuvent se terminer de deux façons, la séparation ou le mariage. Pour mesurer la survie de ces unions, il est donc nécessaire de tenir compte à la fois des probabilités de rupture, des probabilités de légalisation ainsi que des probabilités de divorce de ceux et celles qui se seront mariés après avoir cohabité. Chacune de ces probabilités est mesurée selon la durée écoulée depuis la formation de l'union. Lorsque ces trois séries de probabilités sont conjuguées dans une table à entrées et sorties multiples, on peut calculer la proportion d'unions libres survivantes, soit en tant qu'union libre, soit en tant que mariage et la proportion d'unions rompues. Ce sont ces proportions qui sont présentées à la figure 13 pour deux différents groupes de promotions d'unions libres.

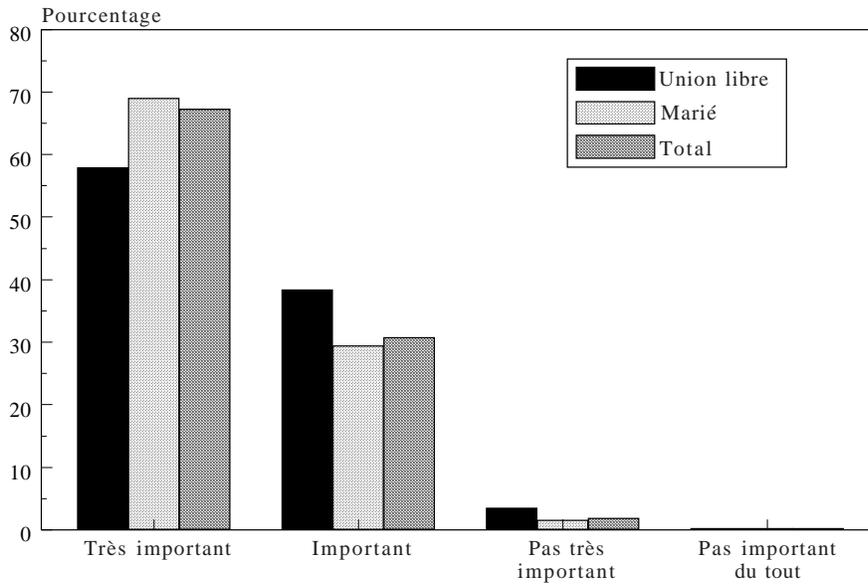
L'union libre apparaît comme un statut transitoire. Elle est rapidement rompue ou transformée en mariage. On observe peu de différences avec le temps en ce qui concerne la proportion d'unions libres toujours intactes. Moins d'un tiers (32 %) des unions libres formées au cours de chaque période désignée précédemment subsistent sous la même forme cinq ans après leur formation. Dix ans après la formation de l'union, il n'en resterait qu'environ 15 %.

Figure 13. Statut de 1 000 unions libres formées entre 1975-1984 et 1985-1995 selon la durée écoulée depuis la formation, Canada, 1995



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

Figure 14. Répartition des personnes vivant en couple selon l'importance qu'elles accordent à vivre une relation de longue durée pour être heureux et le type d'union, Canada, 1995



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

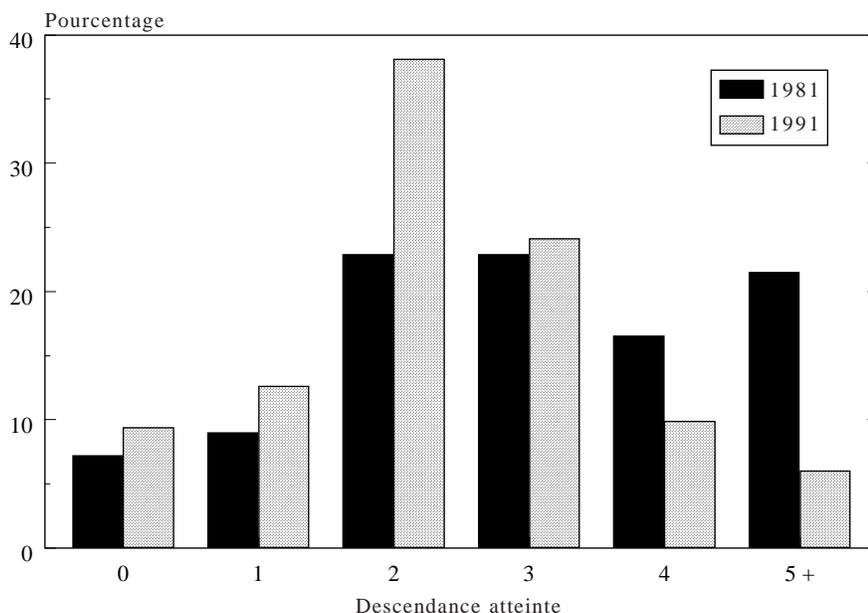
La proportion d'unions transformées en mariage, par contre, a légèrement diminué entre les deux périodes. Cinq ans après avoir débuté leur vie à deux hors mariage, 38 % des couples de la période 1975-1984 vivaient mariés et 32 % de ceux qui avaient formé leur union entre 1985 et 1995. Cet écart se maintient après 10 ans de vie commune, la proportion de couples mariés parmi ceux qui ont formé une union libre atteint 40 % pour les unions libres les plus anciennes et 33 % pour les plus récentes.

En conséquence, *on observe une plus grande proportion d'unions rompues parmi les unions libres formées au cours de la période 1985-1995 que parmi celles formées 10 ans plus tôt.* Cette constatation résulte à la fois *du fait que les unions libres formées au cours de la seconde période furent moins souvent transformées en mariage et aussi, mais dans une moindre mesure, au fait que le risque de séparation pour les mariages précédés d'une cohabitation pré-nuptiale est légèrement plus grand au cours de la période plus récente.*

Conclusion

L'instabilité plus grande des unions libres par comparaison aux mariages n'est guère surprenante, mais l'ampleur des différences entre les différents

Figure 15. Répartition en pourcentage des femmes âgées de 45-49 ans selon la descendance atteinte, Canada, 1981 et 1991



Sources : Statistique Canada, Recensements du Canada, 1981 et 1991 et calculs de l'auteur.

types d'union, par contre, est étonnante en particulier pour les promotions plus récentes. Surtout qu'une forte proportion de personnes considèrent important ou très important d'avoir une relation durable pour être heureux (figure 14). À l'instar des mariées (98 %), la presque totalité des personnes en union libre (96 %) considèrent qu'il est important ou très important de connaître une relation de longue durée pour être heureux. Attendu que près de la moitié des unions libres qui ne se transforment pas en mariage entre les conjoints, peu importe la promotion, sont rompues après cinq ans (figure 12.3), on peut se demander si les quelque deux millions de Canadiens qui ont choisi cet arrangement conjugal ne s'illusionnent pas sur la durée probable de leur vie à deux.

FÉCONDITÉ

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, les statistiques relatives aux naissances de 1996 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport. Les estimations pour l'année 1996 qui sont présentées dans le tableau de la comptabilité démographique et dans le tableau A5 en annexe ont été

Tableau 11. Probabilités d'agrandissement des familles selon l'âge atteint en 1991, par groupe d'âge de cinq générations de 1927 à 1956, Canada, 1991

Probabilité d'agrandissement	Génération					
	1927-31	1932-36	1937-41	1942-46	1947-51	1952-56
	À 50 ans			À 45-49	À 40-44	À 35-39
a ₀	866	880	879	863	841	802
a ₁	895	903	887	856	828	799
a ₂	742	728	647	512	422	393
a ₃	663	619	523	399	311	273
a ₄	615	568	482	380	305	267

Nota : a₀ : Proportion des femmes qui ont eu au moins un enfant.
a₁ : Proportion des femmes qui, ayant eu un enfant, en ont eu au moins un autre.
a₂ : Proportion des femmes qui, ayant eu deux enfants, en ont eu au moins un autre, etc.
On suppose aucune naissance après 50 ans et seules les naissances avant le Recensement de 1991 sont comptées.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada 1991, n ° 93-321 au catalogue, tableau 2.

obtenues par des projection à court terme, en appliquant à la population estimée de 1996 les taux de fécondité par âge de 1995. Le déclin du nombre de naissances ne résulte par conséquent que de la diminution du nombre de femmes en âge de procréer. Seule une hausse de la fécondité pourrait renverser cette situation. Une analyse rigoureuse ne sera possible qu'à partir des données définitives.

UNE ANALYSE LONGITUDINALE DE LA FÉCONDITÉ DE RANG TROIS AU CANADA

Introduction

Il est inutile de décrire une fois encore le changement aussi brusque que rapide qui est intervenu dans la fécondité canadienne depuis les années soixante. Au recensement de 1991, près de 40 % des femmes déjà mariées âgées de 45-49 ans rapportaient une descendance de deux enfants et celles avec cinq enfants ou plus n'en représentaient que 6 %. Dix ans plus tôt, 23 % des femmes du même groupe d'âge rapportaient n'avoir eu que deux enfants et 22 % cinq et plus (figure 15).

D'une génération à l'autre le nombre des naissances à rapidement et régulièrement diminué. Même le troisième enfant est devenu rare. La comparaison des probabilités d'agrandissement des familles d'une génération ancienne et d'une génération récente ne laisse place à aucune équivoque (Tableau 11).

Bien qu'elles déclinent avec le temps les deux premières probabilités demeurent élevées d'un groupe de générations à l'autre. Par exemple, dans

Les probabilités d'agrandissement des familles sont calculées selon le rang de naissance atteint. La première de ces probabilités, dénotée a_0 , est obtenue par la proportion des femmes qui ont eu au moins un enfant. Les suivantes que l'on note a_n , représentent la probabilité qu'une femme ayant eu n enfants en ait au moins un autre. Par exemple, la probabilité d'agrandissement a_1 représente la probabilité d'avoir au moins un autre enfant (c'est-à-dire un second) pour les femmes qui en ont eu un. La probabilité a_2 représente la proportion des femmes qui, ayant eu deux enfants, en ont eu un troisième.

les générations les plus récentes (générations 1952-1956) 80 % des femmes ont eu un second enfant. Elles se comparent aux femmes des générations les plus anciennes (1927-1931) parmi lesquelles 90 % en avaient eu deux. C'est à partir des naissances de rang trois que des changements importants apparaissent d'un groupe de générations à l'autre. Si 75 % des femmes nées entre 1927 et 1931 ont eu un troisième enfant, cette proportion n'est que 40 % pour celles nées entre 1952 et 1956. On peut calculer que plus des trois quarts des femmes (77 %) des générations 1927-1931 auront eu au moins deux enfants et seulement 64 % des femmes des générations nées entre 1952-1956. C'est une diminution de 13 points de pourcentage. Mais cette baisse est faible comparée à celle de la proportion des femmes qui ont eu au moins trois enfants. Si trois femmes sur cinq (58 %) du groupe des générations plus âgées ont eu un troisième enfant, cette proportion ne devrait pas dépasser¹⁰ une femme sur quatre seulement (25 %) chez les plus jeunes.

Malgré une forte tendance à l'homogénéisation des comportements procréateurs dans les différentes régions du pays, l'analyse montre que les faibles différences qui subsistent sont en bonne partie dues au troisième enfant. Par exemple en 1993, alors que le rapport du taux de fécondité de rang un de la province qui a plus faible indice synthétique du pays (Terre-Neuve 20,3 pour 1 000 femmes), à celui de la province qui a l'indice le plus élevé (la Saskatchewan 23,7 pour 1 000 femmes), est de 0,86, il n'est, pour les mêmes provinces, que de 0,51 entre les taux de fécondité de rang trois.

Le troisième enfant continue donc d'influer sur la fécondité du pays. En indice du moment, ***la fécondité de rang trois représente environ 15 % de***

¹⁰ Au recensement de 1991, la période féconde des femmes nées entre 1952 et 1956 n'est pas complétée puisqu'elles avaient entre 35 et 39 ans. Néanmoins, au Canada la fécondité est très faible après 40 ans. Le taux de fécondité des femmes âgées de 40-44 ans varie entre 4,0 et 6,0 naissances pour 1 000 femmes selon les provinces et celui des femmes de 45-49 ans est pratiquement nul.

l'indice synthétique de l'année. Il apparaît donc important d'étudier les caractéristiques des femmes qui décident d'avoir un troisième enfant. C'est ce qui est entrepris dans cette section par une analyse des transitions basée sur les données recueillies par l'Enquête sociale générale de 1995.

Source des données

L'Enquête sociale générale de 1995 est une bonne source d'informations pour l'étude de la fécondité récente des Canadiennes. Cette enquête, en permettant la reconstitution de l'histoire féconde des répondantes, permet d'établir non seulement la descendance atteinte de chaque répondante, mais aussi la durée de chaque intervalle intergénéral. Comme l'enquête a recueilli les histoires conjugales et les dates de début et d'interruption de travail des répondantes, il est donc possible de connaître l'état conjugal et le statut d'emploi des répondantes au moment de la naissance de leurs enfants et ainsi établir de façon dynamique les relations qui existent entre ces statuts et la probabilité d'avoir un enfant. Les histoires conjugales ne sont pas limitées à la conjugalité légale, elles comprennent, comme il se doit, la vie conjugale en union libre puisque de plus en plus d'enfants naissent aujourd'hui de parents vivant conjointement sans mariage. Enfin, l'Enquête sociale générale de 1995 couvre presque toute la période pendant laquelle le gouvernement du Québec a offert aux parents une incitation financière à la natalité. Elle permet donc une évaluation statistique de l'efficacité de ce programme.

À l'Enquête sociale générale 3 229 femmes ont répondu avoir eu deux enfants. De ce nombre 211 ont dû être écartées de l'échantillon parce que la date de naissance de l'un ou des deux enfants était manquante; de plus 403 répondantes ont été exclues en raison de l'absence de réponse à une des questions utilisée par le modèle pour expliquer les variations de fécondité¹¹. Les 47 femmes dont la seconde grossesse s'est terminée par une naissance multiple ont aussi été exclues. L'échantillon qui a servi au calcul des rapports de risque présentés au tableau 12 compte donc 2 568 femmes.

Au moment de l'enquête un bon nombre de ces femmes n'ont pas encore eu un troisième enfant. Certaines ne l'auront jamais, leur période reproductive étant terminée puisqu'elles ont 50 ans au moment de l'enquête. Pour d'autres, il n'y a pas de données puisque au moment de l'interview elles n'ont ni encore eu ce troisième enfant ni atteint l'âge limite à la procréation. Ce que l'on sait de ces 2 568 répondantes, c'est que 1 325 (51,6 %) ont eu un troisième enfant et 1 243 (48,4 %) n'en avaient pas eu au moment l'enquête ou avaient dépassé 50 ans. Dans le langage du modèle, la période de leur vie pendant laquelle

¹¹ Le nombre de répondantes exclues de l'étude peut paraître important, mais compte tenu que plusieurs variables font fortement appel à la mémoire des répondantes (histoire féconde, histoire matrimoniale et histoire professionnelle), il n'est pas étonnant que le nombre de répondantes exclues pour cause de réponses manquantes soit élevé.

L'outil analytique : l'analyse des transitions

L'analyse des transitions est une technique utilisée depuis longtemps en médecine, en biologie et en ingénierie. Les variantes paramétriques de ces modèles sont peu utilisées en sciences sociales parce qu'il est nécessaire de prendre en considération l'effet du temps sur le risque étudié, ce qui est souvent impossible dans ce domaine où la recherche de type expérimental est rare. Il a fallu attendre les développements théoriques d'un modèle semi-paramétrique moins restrictif proposé par Cox (1972) avant de voir apparaître les premières applications dans le domaine des sciences sociales. Ce modèle que l'on qualifie de modèle «à risques proportionnels» (Proportional hazards model) permet d'éviter le problème de l'effet du temps sur le risque, en posant que ce risque varie dans le temps de façon proportionnelle pour tous les individus. Depuis la mise en circulation sur les progiciels à grande diffusion tel que SAS et SPSS de procédures informatiques facilitant l'estimation des paramètres du modèle, les applications de ce type d'analyse se multiplient.

Sa popularité grandissante s'explique par le fait qu'il combine deux outils d'analyse déjà familiers : les tables d'extinction et les régressions. La variable dépendante de ces modèles d'analyse est une mesure comparable au quotient des tables démographiques. Il s'agit de la probabilité d'une transition d'un état à un autre, mais conditionnelle au fait que l'individu soit toujours à risque de connaître

ces femmes sont susceptibles d'avoir un troisième enfant constitue un *épisode*. Pour celles qui ont mis au monde un troisième enfant, l'épisode s'est terminé par l'événement étudié, pour les autres l'épisode est tronqué du fait que si jusque là elles n'ont pas eu leur troisième enfant, elles pourront éventuellement le mettre au monde avant d'atteindre l'âge de 50 ans. La méthode cherche à tenir compte non seulement des femmes qui ont achevé leur vie féconde, mais aussi de celles qui ne l'ont peut-être pas terminée.

Objectifs de l'étude

Dans cette analyse, les données de l'Enquête sociale générale de 1995 sont utilisées pour déterminer les facteurs qui influent sur la probabilité d'une femme qui a deux enfants d'en mettre au monde un troisième. Le premier objectif est d'identifier les caractéristiques démographiques, culturelles et socio-économiques qui ont un effet sur la probabilité et de mesurer ces effets une

cette transition. L'utilisation de probabilités conditionnelles est nécessaire pour obtenir un estimateur non biaisé lorsqu'il y a possibilité de troncature, par exemple lorsque seule une partie de l'histoire est connue.

À la différence du modèle classique de régression, les paramètres du modèle ne sont pas obtenus par la méthode des moindres carrés, mais par la méthode du maximum de vraisemblance. Néanmoins, comme pour les coefficients obtenus par la méthode des moindres carrés, on peut estimer l'erreur-type associée à la distribution de chacun et ainsi la comparer à la distribution normale pour établir un test de signification statistique (test t de Student). On retient pour cette analyse le seuil de 5 % qui est le plus fréquemment utilisé en sciences sociales. C'est donc dire que l'on accepte de se tromper une fois sur vingt en inférant une relation qui n'existe pas. Une autre différence importante avec le modèle classique de régression est la possibilité d'intégrer facilement des variables explicatives dont la valeur change avec le temps. Il est aussi à noter que l'objectif du modèle de l'analyse des transitions n'est pas l'explication de la relation entre la durée et le taux de transition, puisque celle-ci est éliminée par l'utilisation d'un modèle semi-paramétrique, mais plutôt d'estimer l'effet des variables indépendantes sur les différences observées entre les répondants en maintenant constant l'effet des autres variables indépendantes incluses dans le modèle.

fois neutralisé ceux des autres raisons dont tient compte le modèle. Chaque caractéristique devient un facteur explicatif de la variation de la probabilité du troisième enfant, puisque seules les femmes qui ont eu deux enfants sont considérées dans l'analyse. Les caractéristiques démographiques, culturelles et socio-économiques du modèle de régression sont considérées dans la circonstance comme les seules qui peuvent avoir un effet¹².

¹² Par exemple, la relation qui existe entre le statut d'emploi et la fécondité n'est pas nécessairement à sens unique. Il est certain que, pour plusieurs femmes, le fait d'avoir un troisième enfant aura un impact important sur la probabilité d'observer une interruption de travail plus ou moins longue, mais cet effet n'est pas mesuré par ce modèle. L'objet de l'étude est ici de mesurer l'effet du statut d'emploi de chaque femme sur la probabilité qu'elle a de mettre au monde un troisième enfant. C'est pour cette raison que le statut d'emploi est mesuré six mois avant la naissance.

Le second objectif est d'étudier l'effet du programme d'encouragement à la fécondité offert par le gouvernement québécois sur les naissances de troisième rang. Le programme d'allocation à la naissance aura duré près de dix ans, ayant débuté en 1988 et s'étant terminé en septembre 1997. Au début, l'allocation à la naissance du troisième enfant était de 3 000\$. Elle a été bonifiée chaque année jusqu'en 1992 pour alors atteindre 8 000\$.

Économistes, sociologues et démographes ont depuis longtemps identifié un certain nombre de facteurs qui influent sur la fécondité. Les économistes de l'école de Chicago, par exemple, ont avancé que les femmes qui ont été sur le marché du travail ont tendance à avoir mis au monde moins d'enfants que celles qui ne l'ont pas été, et celles qui ont atteint un plus haut niveau d'éducation ont tendance à avoir eu moins d'enfants que celles qui ont étudié moins longtemps. D'autres chercheurs ont mis l'accent sur les caractéristiques culturelles telles que la pratique religieuse, le pays de naissance ou la taille de la fratrie. Quant aux démographes, ils ont surtout montré l'importance du calendrier des événements qui rythment le cycle de vie, comme l'âge à la première naissance ou la durée des intervalles intergénéraliques pour expliquer les différences.

Les effets de plusieurs de ces caractéristiques se concrétisent par le constat que les générations anciennes ont été plus fécondes que les générations plus récentes. Toutefois, existent-ils des différences de fécondité de troisième rang significatives entre les femmes nées au début du baby-boom (entre 1945 et 1954), celles qui sont nées à la fin (entre 1955 et 1964), et celles qui sont nées au début du baby-bust (après 1965) ? À se demander également si cette relation et d'autres subsistent une fois neutralisées les autres raisons.

Les résultats présentés ici sont des effets nets, c'est-à-dire que précisément l'effet des autres raisons prises en compte par le modèle est neutralisé. Ils sont présentés sous forme de «rapports de risque» et leur interprétation se fait donc par rapport à un groupe de référence. Une variable aura un rapport de risque égal à l'unité si, par rapport au groupe exclu, elle n'exerce aucune influence sur la probabilité qu'une femme de mettre au monde un troisième enfant. Un rapport de risque supérieur à l'unité signifie que son effet est positif, et inférieur à l'unité que son effet est négatif. Par exemple, au tableau 12, on peut lire que la probabilité d'avoir un troisième enfant est de 46 % supérieur chez celles qui participent aux offices religieux de façon hebdomadaire (1,46) à celle des autres femmes auxquelles est par définition assignée la valeur de un.

De plus, comme pour les coefficients d'une régression linéaire multivariée, on peut estimer l'erreur-type associée à la distribution de chaque paramètre pour établir un test de signification statistique. On a retenu pour cette analyse le seuil de 5 % qui est le plus fréquemment utilisé en sciences sociales. Les rapports de risques significatifs à ce seuil sont indiqués en caractères gras au tableau présentant les résultats.

Tableau 12. Rapports de risque¹ des modèles de fécondité de rang trois selon certaines variables sociodémographiques, femmes ayant eu 2 enfants, Canada, 1995

		Modèle	
		Univarié	Multivarié
Variables démographiques			
Période de naissance	-Née avant 1945	1,76	1,76
	-Née entre 1945 et 1954	0,87	1,06
	-Née entre 1955 et 1964	0,91	1,07
	-Née après 1965	1,00	1,00
Âge à la première naissance	-Moins de 25 ans	2,36	2,53
	-Entre 25 ans et 29 ans	1,31	1,60
	-30 ans et plus	1,00	1,00
Intervalle entre les deux premières naissances	-Moins de 30 mois	1,00	1,00
	-Entre 30 mois et 53 mois	0,57	0,66
	-Plus de 53 mois	0,29	0,31
État conjugal	-En union libre	0,93	1,05
	-Hors union	0,53	0,63
	-Mariée	1,00	1,00
Variables socio-économiques			
Statut d'emploi	-En emploi	0,49	0,65
	-Sans emploi	1,00	1,00
Niveau d'éducation	-Sans diplôme du secondaire	1,64	1,31
	-Diplômée du secondaire	1,00	1,00
	-Études supérieures	0,89	1,02
Variables culturelles			
Région	-Fécondité supérieure	1,20	1,17
	-Autres	1,00	1,00
Pratique religieuse	-Hebdomadaire	1,59	1,46
	-Autres	1,00	1,00
Nombre de frères et soeurs	-Aucun frère ou soeur	1,05	0,96
	-Un seul frère ou soeur	1,00	1,00
	-Plus d'un frère ou d'une soeur	1,34	1,11
Lieu de naissance	-Née au Canada	1,00	1,00
	-Europe et Amérique du Nord	0,76	0,80
	-Autres pays	0,98	1,48

¹ Le risque de mettre au monde un troisième enfant relatif à celui du groupe de référence (1,00), les autres variables indépendantes du modèle étant constantes.

Nota : Les rapports de risque significatifs au seuil de 5 % sont en caractère gras.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

Résultats

L'effet des variables démographiques

Le modèle d'analyse comporte quatre variables de nature démographique qui pourraient être influentes: le groupe de générations, l'état conjugal au moment de la naissance du troisième enfant, l'âge à la première naissance et l'intervalle

entre les deux premières naissances. Ces variables comptent toutes, au moins une catégorie ayant un effet statistiquement significatif sur la probabilité d'avoir un troisième enfant.

L'histoire féconde des répondantes apparaît primordial dans l'analyse de la fécondité de rang trois. De toutes les variables du modèle, celle qui mesure l'intervalle entre les deux premières naissances apparaît comme celle dont l'effet est le plus grand sur la probabilité qu'a une femme de mettre au monde un troisième enfant. Par ordre d'importance cette variable est suivie par l'âge à la première naissance, dont l'effet n'est que légèrement plus faible. Néanmoins, comparée aux autres variables du modèle, l'ampleur des différences entre les rapports de risque des catégories définies par ces deux variables les distinguent nettement des autres. L'effet des deux autres variables démographiques demeure important, mais comparable à celui d'autres variables socio-économiques ou culturelles telles que le statut d'emploi avant la naissance et le pays de naissance de la mère.

Plus la première naissance est précoce et plus l'intervalle entre elle et la seconde est court, plus grande est la probabilité d'une troisième. En fait, compte tenu de l'effet des autres variables, le risque d'une troisième naissance est plus de trois fois moindre (0,31) chez les femmes qui ont eu un long intervalle intergénérisique (plus de 53 mois) que chez celles qui ont rapidement eu leur second enfant (intervalle de moins de 30 mois). Le rapport de risque associé à la catégorie intermédiaire (intervalle compris entre 30 et 53 mois) de 0,66 est statistiquement différent des deux autres. *L'effet dissuasif associé à la durée de l'intervalle entre les deux premières naissances sur la fécondité de troisième rang semble donc s'accroître avec la longueur de celui-ci* puisque le quotient entre les rapports de risque de la catégorie des très longs intervalles (plus de 53 mois) et ceux de la catégorie intermédiaire (entre 30 et 53 mois) est plus grand que celui qui s'établit entre les rapports de risques de cette catégorie et celle des intervalles les plus courts ($1,00 / 0,66 = 1,5$ et $0,66 / 0,31 = 2,1$). Quant à l'effet de l'âge de la mère à la première naissance, on note que parmi les femmes qui ont eu au moins deux enfants, *celles qui ont mis au monde leur premier avant l'âge de 25 ans ont des probabilités 2,5 fois plus grandes d'en avoir un troisième que celles qui étaient encore nullipares à 30 ans, et 1,6 fois plus grandes que celles qui ont mis au monde leur premier enfant entre 25 et 29 ans* ($2,53 / 1,60 = 1,56$).

La génération de la mère est aussi très importante pour rendre compte de la probabilité d'avoir un troisième enfant. *Pour les femmes nées avant 1945 qui ont eu un second enfant, cette probabilité est de 76 % supérieure à celle des femmes nées après 1965 qui constituent le groupe de référence. Les premières sont les femmes qui ont participé à la hausse de la fécondité au moment du baby-boom, hausse observable tant par la valeur de l'indice du moment que par celle de la descendance finale. Par contre, la probabilité*

d'une troisième naissance chez les femmes des deux autres groupes de générations (celles nées entre 1945-1954 et entre 1955-1964) n'est pas statistiquement différente de celles des femmes du groupe de référence (nées après 1965). Cette constatation implique que parmi celles qui ont eu deux enfants, les femmes auraient sensiblement les mêmes probabilités d'en avoir eu un troisième, qu'elles soient nées au début ou à la fin du baby-boom ou au cours du baby-bust qui a suivi. L'analyse se limite ici à la fécondité de rang trois, mais si une telle relation s'observait pour les naissances de rangs supérieurs, on pourrait y voir une infirmation de la théorie cyclique d'Easterlin.

Comparé à celui qu'a l'histoire féconde des femmes, l'état conjugal a un effet plus faible sur la fécondité de rang trois. Certes le risque d'avoir un troisième enfant est plus faible de beaucoup chez celles qui ne vivent pas en union (0,63) que chez celles qui vivent en couple, mariées ou en union libre. ***Par contre, on remarquera que comparée au mariage, à en juger d'après les résultats du modèle, la vie en union libre n'a pas d'effet dissuasif significatif sur le risque de mettre au monde un troisième enfant.***

Les variables culturelles

Trois des variables culturelles présentent des effets statistiquement significatifs sur le risque d'avoir un troisième enfant : la région de résidence, la pratique religieuse et le pays de naissance.

La région de résidence a un effet significatif. La probabilité du troisième enfant chez les femmes de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba, de la Saskatchewan ou de l'Alberta, les provinces où s'observent depuis longtemps des indices synthétiques de fécondité légèrement supérieurs à la moyenne nationale, est de 17 % plus élevé que chez les résidentes des autres provinces canadiennes. Il n'est que légèrement inférieur à celui observé dans le modèle univarié (1,20). Ceci signifie qu'il faut chercher ailleurs que parmi les variables du modèle l'explication des différences de fécondité qui persistent.

Les femmes avec deux enfants qui pratiquent leur culte de façon hebdomadaire ont une probabilité de donner naissance à un troisième enfant près de 50 % supérieure à celui des autres femmes. Cette relation apparaît relativement forte compte tenu que le modèle neutralise l'effet de plusieurs autres variables lourdes comme la génération, l'histoire féconde antérieure et l'état conjugal qui sont assez fortement corrélées avec la pratique religieuse. C'est dire que la valorisation de certains comportements ou attitudes exprimés par la pratique religieuse a un effet net sur la fécondité des femmes qui va au-delà des effets indirects associés à ces autres variables.

Le pays de naissance de la femme demeure important pour évaluer la probabilité d'un troisième enfant. Les études utilisant les statistiques de l'état

civil ont déjà montré¹³ que la fécondité des Canadiennes de naissance était plus élevée que celles des immigrantes des périodes d'immigration plus anciennes, mais plus faible que celle des immigrantes des périodes d'immigration plus récentes. On doit sans doute ce revirement aux changements de pays d'origine des immigrantes. Les plus anciennes venaient majoritairement d'Europe où la fécondité a décliné plus tôt qu'au Canada alors que les plus récentes proviennent majoritairement de pays en développement où la fécondité est généralement plus élevée qu'au pays. Cependant, les études à partir des renseignements disponibles à l'État civil ne permettent pas de tenir compte d'autres variables telles que le niveau d'éducation, l'histoire féconde antérieure, la pratique religieuse, etc. Les résultats présentés au tableau 12 montrent que même lorsque l'on neutralise les effets de ces variables, la région du pays de naissance de la mère conserve un effet significatif sur la probabilité d'une troisième naissance : ***les femmes nées en Europe et dans le reste de l'Amérique du nord ont une probabilité plus faible (0,80) que les Canadiennes de naissance de mettre au monde un troisième enfant, alors que les femmes nées ailleurs ont un risque plus élevé (1,48).***

Par contre, la taille de la fratrie à laquelle appartient la femme n'a pas d'effet statistiquement significatif sur la probabilité qu'elle ait d'accroître sa descendance finale au-delà du second enfant. La relation qui apparaît au modèle univarié, c'est-à-dire sans tenir compte des autres variables du modèle, montrant que les femmes qui ont un frère ou une sœur ont une probabilité plus grande de mettre au monde un troisième enfant se révèle fallacieuse puisqu'elle n'est plus statistiquement significative lorsque sont neutralisés les effets des autres variables.

Les variables socio-économiques

Les deux variables socio-économiques du modèle conservent un effet statistiquement significatif sur la probabilité d'une troisième naissance. Cette constatation n'est pas sans intérêt dans la perspective où une politique nataliste pourrait cibler ces variables pour influencer sur la fécondité des Canadiennes. ***Les femmes sans diplôme du secondaire ont une probabilité d'avoir un troisième enfant de 31 % supérieure à celles qui ont complété leurs études secondaires. Par contre, le rapport de risque de celles qui ont poursuivi des études supérieures n'est pas statistiquement différent de celui des femmes qui ont obtenu leur diplôme du secondaire.***

L'effet du statut d'emploi est l'un des plus importants. Celles qui détiennent un emploi ont une probabilité beaucoup plus faible (0,65) de mettre au monde un troisième enfant que celles qui ne sont pas sur le marché du travail. Pour bien mettre en évidence l'ampleur de cet effet, il faut signaler

¹³ Voir, par exemple, le Rapport sur l'état de la population de 1994.

que ce rapport de risque est du même ordre de grandeur que celui qui différencie les femmes hors union et les mariées. Dit autrement, le risque qu'une femme mette au monde un troisième enfant est réduit, si elle détient un emploi, par rapport à celle qui n'est pas sur le marché du travail, dans les mêmes proportions que pour celle qui vit hors union par rapport à celle qui vit en couple.

Ces résultats offrent un support statistique aux arguments théoriques avancés par les tenants de la théorie économique néo-classique. Pour ces chercheurs, le déclin de la fécondité résulte de l'accroissement du niveau d'éducation des femmes et de leur participation accrue au marché du travail qui a augmenté leur indépendance économique et ainsi réduit les avantages qu'elles pouvaient tirer du rôle de mère de famille. La participation des femmes à l'emploi, notamment, se traduit par une augmentation des coûts directs (garderie, éducation) et indirects (manque à gagner, carrière compromise ou retardée) qui se cumulent avec chaque naissance. Une réduction de ces coûts pourrait peut-être avoir un effet positif sur la fécondité.

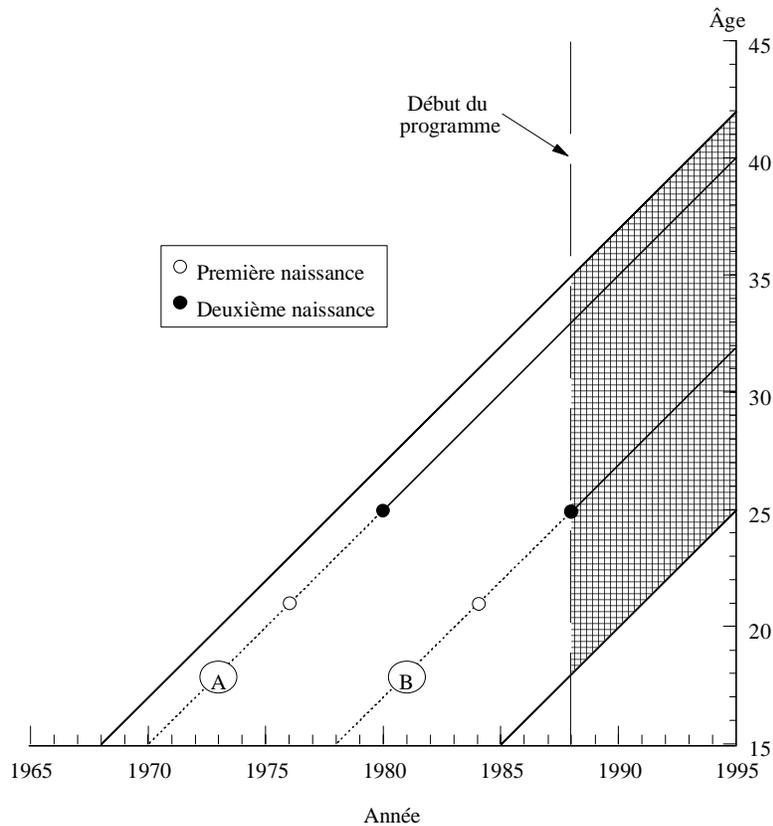
Une évaluation statistique des effets du programme d'allocation à la naissance du Québec

La nécessité d'accroître les naissances de troisième rang a été retenue et ciblée par le gouvernement du Québec dans sa politique d'allocations à la naissance comme le meilleur moyen d'accroître la fécondité totale dans le but de réduire l'important déficit que présentait l'indice synthétique de fécondité par rapport au seuil de remplacement des générations. À maturité (après 1992), ce programme offrait une allocation de 500 dollars à la naissance du premier enfant, de 1 000 dollars à la naissance du second et de 8 000 dollars pour chaque naissance à partir de la troisième.

Pour mesurer l'effet de ce programme d'incitation à la fécondité de rang trois, l'échantillon a été réduit aux seules femmes qui ont eu entre 25 et 35 ans au cours de la durée du programme d'allocation à la naissance parce qu'elles sont les seules qui ont pu bénéficier du programme (partie hachurée du diagramme de Lexis). En effet, l'âge moyen des femmes à la naissance de leur troisième enfant est d'environ 30 ans et ces femmes, âgées de 25 à 42 ans au moment de l'enquête, ont passé leur période la plus fertile pendant les années où le programme était en vigueur. La taille de ce sous-échantillon est de 1 007 répondantes et réduit à 952 après le rejet des non-réponses pour une ou l'autre des variables du modèle.

Le modèle multivarié proposé pour mesurer l'effet de ce programme est une réduction du précédent. Les différentes catégories de la variable mesurant l'effet de génération de la mère ne sont plus nécessaires puisque l'échantillon utilisé ne sélectionne que quelques générations récentes. La variable qui mesure l'effet de la taille de la fratrie est abandonnée parce que sans effet significatif et celle mesurant l'effet du lieu de naissance a aussi été délaissée en raison

Figure 16. Diagramme de Lexis représentant les générations féminines dont la période la plus fertile coïncide avec le programme d'allocation à la naissance



de la petite taille de l'échantillon. Par contre deux variables dichotomiques ont été ajoutées. La première prend la valeur de «un» pour les femmes qui résident au Québec, mais seulement après la mise en application du programme d'allocation à la naissance en 1988. Elle mesure l'effet que pourrait avoir eu ce programme sur la probabilité de mettre au monde un troisième enfant. On pose aussi l'hypothèse que le programme pourrait avoir eu un effet plus important sur les femmes qui ont leur second enfant pendant le programme. Cette hypothèse est testée par une seconde variable dichotomique qui prend la valeur de «un» pour celles qui ont eu leur second enfant au cours de la durée programme.

Le tableau 13 présente les rapports de risque pour les variables du modèle. Les commentaires portent sur les effets possibles du programme d'allocation financière à la natalité du Gouvernement du Québec sur la probabilité de mettre au monde un troisième enfant. Ils ne mettent en cause que les deux variables

Tableau 13. Rapports de risque¹ des modèles de fécondité de rang trois selon certaines variables sociodémographiques et mesurant l'effet du programme d'allocation à la troisième naissance du Gouvernement du Québec, femmes nées entre 1953 et 1970 ayant eu 2 enfants, Canada, 1995

		Modèles	
Variables démographiques			
Âge à la première naissance	-Moins de 25 ans	1,56	1,60
	-Entre 25 ans et 29 ans	1,00	1,01
	-30 ans et plus	1,00	1,00
Intervalle entre les deux naissances	-Moins de 30 mois	1,00	1,00
	-Entre 30 mois et 53 mois	0,72	0,72
	-Plus de 53 mois	0,43	0,42
État conjugal	-En union libre	1,04	1,04
	-Hors union	0,55	0,55
	-Marié	1,00	1,00
Variables socio-économiques			
Statut d'emploi	-En emploi	0,53	0,53
	-Sans emploi	1,00	1,00
Niveau d'éducation	-Sans diplôme du secondaire	1,22	1,22
	-Diplômée du secondaire	1,00	1,00
	-Études supérieures	0,97	0,97
Allocations à la naissance	-Oui	0,81	0,75
	-Non	1,00	1,00
Période de la 2ème naissance	-Avant 1988	...	1,00
	-1988 et après	...	1,24
Variables culturelles			
Région	-Fécondité supérieure	0,98	0,98
	-Autres	1,00	1,00
Pratique religieuse	-Hebdomadaire	1,46	1,46
	-Autres	1,00	1,00

¹ Le risque de mettre au monde un troisième enfant relatif à celui du groupe de référence (1,00), les autres variables indépendantes du modèle étant constantes.

Nota : Les rapports de risque significatifs au seuil de 5 % sont en caractère gras.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

ajoutées au modèle précédent. Il est à noter, néanmoins, que l'ordre de grandeur des rapports de risque des autres variables de ce nouveau modèle est semblable à celui mesuré au tableau 12. Par contre, les paramètres estimés pour certaines de ces variables ne sont plus statistiquement significatifs (âge à la première naissance, état conjugal, niveau d'éducation, région). Cela peut être dû soit à la plus petite taille de l'échantillon ou au fait que la relation ne s'applique pas à ce sous-échantillon. Quant au rapport de risque des deux nouvelles variables, ni l'un ni l'autre n'est statistiquement significatif.

Ces résultats ne permettent pas de conclure à une hausse significative de la fécondité de rang trois induite par le programme d'allocation à la naissance, même pour les femmes qui théoriquement auraient pu le plus en tirer bénéfice, c'est-à-dire les femmes dans la jeune trentaine qui ont mis au monde leur second enfant après le début du programme. Il est possible que la conclusion à laquelle conduisent ces résultats, c'est-à-dire l'inefficacité apparente du programme, soit due à la petite taille de l'échantillon ou à la courte période étudiée. De plus, il demeure impossible de connaître ce qu'aurait été la fécondité de rang trois des Québécoises n'eut été ce programme.

Conclusion

À se fier aux rapports de risque présentés ici et à leur signification statistique, les résultats de cette analyse permettent d'établir que les caractéristiques qui ont le plus d'effet sur la fécondité de rang trois sont :

- ***l'intervalle intergénéral entre la première et la seconde naissance*** : plus il est court, plus le risque d'avoir un troisième enfant est grand;
- ***l'âge de la femme à la naissance de son premier enfant*** : plus cet âge est jeune plus le risque d'une troisième naissance est grand;
- ***le statut d'emploi de la mère*** : celles qui ne détiennent pas un emploi ont un risque de 50 % supérieure de mettre au monde un troisième enfant que les femmes qui ont un emploi;
- ***l'état conjugal*** : celles qui vivent en couple ont une plus grande probabilité d'avoir un troisième enfant, mais il n'existe pas de différence significative entre les femmes mariées et les femmes vivant en union libre;
- ***la pratique religieuse*** : les femmes qui pratiquent leur culte de façon hebdomadaire ont un risque de 50 % plus élevé que les autres.

Une connaissance de l'histoire féconde des femmes est donc essentielle à l'analyse de la fécondité de rangs élevés. Les femmes qui ont le plus de chance de mettre au monde un troisième enfant sont celles qui ont eu leur premier enfant jeune et qui ont eu rapidement après leur second. Il n'en demeure pas moins que même compte tenu de l'influence de l'histoire féconde des répondantes, certaines caractéristiques culturelles et économiques conservent un effet important sur le risque d'une troisième naissance. Celles qui détiennent un emploi, en particulier, ont une probabilité beaucoup plus faible de mettre au monde un troisième enfant que celles qui ne sont pas sur le marché du travail, même une fois que l'on a tenu compte de leur histoire féconde antérieure et des autres variables.

L'analyse n'a pas permis d'établir de relations statistiques sûres entre la fécondité de troisième rang et l'incitation financière offerte par le programme

d'encouragement à la maternité du Gouvernement du Québec. Par contre, la participation féminine au marché du travail a un effet négatif très important sur la fécondité de rang trois.

LA CONTRACEPTION AU CANADA EN 1995

Les Canadiennes maîtrisent mieux que jamais leur fécondité. On ne peut douter que l'accès à des méthodes contraceptives efficaces au cours des quelques trente dernières années soit un élément essentiel à cette maîtrise des comportements procréateurs, sans en être la cause. L'Enquête sociale générale de 1995 fournit des données qui permettent une nouvelle estimation de la pratique de la contraception et de la stérilisation au Canada. La comparaison des résultats avec ceux d'enquêtes antérieures permet de mesurer les changements dans l'utilisation des diverses méthodes contraceptives et de la stérilisation. En croisant les réponses sur les méthodes employées avec les caractéristiques socio-économiques des répondants il devient possible de vérifier si tous les groupes présentent le même profil d'utilisation.

Du point de vue du démographe, deux aspects de la contraception sont importants :

1. L'effet sur la descendance finale des femmes ou des couples;
2. La modification du calendrier des naissances, c'est-à-dire la durée des intervalles proto et intergénéraliques.

L'accroissement des unions consensuelles fécondes a pour effet d'augmenter le nombre des naissances hors mariage, mais n'affecte pas la fécondité hors union qui demeure faible. Pour ces raisons, à moins d'indications contraires, l'analyse qui suit concernera les couples mariés ou en union libre dont la femme, épouse ou conjointe est âgée de moins de 50 ans au moment de l'enquête et lorsque les résultats sont ventilés selon l'âge il s'agira de celui de la femme.

L'Enquête sociale générale de 1995 et la contraception

L'univers de l'Enquête sociale générale de 1995 en ce qui concerne la contraception est celui de la population à risque de procréer, c'est-à-dire tous les répondants et répondantes âgés de moins de 50 ans¹⁴ et les répondants masculins mariés ou en union libre dont la conjointe était âgée de moins de 50 ans. Des 10 749 répondants de l'Enquête, 5 457 personnes doivent être exclues, parce que les questions ne les concernent pas. Des 5 292 restants,

¹⁴ Les femmes enceintes et les répondants dont la conjointe était enceinte au moment de l'entrevue n'ont pas répondu à cette partie du questionnaire.

2 243 ont répondu par l'affirmative à la question «utilisez-vous actuellement une méthode de contraception quelconque?»¹⁵ Les personnes qui ont répondu avoir subi une opération dont une conséquence était la stérilité subséquente (ou dont le conjoint a subi une telle opération) ont aussi été exclues. Une faible proportion de répondants ont refusé de répondre (7,2 %) et pour un certain nombre la question n'était pas pertinente attendu qu'elles étaient enceintes ou que leur conjointe était enceinte.

À la question : Quelle(s) méthode(s) de contraception, votre conjoint(e) ou vous, utilisez-vous actuellement, l'Enquête proposait aux répondants un choix de neuf différentes méthodes. Pour plusieurs de ces méthodes, le nombre d'utilisateurs est si faible qu'il a fallu en regrouper sur la base de leur parenté.

Les *méthodes naturelles* regroupent les méthodes les plus anciennes : coït interrompu (retrait), abstinence périodique et méthode d'Ogino. Il faut rappeler qu'avant 1969, la vente de contraceptifs ainsi que la diffusion des connaissances relatives aux méthodes contraceptives elles-mêmes étaient interdites au Canada en vertu du Code criminel.¹⁶ Naguère encore, les méthodes naturelles, parce qu'elles ne nécessitent l'usage d'aucun objet ou produit, constituaient la principale méthode contraceptive au Canada. *Une enquête québécoise de 1971¹⁷ a estimé à 40 % la proportion des femmes mariées de moins de 45 ans pratiquant la contraception qui utilisaient la continence périodique ou le retrait pour limiter leur descendance.* À la lecture des résultats de l'Enquête de 1995, on peut considérer que *ces méthodes font maintenant partie de l'histoire ancienne puisqu'on a dénombré seulement 63 répondants qui utilisent une ou l'autre de ces méthodes. Ensemble ces méthodes ne sont pratiquées que par 2,8 % des répondants.*

Une deuxième catégorie peut être qualifiée de *méthodes barrières*. Il s'agit des condoms, diaphragmes et spermicides (éponge, mousse et gelée). La grande majorité des utilisateurs, soit 96 % de tous les couples de la catégorie, utilisent le condom.

La catégorie des *méthodes médicales* regroupe la pilule et le stérilet, mais la pilule anovulante domine largement puisque 87 % des couples de la catégorie l'utilisent. *La faible utilisation du stérilet au Canada se compare à celle*

¹⁵ Pour ceux et celles vivant en couple (marié ou en union libre) la question était «Votre conjoint(e) (de fait) ou vous, utilisez-vous actuellement une méthode de contraception quelconque?»

¹⁶ Il faut néanmoins remarquer qu'en ce domaine, peut-être plus que pour d'autres, la libéralisation des pratiques avait précédé les modifications aux textes de Loi.

¹⁷ Il s'agit de la plus ancienne des enquêtes canadiennes s'intéressant à l'utilisation des méthodes contraceptives, à l'exception d'une enquête réalisée en 1968, mais qui concernait une population plus restreinte et plus homogène, soit la population de la région urbaine de Toronto.

des États-Unis (moins de 1 % des utilisatrices), mais diffère nettement des pratiques européennes (16 % des Françaises utilisant une méthode contraceptive optent pour le stérilet).

La *stérilisation* est de nature très différente. Elle consiste, au minimum, en la ligatures des trompes de la femme ou la section des canaux déférents de l'homme (vasectomie), quand cette stérilisation est volontaire et uniquement pratiquée à cette fin. L'Enquête sociale générale permet de distinguer ceux et celles qui ont subi l'opération à des fins contraceptives de ceux et celles qui ont subi une opération entraînant la stérilisation pour des raisons médicales ou encore qui se savent stériles sans pour autant avoir subi une opération. À l'exception des deux tableaux suivants qui montrent la répartition des couples stériles selon la raison, seuls ceux et celles ayant répondu avoir subi une opération pour des raisons contraceptives sont inclus dans les tableaux.

Le regroupement des méthodes par catégories minimise les différences d'efficacité entre elles et maximise les différences entre les catégories. Inutile de dire que la stérilisation est la méthode de contraception d'arrêt par excellence.

Stérilité et stérilisation volontaire au Canada en 1995

Dans une comparaison avec les autres pays occidentaux, européens pour la plupart, la caractéristique dominante de la contraception au Canada est la fréquence du recours à la stérilisation. Vu l'ampleur du phénomène, la jeunesse des personnes et son caractère quasi irréversible, cette pratique ne peut qu'avoir un effet majeur sur la fécondité. Ceci explique que l'étude de cette pratique occupe la première place dans l'analyse.

Au total, pour causes naturelles, médicales ou contraceptives, 4,5 millions de couples canadiens dont la conjointe est âgée de moins de 50 ans en 1995 étaient stériles. Ils représentent près de la moitié (46 %) de l'ensemble des couples de ce segment de la vie qui est aussi celui de la reproduction (tableau 14). Dans l'ensemble, et malgré une hausse importante de la stérilisation masculine depuis 1984, *une majorité (58 %) des couples sont stériles par leur partie féminine.* On peut estimer à quelques 2 650 000 le nombre de Canadiennes de moins de 50 ans et vivant en couple qui ont subi une opération entraînant la stérilisation : un million et demi (57 %) à des fins strictement contraceptives, 857 000 pour des raisons médicales (32 %) et 285 000 pour les deux raisons conjuguées (6 %) ¹⁸. À ce total, s'ajoute un quart de million de Canadiennes stériles pour causes naturelles ¹⁹. *Si la stérilité masculine est moins répandue, c'est surtout parce que la stérilisation chirurgicale pour raisons médicales*

¹⁸ Il peut s'agir de femmes qui optent pour une opération stérilisante après réflexion sur l'intérêt d'agrandir leur famille ou d'en avoir une.

¹⁹ Il s'agit probablement d'un minimum puisqu'un certain nombre de personnes peuvent être stériles ou vivre avec une conjointe stérile (dans le cas des répondants masculins) et l'ignorer.

Tableau 14. Répartition (en milliers) des répondants vivant en couple dont la conjointe est âgée de 15 à 49 ans selon que l'un ou l'autre est stérile et la raison de la stérilité, Canada, 1995

	Conjointe stérile pour:				Sous-total	Fertile	Total
	Opération à fin contraceptive	Opération à fin médicale	Les deux raisons	Sans intention			
Conjoint stérile pour:							
Opération à fin contraceptive	55	130	**	34	241	1 515	1 756
Opération à fin médicale	**	**	**	**	25	33	58
Les deux raisons	**	**	**	**	16	41	57
Sans intention	**	**	**	**	34	72	106
Sous-total	66	168	24	60	318	1 659	1 977
Fertile	1 441	689	261	189	2 580	5 268	7 848
Total	1 507	857	285	249	2 898	6 927	9 825

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

est rare chez les hommes de ce groupe d'âge. Il n'y a que 58 000 hommes des couples dont la conjointe est âgée de 15 à 49 ans qui ont subi une opération entraînant la stérilité pour des raisons médicales. De plus, il n'y aurait que 106 000 hommes vivant en couple qui seraient conscients d'une stérilité naturelle. Par contre, parmi les couples, **le nombre de conjoints ayant subi une vasectomie est plus élevé (1 756 000) que le nombre de conjointes ayant subi une ligature des trompes (1 507 000)**, en supposant que les opérations pour des raisons uniquement contraceptives sont des ligatures. **La presque totalité des hommes (93 %) ayant subi une stérilisation chirurgicale l'ont fait pour des raisons contraceptives alors que cette proportion n'est que de 57 % chez les femmes.** Finalement, on compte 315 000 couples, représentant 3 % de l'ensemble, dont les deux conjoints sont stériles.

Stérilisation volontaire selon l'âge de la conjointe

À cause du caractère quasiment irréversible, la fréquence de la stérilisation volontaire à fins contraceptives est inversement reliée à l'âge (tableau 15). **Le groupe d'âge le plus jeune où on constate une proportion non négligeable de stérilisation (10 %) est le groupe dont la femme est âgée de 25 à 29 ans.** Ceci n'empêche pas que ce groupe soit aussi celui où la fécondité est maximale, sans être très élevée pour autant. Par effet cumulatif, la proportion augmente d'un groupe d'âge à l'autre, de sorte qu'à la fin du cycle reproductif (45-49 ans), dans près de la moitié des couples dont la conjointe approche l'âge de la ménopause, l'un des deux membres a eu recours à la stérilisation. On remarque que la proportion des couples volontairement stérilisés augmente rapidement à partir de 30 ans et on constate que **plus du quart des couples (26 %) dont la conjointe est âgée de 30 à 34 ans compte un des deux conjoints ayant**

Tableau 15. Nombre (en milliers) de couples dont un des conjoints a subi une opération à fins uniquement contraceptives selon le sexe du partenaire qui a subi l'opération et le groupe d'âge de la conjointe, Canada, 1995

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Total		Nombre total de couples	Pourcentage des couples dont un conjoint a subi une opération à des fins contraceptives	Pourcentage ayant subi une vasectomie
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%			
15-19	**	**	**	**	**	**	**	**	**
20-24	**	**	**	**	**	**	**	**	**
25-29	90	65,6	47	34,4	138	100,0	1 432	9,6	6,3
30-34	361	62,9	213	37,1	575	100,0	2 193	26,2	16,5
35-39	494	56,1	386	43,9	880	100,0	1 960	44,9	25,2
40-44	411	51,6	386	48,4	797	100,0	1 739	45,8	23,6
45-49	385	45,2	466	54,8	851	100,0	1 735	49,0	22,2
Total	1 756	53,8	1 507	46,2	3 263	100,0	9 825	33,2	17,9

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

subi une stérilisation chirurgicale à des fins de contraception. Dans le groupe des 35-39 ans, c'est près de la moitié. On note également un effet de génération. Que la proportion des hommes qui ont subi une vasectomie augmente en passant d'un groupe d'âge au suivant ne fait que rendre compte de l'effet cumulatif, puisque la vasectomie est considérée irréversible. Cependant, à partir du groupe d'âge de la femme 40-44 ans, dont les conjoints sont de quelques années plus âgés, on voit les proportions décroître. **Les générations masculines anciennes connaissent moins la vasectomie ou étaient plus réticentes à y avoir recours.**

Le tableau 15 permet de plus de connaître qui, de l'homme ou de la femme, a subi la stérilisation contraceptive selon le groupe de générations de la conjointe. **Plus la conjointe appartient à une génération récente, plus la proportion de stérilisation masculine est élevée : les deux tiers (66 %) des couples dont la conjointe est âgée de 25 à 29 ans, moins de la moitié (45 %) de ceux où elle est âgée de 45 à 49 ans.** Il faudrait plus qu'une observation ponctuelle pour s'assurer qu'il s'agit bien d'un effet de génération, mais les plus jeunes générations masculines semblent plus enclines que les plus anciennes à prendre la responsabilité de la stérilisation.

Le nombre important de couples dans lesquels les deux conjoints sont stériles résulte de l'effet de trois phénomènes dont la fréquence est relativement élevée : stérilisation masculine à fins contraceptives précoce, stérilité pour des raisons médicales ou naturelles chez la femme et constitution d'une nouvelle union de deux conjoints stérilisés. Le quart des couples dont l'épouse est âgée de 30 à 34 ans sont stériles, le plus souvent en raison d'une vasectomie du conjoint. Près de 9 % des femmes vivant en couple ont subi une opération entraînant la stérilisation pour raisons médicales. Il n'est donc pas étonnant

Tableau 16. Nombre (en milliers) de couples dont l'un des conjoints a subi une opération à fins uniquement contraceptives, selon le sexe du partenaire ayant subi l'opération et le nombre d'enfants nées, Canada 1995

Nombre d'enfants nés dans l'histoire du répondant	Hommes	Femmes	Total	Nombre de couples au jour de l'enquête	Pourcentage de couples stérilisés
0	99,2	80,3	179,5	2 118,7	8,5
1	147,7	124,0	271,7	1 925,0	14,1
2	922,7	756,0	1 678,7	3 574,8	47,0
3+	586,5	546,5	1 133,0	2 205,1	51,4
Total	1 756,1	1 506,9	3 262,9	9 823,6	33,2

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

de retrouver environ 7 % de femmes stérilisées pour des raisons médicales parmi les couples où l'homme a subi une opération pour des raisons contraceptives.

Stérilisation volontaire selon le nombre d'enfants mis au monde²⁰

Les familles nombreuses ne représentent plus qu'une infime proportion de l'ensemble des familles et celle de deux enfants devient de plus en plus la norme. À preuve, au recensement de 1991, près de 40 % des femmes déjà mariées âgées de 45-49 ans rapportaient une descendance de deux enfants et celles avec cinq enfants ou plus ne représentaient plus que 6 %. Dix ans plus tôt, 23 % des femmes du même groupe d'âge rapportaient avoir eu deux enfants et 22 % cinq enfants et plus.

Au Canada, la taille des familles tend à s'uniformiser et la stérilisation volontaire à fins contraceptives apparaît comme l'outil de prédilection des couples canadiens qui veulent limiter leur descendance à leurs aspirations en matière de procréation. Cette conclusion ressort de la lecture du tableau 16. C'est après la naissance du second enfant que le recours à la stérilisation prend de l'ampleur. La proportion des couples dont un des conjoints a subi la stérilisation à des fins contraceptives passe de 14 % pour les couples avec un seul enfant à 47 % chez ceux ayant deux enfants et n'augmente que de 4 % pour les couples avec trois enfants ou plus.

Évolution de l'utilisation des méthodes contraceptives au Canada

La comparaison des résultats de plusieurs enquêtes est toujours délicat parce que très souvent les objectifs de ces enquêtes ne sont pas ou n'ont pas

²⁰ Il s'agit du nombre d'enfants nés tel que déclaré par le ou la répondante. Le conjoint peut avoir mis au monde un nombre différent d'enfants.

été les mêmes. Aborder des sujets touchant la vie privée, tel que la stérilisation ou la pratique de la contraception, augmente les difficultés. L'énoncé des questions qui diffère souvent, l'ordre dans lequel elles sont posées et plus généralement la structure du questionnaire créent des états d'esprit différents chez les répondants.

L'Enquête sociale générale de 1995 est la première d'envergure nationale à poser des questions sur l'utilisation de méthodes contraceptives depuis l'Enquête sur la famille de 1984. Avant, on ne connaît que quelques enquêtes régionales (Toronto et Edmonton en 1968 et 1973, respectivement) ou provinciales (l'enquête québécoise de 1971 et son suivi de 1976), mais il n'existe que très peu de renseignements au niveau national sur les pratiques contraceptives des Canadiennes si ce n'est les quelques résultats fournis par l'étude du comité sur l'avortement en 1976 (Guilbert-Lantoiné, 1990)²¹. Contrairement à l'enquête de 1984, l'objectif principal de l'Enquête sociale générale n'est pas l'étude de la fécondité des Canadiennes et, en comparaison à la première, on y trouve beaucoup moins d'informations concernant l'utilisation des méthodes contraceptives. L'enquête de 1984 avait posé des questions permettant la reconstitution de l'histoire de la pratique contraceptive des répondantes (par exemple, des questions sur les méthodes utilisées avant la première naissance) alors que dans l'Enquête sociale générale de 1995 ne figurent que quelques questions sur les méthodes contraceptives *actuellement* utilisées. De ces trois enquêtes, l'enquête de 1984 est probablement celle qui a le mieux permis de connaître les pratiques contraceptives. Les comparaisons dans le temps sont donc difficiles à établir, surtout en ce qui concerne la proportion d'utilisatrices.

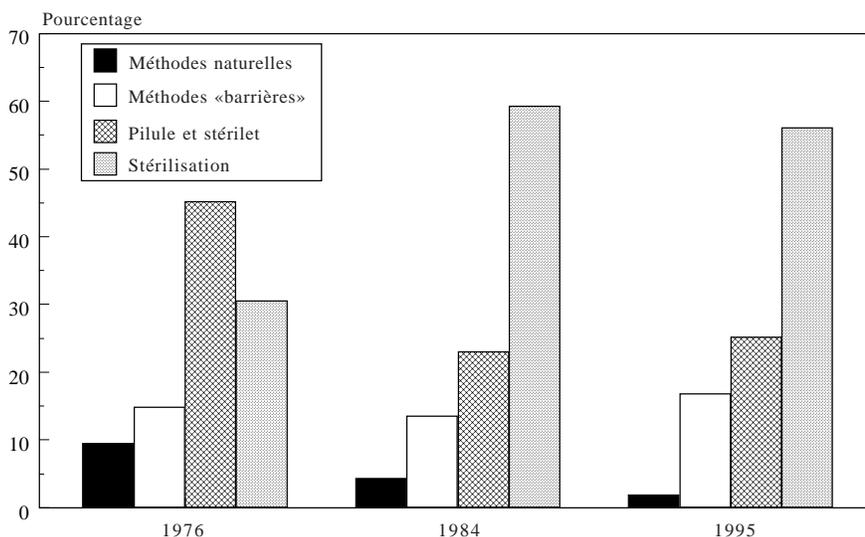
Selon l'Enquête de 1995, 31 % de l'ensemble des répondantes âgées de 18 à 49 ans n'utilisent aucune méthode contraceptive. Catherine Guilbert-Lantoiné (1990) a estimé à partir de l'Enquête de 1984 cette proportion à 25 %. Il est difficile de trouver une explication à cette baisse apparente de la proportion d'utilisatrices. On peut supposer que les questions de l'enquête de 1984 sur l'histoire des répondantes en précédant les questions sur la pratique actuelle ont mieux disposé les femmes à répondre avec exactitude.

L'évolution de la pratique contraceptive

La figure 17 montre, pour trois différentes enquêtes à environ 10 ans d'intervalles, la répartition des femmes mariées pratiquant la contraception en quatre catégories de méthodes utilisées. *Les changements dans le choix des méthodes ont été importants au cours de la première période (1976-1984), et moins au cours de la seconde (1984-1995). Cette dernière apparût*

²¹ Guilbert-Lantoiné, C. (1990). Révolutions contraceptives au Canada. Population Vol. 45:361-398.

Figure 17. Distribution (en pourcentage) des femmes mariées pratiquant la contraception selon la méthode contraceptive, Canada, 1976 à 1995



Source : Tableau 17.

davantage comme une période de consolidation des habitudes prises une décennie plus tôt. Un certain nombre d'observations peuvent être faites à partir de la figure 17.

La première, est *la quasi disparition des méthodes naturelles. Moins de 20 ans plus tôt, en 1976, une femme mariée sur 10 disait utiliser la continence périodique ou le retrait pour limiter le nombre de ses naissances. En 1984, cette proportion passait à une femme mariée sur 23. Elle n'est plus, en 1995, que d'une femme mariée sur 52.*

Mais l'observation majeure est *l'importance prise par la stérilisation masculine entre 1984 et 1995, qui a pour corollaire la réduction des stérilisations féminines.* En effet, la proportion de couples mariés où l'un des conjoints a subi une stérilisation à fins contraceptives est demeurée à peu près inchangée au cours de la période (59 % et 56 %), mais la répartition selon le sexe du conjoint qui a subi l'opération a considérablement changé. Alors *qu'en 1984 moins du tiers (30 %) des couples stérilisés l'étaient par stérilisation de l'homme, en 1995, la stérilisation masculine en représente près de la moitié (47 %).*

On remarque aussi que *la pilule anticonceptionnelle semble prendre de l'importance aux dépens du stérilet.* À se fier aux résultats présentés au

Tableau 17. Répartition (en pourcentage) des femmes mariées pratiquant la contraception selon la méthode, à différentes enquêtes, Canada, 1976, 1984 et 1995

Méthode contraceptive	1976 (15 ans et plus)	1984 (18 à 49 ans)	1995 (18 à 49 ans) ¹
Méthodes naturelles	9,5	4,3	1,9
Contenance périodique	6,1	3,0	0,8
Retrait	3,4	1,3	1,0
Méthodes «barrières»	14,8	13,5	16,8
Condom	6,0	10,8	15,7
Diaphragme	2,2	1,4	0,6
Mousse, gelée	2,5	0,7	0,2
Autres	4,1	0,6	0,3
Pilule et stérilet	45,2	23,0	25,2
Pilule	39,2	15,0	20,8
Stérilet	6,0	8,0	4,4
Stérilisation	30,5	59,3	56,1
Femmes	30,5	41,7	30,0
Hommes	..	17,6	26,1

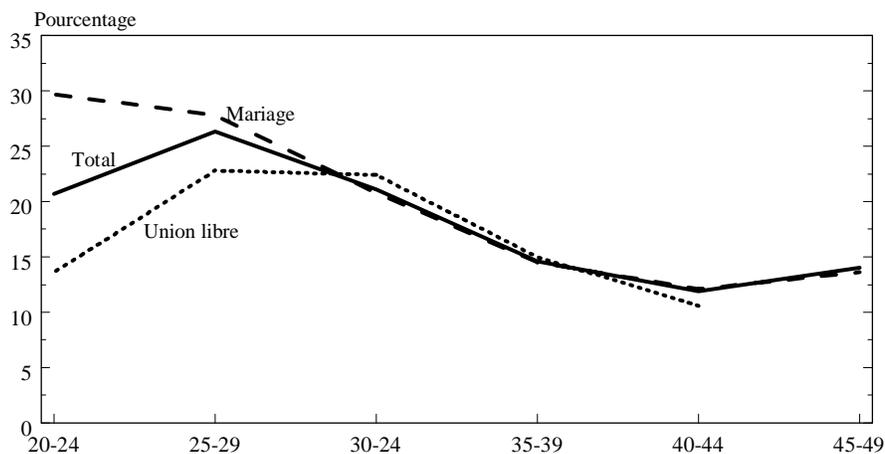
¹ L'échantillon de 1995 comprend les femmes mariées ou en union libre.

Sources : Pour 1976 et 1984 : C. Guilbert-Lantoine (1990). Révolutions contraceptives au Canada. *Population*, Vol. 45 (2), pages 361-398. Pour 1995 : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

tableau 17, la proportion de répondantes mariées utilisant les anovulants aurait augmenté de 6 points, passant de 15 % de l'ensemble des mariées contraceptives en 1984, à 21 % en 1995 alors qu'au cours de la même période, la proportion d'utilisatrices du stérilet parmi ces femmes diminuait de près de moitié, passant de 8 % à 4 %.

Finalement, *l'utilisation du condom est aussi en hausse*. Selon ces enquêtes, la proportion des couples contracepteurs rapportant l'utilisation du condom comme méthode est passée de 6 % en 1976 à 11 % en 1984 et à 16 % en 1995 alors que l'utilisation des autres méthodes de type barrière (diaphragme et spermicide) est en continuel déclin au cours des deux décennies et a pratiquement disparue parmi les femmes mariées en 1995. Cette augmentation de l'utilisation du condom pourrait être associée à ses avantages prophylactiques sur les autres méthodes. Les campagnes d'information contre les maladies sexuellement transmissibles sont de plus en plus fréquentes et invitent de plus en plus à son utilisation. En 1984, les connaissances sur le VIH, sa virulence et surtout sa transmission n'étaient pas très connues de la population. À supposer que la grande majorité des conjoints mariés n'aient pas de relations sexuelles avec d'autres partenaires, les membres de ces couples n'ont que très peu de chance d'être contaminés par le VIH et n'auraient donc

Figure 18. Proportion des couples n'utilisant aucune forme de contraception selon le groupe d'âge de la femme et l'état conjugal, Canada, 1995



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

pas besoin d'utiliser le condom pour ses avantages prophylactiques. Dans ce cas, l'augmentation de l'utilisation du condom parmi les couples mariés pourrait donc plutôt refléter une prise de responsabilités plus grande de la contraception de la part des hommes. Cette hypothèse est de fait supportée par la forte augmentation du recours à la vasectomie. On peut aussi faire remarquer que les préservatifs font de plus en plus partie des produits à portée de regard dans les pharmacies.

Les méthodes contraceptives utilisées par les couples canadiens en 1995 selon diverses caractéristiques sociodémographiques

L'état conjugal

À l'exception des couples dont la femme est âgée de 20 à 24 ans, on n'observe aucune différence significative dans les proportions de couples qui ne pratiquent pas la contraception, qu'ils soient ou non en union libre (figure 18). Ceci montre que l'union libre est de plus en plus considérée à l'égal du mariage puisque ce dernier n'apparaît plus comme un préalable à la reproduction. Les naissances hors mariage représentent près du tiers des naissances au Canada et déjà la moitié de celles du Québec où l'union libre est plus répandue.

Ce n'est que chez les plus jeunes que la pratique de la contraception des couples mariés diffère de celle des couples en union libre. La proportion de couples mariés n'utilisant aucune méthode contraceptive est deux fois plus

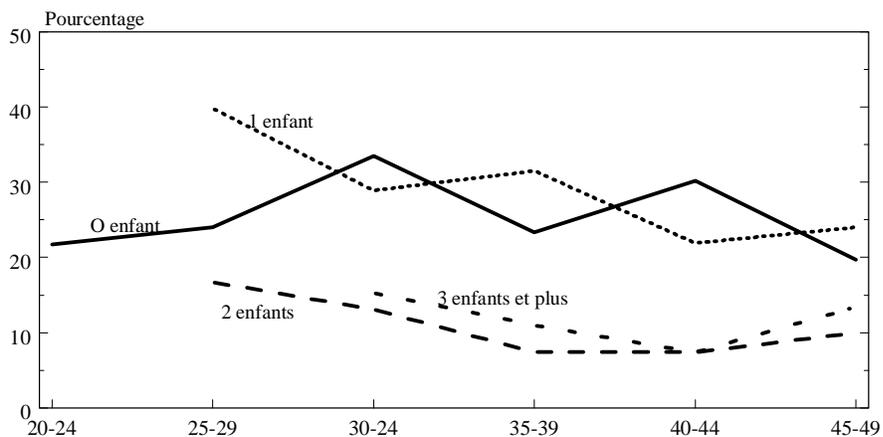
élevée que celle des couples qui vivent en union libre (30 % contre 14 %). Une majorité (55 %) des couples dont la femme est âgée de 20-24 vivent en union libre alors qu'aux âges plus élevés l'union libre est moins fréquente que le mariage. L'analyse d'une typologie des unions libres présentée dans le Rapport 1996 montrait que la proportion d'unions instables, c'est-à-dire celles qui se terminent en moins de trois ans par une rupture, était d'autant plus élevée que l'âge de la personne interrogée était jeune au moment de la formation de l'union. On a calculé que parmi les unions libres formées alors que le répondant était âgé de 20 à 24 ans, une sur cinq était suivie d'une rupture avant trois ans. Il est donc possible que chez les plus jeunes, les motifs de la formation d'une union diffèrent selon qu'il s'agit d'une union libre ou d'un mariage. Les premières étant moins stables, ceux qui les choisissent sont aussi moins intéressés à fonder une famille, ce qui expliquerait le plus grand recours à la contraception.

Les couples mariés dont l'épouse est âgée de 25 à 29 ans en moyenne n'utilisent pas les mêmes méthodes contraceptives que ceux qui sont en union libre. L'utilisation des anovulants est plus fréquente chez les femmes vivant en union libre alors que le recours à la stérilisation est plus fréquent chez les couples mariés.

La descendance atteinte

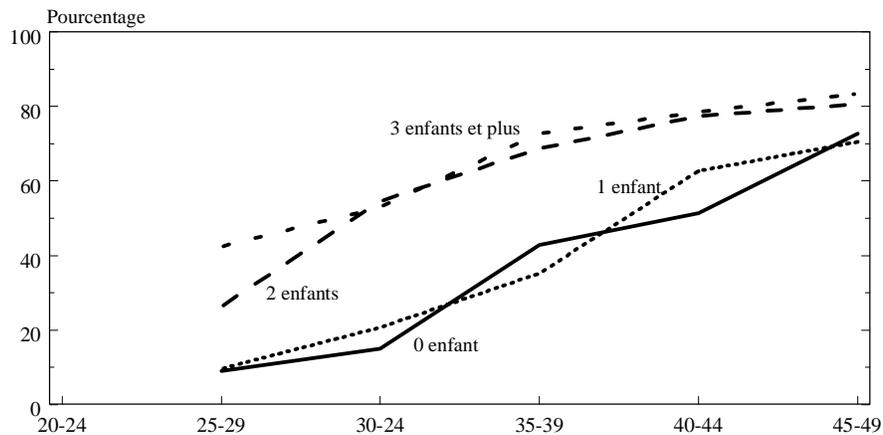
La descendance atteinte n'a pas, sur la contraception, des effets aussi important qu'on pourrait le penser. La proportion des couples contracepteurs

Figure 19. Proportion des couples n'utilisant aucune forme de contraception selon le nombre d'enfants nés du répondant ou de la répondante et l'âge de la femme, Canada, 1995



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

Figure 20. Proportion des couples stériles selon le nombre d'enfants nés du répondant ou de la répondante et l'âge de la femme, Canada, 1995



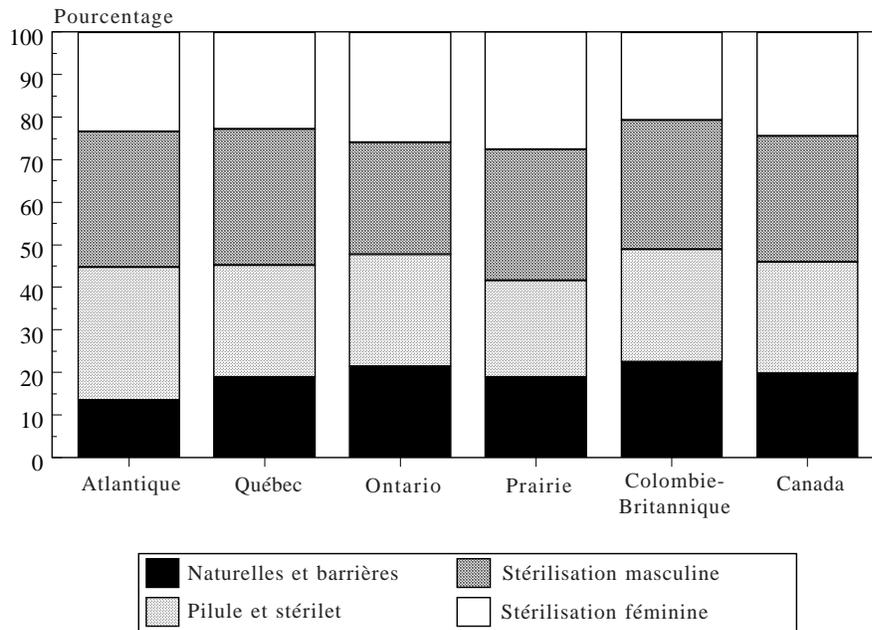
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

n'évolue pas de façon linéaire avec le nombre d'enfants mis au monde. La démarcation se situe après la seconde naissance comme dans le cas de la stérilisation. Par exemple, à la figure 19 où sont présentées les proportions de couples n'utilisant aucune méthode contraceptive selon le groupe d'âge et le nombre d'enfants mis au monde, la courbe des couples sans enfant ne se distingue pas de celles des couples avec un enfant. De même, celle des couples avec deux enfants ne se différencie pas de celle des couples avec trois enfants ou plus. Par contre, la proportion de couples n'utilisant aucune forme de contraception est à tous les âges significativement plus faible chez les couples avec deux enfants et plus que chez ceux avec un enfant ou moins. La même observation peut être faite à la figure 20 où sont présentées les proportions de couples stérilisés selon la descendance atteinte et l'âge de la femme, on n'observe pas de différences claires entre les couples sans enfant ou avec un seul enfant ni entre les couples avec deux enfants ou trois enfants et plus, mais d'importantes différences entre les couples ayant deux enfants et plus par rapport à ceux ayant un enfant ou moins.

La région

La figure 21 présente la répartition en pourcentage des couples contracepteurs selon la méthode contraceptive utilisée et la région de résidence. Pour éviter les problèmes des petits nombres, les provinces canadiennes sont

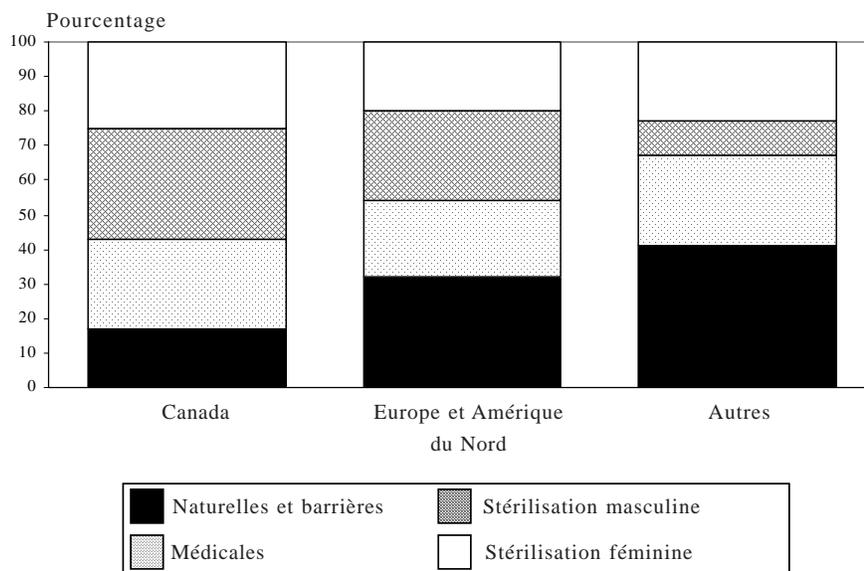
Figure 21. Répartition (en pourcentage) des couples contracepteurs selon la méthode utilisée, Canada et régions, 1995



Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

regroupées en cinq régions : Atlantique, Québec, Ontario, Prairies et Colombie-Britannique. Le recours à la stérilisation à des fins contraceptives est moins fréquent dans les trois provinces les plus peuplées et les plus urbanisées, le Québec (55 %), l'Ontario (52 %) et la Colombie-Britannique (51 %) que dans les deux autres régions moins urbanisées. Cette observation est probablement à mettre en relation avec la proportion plus élevée d'immigrants récents pour ces trois provinces. Si 57 % des couples contracepteurs dont le répondant est né au Canada comptent un des deux partenaires stérilisés pour des raisons contraceptives, cette proportion n'est que de 46 % pour les couples dont le répondant est né en Europe ou en Amérique du Nord et 34 % chez ceux dont le répondant est né dans un autre pays (figure 22). De même, la proportion de couples stérilisés où l'homme a subi une vasectomie est beaucoup plus faible chez les personnes nées dans un autre pays que l'Europe (6 %) et les États-Unis (34 %) que parmi les couples dont le répondant est né au Canada (56 %). Cette constatation peut expliquer en partie le fait que la proportion de stérilisation masculine soit plus faible en Ontario (26 %), où sont concentrés les immigrants (de 30 % à 32 %).

Figure 22. Répartition (en pourcentage) des couples contracepteurs selon la méthode utilisée et le lieu de naissance, Canada, 1995



Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

La dénomination religieuse et la pratique religieuse

Contrairement aux églises protestantes, l'Église catholique favorable à la natalité a longtemps exercé une emprise considérable sur ses adeptes et ses préceptes n'ont pas toujours été sans effet sur la fécondité des populations canadiennes. Aujourd'hui, par contre, **les différences de fécondité entre catholiques et protestants sont négligeables. Il en est de même de leur pratique contraceptive.** Comme le montre le tableau 18 ce sont plutôt les adeptes des autres religions et ceux qui se déclarent sans appartenance religieuse qui se différencient des deux groupes dominants. Des proportions tout à fait similaires (au plus, deux points de pourcentage de différence) de répondants catholiques et protestants ont déclaré utiliser une méthode contraceptive de type barrière ou médicale. Les proportions présentées dans ce tableau ne sont pas standardisées, l'échantillon étant trop petit pour obtenir des estimations par âge fiables pour les groupes autres que catholique et protestant pour lesquels par ailleurs l'analyse est intéressante. Néanmoins, notons

Tableau 18. Répartition (en pourcentage) des couples contracepteurs selon la méthode utilisée et la dénomination religieuse, Canada, 1995

Religion	Naturelle et barrières	Pilule et stérilet	Stérilisation		Total
			Hommes	Femmes	
Sans religion	21,0	31,6	23,1	24,3	100,0
Catholique	17,2	25,4	32,4	25,0	100,0
Protestante	19,6	24,2	32,3	23,9	100,0
Autre	32,6	30,5	13,2	23,7	100,0
Total	19,4	26,4	29,8	24,5	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

que l'analyse par groupe d'âge confirme qu'il n'existe pas de différence importante entre les choix des catholiques et des protestants face à la contraception.

S'ils n'existent que de légères différences entre catholiques et protestants, les différences entre ces deux groupes d'une part et les pratiquants d'une autre religion d'autre part (juive, musulmane, hindouiste, bouddhique, etc.) sont importantes de même qu'avec ceux qui se déclarent sans religion. La proportion de couples non contracepteurs est plus de deux fois plus élevée parmi les pratiquants d'une religion autre (37 %) que celle observée parmi les couples dont le répondant a déclaré n'avoir aucune appartenance religieuse (15 %). Les répondants qui se disent catholiques ou protestants se situent à mi-chemin de ces deux extrêmes. Le recours à la stérilisation est aussi beaucoup moins important chez les couples d'une religion autre que pour les membres des deux dénominations religieuses majoritaires ou sans religion déclarée; environ un tiers de ces couples sont stérilisés pour des raisons contraceptives en comparaison avec plus de la moitié des couples formés par des catholiques ou des protestants.

La fréquence de la pratique religieuse n'a pas plus d'effet sur l'utilisation d'une méthode contraceptive que la dénomination religieuse (tableau 19). On observe une proportion de contracepteurs très légèrement plus élevée chez les couples dont le répondant dit ne jamais participer aux offices religieux (81 %) que dans les deux autres groupes (75 % et 76 %). Il semblerait que ce soit l'utilisation de la pilule qui ferait la différence : 29 % des couples contracepteurs de non pratiquants utilisent la pilule anticonceptionnelle ou le stérilet, 18 % des couples pratiquant leur religion à l'occasion et seulement 12 % des couples la pratiquant de façon hebdomadaire. Ces différences sont statistiquement significatives. Certaines dissemblances dans les pratiques contraceptives persistent donc entre les groupes selon l'appartenance religieuse, mais elles apparaissent davantage comme un reflet de différences culturelles et ethniques à l'égard de la fécondité, l'égalité des sexes ou la stérilisation

Tableau 19. Répartition (en pourcentage) des couples contracepteurs selon la méthode utilisée et la pratique religieuse, Canada, 1995

Pratique religieuse	Naturelle et barrières	Pilule et stérilet	Stérilisation		Total
			Hommes	Femmes	
Hebdomadaire	21,0	18,1	34,7	26,3	100,0
Parfois	17,9	27,3	30,7	24,2	100,0
Jamais	20,1	28,9	27,0	24,0	100,0
Total	19,4	26,3	29,8	24,5	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

volontaire. Les principales différences s'observent entre les couples d'une religion autre que catholique ou protestante et, au Canada, les pratiquants d'une de ces religions sont en bonne partie des immigrants récents qui n'auraient pas encore adopté les pratiques contraceptives de la société réceptrice. En ce domaine, comme en d'autres, le temps aplanira les différences qu'on observe aujourd'hui.

Conclusion

Au Canada plus qu'ailleurs en Occident, la révolution contraceptive a coïncidé avec la chute de la fécondité qui a suivi l'épisode du baby-boom. Les populations de nombreux pays européens affichaient dès l'entre-deux-guerres de faibles niveaux de fécondité n'assurant même pas parfois le remplacement des générations. Malgré une baisse au cours de la première moitié de ce siècle, la chute de la fécondité des Canadiennes n'est remarquable qu'à partir du début des années 1960. Cette chute, est d'autant plus spectaculaire qu'elle a suivi l'épisode du baby-boom et, si elle a coïncidé avec la vulgarisation de méthodes contraceptives efficaces et accessibles, elle n'en n'a pas été la cause. Sans doute, l'accès aux méthodes contraceptives médicales modernes et efficaces a-t-elle permis aux couples de mieux maîtriser leur fécondité et ainsi d'assurer une meilleure adéquation entre leur descendance effective et celle à laquelle ils aspiraient. Mais le déclin du désir d'avoir de nombreux enfants, voire même de n'en avoir qu'un seul, ne peut être lié à cette révolution contraceptive. Ce sont plutôt les changements sociaux et économiques récents qui permettent le mieux d'expliquer tant la baisse de la descendance souhaitée que la faible fécondité contemporaine.

MORTALITÉ

En 1996, le nombre de décès au Canada s'est élevé à 212 881 (tableau A6). Il s'agit d'une augmentation de 2 148 décès (1,0 %) par rapport à l'année précédente. Il est normal d'observer une hausse des décès dans une population

Tableau 20. Évolution de l'espérance de vie à la naissance, Canada, 1971-1996

Année	Hommes		Femmes		Écart entre l'espérance de vie féminine et masculine	
	Espérance de vie à la naissance	Gain	Espérance de vie à la naissance	Gain	Années	Variation
1971	69,62	...	76,60	...	6,98	...
1976	70,50	0,88	77,81	1,21	7,31	0,33
1981	72,05	1,56	79,17	1,37	7,12	-0,19
1986	73,32	1,26	80,02	0,84	6,70	-0,42
1991	74,61	1,29	80,95	0,94	6,34	-0,36
1996 (P)	75,69	1,08	81,45	0,50	5,76	-0,58
Gain de 1976 à 1996	...	5,19	...	3,65	...	-1,54

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section de la recherche et de l'analyse et calculs de l'auteur.

qui croît et vieillit. En fait, l'augmentation observée en 1996 est plus faible que celle à laquelle on aurait pu s'attendre en raison des seuls changements de la structure de la population (croissance et vieillissement). On peut estimer cette différence en calculant les décès attendus par l'application des taux de mortalité par âge de l'année précédente à la population de l'année et en les comparant aux nombres observés. N'eut été la réduction de la mortalité en 1996, le nombre de décès aurait dû se chiffrer à 213 600 en 1996, soit une augmentation de 1,4 % par rapport à l'année précédente. **La mortalité a donc faibli.**

La table de mortalité de 1996

La meilleure mesure résumée de la mortalité est l'espérance de vie à la naissance, résultant du calcul de la table, parce qu'elle élimine par sa construction les effets de structure par âge de la population.

La table provisoire de 1996 indique des gains importants par rapport à l'année précédente, surtout pour les hommes (tableau A7). Par rapport à 1995, elle aurait augmenté de 0,3 an et 0,2 an pour les hommes et les femmes respectivement et atteindrait 75,69 ans pour les premiers et 81,45 ans pour les femmes. L'augmentation serait plus forte que le gain moyen du dernier lustre et même légèrement supérieure au gain annuel moyen des 20 dernières années qui ont pourtant été parmi les meilleures depuis la dernière guerre. Le progrès de l'espérance de vie ne connaît pas de trêve, mais les gains annuels, surtout chez les femmes, sont moins importants qu'au cours du lustre 1976-1981, qui fut un des plus favorables (tableau 20).

En 20 ans, depuis 1976, l'espérance de vie à la naissance des hommes s'est accrue de 5,19 ans et celle des femmes de 3,65 ans. Le Canada occupe

Tableau 21. Espérance de vie à la naissance selon le sexe, Canada et provinces, 1991 et 1996

Provinces	Hommes			Femmes			Écart entre l'espérance de vie féminine et masculine		
	1991	1996	Gains	1991	1996	Gains	Années		Variation
							1991	1996	
T.-N.	73,7	74,9	1,12	79,5	80,6	1,06	5,8	5,7	-0,07
I.-P.-É.	73,2
N.-É.	73,7	75,0	1,22	80,3	80,8	0,48	6,6	5,8	-0,74
N.-B.	74,2	74,9	0,70	80,9	81,4	0,50	6,6	6,4	-0,20
Qc	73,8	75,1	1,32	80,9	81,5	0,59	7,1	6,4	-0,73
Ont.	75,0	76,1	1,13	80,9	81,4	0,51	5,9	5,3	-0,62
Man.	74,6	75,3	0,67	80,7	80,7	-0,01	6,1	5,5	-0,68
Sask.	75,3	75,3	0,07	81,5	81,5	-0,05	6,3	6,2	-0,12
Alb.	75,1	76,1	0,99	81,2	81,5	0,32	6,1	5,4	-0,67
C.-B.	75,2	76,3	1,03	81,4	82,0	0,62	6,1	5,7	-0,41
Canada	74,6	75,7	1,08	81,0	81,5	0,50	6,3	5,8	-0,58

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section de la recherche et de l'analyse et calculs de l'auteur.

actuellement une place enviable au classement mondial. Mis à part les Japonais dont l'indicateur est le plus élevé tant pour les hommes que pour les femmes, les Canadiens ne sont surpassés que par les Suédois et les Islandais, alors que les Canadiennes ne le sont que par les Suédoises, les Françaises, les Suissesses et les Espagnoles (tableau 3). En comparaison avec celle des États-Unis, les espérances masculines et féminines sont supérieures respectivement de 3,0 ans et 2,1 ans.

Il est important de revenir une fois encore sur *le ralentissement des gains féminins en contraste avec la poursuite de la cadence de ceux des hommes.* Il s'est produit un renversement de tendance au cours de la période 1976-1981. Jusque là, pendant plus d'un demi-siècle, les gains féminins avaient été supérieurs aux gains masculins. Depuis c'est l'inverse et le mouvement va en s'accéléralant. *Au cours du dernier lustre, les hommes ont ajouté un peu plus d'un an à leur vie moyenne, mais les femmes seulement une demi-année.* L'écart à l'avantage des femmes demeure encore important. En effet, 5,8 ans séparent encore la durée de vie moyenne des deux sexes, mais en 20 ans, cet écart s'est réduit de plus 1,5 année.

Les différences provinciales et entre les hommes et les femmes s'amenuisent

Prolongeant une tendance ancienne, *entre 1991 et 1996, les différences de mortalité entre les provinces se sont encore réduites sensiblement. On note une augmentation importante de l'espérance de vie au Québec et dans*

les provinces atlantiques où la mortalité a toujours été plus forte que dans les autres provinces du pays (tableau 21). Ce sont les provinces qui avaient les plus faibles espérances de vie en 1991 qui ont fait les plus grands progrès au cours du dernier lustre. Les Québécois ont gagné 1,32 an et les Terre-Neuviennes 1,06 an. Quatre provinces présentent des gains supérieurs à la moyenne nationale. Ce sont dans l'ordre : pour les hommes le Québec (1,32 an), la Nouvelle-Écosse (1,22 an), l'Ontario (1,13 an) et Terre-Neuve (1,12 an) et pour les femmes Terre-Neuve (1,06 an), la Colombie-Britannique (0,62 an) le Québec (0,59 an) et l'Ontario (0,51 an). *Au cours de la même période, aucun progrès notable n'a été enregistré en Saskatchewan, province qui avait en 1991 les espérances de vie masculine et féminine les plus élevées. Selon la table provisoire de 1996, c'est maintenant la Colombie-Britannique qui est en tête du classement provincial avec 76,3 ans pour les hommes et 82,0 ans pour les femmes.* Les écarts entre les espérances de vie de chaque sexe se sont aussi amenuisés pour toutes les provinces. Ces réductions sont particulièrement importantes pour le Québec et la Nouvelle-Écosse où l'espérance de vie masculine a fortement progressé.

Les principales causes de décès

D'une année à l'autre, on observe des fluctuations dans le nombre de décès, spécialement pour certaines causes reliées à des infections virales dont les accès de virulence échappent au contrôle de la santé publique. Cependant, la réduction de la mortalité en 1996 n'est pas attribuable au fait que l'année aurait été particulièrement clémente à ce chapitre. Le nombre de décès par maladies de l'appareil respiratoire, parmi lesquels figurent les gripes, pneumonies et bronchites, a augmenté de 1,3 %. Par contre, la mortalité a diminué pour toutes les principales causes de décès chez les hommes et pour les maladies du système circulatoire chez les femmes, comme on peut le constater au tableau 22.

Dans le concert des gains, une mauvaise note : la hausse chez les femmes du taux de mortalité par tumeurs et cancers et surtout ceux de l'appareil respiratoire. Depuis 1993, la mortalité par cancer du poumon est en tête des causes de décès par cancer chez les femmes. *Entre 1976 et 1996, le taux comparatif de mortalité par cancer de l'appareil respiratoire n'a cessé d'augmenter chez les femmes, passant de 11,8 pour 100 000 à 30,4 pour 100 000, une hausse spectaculaire de 156 %. Au cours de la même période, les taux masculins ont d'abord augmenté jusqu'en 1988 mais ont diminué depuis pour se situer en 1996 à peu près au même niveau où ils se trouvaient en 1976.*

À l'heure actuelle, la hausse de la mortalité féminine par cancer de l'appareil respiratoire est attribuée à l'augmentation du tabagisme dans les générations féminines plus récentes (figure 23). Selon des données recueillies par l'Enquête sociale générale de 1995, la proportion de femmes ayant déjà fumé la cigarette

Tableau 22. Évolution de la mortalité par maladies du système circulatoire et par tumeurs, selon le sexe, Canada, 1976-1996¹

Année	Maladies du système circulatoire ²	Maladies ischémiques du coeur ³	Maladies cérébro-vasculaires ⁴	Tumeurs et cancers ⁵	Tumeurs malignes de l'appareil respiratoire ⁶
Hommes					
1976	389,54	264,38	62,45	167,30	52,54
1977	380,50	259,14	59,58	169,49	54,26
1978	365,39	246,69	57,19	171,24	55,50
1979	352,08	232,20	55,11	173,05	56,75
1980	344,88	227,53	52,28	174,61	58,78
1981	331,40	220,25	50,32	172,48	57,63
1982	323,92	214,16	47,06	175,76	60,75
1983	311,55	205,29	44,32	175,01	61,27
1984	297,40	195,85	43,00	178,49	62,63
1985	289,99	190,84	40,75	178,76	60,90
1986	282,32	183,48	39,39	179,29	61,47
1987	267,76	174,37	38,57	178,26	61,25
1988	260,77	169,29	36,80	182,16	63,23
1989	250,09	159,79	37,19	179,28	62,69
1990	231,04	146,39	35,67	177,32	61,86
1991	225,64	142,06	34,18	177,45	61,04
1992	219,64	137,65	33,25	174,86	59,49
1993	219,68	136,89	34,51	172,69	59,12
1994	209,84	129,82	33,17	171,03	57,20
1995	203,86	129,27	32,71	168,16	54,82
1996	197,32	125,68	31,24	165,26	54,08
Femmes					
1976	303,54	171,16	73,12	131,41	11,84
1977	293,31	166,12	68,69	132,55	13,36
1978	283,71	161,88	67,25	132,72	14,18
1979	271,21	149,09	63,64	135,30	15,48
1980	269,77	148,06	60,69	133,71	16,17
1981	256,43	140,88	58,55	134,21	17,07
1982	252,48	138,78	56,01	134,28	18,45
1983	240,21	131,08	52,87	134,26	18,72
1984	232,06	128,66	49,81	136,37	20,83
1985	225,44	122,61	48,74	139,10	22,41
1986	222,70	121,16	48,34	139,06	22,48
1987	210,86	114,71	45,07	138,82	23,82
1988	206,88	111,07	45,30	139,84	25,17
1989	198,12	105,39	43,94	137,90	25,09
1990	187,16	100,34	40,72	138,13	25,61
1991	184,13	97,69	40,42	138,70	27,44
1992	177,56	92,22	40,14	137,98	27,19
1993	178,23	91,80	41,23	139,14	29,01
1994	173,84	88,87	39,41	139,31	29,08
1995	169,38	92,56	38,39	135,79	28,56
1996	164,83	89,49	37,53	138,12	30,36

¹ Taux pour 100 000, standardisés sur la structure par âge et indépendamment pour chaque sexe de la population de 1976.

² Causes 390-459, 9e révision de la C.I.M.

³ Causes 410-414, 9e révision de la C.I.M.

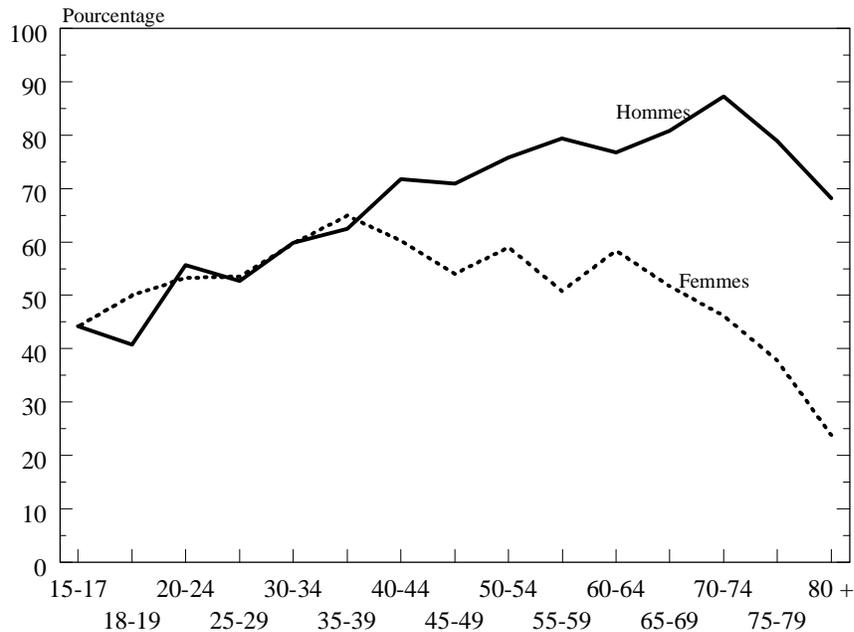
⁴ Causes 430-438, 9e révision de la C.I.M.

⁵ Causes 140-239, 9e révision de la C.I.M.

⁶ Causes 160-165, 9e révision de la C.I.M.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

Figure 23. Proportion de personnes ayant déjà fumé la cigarette selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1995



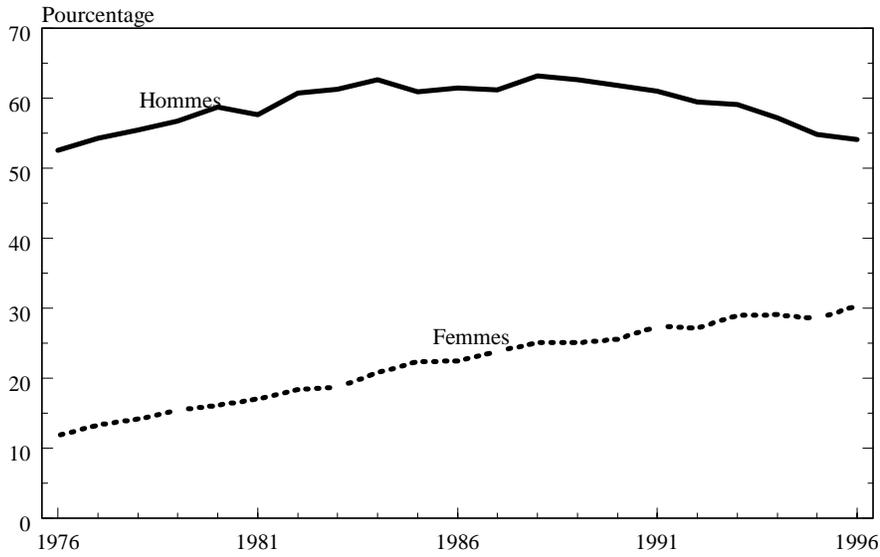
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1995 et calculs de l'auteur.

est identique à celle des hommes chez les moins de 40 ans alors que pour les générations plus anciennes la proportion des femmes ayant déjà fumé va en décroissant au fur et à mesure que l'on interroge des personnes âgées. Si les femmes continuent à fumer autant que les hommes, il est probable, toutes choses égales par ailleurs, que les taux de mortalité par cancer de l'appareil respiratoire des deux sexes continueront de converger (figure 24).

Le SIDA fait moins de décès

Pour la première fois depuis que les statistiques sur cette cause de mortalité sont disponibles (1987), le nombre des décès annuels attribués au VIH a diminué en 1996 et de façon importante. Cette infection a causé le décès de 1 306 Canadiens en 1996, une diminution de 458 (26 %) par rapport à l'année précédente (tableau 23). Aux États-Unis, les derniers chiffres disponibles indiquent une première diminution en 1996 et, selon l'Organisation mondiale de la santé, on s'attend à une plus grande réduction en 1997. Le nombre de

Figure 24. Évolution de la mortalité par tumeurs malignes de l'appareil respiratoire, Canada, 1976-1996



Source : Tableau 22.

décès dus à cette cause a diminué évidemment plus fortement chez les hommes, qui sont plus affectés, que chez les femmes. Encore aux États-Unis, la baisse la plus forte a eu lieu chez les homosexuels masculins, le groupe le plus affecté et qui a contribué, dès les premières années de l'épidémie, à faire comprendre la transmission de la maladie par des rapports sexuels non protégés et à répandre l'information.

Cette forte chute du nombre de décès par VIH résulte sans doute d'améliorations combinées de la prévention et des traitements. Depuis que le processus de transmission de la maladie est mieux connu, des mesures ont été prises pour réduire les risques d'infections. Le sang transfusé et les dérivés sanguins administrés sont, on le sait, maintenant sous haute surveillance et les campagnes publicitaires encourageant l'utilisation du condom pour ses propriétés prophylactiques pour les populations les plus à risque se sont multipliées. Des tests existent aussi pour détecter les porteurs éventuels de la maladie. De leur côté, les compagnies pharmaceutiques ont mis au point de nouveaux médicaments antirétroviraux qui permettent de freiner l'évolution de l'infection virale avant qu'elle ne se solde par le développement du SIDA. Il est important de souligner que la maladie demeure incurable.

Tableau 23. Décès attribués au VIH (causes 042-044 de la C.I.M.) par grands groupes d'âge et par sexe, Canada, 1987-1996

Année	Sexe	Groupe d'âge					Total	Augmentation sur l'année précédente (%)
		0-14	15-29	30-44	45-59	60 +		
1987	H	1	85	293	87	22	488	...
	F	5	7	12	8	5	37	...
1988	H	2	96	361	126	29	614	25,8
	F	3	10	28	7	9	57	54,1
1989	H	3	124	485	164	21	797	29,8
	F	2	10	20	10	12	54	-5,3
1990	H	3	108	576	215	35	937	17,6
	F	1	14	19	7	4	45	-16,7
1991	H	3	129	698	233	42	1 105	17,9
	F	4	15	25	14	7	65	44,4
1992	H	4	161	783	305	35	1 288	16,6
	F	4	10	38	11	6	69	6,2
1993	H	7	159	924	330	54	1 474	14,4
	F	2	19	49	13	7	90	30,4
1994	M	4	127	954	350	54	1 489	1,0
	F	14	16	77	26	6	139	54,4
1995	M	9	129	1 041	409	49	1 637	9,9
	F	5	24	68	20	10	127	-8,6
1996	M	6	79	754	315	44	1 198	-26,8
	F	2	24	63	14	5	108	-15,0

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Causes de décès*, n° 84-208 au catalogue et calculs de l'auteur.

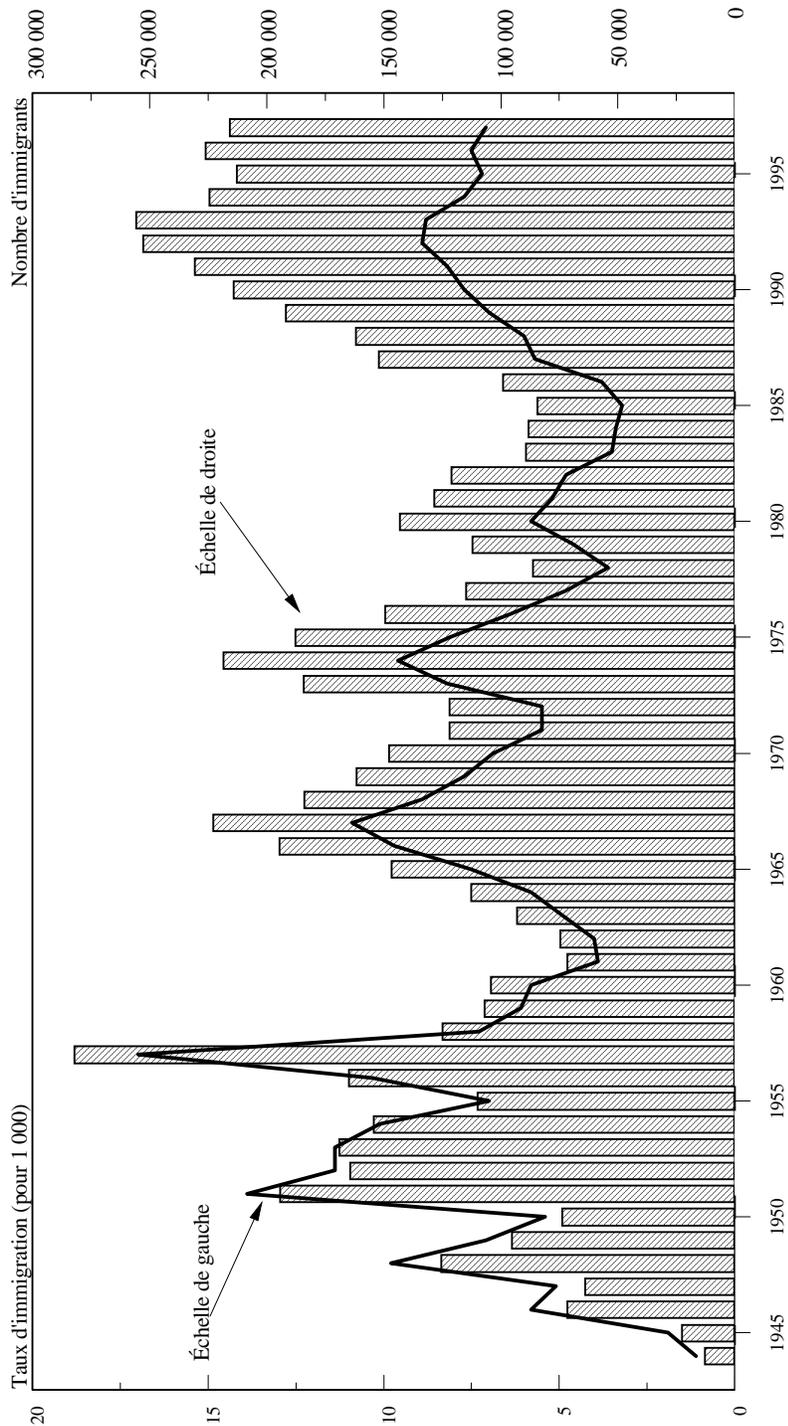
IMMIGRATION INTERNATIONALE

En 1996, le Canada a reçu 226 072 immigrants internationaux²² (figure 25 et tableau 24). Il s'agit d'une hausse de 13 220 personnes par rapport au nombre de l'année précédente. Selon les données incomplètes au moment de la rédaction de ce Rapport, le nombre d'immigrants atteindrait 215 900 en 1997. Le flux des entrées se chiffre 7,5 immigrants pour 1 000 habitants en 1996. Ce niveau est très supérieur à ceux qui sont observés dans la plupart des pays du monde occidental auquel peut être comparé le Canada : les États-Unis (3,4 pour 1 000), l'Australie (5,1 pour 1 000).

Entre 1990 et 1997, le Canada aura octroyé le statut de résident permanent à plus de 1 830 000 personnes, ce qui représente une moyenne annuelle de

²² Dans les tableaux, le nombre total d'immigrants peuvent différer selon la date à laquelle la source du classement était disponible.

Figure 25. Nombre d'immigrants et taux d'immigration, Canada, 1944-1997



Nota : Les données sont provisoires en date du 20 janvier 1998.
Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

Tableau 24. Immigrants au Canada par catégorie, 1981-1997

Année	Familie	Réfugiés		Indépendants		Total	
		Au sens de la Convention	Catégories désignées	Parents aidés	Autres ¹		
1981	Nbre	51 017	810	14 169	17 590	45 032	128 618
	%	39,7	0,6	11,0	13,7	35,0	100,0
1982	Nbre	49 980	1 791	15 134	11 948	42 294	121 147
	%	41,3	1,5	12,5	9,9	34,9	100,0
1983	Nbre	48 698	4 100	9 867	4 997	21 495	89 157
	%	54,6	4,6	11,1	5,6	24,1	100,0
1984	Nbre	43 814	5 625	9 717	8 167	20 916	88 239
	%	49,7	6,4	11,0	9,3	23,7	100,0
1985	Nbre	38 514	6 080	10 680	7 396	21 632	84 302
	%	45,7	7,2	12,7	8,8	25,7	100,0
1986	Nbre	42 197	6 490	12 657	5 890	31 985	99 219
	%	42,5	6,5	12,8	5,9	32,2	100,0
1987	Nbre	53 598	7 473	14 092	12 283	64 652	152 098
	%	35,2	4,9	9,3	8,1	42,5	100,0
1988	Nbre	51 331	8 741	18 095	15 567	68 195	161 929
	%	31,7	5,4	11,2	9,6	42,1	100,0
1989	Nbre	60 774	10 210	26 794	21 520	72 703	192 001
	%	31,7	5,3	14,0	11,2	37,9	100,0
1990	Nbre	73 457	11 398	28 291	23 393	77 691	214 230
	%	34,3	5,3	13,2	10,9	36,3	100,0
1991	Nbre	86 378	18 374	35 027	22 247	68 755	230 781
	%	37,4	8,0	15,2	9,6	29,8	100,0
1992	Nbre	99 960	28 699	23 176	19 880	81 127	252 842
	%	39,5	11,4	9,2	7,9	32,1	100,0
1993	Nbre	112 189	22 326	8 087	22 922	90 411	255 935
	%	43,8	8,7	3,2	9,0	35,3	100,0
1994	Nbre	94 128	19 335	1 129	27 500	82 323	224 415
	%	41,9	8,6	0,5	12,3	36,7	100,0
1995	Nbre	77 322	27 923	612	29 322	77 673	212 852
	%	36,3	13,1	0,3	13,8	36,5	100,0
1996	Nbre	68 305	31 892	300	28 882	96 693	226 072
	%	30,2	14,1	0,1	12,8	42,8	100,0
1997	Nbre	59 849	27 440	189	25 490	102 933	215 901
	%	27,7	12,7	0,1	11,8	47,7	100,0

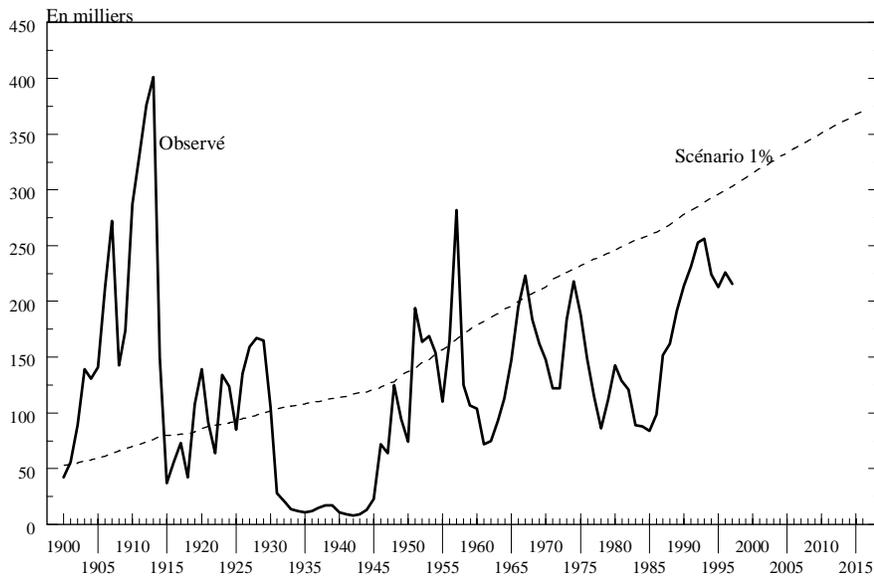
¹ Comprend les gens d'affaires, les retraités et autres indépendants.

Nota : Les données sont provisoires en date du 20 janvier 1998.

Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées et calculs de l'auteur.

quelque 230 000. Jamais, depuis le peuplement des Prairies avant la Première Guerre mondiale a-t-on observé une période aussi longue de forte immigration. Il est vrai qu'en autant qu'on considère les taux, la population canadienne ayant augmenté, ces entrées ne sont pas aussi impressionnantes que celles du début du siècle. Par contre d'autres défis sont apparus avec des arrivants plus divers dans une économie en mutation.

Figure 26. Nombre d'immigrants observé et nombre d'immigrants associé à un scénario d'immigration de 1%, Canada, 1900-2016



Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées et calculs de l'auteur.

Du point de vue démographique, la forte immigration récente se situe dans une période où le vieillissement de la population fait augmenter le nombre des décès, et avec une faible natalité, décroître l'accroissement naturel. Au cours du dernier lustre (1991-1996), la population canadienne a crû de 1 837 400 personnes. Plus de la moitié (51,4 %) de cette croissance est attribuable au solde migratoire international. Ce solde se chiffre à 944 800 personnes alors que celui dû au surplus des naissances sur les décès est de 937 900 personnes.

Pourtant le taux d'immigration pour 1996 est encore bien faible par comparaison à des taux de plus de 5 % observés avant la première guerre. Pour aider à prendre conscience des nombres mis en jeu par des taux à première vue bien faibles, on peut arbitrairement choisir 1 %. À la figure 26 on remarque que ce taux n'a été atteint qu'une seule fois au cours des 40 dernières années, soit en 1967. Pour atteindre en 1997 un taux d'immigration de 1 %, le Canada aurait dû octroyer le statut de résident permanent à 302 900 personnes, soit 87 000 de plus que le nombre observé (215 900 personnes). En d'autres termes, l'immigration aurait dû être de 40 % supérieure à ce qu'elle a été.

Tableau 25. Immigrants selon la région urbaine, Canada, 1994-1996

Région urbaine	Nombre			Pourcentage		
	1994	1995	1996	1994	1995	1996
Halifax	3 138	3 241	3 097	1,4	1,5	1,4
Montréal	22 908	20 270	21 871	10,2	9,5	9,8
Québec	1 227	1 410	1 165	0,5	0,7	0,5
Toronto	65 667	66 808	72 471	29,3	31,4	32,3
Hamilton	2 584	2 325	2 298	1,2	1,1	1,0
Ottawa-Carleton	5 743	4 345	5 183	2,6	2,0	2,3
London	2 101	1 857	1 617	0,9	0,9	0,7
Winnipeg	3 641	3 138	3 334	1,6	1,5	1,5
Regina	758	647	613	0,3	0,3	0,3
Saskatoon	1 012	895	761	0,5	0,4	0,3
Edmonton	7 407	5 605	4 890	3,3	2,6	2,2
Calgary	8 360	6 987	7 051	3,7	3,3	3,1
Vancouver	41 920	38 166	44 615	18,7	18,0	19,9
Victoria	1 335	999	832	0,6	0,5	0,4
Ailleurs au Canada	56 074	55 798	54 252	25,0	26,3	24,2
Total	223 875	212 491	224 050	100,0	100,0	100,0

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, site Internet, février 1998.

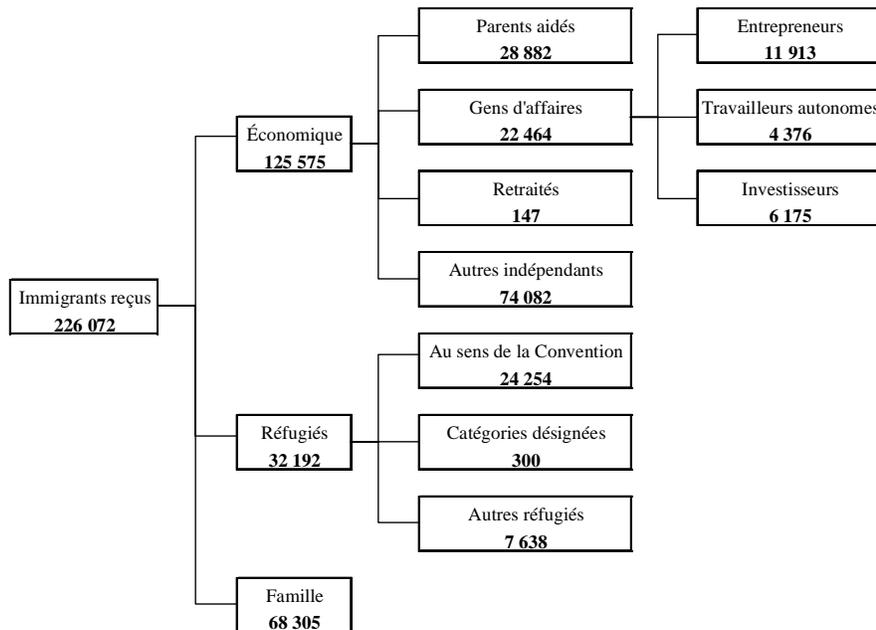
De plus, comme la population continue de croître, le nombre d'immigrants requis pour atteindre ce taux devra croître lui aussi. Un simple calcul effectué à partir des projections démographiques montre que pour maintenir un taux d'immigration équivalent à 1 % de la population, le Canada devrait, au cours des 15 premières années du prochain siècle, recevoir 5 150 000 personnes, soit un nombre bien supérieur à celui des immigrants reçus entre 1900 et le début de la première guerre mondiale (2 900 000 personnes), la période la plus longue avec des taux annuels élevés. Les conditions étaient très différentes faisant perdre à la comparaison beaucoup de son intérêt. La population canadienne n'était qu'une fraction de celle d'aujourd'hui de sorte qu'un nombre important d'immigrants provoquait un taux beaucoup plus grand. Loin des grands espaces attirants du début du siècle et devenus moins intéressants, trois immigrants sur cinq (62 %) en 1996 se sont établis dans une des trois plus grandes régions métropolitaines de recensement: Montréal (9,8 %), Vancouver (19,9 %) et surtout Toronto (32,4 %) (tableau 25).

Les catégories d'immigrants

La proportion d'immigrants appartenant à la catégorie économique²³ continue d'augmenter (tableau 24 et figure 27). *Selon les données de 1996, on en compte 125 575. Ils constituent 55,5 % de l'ensemble de la population immigrante.* Alors que le nombre d'immigrants de la catégorie de la famille

²³ Autrefois appelés «indépendants».

Figure 27. Distribution des immigrants selon la classe et la catégorie, 1996



Nota : Les données sont provisoires en date du 20 janvier 1998.
 Source : Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

diminuait de 77 300 à 68 300 (-11,7 %) et que celui des réfugiés passait de 28 500 à 32 200 (+12,8 %), celui des immigrants indépendants augmentait de 17,4 % passant de 107 000 à 125 600 personnes. Il n'y a pas à s'en étonner puisque les lois et règlements que s'est donné le pays permettent dans une large mesure le choix des immigrants. Le *Plan en matière d'immigration et de citoyenneté: 1995-2000*²⁴, publié en 1994 et mis à jour annuellement depuis, est sans équivoque sur l'intérêt qu'a le pays de recevoir des immigrants susceptibles de participer rapidement à l'activité économique. La comparaison entre les niveaux prévus pour 1996 et les nombres d'immigrants effectivement reçus par catégorie au tableau 26 montre :

1. qu'avec 67 600 personnes, le niveau prévu de 78 000 à 85 700, pour la catégorie de la famille n'a pas été atteint;
2. que le total des réfugiés (28 500 personnes) se situe à peu près au centre de la fourchette prévue; mais

²⁴ Citoyenneté et Immigration Canada, 1994. Une vision élargie: Plan en matière d'immigration et de citoyenneté: 1995-2000. Rapport annuel déposé au parlement.

Tableau 26. Nombre d'immigrants par catégorie selon le plan d'immigration, Canada, 1996

Catégorie	Niveau prévu	Nombre réel	Différence (en pourcentage)
Famille	78 000 - 85 700	67 566	-21,2
Volet économique	85 500 - 94 500	119 813	26,8
Réfugiés	24 000 - 32 300	28 485	-11,8
Autres	7 500	8 186	9,1
Total	195 000 - 220 000	224 050	1,8

Nota : La différence est fondée sur le niveau maximum prévu pour la composante du plan.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, site Internet, février 1998.

- que le nombre d'immigrants reçus de la composante économique (119 800 personnes) a dépassé le niveau maximal prévu (94 500 personnes) de 27 %.

La province de destination envisagée

L'attrait de l'Ontario sur les nouveaux immigrants ne se dément pas cette année encore, plus de la moitié des immigrants (53 %) ont choisi cette province comme destination envisagée (tableau 27). Le Québec a depuis 1994 réduit considérablement le nombre des immigrants de la catégorie économique et cette réduction se reflète sur la proportion de l'ensemble des immigrants qui envisagent de s'établir dans cette province. Alors que cette proportion se maintenait aux alentours des 20 % au début des années 1990, elle n'est plus que de 13 % de l'ensemble. En contrepartie, le pourcentage de la Colombie-Britannique s'est élevé considérablement. **En 1996, 23 % des immigrants ont choisi de s'établir dans la province la plus occidentale du pays. C'est là la plus forte proportion jamais observée pour cette province depuis 1913.**

La distribution par province, selon la catégorie d'immigrants dépend de plusieurs facteurs : communauté d'accueil, langue, emplois disponibles, climat, etc. L'Ontario accueille près de la moitié des immigrants de chacune des catégories (tableau 28), mais ceux de la catégorie de la famille y sont légèrement sur-représentés (55,5 %). Cela tient, sans doute au fait qu'il y a dans la province un grand nombre d'immigrés des années précédentes qui attirent leurs proches au titre du regroupement des familles.

Les immigrants reçus en raison de leur potentiel économique sont les plus sensibles à la conjoncture propre à chaque province. Ils choisissent de s'établir en Colombie-Britannique dans une proportion plus forte (27,3 %) que l'ensemble des immigrants (22,7 %). Par contre, la proportion des immigrants de la catégorie économique qui s'installent au Québec en 1996

Tableau 27. Distribution en pourcentage des immigrants reçus par province de destination envisagée, Canada, 1961-1996

Province	Année													
	1961	1971	1981	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Terre-Neuve	0,5	0,7	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Île-du-Prince-Édouard	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Nouvelle-Écosse	1,3	1,5	1,1	1,1	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,9	1,2	1,5	1,8	1,5
Nouveau-Brunswick	1,1	0,9	0,8	0,6	0,4	0,4	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Québec	23,6	15,8	16,4	19,6	17,6	15,9	17,8	19,1	22,4	19,1	17,6	12,5	12,5	13,2
Ontario	50,9	52,8	42,7	50,0	55,8	55,0	54,6	53,0	51,5	54,7	52,5	52,4	54,5	52,7
Manitoba	3,5	4,3	4,2	3,8	3,2	3,1	3,2	3,1	2,4	2,0	1,9	1,8	1,7	1,9
Saskatchewan	1,9	1,2	1,9	1,9	1,4	1,4	1,1	1,1	1,1	1,0	0,9	1,0	0,9	0,8
Alberta	6,7	7,1	15,0	9,7	7,9	8,7	8,4	8,8	7,4	7,0	7,3	8,0	7,0	6,3
Colombie-Britannique	10,2	15,5	17,1	12,7	12,4	14,3	13,2	13,4	13,9	14,5	17,9	21,9	20,9	22,7
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Inconnu	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total en pourcentage	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total en nombre	71 689	121 900	128 618	99 219	152 098	161 929	192 001	214 230	230 781	252 842	255 747	223 875	210 974	225 266

Nota : Les données sont provisoires en date du 29 janvier 1998.

Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration* et après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

Tableau 28. Nombre d'immigrants et répartition en pourcentage selon la province de destination et la catégorie, Canada, 1996

Province	Famille	Économique ¹	Réfugiés	Total
Nombre				
Terre-Neuve	84	311	165	560
Île-du-Prince-Édouard	17	74	67	158
Nouvelle-Écosse	300	2 938	229	3 467
Nouveau-Brunswick	190	375	191	756
Québec	9 125	10 301	8 896	28 322
Ontario	37 522	62 165	14 139	113 826
Manitoba	1 168	2 121	663	3 952
Saskatchewan	435	842	549	1 826
Alberta	4 435	7 976	1 345	13 756
Colombie-Britannique	14 180	32 738	2 318	49 236
Yukon	42	33	2	77
Territoires du Nord-Ouest	46	31	3	80
Non déclarée	35	■	44	79
Total	67 579	119 905	28 611	216 095
Répartition selon la province (en %)				
Terre-Neuve	0,1	0,3	0,6	0,3
Île-du-Prince-Édouard	■	0,1	0,2	0,1
Nouvelle-Écosse	0,4	2,5	0,8	1,6
Nouveau-Brunswick	0,3	0,3	0,7	0,3
Québec	13,5	8,6	31,1	13,1
Ontario	55,5	51,8	49,4	52,7
Manitoba	1,7	1,8	2,3	1,8
Saskatchewan	0,6	0,7	1,9	0,8
Alberta	6,6	6,7	4,7	6,4
Colombie-Britannique	21,0	27,3	8,1	22,8
Yukon	0,1	■	■	■
Territoires du Nord-Ouest	0,1	■	■	■
Non déclarée	0,1	■	0,2	■
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Répartition selon la catégorie (en %)				
Terre-Neuve	15,0	55,5	29,5	100,0
Île-du-Prince-Édouard	10,8	46,8	42,4	100,0
Nouvelle-Écosse	8,7	84,7	6,6	100,0
Nouveau-Brunswick	25,1	49,6	25,3	100,0
Québec	32,2	36,4	31,4	100,0
Ontario	33,0	54,6	12,4	100,0
Manitoba	29,6	53,7	16,8	100,0
Saskatchewan	23,8	46,1	30,1	100,0
Alberta	32,2	58,0	9,8	100,0
Colombie-Britannique	28,8	66,5	4,7	100,0
Yukon	54,5	42,9	2,6	100,0
Territoires du Nord-Ouest	57,5	38,8	3,8	100,0
Non déclarée	44,3	■	55,7	100,0
Total	31,3	55,5	13,2	100,0

¹ La catégorie du volet économique inclut les gens d'affaires et les travailleurs qualifiés.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, site Internet, février 1998.

n'a été que de 8,6 % de l'ensemble de la catégorie, alors que cinq ans plus tôt en 1991, elle était de 25,5 %.

Par contre, le nombre de réfugiés s'établissant au Québec a doublé en deux ans, passant de 4 453 en 1994 à 8 896 personnes en 1996. Si le nombre de réfugiés s'établissant au Québec a doublé entre 1994 et 1996, il n'a augmenté que de 24 % ailleurs au pays. ***Avec 31,1 % de l'ensemble en 1996, le Québec a reçu une proportion bien plus grande des réfugiés que sa part de l'immigration totale (13,2 %).*** Cela vient du fait que la catégorie des réfugiés, dans les statistiques, comprend les réfugiés qui ont été sélectionnés par les agents d'immigration du Québec à l'étranger, pour une part et les demandeurs d'asile auxquels, après les examens requis par le gouvernement fédéral, a été donné le droit de demeurer au pays, d'autre part. Ces derniers peuvent alors choisir la province d'accueil qu'ils veulent. Au cours des dernières années, il s'est trouvé que le Québec offrait des conditions sensiblement plus avantageuses que celles offertes par d'autres provinces. Ceci explique qu'un plus grand nombre a choisi cette province. À cela s'ajoute qu'une grande partie de demandeurs d'asile entrent au pays par le Québec, surtout en provenance des États-Unis. Leur demande d'asile acceptée, ils sont enclins à rester dans la province. ***La composition de l'immigration au Québec contraste ainsi fortement avec celle de la Colombie-Britannique. Alors que les deux tiers (66,5 %) des immigrants qui se sont établis sur le territoire de la province de l'ouest sont des immigrants de la catégorie économique, ceux-ci n'ont représenté qu'un peu plus du tiers (36,4 %) des immigrants à destination de la province de Québec. Par contre, un réfugié sur trois (31,4 %) s'est établi au Québec et un sur 20 en Colombie-Britannique (4,7 %).*** Les changements récents dans la répartition de l'immigration, qui mettent en vedette la Colombie-Britannique, font en sorte que les immigrants n'y sont pas seulement différents en nombre mais aussi dans leur composition.

L'origine des immigrants

On observe peu de changements dans la distribution par lieu de naissance des immigrants reçus en 1996 par rapport à 1995. Parmi les principaux pays d'origine des immigrants, on remarque au tableau 29 quelques pays d'où sont venus plus d'immigrants que l'année précédente. Tous ces pays sont asiatiques : Inde (+ 5 200), Taiwan (+5 300), Chine (+ 4 100), Pakistan (+3 900) et Iran (+2 300). Pour d'autres pays de ce continent, les émigrants vers le Canada se sont faits moins nombreux : le Sri Lanka (-2 800), les Philippines (-2 200) et le Viêt-Nam (-1 400). ***Il n'en reste pas moins que d'Asie sont venus 145 230 personnes, la majorité (64,5 %) de tous les immigrants de l'année, un nombre dépassé une seule fois et une proportion encore jamais vue.***

L'histoire de l'immigration canadienne est une succession d'années marquées par des vagues en provenance de certains pays : les années de

Tableau 29. Pays de naissance d'où sont venus plus de 2 000 immigrants au Canada en 1995 ou 1996

Pays de naissance	1995	1996	Différence
AFRIQUE			
Algérie	1 093	2 036	943
Égypte	2 706	2 367	-339
Somalie	2 028	1 416	-612
AMÉRIQUE			
États-Unis	4 291	5 034	743
Guyane	3 967	2 375	-1 592
Haïti	2 011	1 971	-40
Jamaïque	3 623	3 219	-404
Trinité et Tobago	2 574	2 150	-424
ASIE			
Bangladesh	1 951	2 753	802
Chine	20 887	24 947	4 060
Corée du Sud	3 492	3 246	-246
Hong Kong	24 842	24 122	-720
Inde	18 137	23 349	5 212
Iran	3 990	6 249	2 259
Iraq	2 340	2 770	430
Liban	2 137	1 892	-245
Pakistan	4 624	8 546	3 922
Philippines	15 679	13 527	-2 152
Sri Lanka	9 259	6 437	-2 822
Taiwan	7 408	12 739	5 331
Viêt-nam	4 142	2 703	-1 439
EUROPE			
France	3 010	2 433	-577
Grande-Bretagne ¹	4 538	4 363	-175
Pologne	2 433	2 159	-274
Roumanie	4 320	3 940	-380
Ex URSS ²	6 854	8 584	1 730
Yugoslavie ³	10 337	8 318	-2 019

¹ Comprend l'Angleterre, l'Irlande, l'Écosse, le Pays de Galles et les Îles anglo-normandes.

² Comprend la Fédération de Russie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, le Bélarus, l'Ukraine, la Moldavie et la Russie.

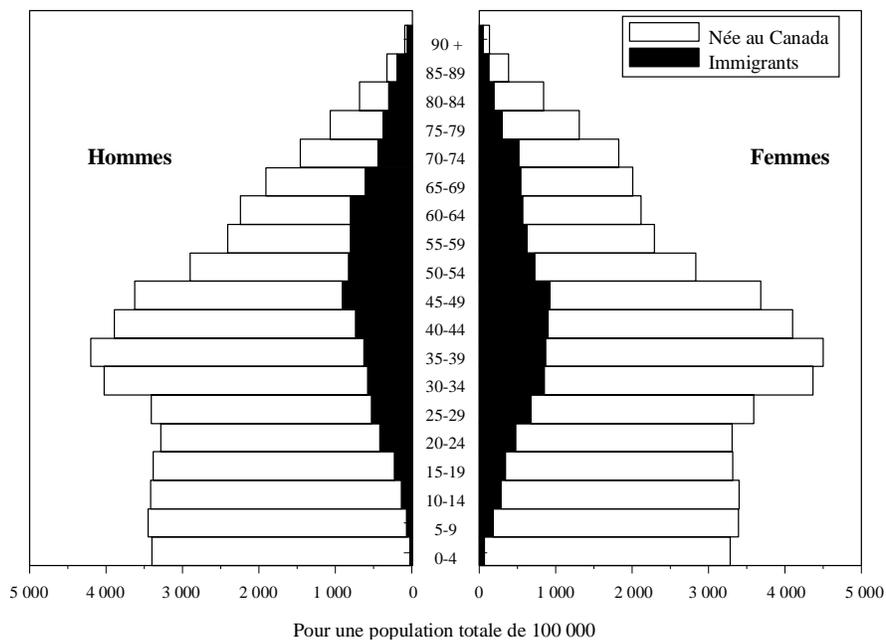
³ Comprend la Yougoslavie, la Bosnie-Herzégovine et la Croatie.

Nota : Les données sont provisoires en date du 20 janvier 1998.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

l'Ouganda, de la Hongrie, de la Pologne, du Viêt-Nam, etc. Avec encore des contingents modestes, certains pays se signalent en 1996 par des accroissements importants comme l'Algérie (+86 %), le Pakistan (+85 %), Taiwan (+72 %) et l'Iran (+57 %).

Figure 28. Pyramide des âges de la population immigrante en rapport à la population totale du Canada, Recensement de 1996



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada 1996 et calculs de l'auteur.

La proportion de la population née à l'étranger selon l'âge et le sexe au recensement de 1996

Au cours de la dernière décennie, le niveau d'immigration au Canada a doublé, le pays ayant reçu environ un million d'immigrants entre 1977 et 1986 et plus de deux millions entre 1987 et 1996. Une conséquence directe est l'augmentation au recensement de 1996 de la proportion de Canadiens nés dans un autre pays. Presque stable depuis 1951, entre le recensement de 1991 et 1996, cette proportion a augmenté de 2 points de sorte qu'en 1996, 18 % des Canadiens n'étaient pas nés au Canada.

À cause des variations importantes dans les niveaux d'immigration et de la distribution par âge de la population immigrante, la proportion de personnes nées à l'étranger varie considérablement suivant les groupes d'âge (figure 28). Les immigrants âgés de moins de 20 ans sont relativement rares. La proportion de personnes nées à l'étranger parmi les jeunes n'est que de 6,7 %, variant entre un minimum de 2 % pour les 0-4 ans et de 11 % pour les 15-19 ans.

Tableau 30. Âge moyen de la population née au Canada et hors Canada, 1996

Lieu de naissance	Hommes	Femmes	Total
	Population totale		
Canada	33,0	34,8	33,9
Hors Canada	44,7	45,7	45,2
Total	35,0	36,8	35,9
	Population âgée de 20 ans et plus		
Canada	44,1	45,6	44,9
Hors Canada	48,5	49,2	48,9
Total	45,1	46,4	45,8

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada 1996.

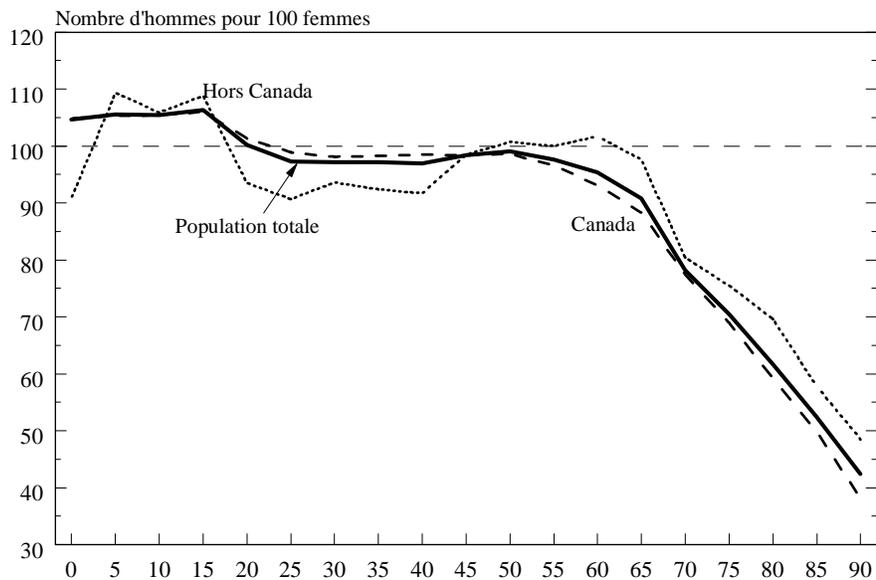
Cette proportion qui atteint 21,3 % parmi la population adulte (20 à 64 ans) est légèrement supérieure à celle de l'ensemble (18 %). Dans ce segment également, la proportion de personnes nées à l'étranger augmente avec l'âge, elle est de 14 % pour les 20-24 ans, se maintient autour de 20 % pour les groupes quinquennaux d'âge de 25 à 44 ans mais augmente rapidement pour les groupes d'âge plus élevés. Elle dépasse les 25 % chez les 45-49 ans et atteint 28 % de ceux qui approchent l'âge normal de la retraite (60-64 ans).

C'est dans la population âgée que la proportion de personnes nées à l'étranger est la plus élevée. Plus d'un Canadien de 65 ans et plus sur quatre (27,7 %) est né à l'extérieur du pays et cette proportion est particulièrement élevée chez les personnes très âgées. Au recensement de 1996, 34 % des répondants âgés de 85-89 ans et 43 % de ceux âgés de 90 ans et plus ont déclaré un pays de naissance autre que le Canada. Ce groupe d'âge se ressent des vagues d'immigrants du début du siècle.

Le calcul de l'âge moyen fournit un indicateur qui résume bien l'effet de l'immigration passée et actuelle sur la structure de la population canadienne (tableau 30). Au recensement de 1996, l'âge moyen de la population née au Canada est de 33,9 ans²⁵. La population née à l'étranger est beaucoup plus âgée puisque l'âge moyen de celle-ci atteint 45,7 ans. Une bonne partie de cet écart de près de 12 ans entre les âges moyens des deux populations est due au fait que les enfants d'immigrants nés au Canada font partie de la population canadienne de naissance. Mais, même en restreignant le calcul à la population âgée de 20 ans et plus, l'âge moyen des Canadiens de naissance demeure plus jeune. Il est de 44,1 ans, ce qui se compare à 48,5 ans pour les Canadiens

²⁵ Données non corrigées pour le sous-dénombrement net.

Figure 29. Rapport de masculinité (hommes pour 100 femmes) selon le lieu de naissance et l'âge, Canada, 1996



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada 1996 et calculs de l'auteur.

nés à l'étranger. On voit que les pays dont la croissance démographique est de manière importante due à l'immigration, sont conduits à la soutenir sous peine de vieillissement.

À cause du vieillissement de la population et de la surmortalité masculine, la population canadienne féminine est depuis un certain temps déjà majoritaire. Au recensement de 1996, on compte 14,0 millions d'hommes et 14,5 millions de femmes, ce qui se traduit par un rapport de masculinité de 97 hommes pour 100 femmes. En bonne partie parce qu'en moyenne plus âgée, la population née à l'étranger est encore plus majoritairement féminine que celle née au Canada, le rapport de masculinité étant de 94 hommes pour 100 femmes.

L'effet de la surmortalité masculine sur le rapport de masculinité de la population est clairement visible à la figure 29. Dans la population totale, ce rapport est d'environ 105 hommes pour 100 femmes à la naissance et se maintient à ce niveau jusqu'à environ l'âge de 20 ans, la mortalité étant faible chez les jeunes des deux sexes. La baisse marquée que l'on observe au début de l'âge adulte est attribuable en partie à la surmortalité masculine par accident et au sous-dénombrement net qui touche plus fortement les jeunes hommes et réduit quelque peu le rapport. Entre 25 et 55 ans, le rapport de masculinité

n'est que légèrement favorable à la population féminine (entre 98 et 99 hommes pour 100 femmes). À partir de cet âge, la surmortalité masculine affecte de plus en plus l'indice. On compte 91 hommes pour 100 femmes chez les 65-69 ans, 62 hommes chez les 80 à 84 ans et seulement 42 hommes de 90 ans et plus pour 100 femmes du même groupe d'âge.

La population immigrante autrefois surmasculine est devenue maintenant surféminine et influe à la longue sur les rapports de masculinité de la population immigrée. La courbe représentant les rapports de masculinité par groupes d'âge des personnes nées à l'étranger, a presque la même allure que celle de la population née au pays. Elle s'en démarque principalement chez les jeunes adultes âgés de 20 à 44 ans où les rapports de masculinité varient entre 90 et 93 hommes pour 100 femmes, comparés à des indices supérieurs à 98 hommes pour 100 femmes dans la population née au Canada. Au-delà du groupe d'âge 50-54 ans, par contre, le rapport de masculinité pour la population née à l'étranger est supérieur à celui des Canadiens de naissance.

L'image traditionnelle de la population immigrante est celle d'une population masculine, jeune et prête au marché du travail. Cette image n'est pas faussée à l'exception du caractère surmasculin qui a disparu pour faire place à une surféminité. La population immigrante demeure jeune comparée à la population d'accueil. Mais l'immigration est une façon dangereuse de freiner le vieillissement, car un arrêt de l'immigration ne peut avoir à long terme qu'un effet du même type qu'une chute de la fécondité. L'immigration ne peut faire disparaître le dilemme, croître ou vieillir auquel fait face toute population.

L'augmentation de la proportion de personnes nées à l'étranger a des influences dans les domaines linguistiques, ethniques, culturels, voire religieux. En ceci, le Canada est remarquable pour la quasi absence de graves problèmes souvent créés dans d'autres pays par une immigration quelquefois beaucoup plus faible.

LES MIGRATIONS INTERNES

Toutes les agences statistiques nationales sont confrontées à une double obligation : celle de rendre disponibles des données, à la fois de bonne qualité et à jour. Les deux exigences sont parfois incompatibles. L'intégralité et l'exactitude des événements comptabilisés sont généralement longues à obtenir. Les contrôles de qualité et l'utilisation de sources d'information annexes sont en majeure partie responsables des délais.

Dans bien des cas, Statistique Canada publie des données provisoires, élaborées avec soin mais considérées comme sujettes à modifications parfois importantes. Ceci est surtout vrai des statistiques sur les mouvements migratoires internes, difficiles à comptabiliser en raison de la libre circulation dans le pays d'une population particulièrement mobile. Les chiffres des estimations

Tableau 31. Effectif annuel des migrants interprovinciaux à partir des fichiers de Revenu Canada (Impôt)
janvier à décembre 1995

Nombre total de migrants : 286 259

Province d'origine	Province de destination											
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.
Terre-Neuve	...	218	1 821	623	217	5 735	285	112	2 412	1 804	105	193
Île-du-Prince-Édouard	124	...	522	307	65	650	33	27	278	182	3	■
Nouvelle-Écosse	1 272	694	...	2 469	919	6 243	474	252	2 260	2 588	57	147
Nouveau-Brunswick	475	381	2 246	...	2 164	3 808	323	177	1 355	1 104	30	75
Québec	260	140	982	1 923	...	21 887	670	340	1 982	4 988	53	138
Ontario	3 028	671	5 880	3 754	14 982	...	5 100	1 918	11 597	22 663	242	429
Manitoba	112	18	456	291	540	5 291	...	2 470	4 719	4 675	63	222
Saskatchewan	70	57	213	161	257	2 313	2 407	...	10 018	4 253	123	250
Alberta	810	191	1 369	898	1 364	9 623	3 033	7 480	...	23 287	522	969
Colombie-Britannique	620	185	1 750	708	2 461	12 386	2 944	3 672	17 614	...	980	371
Yukon	2	4	23	6	33	101	26	167	363	860	...	67
Territoires du Nord-Ouest	186	■	141	67	113	463	218	317	1 199	701	130	...
Total des entrants	6 959	2 559	15 403	11 207	23 115	68 500	15 513	16 932	53 797	67 105	2 308	2 861
Total des sortants	13 525	2 191	17 375	12 138	33 363	70 264	18 857	20 122	49 546	43 691	1 652	3 535
Solde migratoire	-6 566	368	-1 972	-931	-10 248	-1 764	-3 344	-3 190	4 251	23 414	656	-674

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.

Tableau 32. Effectif annuel des migrants interprovinciaux à partir des fichiers de Revenu Canada (Impôt) et les fichiers de prestations fiscales pour enfants janvier à décembre 1996

Nombre total de migrants : 315 008

Province d'origine	Province de destination											
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.
Terre-Neuve	...	273	2 072	745	357	6 434	358	130	3 884	2 147	85	488
Île-du-Prince-Édouard	244	...	781	393	90	688	49	26	180	217	7	14
Nouvelle-Écosse	1 267	820	...	2 603	1 101	6 617	601	201	2 464	2 409	108	154
Nouveau-Brunswick	552	597	2 477	...	2 110	4 256	313	200	1 716	1 267	0	137
Québec	180	100	1 147	2 347	...	24 720	687	322	3 774	5 966	75	150
Ontario	4 268	756	6 595	4 015	16 399	...	5 011	2 295	14 250	24 583	150	433
Manitoba	130	59	527	230	477	5 139	...	2 833	5 037	4 385	74	139
Saskatchewan	31	33	313	124	302	2 400	2 724	...	10 427	3 782	90	183
Alberta	916	141	1 663	910	1 237	9 578	3 376	8 940	...	23 134	506	857
Colombie-Britannique	828	212	2 323	936	2 488	12 385	2 961	3 875	21 451	...	820	463
Yukon	24	■	22	15	29	140	35	104	518	971	...	64
Territoires du Nord-Ouest	153	13	179	44	167	456	277	323	1 459	546	175	...
Total des entrants	8 593	3 004	18 099	12 362	24 757	72 813	16 392	19 249	65 160	69 407	2 090	3 082
Total des sortants	16 973	2 689	18 345	13 625	39 468	78 755	19 030	20 409	51 258	48 742	1 922	3 792
Solde migratoire	-8 380	315	-246	-1 263	-14 711	-5 942	-2 638	-1 160	13 902	20 665	168	-710

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.

Tableau 33. Nombre total de migrants interprovinciaux, comparaison des données provisoires et révisées, Canada, 1987-1996

Année	Estimations provisoires	Estimations révisées	Différences		Croissance annuelle (%)		
			Nombre	%	Estimations provisoires	Estimations révisées	Provisoires t / révisées t-1
1987	359 684	318 890	40 794	12,8
1988	372 885	323 685	49 200	15,2	3,7	1,5	16,9
1989	371 914	347 990	23 924	6,9	-0,3	7,5	14,9
1990	391 378	332 637	58 741	17,7	5,2	-4,4	12,5
1991	357 978	315 420	42 558	13,5	-8,5	-5,2	7,6
1992	348 568	309 261	39 307	12,7	-2,6	-2,0	10,5
1993	319 074	283 297	35 777	12,6	-8,5	-8,4	3,2
1994	341 863	286 370	55 493	19,4	7,1	1,1	20,7
1995	331 131	286 259	44 872	15,7	-3,1	■	15,6
1996	315 008	-4,9	..	10,0
Moyenne	350 948	311 534	43 407	14,0	-1,3	-1,4	12,4

Source : Statistique Canada, *Rapport sur l'état de la population*, n° 91-209 au catalogue, différentes années.

provisoires sont pratiquement toujours supérieurs à ceux des estimation révisées. Une des raisons de cette situation chronique est la source des données qui n'est pas la même dans les deux cas. Les estimations provisoires (tableau 32) sont établies à partir du fichier de la prestation fiscale pour enfant²⁶ qui a un calendrier mensuel, alors que les estimations révisées (tableau 31) sont établies à partir du fichier d'impôt de Revenu Canada qui permet des bilans annuels par comparaison de l'adresse de la même personne deux années consécutives. En utilisant le fichier des prestations fiscales pour enfant, davantage de mouvements interprovinciaux sont saisis que par le fichier de l'impôt, la somme des mouvements mensuels étant plus grand que l'unique bilan annuel.

Il est très hasardeux pour les raisons exposées ci-dessus, de comparer les estimations provisoires d'une année avec les estimations définitives de l'année précédente. D'après le tableau 33, en moyenne les estimations provisoires sont supérieures de 14 % aux estimations définitives. Si cette moyenne s'applique cette année, il serait prudent de conclure à une stagnation des mouvements internes par rapport à ceux de l'année passée. On risque en effet des estimations révisées de l'ordre des 280 000 mouvements. L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que l'estimation provisoire de 1995, comparée à l'estimation définitive de 1994, montrait un accroissement de 15,6 % du nombre de migrants internes alors que ce calcul fait à partir des données définitives obtenues par les fichiers d'impôt de Revenu Canada montre une croissance nulle.

²⁶ Jusqu'en 1992, l'estimation provisoire du nombre de mouvements interprovinciaux était obtenue à partir des fichiers d'allocations familiales. Depuis, ce programme universel a été remplacé par un programme de prestation fiscale pour enfant où le revenu familial détermine l'accessibilité.

Si l'hypothèse d'une stagnation des mouvements migratoires devait se confirmer, la relation observée par le passé entre les fluctuations économiques et la mobilité interne pourrait être mise en défaut, puisque le Canada connaît une période de forte croissance économique qui n'entraîne pas la mobilité qui traditionnellement l'accompagne. Jusque-là, les périodes de forte croissance économique étaient associées à des périodes de forte mobilité interne et vice et versa, le fondement de cette relation étant que la migration interprovinciale est souvent motivée par la demande d'emploi à laquelle sont spécialement sensibles les jeunes qui entrent sur le marché du travail. Ceux-ci sont d'autant plus mobiles que les attaches à leur environnement sont plus faibles : locataires plus souvent que propriétaires, célibataires plus souvent que mariés, etc. La récente période de croissance économique serait moins génératrice de mouvements internes tout comme jusqu'à présent elle a été moins créatrice d'emplois.

Dans toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, la tendance de long terme est à la baisse de la mobilité interprovinciale (figure 30). Cette tendance est sans doute en partie attribuable au vieillissement de la population et à l'arrivée de classes creuses aux âges où la mobilité est la plus forte.

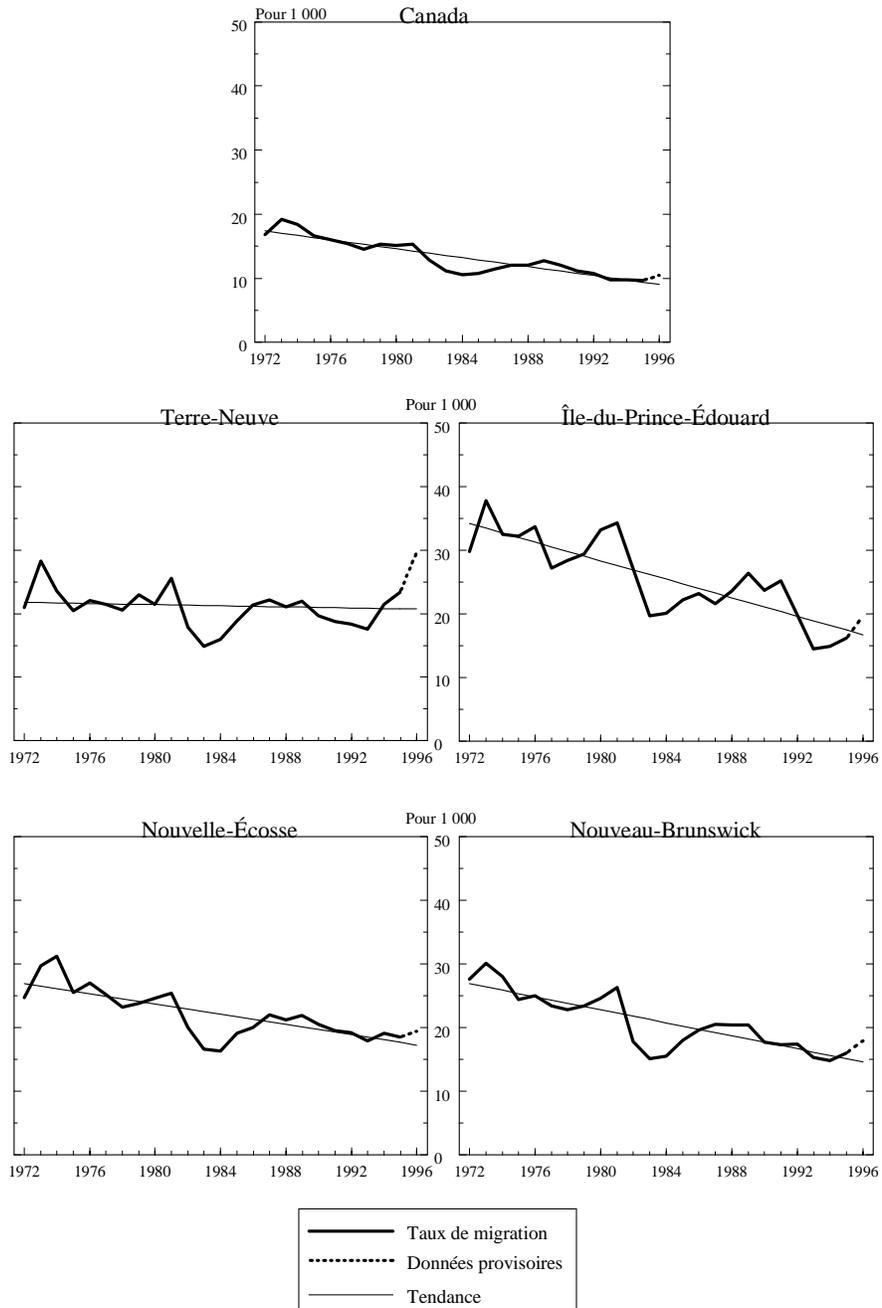
La marque laissée par la récession du début des années 1980 est visible pour presque toutes les provinces d'origine sur la série chronologique des taux de sortie interprovinciaux. De même, l'augmentation de la mobilité interne qui a suivi est liée à la reprise économique de la fin de la même décennie.

Les estimations provisoires permettent d'obtenir une estimation rapide de la direction et de l'ampleur des flux migratoires entre les provinces que démentent rarement les estimations révisées. Au cours de la période 1987 à 1995, le signe du solde migratoire des provinces tel qu'estimé par les données provisoires est le même que celui obtenu plus tard à l'aide des données définitives dans 90 % des cas. L'ampleur des soldes migratoires est, elle aussi, assez bien saisie par les estimations provisoires puisque pour la même période, la moyenne des écarts entre les deux séries n'est que de 1 500 personnes²⁷. Il est donc possible de commenter les tendances migratoires qui apparaissent.

L'analyse des flux migratoires provisoires pour 1996 (tableau 32) fait apparaître une diminution de l'attrait exercé depuis plusieurs années par la Colombie-Britannique. Avec un solde positif de 20 700 personnes, cette province reste encore en 1996 la gagnante des échanges migratoires entre les provinces, mais ce solde est le plus faible qu'elle ait enregistré depuis 1987. Pour illustrer ce changement on peut faire remarquer que ce solde ne

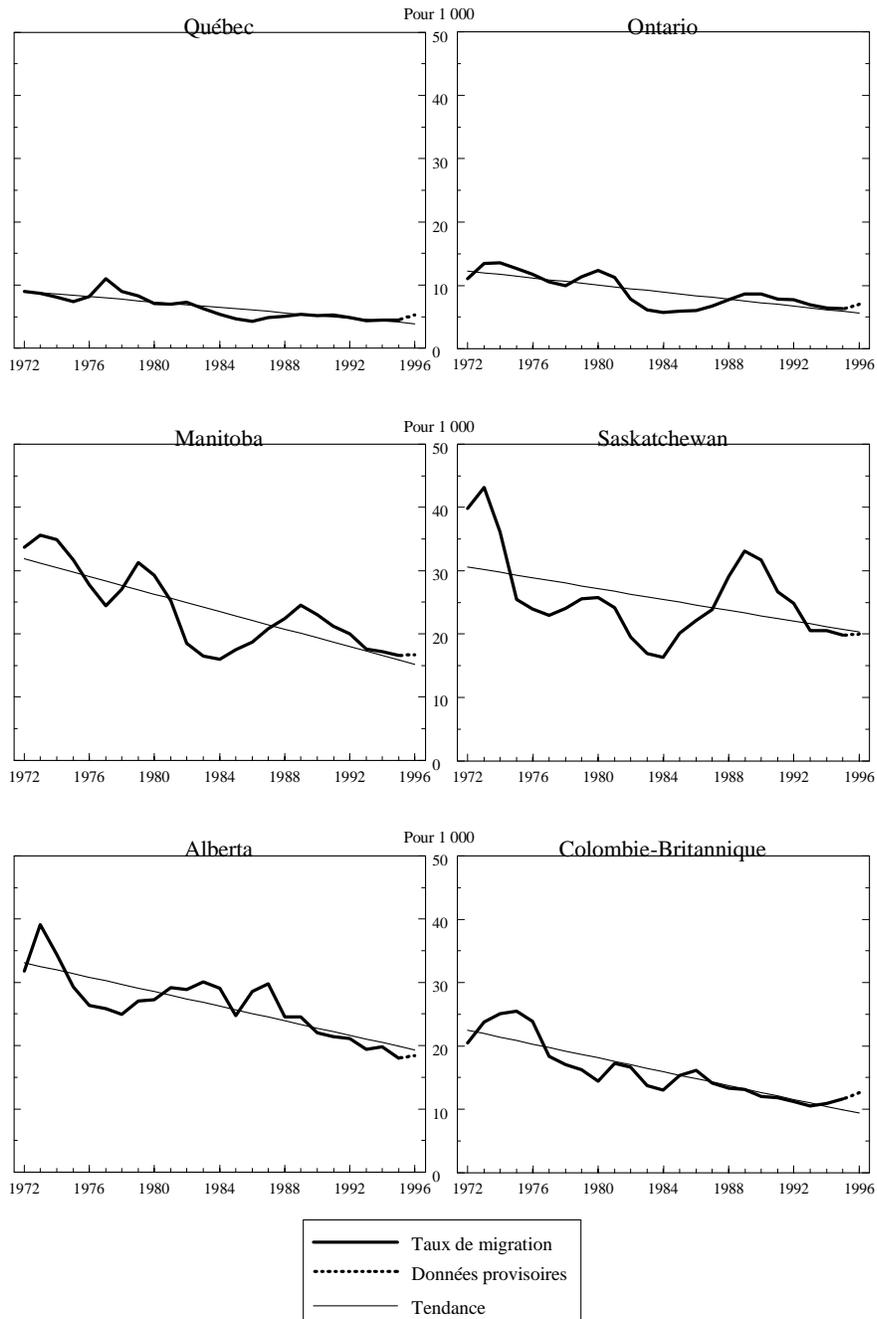
²⁷ La moyenne est calculée sur les valeurs absolues pour éviter les problèmes causés par les signes positifs et négatifs et le fait que par définition la somme des soldes pour une année donnée égale zéro.

Figure 30. Taux de migration interprovinciale (sortants), Canada et provinces, 1972-1996



Source : Voir à la fin de la figure.

Figure 30. Taux de migration interprovinciale (sortants), Canada et provinces, 1972-1996 - fin



Source : Statistique Canada, Division de la démographie et calculs de l'auteur.

Tableau 34. Solde migratoire annuel des provinces et territoires, 1970-1996

Année	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Total
1970	-5 950	-29	-3 967	-2 373	-41 156	54 590	-7 707	-28 358	9 898	22 579	2 473	412 559
1971	733	-129	-755	1 798	-25 005	18 580	-7 251	-17 986	2 408	25 034	2 573	405 301
1972	-189	858	2 845	2 41	-19 891	8 227	-7 735	-17 296	6 538	24 927	1 475	375 184
1973	-2 510	478	2 107	2 841	-14 730	-5 275	-2 200	-13 261	2 698	30 537	-685	433 992
1974	-618	1 386	1 576	4 192	-11 852	-22 163	-5 400	-4 835	14 810	22 655	249	421 336
1975	915	814	4 454	7 572	-12 340	-25 057	-4 134	6 555	23 463	-2 864	622	385 330
1976	-2 732	309	361	1 640	-20 801	-10 508	-3 655	3 819	34 215	-1 490	-1 158	376 970
1977	-4 009	614	-1 277	-886	-46 536	8 596	-3 789	384	32 344	15 507	-948	366 918
1978	-3 540	25	-109	-1 644	-33 424	415	-9 557	-3 701	31 987	20 698	-1 150	348 929
1979	-4 217	-225	-1 840	-2 219	-30 025	-15 317	-13 806	-3 510	39 212	33 241	-1 294	370 862
1980	-3 082	-1 082	-2 494	-4 165	-24 283	-34 919	-11 342	-4 382	46 933	40 165	-1 349	372 167
1981	-6 238	-783	-2 465	-4 766	-22 549	-19 665	-3 621	-520	40 243	21 565	-1 201	380 041
1982	261	-6	1 591	2 183	-28 169	19 614	1 498	1 743	3 961	-2 019	-657	322 634
1983	-1 092	799	3 861	2 296	-19 080	32 825	950	2 501	-26 246	4 029	-843	285 599
1984	-3 585	524	2 963	812	-10 943	36 691	-49	733	-30 591	3 505	-60	273 323
1985	-5 019	-13	-234	-1 559	-6 023	33 414	-1 755	-5 014	-9 568	-3 199	-1 030	281 275
1986	-4 682	-493	-739	-2 897	-3 020	42 916	-3 039	-7 020	-20 293	910	-1 643	302 352
1987	-4 374	301	-2 183	-1 762	-7 410	40 278	-4 751	-9 043	-27 595	17 618	-1 079	318 890
1988	-2 154	424	71	-1 215	-7 003	14 898	-8 584	-16 338	-5 535	25 865	-429	323 685
1989	-2 606	-102	572	-21	-8 379	-1 205	-10 004	-18 589	3 366	37 367	-399	347 990
1990	-1 137	-273	-106	1 014	-9 567	-15 117	-8 613	-15 928	11 055	38 704	-32	332 637
1991	-1 084	-415	1 039	-79	-13 047	-9 978	-7 581	-9 499	5 511	34 572	561	315 420
1992	-2 563	232	355	-1 087	-9 785	-13 530	-6 417	-7 727	1 030	39 578	-86	309 261
1993	-3 397	532	-1 143	-492	-7 426	-12 771	-5 206	-4 543	-2 355	37 595	-794	283 297
1994	-6 204	694	-2 694	-505	-10 252	-4 527	-4 010	-3 958	-2 684	34 449	-309	286 370
1995	-6 566	368	-1 972	-931	-10 248	-1 764	-3 344	-3 190	4 251	23 414	-18	286 259
1996	-8 380	315	-246	-1 263	-14 711	-5 942	-2 638	-1 160	13 902	20 665	-542	315 008
Total	-84 019	5 123	-429	-3 275	-467 655	113 306	-143 740	-180 123	202 958	565 607	-7 753	9 233 589

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.

représente qu'environ la moitié de celui de 39 600 personnes atteint en 1992 (tableau 34). La crise économique à travers laquelle passe actuellement l'Asie a certainement un effet par l'intermédiaire du ralentissement des échanges avec le Canada, mais il est difficile de prévoir si cette situation perdurera.

Au moment où l'attrait de la Colombie-Britannique s'affaiblit, celui de l'Alberta augmente. Le solde positif de 13 900 personnes de l'Alberta en 1996 est le plus élevé enregistré par cette province depuis 1981, la fin de la période souvent désignée par le terme de «Oil Boom». Cette province a augmenté en 1996 ses gains en provenance de toutes les provinces situées à l'est, alors que ses pertes aux dépens de sa voisine occidentale ont diminué au cours de l'année 1996 et ont été remplacées par des gains totalisant quelques 5 600 personnes pour les trois premiers trimestres de 1997, à se fier aux plus récentes estimations trimestrielles de la population²⁸. Selon ces mêmes estimations, le solde migratoire de l'Alberta pour les trois premiers trimestres de 1997 atteint 26 000 personnes alors que celui de la Colombie-Britannique n'est que de 14 600 personnes.

Il est à remarquer que des mouvements similaires se produisent aux États-Unis. La Californie, longtemps grande gagnante du système migratoire américain, présente depuis quelques années des soldes migratoires internes négatifs²⁹. Au même moment, plusieurs états du «Front Range», comme le Colorado, voient leur population s'accroître sous l'afflux d'un nombre croissant de migrants internes. Il est vraisemblable que ces mouvements similaires aient pour origine la même conjoncture économique caractérisée par une faiblesse des marchés asiatiques et une reprise du secteur pétrolier.

Les principales provinces perdantes, le Québec (-14 700), Terre-Neuve (-8 400) et l'Ontario (-5 900), voient leurs déficits migratoires s'accroître en 1996. Terre-Neuve perd dans ses échanges avec toutes les provinces et le Québec serait dans la même situation ne serait-ce précisément de Terre-Neuve. L'augmentation du déficit migratoire de 4 500 personnes pour le Québec par rapport à celui de l'année précédente se fait, comme toujours, surtout en faveur de l'Ontario (déficit de 8 300 en 1996, au lieu de 6 900 en 1995), un peu moins en faveur de l'Alberta (2 500 à la place de 600) et de la Colombie-Britannique (3 500 en comparaison de 2 500). Les données provisoires pour les trois premiers trimestres de 1997 indiquent un renversement pour l'Ontario qui devrait voir un solde positif apparaître, mais une détérioration de la situation pour les deux autres provinces. Le Manitoba et la Saskatchewan qui ont subi des pertes migratoires importantes au début des années 1990, voient leur situation respective s'améliorer même si leur solde demeure légèrement négatif.

²⁸ Voir n° 91-002 au catalogue de Statistique Canada.

²⁹ La migration internationale en destination de la Californie demeure fortement positive.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Annexes

Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1974-1997
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

Terre-Neuve

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement		Migration internationale nette ¹	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu ²
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1974	549,4	4,5	7,0	0,5	0,2	0,0	12,4	13,0	-0,6	2,6
1975	553,9	7,3	8,0	0,6	0,2	0,1	12,3	11,4	0,9	2,6
1976	561,2	4,0	7,8	0,3	0,2	0,0	9,7	12,4	-2,7	1,6
1977	565,2	2,7	7,3	0,2	0,2	0,0	8,1	12,2	-4,0	1,0
1978	567,9	2,1	6,4	0,0	0,2	0,0	8,1	11,7	-3,5	1,0
1979	569,9	2,3	7,0	0,2	0,2	0,1	8,9	13,1	-4,2	1,0
1980	572,2	3,5	7,0	0,3	0,2	0,1	9,3	12,4	-3,1	1,0
1981	575,8	-0,6	6,9	0,1	0,2	0,1	8,5	14,8	-6,2	1,6
1982	575,1	4,2	5,8	-0,1	0,2	0,1	10,6	10,3	0,3	2,1
1983	579,4	2,0	5,4	-0,2	0,2	-0,2	7,6	8,7	-1,1	2,1
1984	581,4	-0,5	5,0	-0,1	0,2	0,1	5,7	9,3	-3,6	2,1
1985	580,9	-2,0	4,9	-0,1	0,2	0,0	6,0	11,0	-5,0	2,1
1986	578,8	-1,7	4,6	-0,2	0,2	0,2	7,7	12,4	-4,7	1,8
1987	577,1	-1,2	4,1	0,1	0,2	0,3	8,4	12,8	-4,4	1,5
1988	575,9	0,9	3,9	0,2	0,2	0,3	10,0	12,2	-2,2	1,5
1989	576,8	0,7	4,0	0,3	0,1	0,4	10,1	12,7	-2,6	1,5
1990	577,5	1,5	3,7	0,4	0,1	-0,1	10,2	11,4	-1,1	1,5
1991	578,9	1,8	3,4	0,3	0,1	-0,4	9,9	10,9	-1,1	0,6
1992 (PD)	580,7	3,2	3,1	0,5	0,1	2,0	8,1	10,7	-2,6	...
1993 (PD)	583,9	-1,7	2,5	0,5	0,1	-1,5	6,9	10,3	-3,4	...
1994 (PD)	582,2	-4,6	2,3	0,3	0,1	-1,1	6,3	12,5	-6,2	...
1995 (PD)	577,6	-5,0	1,9	0,3	0,1	-0,8	7,0	13,5	-6,6	...
1996 (PR)	572,6	-6,6	1,8	0,3	0,1	-0,5	8,6	17,0	-8,4	...
1997 (PR)	566,0
Année	Population au 1 ^{er} janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux ³			Entrée	Sortie		
1974	549,4	8,2	12,6	-4,4	18,6	6,0	0,6	23,6	0,9	
1975	553,9	13,1	14,3	-1,2	20,1	5,8	0,5	20,5	1,1	
1976	561,2	7,0	13,9	-6,8	19,8	5,9	0,4	22,1	0,5	
1977	565,2	4,7	12,8	-8,1	18,4	5,5	0,4	21,5	0,3	
1978	567,9	3,6	11,3	-7,6	16,7	5,5	0,3	20,5	-0,1	
1979	569,9	4,1	12,3	-8,2	17,8	5,5	0,4	23,0	0,4	
1980	572,2	6,1	12,2	-6,0	18,0	5,8	0,4	21,5	0,5	
1981	575,8	-1,1	12,0	-13,1	17,6	5,6	0,4	25,7	0,2	
1982	575,1	7,3	10,0	-2,7	15,9	5,9	0,4	17,9	-0,1	
1983	579,4	3,5	9,4	-5,9	15,4	6,0	0,3	14,9	-0,4	
1984	581,4	-0,9	8,7	-9,5	14,7	6,1	0,2	16,0	-0,2	
1985	580,9	-3,5	8,5	-12,1	14,7	6,1	0,2	18,9	-0,2	
1986	578,8	-3,0	7,9	-10,9	14,0	6,1	0,3	21,4	-0,4	
1987	577,1	-2,1	7,2	-9,3	13,5	6,3	0,3	22,2	0,2	
1988	575,9	1,5	6,8	-5,3	13,0	6,2	0,4	21,1	0,3	
1989	576,8	1,2	7,0	-5,8	13,4	6,4	0,4	22,0	0,5	
1990	577,5	2,6	6,4	-3,9	13,2	6,7	0,4	19,7	0,6	
1991	578,9	3,0	5,8	-2,8	12,4	6,6	0,4	18,9	0,6	
1992 (PD)	580,7	5,5	5,4	0,1	11,9	6,5	0,3	18,4	0,9	
1993 (PD)	583,9	-2,9	4,3	-7,2	11,0	6,7	0,2	17,6	0,9	
1994 (PD)	582,2	-7,9	3,9	-11,9	10,9	7,0	0,2	21,6	0,5	
1995 (PD)	577,6	-8,6	3,3	-12,0	10,2	6,8	0,2	23,5	0,6	
1996 (PR)	572,6	-11,7	3,2	-14,9	10,1	6,9	0,3	29,8	0,5	
1997 (PR)	566,0	

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1974-1997
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

Île-du-Prince-Édouard

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement		Migration internationale nette ¹	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu ²
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1974	115,4	1,8	0,9	0,2	0,1	0,0	5,2	3,8	1,4	0,7
1975	117,2	1,2	0,9	0,1	0,1	0,0	4,6	3,8	0,8	0,7
1976	118,4	1,1	0,8	0,1	0,1	0,0	4,3	4,0	0,3	0,2
1977	119,5	1,8	0,9	0,1	0,1	0,0	3,9	3,3	0,6	-0,1
1978	121,3	1,2	1,0	0,0	0,1	0,0	3,5	3,5	0,0	-0,1
1979	122,5	1,0	0,9	0,2	0,1	0,0	3,4	3,6	-0,2	-0,1
1980	123,5	0,1	0,9	0,1	0,0	0,0	3,0	4,1	-1,1	-0,1
1981	123,6	0,2	0,9	0,0	0,1	0,0	3,5	4,3	-0,8	0,0
1982	123,8	1,0	0,9	0,1	0,1	0,0	3,4	3,4	0,0	0,1
1983	124,8	1,6	0,9	0,0	0,0	0,0	3,3	2,5	0,8	0,1
1984	126,4	1,3	0,8	0,0	0,0	0,0	3,1	2,5	0,5	0,1
1985	127,8	0,9	0,9	0,0	0,0	0,0	2,8	2,8	0,0	0,1
1986	128,7	0,2	0,8	0,1	0,0	0,1	2,5	3,0	-0,5	0,4
1987	128,8	0,7	0,8	0,1	0,0	0,0	3,1	2,8	0,3	0,6
1988	129,6	0,9	0,9	0,1	0,0	0,0	3,5	3,1	0,4	0,6
1989	130,5	0,3	0,8	0,1	0,0	0,0	3,3	3,4	-0,1	0,6
1990	130,8	0,2	0,9	0,1	0,0	0,0	2,8	3,1	-0,3	0,6
1991	131,0	0,1	0,7	0,0	0,0	0,0	2,9	3,3	-0,4	0,2
1992 (PD)	131,1	1,1	0,7	0,1	0,0	0,0	2,8	2,6	0,2	...
1993 (PD)	132,2	1,3	0,6	0,1	0,0	0,0	2,5	1,9	0,5	...
1994 (PD)	133,5	1,4	0,6	0,1	0,0	0,0	2,7	2,0	0,7	...
1995 (PD)	134,9	1,2	0,6	0,1	0,0	0,1	2,6	2,2	0,4	...
1996 (PR)	136,0	0,9	0,4	0,1	0,0	0,0	3,0	2,7	0,3	...
1997 (PR)	137,0
Année	Population au 1 ^{er} janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux ³			Entrée	Sortie		
1974	115,4	15,6	7,3	8,3	16,7	9,4	0,2	32,5	1,6	
1975	117,2	10,2	7,4	2,8	16,4	9,0	0,2	32,2	1,1	
1976	118,4	9,3	7,1	2,2	16,3	9,2	0,2	33,6	1,1	
1977	119,5	14,6	7,7	7,0	16,4	8,7	0,2	27,2	0,8	
1978	121,3	9,8	8,1	1,7	16,3	8,2	0,1	28,4	0,4	
1979	122,5	8,3	7,4	0,9	15,7	8,3	0,1	29,4	1,7	
1980	123,5	0,7	7,5	-6,7	15,8	8,4	0,1	33,3	1,0	
1981	123,6	2,0	7,3	-5,3	15,3	8,0	0,1	34,4	0,3	
1982	123,8	7,7	7,6	0,2	15,5	7,9	0,1	27,1	0,6	
1983	124,8	13,1	6,8	6,2	15,2	8,4	0,1	19,7	0,0	
1984	126,4	10,6	6,6	3,9	15,4	8,7	0,1	20,0	0,1	
1985	127,8	6,9	7,0	-0,1	15,7	8,7	0,1	22,2	0,2	
1986	128,7	1,2	6,3	-5,0	15,0	8,7	0,1	23,2	0,7	
1987	128,8	5,8	6,5	-0,7	15,1	8,6	0,1	21,5	0,9	
1988	129,6	6,8	6,7	0,2	15,2	8,6	0,1	23,5	0,7	
1989	130,5	2,6	6,5	-3,9	14,8	8,3	0,1	26,4	0,7	
1990	130,8	1,4	6,7	-5,2	15,4	8,7	0,1	23,7	1,1	
1991	131,0	0,7	5,3	-4,6	14,4	9,1	0,1	25,2	0,4	
1992 (PD)	131,1	8,2	5,6	2,6	14,1	8,5	0,1	19,7	0,5	
1993 (PD)	132,2	9,8	4,6	5,2	13,2	8,6	0,1	14,5	0,7	
1994 (PD)	133,5	10,7	4,5	6,2	12,8	8,3	0,1	14,9	0,6	
1995 (PD)	134,9	8,5	4,4	4,1	12,9	8,5	0,1	16,2	0,6	
1996 (PR)	136,0	6,8	3,3	3,5	12,2	9,0	0,1	19,7	0,6	
1997 (PR)	137,0	

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1974-1997
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

Nouvelle-Écosse

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement		Migration internationale nette ¹	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu ²
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1974	818,1	6,6	6,0	1,9	0,3	-0,1	27,2	25,6	1,6	3,2
1975	824,7	9,6	6,3	1,5	0,3	0,1	25,6	21,1	4,5	3,2
1976	834,2	5,8	5,9	1,4	0,3	-0,1	23,0	22,6	0,4	2,1
1977	840,0	4,1	5,4	1,0	0,3	-0,1	19,9	21,2	-1,3	1,3
1978	844,2	4,9	5,7	0,4	0,3	-0,1	19,5	19,6	-0,1	1,3
1979	849,1	3,7	5,6	0,8	0,3	0,1	18,4	20,3	-1,8	1,3
1980	852,8	3,3	5,4	1,2	0,3	0,2	18,5	21,0	-2,5	1,3
1981	856,1	3,5	5,1	0,9	0,3	0,6	19,3	21,7	-2,5	0,9
1982	859,6	7,5	5,4	0,8	0,2	0,2	18,8	17,3	1,6	0,6
1983	867,1	9,4	5,4	0,3	0,2	0,2	18,3	14,5	3,9	0,6
1984	876,5	8,7	5,5	0,6	0,2	0,0	17,3	14,4	3,0	0,6
1985	885,2	4,8	5,1	0,5	0,2	-0,2	16,7	16,9	-0,2	0,6
1986	890,0	4,4	5,1	0,6	0,2	0,0	17,1	17,8	-0,7	0,8
1987	894,4	3,1	5,0	0,7	0,3	0,3	17,6	19,8	-2,2	1,0
1988	897,5	5,8	4,8	0,9	0,2	0,8	19,2	19,1	0,1	1,0
1989	903,2	6,5	5,0	1,0	0,2	0,7	20,4	19,8	0,6	1,0
1990	909,8	5,4	5,5	0,9	0,2	-0,2	18,6	18,7	-0,1	1,0
1991	915,2	5,1	4,8	0,5	0,3	-1,2	19,0	17,9	1,0	0,4
1992 (PD)	920,2	6,4	4,3	1,5	0,4	-0,2	18,1	17,8	0,4	...
1993 (PD)	926,6	5,2	4,0	2,2	0,4	-0,2	15,5	16,7	-1,1	...
1994 (PD)	931,8	3,2	3,3	2,6	0,4	-0,4	15,1	17,8	-2,7	...
1995 (PD)	935,1	4,3	3,0	2,9	0,4	-0,1	15,4	17,4	-2,0	...
1996 (PR)	939,4	5,3	2,7	2,6	0,4	-0,2	18,1	18,3	-0,2	...
1997 (PR)	944,7
Année	Population au 1 ^{er} janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux ³			Entrée	Sortie		
1974	818,1	8,1	7,4	0,7	15,8	8,4	1,2	31,2	2,3	
1975	824,7	11,5	7,6	3,9	15,8	8,2	1,1	25,5	1,8	
1976	834,2	6,9	7,0	-0,1	15,3	8,3	1,0	27,0	1,6	
1977	840,0	4,9	6,4	-1,5	14,7	8,3	0,9	25,2	1,2	
1978	844,2	5,8	6,7	-0,9	14,8	8,1	0,8	23,2	0,5	
1979	849,1	4,4	6,5	-2,2	14,6	8,0	0,8	23,8	1,0	
1980	852,8	3,9	6,3	-2,4	14,5	8,2	0,8	24,6	1,4	
1981	856,1	4,1	6,0	-1,9	14,1	8,1	0,8	25,3	1,0	
1982	859,6	8,7	6,2	2,5	14,3	8,0	0,8	20,0	0,9	
1983	867,1	10,8	6,1	4,6	14,2	8,1	0,7	16,6	0,4	
1984	876,5	9,8	6,2	3,6	14,1	7,8	0,7	16,3	0,7	
1985	885,2	5,4	5,8	-0,4	14,0	8,2	0,7	19,1	0,5	
1986	890,0	4,9	5,7	-0,8	13,9	8,1	0,7	20,0	0,7	
1987	894,4	3,5	5,6	-2,1	13,5	7,9	0,7	22,1	0,8	
1988	897,5	6,4	5,3	1,1	13,5	8,2	0,7	21,2	1,0	
1989	903,2	7,2	5,5	1,7	13,8	8,3	0,8	21,9	1,1	
1990	909,8	5,9	6,0	-0,1	14,1	8,1	0,7	20,5	1,0	
1991	915,2	5,6	5,2	0,4	13,1	7,9	0,7	19,5	0,6	
1992 (PD)	920,2	6,9	4,7	2,2	12,9	8,2	0,7	19,3	1,7	
1993 (PD)	926,6	5,6	4,3	1,3	12,4	8,1	0,6	17,9	2,4	
1994 (PD)	931,8	3,5	3,6	-0,1	11,9	8,3	0,5	19,1	2,8	
1995 (PD)	935,1	4,6	3,2	1,3	11,4	8,2	0,5	18,5	3,1	
1996 (PR)	939,4	5,6	2,9	2,7	11,1	8,2	0,6	19,5	2,8	
1997 (PR)	944,7	

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1974-1997
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

Nouveau-Brunswick

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement		Migration internationale nette ¹	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu ²
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1974	663,0	10,1	6,2	0,9	0,6	0,0	22,9	18,7	4,2	1,8
1975	673,1	14,0	6,6	0,9	0,6	0,1	24,2	16,6	7,6	1,8
1976	687,2	8,1	6,6	0,7	0,6	0,0	18,9	17,3	1,6	1,4
1977	695,3	5,0	6,3	0,1	0,5	0,0	15,5	16,4	-0,9	1,1
1978	700,4	3,0	5,6	-0,4	0,5	0,0	14,3	16,0	-1,6	1,1
1979	703,4	3,2	5,7	0,2	0,5	0,1	14,3	16,5	-2,2	1,1
1980	706,6	1,2	5,3	0,5	0,5	0,2	13,2	17,4	-4,2	1,1
1981	707,9	0,1	5,4	-0,1	0,5	0,4	13,8	18,6	-4,8	1,3
1982	708,0	6,0	5,3	-0,3	0,4	-0,2	14,8	12,7	2,2	1,4
1983	714,0	6,3	5,3	-0,2	0,4	0,0	13,2	10,9	2,3	1,4
1984	720,3	4,6	5,1	-0,3	0,4	-0,1	12,0	11,2	0,8	1,4
1985	724,9	2,0	4,9	-0,4	0,5	0,0	11,5	13,1	-1,6	1,4
1986	726,9	1,3	4,3	-0,3	0,4	0,1	11,4	14,3	-2,9	0,4
1987	728,1	3,0	4,2	-0,2	0,4	0,1	13,2	15,0	-1,8	-0,3
1988	731,2	4,1	4,2	-0,2	0,4	0,6	13,7	14,9	-1,2	-0,3
1989	735,2	4,9	4,2	0,0	0,4	0,1	15,0	15,0	0,0	-0,3
1990	740,1	5,9	4,4	0,0	0,4	-0,1	14,2	13,2	1,0	-0,3
1991	746,1	3,7	4,0	-0,2	0,4	-0,6	12,8	12,9	-0,1	-0,1
1992 (PD)	749,8	2,8	3,8	-0,2	0,5	-0,2	12,0	13,1	-1,1	...
1993 (PD)	752,6	2,9	3,2	-0,2	0,4	-0,1	11,0	11,5	-0,5	...
1994 (PD)	755,4	2,5	3,1	-0,3	0,5	-0,2	10,7	11,2	-0,5	...
1995 (PD)	757,9	1,8	2,6	-0,4	0,5	0,0	11,2	12,1	-0,9	...
1996 (PR)	759,7	1,0	2,3	-0,3	0,5	-0,2	12,4	13,6	-1,3	...
1997 (PR)	760,7
Année	Population au 1 ^{er} janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux ³			Entrée	Sortie		
1974	663,0	15,2	9,3	5,8	17,1	7,8	1,0	28,0	1,3	
1975	673,1	20,7	9,8	10,9	17,3	7,6	1,1	24,4	1,3	
1976	687,2	11,8	9,6	2,2	17,1	7,5	0,8	25,0	1,0	
1977	695,3	7,2	9,1	-1,8	16,5	7,4	0,7	23,4	0,2	
1978	700,4	4,3	8,0	-3,7	15,4	7,4	0,6	22,8	-0,6	
1979	703,4	4,6	8,1	-3,4	15,4	7,3	0,6	23,4	0,3	
1980	706,6	1,8	7,5	-5,8	15,0	7,5	0,6	24,6	0,7	
1981	707,9	0,2	7,6	-7,4	14,8	7,3	0,6	26,3	-0,1	
1982	708,0	8,4	7,4	1,0	14,8	7,3	0,6	17,8	-0,4	
1983	714,0	8,8	7,4	1,4	14,7	7,3	0,5	15,2	-0,3	
1984	720,3	6,3	7,0	-0,7	14,3	7,3	0,5	15,5	-0,4	
1985	724,9	2,8	6,7	-4,0	13,9	7,2	0,5	18,0	-0,5	
1986	726,9	1,8	6,0	-4,2	13,5	7,5	0,4	19,6	-0,4	
1987	728,1	4,2	5,7	-1,6	13,1	7,4	0,5	20,5	-0,3	
1988	731,2	5,5	5,7	-0,2	13,1	7,4	0,5	20,3	-0,2	
1989	735,2	6,6	5,7	1,0	13,1	7,5	0,6	20,4	0,0	
1990	740,1	8,0	5,9	2,1	13,2	7,3	0,5	17,7	-0,1	
1991	746,1	5,0	5,4	-0,4	12,7	7,3	0,5	17,3	-0,2	
1992 (PD)	749,8	3,7	5,0	-1,3	12,5	7,5	0,4	17,5	-0,3	
1993 (PD)	752,6	3,8	4,3	-0,5	12,0	7,7	0,4	15,3	-0,3	
1994 (PD)	755,4	3,2	4,0	-0,8	11,9	7,8	0,4	14,9	-0,5	
1995 (PD)	757,9	2,4	3,5	-1,1	11,3	7,8	0,4	16,0	-0,5	
1996 (PR)	759,7	1,4	3,0	-1,6	10,8	7,8	0,4	17,9	-0,3	
1997 (PR)	760,7	

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1974-1997
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

Québec

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement		Migration internationale nette ¹	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu ²
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1974	6 261,4	59,5	42,9	20,1	6,3	-0,3	39,3	51,2	-11,9	-2,3
1975	6 320,9	64,2	50,2	16,1	6,3	1,7	34,5	46,8	-12,3	-2,3
1976	6 385,1	52,2	53,3	18,4	6,2	-0,5	31,6	52,4	-20,8	4,5
1977	6 437,3	12,0	53,7	9,0	5,5	-0,3	24,4	71,0	-46,5	9,4
1978	6 449,3	17,6	51,8	3,8	5,4	-0,5	24,5	57,9	-33,4	9,4
1979	6 466,9	33,3	55,3	10,5	5,1	1,8	23,6	53,7	-30,0	9,4
1980	6 500,2	43,3	53,9	15,1	4,7	3,3	21,9	46,2	-24,3	9,4
1981	6 543,5	42,6	52,6	13,4	4,2	4,8	23,6	46,1	-22,5	9,8
1982	6 586,1	22,9	47,3	11,8	4,8	-2,8	19,9	48,1	-28,2	10,1
1983	6 609,0	27,6	43,9	7,0	4,3	1,6	22,3	41,4	-19,1	10,1
1984	6 636,6	33,0	43,4	5,8	4,3	0,6	25,2	36,2	-10,9	10,1
1985	6 669,6	40,5	40,6	7,2	4,1	4,6	25,4	31,4	-6,0	10,1
1986	6 710,1	60,0	37,7	12,4	4,0	13,9	26,0	29,0	-3,0	5,0
1987	6 770,1	59,0	36,2	21,1	3,5	7,1	26,0	33,4	-7,4	1,4
1988	6 829,1	77,0	38,8	20,7	3,0	22,9	27,8	34,8	-7,0	1,4
1989	6 906,0	73,0	44,1	28,7	2,9	7,2	29,5	37,8	-8,4	1,4
1990	6 979,0	69,4	49,6	35,5	2,6	-7,4	26,9	36,4	-9,6	1,4
1991	7 048,4	76,7	48,2	45,1	3,1	-6,1	24,5	37,6	-13,0	0,6
1992 (PD)	7 125,1	79,3	47,3	42,3	3,2	-3,6	25,5	35,3	-9,8	...
1993 (PD)	7 204,4	65,6	40,7	38,9	3,1	-9,6	24,5	32,0	-7,4	...
1994 (PD)	7 270,1	52,9	39,2	21,8	3,1	-0,9	22,7	33,0	-10,3	...
1995 (PD)	7 323,0	52,1	34,7	20,2	3,1	4,4	23,1	33,4	-10,2	...
1996 (PR)	7 375,1	39,6	32,0	22,9	3,1	-3,6	24,8	39,5	-14,7	...
1997 (PR)	7 414,8
Année	Population au 1 ^{er} janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux ³			Entrée	Sortie		
1974	6 261,4	9,5	6,8	2,6	13,6	6,8	2,4	8,1	3,2	
1975	6 320,9	10,1	7,9	2,2	14,7	6,8	2,0	7,4	2,5	
1976	6 385,1	8,1	8,3	-0,2	15,0	6,7	1,8	8,2	2,9	
1977	6 437,3	1,9	8,3	-6,5	15,1	6,7	1,4	11,0	1,4	
1978	6 449,3	2,7	8,0	-5,3	14,8	6,7	1,4	9,0	0,6	
1979	6 466,9	5,1	8,5	-3,4	15,2	6,7	1,3	8,3	1,6	
1980	6 500,2	6,6	8,3	-1,6	14,9	6,7	1,2	7,1	2,3	
1981	6 543,5	6,5	8,0	-1,5	14,5	6,5	1,3	7,0	2,0	
1982	6 586,1	3,5	7,2	-3,7	13,8	6,6	1,1	7,3	1,8	
1983	6 609,0	4,2	6,6	-2,5	13,3	6,7	1,2	6,3	1,1	
1984	6 636,6	5,0	6,5	-1,6	13,2	6,7	1,3	5,4	0,9	
1985	6 669,6	6,0	6,1	0,0	12,9	6,8	1,3	4,7	1,1	
1986	6 710,1	8,9	5,6	3,3	12,6	7,0	1,3	4,3	1,8	
1987	6 770,1	8,7	5,3	3,4	12,3	7,0	1,3	4,9	3,1	
1988	6 829,1	11,2	5,7	5,6	12,6	7,0	1,4	5,1	3,0	
1989	6 906,0	10,5	6,3	4,2	13,3	7,0	1,4	5,4	4,1	
1990	6 979,0	9,9	7,1	2,8	14,0	6,9	1,3	5,2	5,1	
1991	7 048,4	10,8	6,8	4,0	13,7	6,9	1,2	5,3	6,4	
1992 (PD)	7 125,1	11,1	6,6	4,5	13,4	6,8	1,2	4,9	5,9	
1993 (PD)	7 204,4	9,1	5,6	3,4	12,8	7,1	1,1	4,4	5,4	
1994 (PD)	7 270,1	7,3	5,4	1,9	12,4	7,0	1,0	4,5	3,0	
1995 (PD)	7 323,0	7,1	4,7	2,4	11,9	7,2	1,0	4,5	2,8	
1996 (PR)	7 375,1	5,4	4,3	1,0	11,6	7,2	1,1	5,3	3,1	
1997 (PR)	7 414,8	

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1974-1997
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

Ontario

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement		Migration internationale nette ¹	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu ²
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1974	8 158,7	120,1	63,7	82,6	17,3	-1,2	89,5	111,7	-22,2	20,2
1975	8 278,7	106,1	65,2	64,6	17,5	4,1	80,9	106,0	-25,1	20,2
1976	8 384,8	92,2	62,1	41,3	17,3	-1,7	88,7	99,2	-10,5	16,2
1977	8 477,0	98,2	61,3	27,3	15,4	-1,2	98,6	90,0	8,6	13,4
1978	8 575,2	72,6	59,8	12,3	15,2	-1,7	86,6	86,2	0,4	13,4
1979	8 647,8	76,0	60,2	26,1	14,4	4,0	83,5	98,9	-15,3	13,4
1980	8 723,9	74,0	60,6	41,1	13,0	7,6	74,2	109,1	-34,9	13,4
1981	8 797,9	96,3	59,3	32,2	11,9	17,5	80,6	100,2	-19,7	5,0
1982	8 894,1	120,4	61,2	25,4	13,4	-0,1	89,1	69,5	19,6	-1,0
1983	9 014,5	123,6	62,3	13,5	12,3	1,7	88,2	55,4	32,8	-1,0
1984	9 138,1	131,3	66,6	16,7	11,9	-1,6	89,1	52,4	36,7	-1,0
1985	9 269,4	132,2	65,5	16,6	12,4	3,4	88,4	54,9	33,4	-1,0
1986	9 401,7	174,1	66,0	27,9	11,4	24,7	100,1	57,1	42,9	-1,1
1987	9 575,8	206,4	66,5	65,4	10,8	22,2	104,7	64,4	40,3	-1,2
1988	9 782,2	235,2	67,4	72,2	9,5	70,0	91,4	76,5	14,9	-1,2
1989	10 017,4	218,6	74,4	87,3	9,3	47,6	87,3	88,5	-1,2	-1,2
1990	10 236,0	165,4	80,1	96,8	8,4	-6,0	75,2	90,3	-15,1	-1,2
1991	10 401,4	167,5	78,6	98,2	9,9	-9,7	71,2	81,2	-10,0	-0,5
1992 (PD)	10 568,9	165,7	77,4	119,2	9,9	-27,3	68,0	81,5	-13,5	...
1993 (PD)	10 734,6	141,5	72,0	115,4	9,6	-42,8	62,3	75,1	-12,8	...
1994 (PD)	10 876,1	159,4	69,6	97,7	9,6	-13,0	66,0	70,5	-4,5	...
1995 (PD)	11 035,5	159,4	67,8	95,7	9,7	-11,9	68,5	70,3	-1,8	...
1996 (PR)	11 194,9	138,8	59,0	97,7	9,6	-21,5	72,8	78,8	-5,9	...
1997 (PR)	11 333,7
Année	Population au 1 ^{er} janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux ³			Entrée	Sortie		
1974	8 158,7	14,6	7,7	6,9	15,1	7,4	6,1	13,6	10,1	
1975	8 278,7	12,7	7,8	4,9	15,1	7,3	5,4	12,7	7,8	
1976	8 384,8	10,9	7,4	3,6	14,6	7,2	5,9	11,8	4,9	
1977	8 477,0	11,5	7,2	4,3	14,4	7,2	6,5	10,6	3,2	
1978	8 575,2	8,4	6,9	1,5	14,0	7,1	5,6	10,0	1,4	
1979	8 647,8	8,8	6,9	1,8	14,0	7,1	5,4	11,4	3,0	
1980	8 723,9	8,4	6,9	1,5	14,1	7,2	4,7	12,5	4,7	
1981	8 797,9	10,9	6,7	4,2	13,8	7,1	5,0	11,3	3,6	
1982	8 894,1	13,4	6,8	6,6	13,9	7,1	5,5	7,8	2,8	
1983	9 014,5	13,6	6,9	6,7	14,0	7,1	5,4	6,1	1,5	
1984	9 138,1	14,3	7,2	7,0	14,3	7,0	5,4	5,7	1,8	
1985	9 269,4	14,2	7,0	7,2	14,2	7,1	5,3	5,9	1,8	
1986	9 401,7	18,4	7,0	11,4	14,1	7,2	6,0	6,0	2,9	
1987	9 575,8	21,3	6,9	14,5	13,9	7,0	6,2	6,7	6,8	
1988	9 782,2	23,8	6,8	16,9	13,9	7,1	5,4	7,7	7,3	
1989	10 017,4	21,6	7,3	14,2	14,4	7,0	5,1	8,7	8,6	
1990	10 236,0	16,0	7,8	8,3	14,6	6,9	4,3	8,8	9,4	
1991	10 401,4	16,0	7,5	8,5	14,4	7,0	4,0	7,7	9,4	
1992 (PD)	10 568,9	15,6	7,3	8,3	14,1	6,9	3,8	7,7	11,2	
1993 (PD)	10 734,6	13,1	6,7	6,4	13,7	7,0	3,4	6,9	10,7	
1994 (PD)	10 876,1	14,5	6,4	8,2	13,4	7,1	3,6	6,4	8,9	
1995 (PD)	11 035,5	14,3	6,1	8,2	13,2	7,1	3,7	6,3	8,6	
1996 (PR)	11 194,9	12,3	5,2	7,1	12,3	7,0	3,9	7,0	8,7	
1997 (PR)	11 333,7	

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1974-1997
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

Manitoba

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement		Migration internationale nette ¹	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu ²
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1974	1 014,3	7,2	8,9	4,5	1,4	-0,1	30,2	35,6	-5,4	2,1
1975	1 021,5	8,6	8,8	4,5	1,4	0,2	28,4	32,5	-4,1	2,1
1976	1 030,1	6,4	8,5	3,2	1,3	-0,1	25,1	28,7	-3,7	2,9
1977	1 036,5	5,3	8,5	2,8	1,2	-0,1	21,6	25,3	-3,8	3,4
1978	1 041,8	-2,5	8,1	1,3	1,2	-0,1	18,7	28,2	-9,6	3,4
1979	1 039,3	-4,9	8,0	3,0	1,1	0,2	18,8	32,6	-13,8	3,4
1980	1 034,5	0,3	7,6	6,1	1,0	0,4	19,0	30,4	-11,3	3,4
1981	1 034,8	7,8	7,4	3,4	1,0	0,7	22,7	26,3	-3,6	1,2
1982	1 042,6	13,7	7,6	3,2	0,8	0,2	20,9	19,4	1,5	-0,4
1983	1 056,2	12,7	8,1	1,8	1,0	0,4	18,5	17,5	1,0	-0,4
1984	1 069,0	11,7	8,4	2,3	0,8	-0,2	17,2	17,2	0,0	-0,4
1985	1 080,7	9,4	8,3	1,6	0,9	-0,1	17,2	19,0	-1,8	-0,4
1986	1 090,1	7,0	8,1	1,9	0,9	0,2	17,4	20,5	-3,0	1,0
1987	1 097,0	5,3	8,2	2,8	0,9	0,1	18,1	22,9	-4,8	2,0
1988	1 102,3	1,8	7,9	3,0	0,8	0,7	16,1	24,7	-8,6	2,0
1989	1 104,1	1,4	8,5	3,7	1,0	0,2	17,1	27,1	-10,0	2,0
1990	1 105,6	3,5	8,5	4,6	0,9	0,2	16,9	25,5	-8,6	2,0
1991	1 109,1	2,9	8,3	3,5	1,2	-1,7	16,1	23,6	-7,6	0,8
1992 (PD)	1 112,0	4,9	7,6	3,0	1,1	-0,4	15,9	22,3	-6,4	...
1993 (PD)	1 116,8	5,5	7,4	2,7	1,1	-0,4	14,6	19,8	-5,2	...
1994 (PD)	1 122,3	6,0	7,3	1,8	1,1	-0,2	15,4	19,4	-4,0	...
1995 (PD)	1 128,3	5,2	6,5	1,2	1,1	-0,1	15,5	18,9	-3,3	...
1996 (PR)	1 133,5	6,2	6,0	2,2	1,1	-0,4	16,4	19,0	-2,6	...
1997 (PR)	1 139,7
Année	Population au 1 ^{er} janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux ³			Entrée	Sortie		
1974	1 014,3	7,0	8,7	-1,7	17,0	8,3	1,4	35,0	4,5	
1975	1 021,5	8,4	8,5	-0,1	16,7	8,2	1,3	31,7	4,4	
1976	1 030,1	6,1	8,2	-2,0	16,2	8,0	1,1	27,8	3,1	
1977	1 036,5	5,1	8,2	-3,1	16,1	7,9	0,9	24,4	2,7	
1978	1 041,8	-2,4	7,8	-10,2	15,8	8,0	0,8	27,1	1,3	
1979	1 039,3	-4,7	7,7	-12,4	15,7	7,9	0,8	31,4	2,9	
1980	1 034,5	0,3	7,3	-7,0	15,5	8,2	0,8	29,4	5,9	
1981	1 034,8	7,5	7,1	0,3	15,5	8,3	1,0	25,3	3,3	
1982	1 042,6	13,0	7,3	5,8	15,4	8,1	0,9	18,5	3,1	
1983	1 056,2	12,0	7,6	4,4	15,6	8,0	0,8	16,5	1,7	
1984	1 069,0	10,9	7,8	3,1	15,5	7,7	0,7	16,0	2,2	
1985	1 080,7	8,7	7,7	1,0	15,8	8,1	0,7	17,5	1,5	
1986	1 090,1	6,4	7,4	-1,0	15,6	8,1	0,7	18,7	1,7	
1987	1 097,0	4,8	7,5	-2,7	15,4	7,9	0,7	20,8	2,5	
1988	1 102,3	1,7	7,2	-5,5	15,4	8,2	0,6	22,4	2,7	
1989	1 104,1	1,3	7,7	-6,4	15,7	8,0	0,6	24,5	3,4	
1990	1 105,6	3,2	7,7	-4,5	15,7	8,0	0,6	23,1	4,1	
1991	1 109,1	2,6	7,5	-4,9	15,6	8,1	0,6	21,3	3,1	
1992 (PD)	1 112,0	4,4	6,8	-2,5	14,9	8,1	0,6	20,0	2,7	
1993 (PD)	1 116,8	4,9	6,6	-1,7	14,9	8,3	0,5	17,7	2,4	
1994 (PD)	1 122,3	5,3	6,5	-1,2	14,6	8,1	0,5	17,2	1,6	
1995 (PD)	1 128,3	4,6	5,7	-1,1	14,2	8,5	0,5	16,7	1,0	
1996 (PR)	1 133,5	5,4	5,3	0,2	13,7	8,4	0,6	16,7	1,9	
1997 (PR)	1 139,7	

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1974-1997
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

Saskatchewan

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement		Migration internationale nette ¹	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu ²
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1974	909,8	2,7	7,3	0,8	0,7	0,0	28,0	32,8	-4,8	1,3
1975	912,5	15,3	7,6	1,6	0,7	0,1	30,0	23,4	6,6	1,3
1976	927,8	13,0	8,2	1,2	0,7	0,0	26,2	22,4	3,8	0,8
1977	940,7	10,6	9,0	1,1	0,6	0,0	22,2	21,8	0,4	0,4
1978	951,3	5,6	8,8	0,4	0,6	0,0	19,3	23,0	-3,7	0,4
1979	956,9	8,1	9,6	1,8	0,5	0,1	21,1	24,6	-3,5	0,4
1980	965,0	8,1	9,4	2,8	0,5	0,2	20,7	25,0	-4,4	0,4
1981	973,1	11,3	9,7	1,4	0,5	0,3	23,2	23,7	-0,5	0,1
1982	984,4	12,9	9,5	1,0	0,5	0,0	21,0	19,3	1,7	-0,1
1983	997,3	14,0	10,2	0,5	0,5	0,1	19,5	17,0	2,5	-0,1
1984	1 011,3	12,9	10,3	1,1	0,5	0,2	17,3	16,6	0,7	-0,1
1985	1 024,2	6,6	10,1	0,5	0,6	0,3	15,8	20,8	-5,0	-0,1
1986	1 030,8	2,8	9,5	1,0	0,5	0,4	15,9	22,9	-7,0	1,5
1987	1 033,6	-0,4	9,2	1,1	0,5	0,4	15,7	24,7	-9,0	2,6
1988	1 033,2	-8,1	8,7	1,3	0,5	0,4	13,6	30,0	-16,3	2,6
1989	1 025,1	-10,6	8,7	1,2	0,5	0,2	15,3	33,9	-18,6	2,6
1990	1 014,5	-8,4	8,0	1,5	0,5	0,1	16,1	32,0	-15,9	2,6
1991	1 006,1	-2,7	7,2	1,6	0,5	-1,4	17,4	26,9	-9,5	1,1
1992 (PD)	1 003,3	1,4	7,2	1,6	0,5	-0,1	17,3	25,1	-7,7	...
1993 (PD)	1 004,7	3,2	6,1	1,4	0,5	-0,3	16,3	20,8	-4,5	...
1994 (PD)	1 007,9	3,3	5,7	1,2	0,5	-0,2	16,9	20,8	-4,0	...
1995 (PD)	1 011,2	3,4	5,0	0,9	0,5	0,2	16,9	20,1	-3,2	...
1996 (PR)	1 014,6	5,2	5,0	0,8	0,5	0,0	19,2	20,4	-1,2	...
1997 (PR)	1 019,7
Année	Population au 1 ^{er} janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux ³			Entrée	Sortie		
1974	909,8	3,0	8,0	-5,1	16,6	8,6	1,3	36,0	0,9	
1975	912,5	16,6	8,3	8,3	16,6	8,3	1,3	25,5	1,7	
1976	927,8	13,9	8,7	5,2	17,1	8,4	1,2	24,0	1,2	
1977	940,7	11,2	9,5	1,7	17,5	8,0	1,0	23,1	1,2	
1978	951,3	5,9	9,2	-3,3	17,3	8,1	0,8	24,1	0,4	
1979	956,9	8,4	10,0	-1,6	17,6	7,7	0,9	25,6	1,9	
1980	965,0	8,4	9,7	-1,3	17,6	7,9	0,9	25,8	2,9	
1981	973,1	11,5	9,9	1,6	17,6	7,7	1,0	24,2	1,5	
1982	984,4	13,0	9,6	3,4	17,9	8,3	0,9	19,5	1,1	
1983	997,3	14,0	10,2	3,8	17,8	7,6	0,8	16,9	0,5	
1984	1 011,3	12,7	10,1	2,6	17,7	7,6	0,7	16,3	1,1	
1985	1 024,2	6,4	9,9	-3,4	17,7	7,8	0,6	20,2	0,5	
1986	1 030,8	2,7	9,2	-6,4	17,0	7,8	0,6	22,2	1,0	
1987	1 033,6	-0,4	8,9	-9,3	16,5	7,6	0,6	23,9	1,1	
1988	1 033,2	-7,9	8,4	-16,3	16,3	7,9	0,5	29,1	1,3	
1989	1 025,1	-10,4	8,6	-19,0	16,3	7,8	0,6	33,2	1,1	
1990	1 014,5	-8,3	8,0	-16,3	15,9	8,0	0,6	31,7	1,5	
1991	1 006,1	-2,7	7,2	-9,9	15,2	8,1	0,6	26,8	1,6	
1992 (PD)	1 003,3	1,4	7,2	-5,8	14,9	7,8	0,6	25,0	1,6	
1993 (PD)	1 004,7	3,2	6,1	-2,9	14,2	8,1	0,6	20,7	1,4	
1994 (PD)	1 007,9	3,2	5,7	-2,4	13,9	8,2	0,6	20,6	1,2	
1995 (PD)	1 011,2	3,3	4,9	-1,6	13,3	8,4	0,6	19,9	0,9	
1996 (PR)	1 014,6	5,1	5,0	0,1	12,8	7,8	0,7	20,1	0,8	
1997 (PR)	1 019,7	

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1974-1997
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

Alberta

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement		Migration inter-nationale nette ¹	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu ²
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1974	1 745,5	42,4	18,6	4,6	4,4	-0,1	75,4	60,6	14,8	-0,1
1975	1 787,9	56,4	20,2	7,4	4,5	0,7	76,7	53,2	23,5	-0,1
1976	1 844,2	74,0	21,5	6,6	4,5	-0,2	83,5	49,3	34,2	-7,4
1977	1 918,2	76,2	22,8	4,6	4,1	-0,1	82,8	50,5	32,3	-12,5
1978	1 994,4	73,1	23,5	1,3	4,1	-0,2	82,6	50,6	32,0	-12,5
1979	2 067,5	86,5	24,9	5,2	4,0	0,7	96,1	56,9	39,2	-12,5
1980	2 154,1	103,9	27,0	12,4	3,7	1,2	106,7	59,8	46,9	-12,5
1981	2 257,9	90,0	29,8	11,6	3,6	2,5	107,6	67,3	40,2	-2,3
1982	2 347,9	43,4	32,1	8,8	4,1	-0,4	72,7	68,8	4,0	5,0
1983	2 391,4	7,2	33,0	1,5	4,0	0,0	45,9	72,1	-26,2	5,0
1984	2 398,6	2,2	31,4	2,3	3,9	0,2	39,3	69,9	-30,6	5,0
1985	2 400,8	22,1	30,6	0,5	4,3	1,2	49,9	59,5	-9,6	5,0
1986	2 422,9	14,5	30,2	2,4	3,7	2,5	49,5	69,8	-20,3	3,9
1987	2 437,4	11,2	28,8	4,6	3,8	4,6	45,3	72,9	-27,6	3,0
1988	2 448,6	35,3	28,2	7,5	3,6	4,7	54,8	60,3	-5,5	3,0
1989	2 483,9	44,8	29,5	9,8	3,3	1,9	64,7	61,3	3,4	3,0
1990	2 528,7	52,0	28,9	12,4	3,1	-0,4	67,4	56,3	11,1	3,0
1991	2 580,7	37,3	28,3	8,4	3,8	-7,4	61,2	55,7	5,5	1,3
1992 (PD)	2 618,0	40,9	27,4	10,2	3,8	-1,5	57,0	56,0	1,0	...
1993 (PD)	2 658,9	33,7	25,0	11,1	3,7	-3,7	49,7	52,0	-2,4	...
1994 (PD)	2 692,6	33,6	24,2	10,2	3,8	-1,9	51,0	53,7	-2,7	...
1995 (PD)	2 726,3	38,6	23,0	6,9	3,8	0,6	53,8	49,5	4,3	...
1996 (PR)	2 764,9	44,9	21,4	6,1	3,8	-0,2	65,2	51,3	13,9	...
1997 (PR)	2 809,8
Année	Population au 1 ^{er} janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux ³			Entrée	Sortie		
1974	1 745,5	24,0	10,5	13,5	16,9	6,4	3,6	34,3	2,6	
1975	1 787,9	31,0	11,1	19,9	17,4	6,3	3,6	29,3	4,1	
1976	1 844,2	39,3	11,4	27,9	17,6	6,2	3,9	26,2	3,5	
1977	1 918,2	39,0	11,7	27,3	17,6	5,9	3,8	25,8	2,3	
1978	1 994,4	36,0	11,5	24,5	17,4	5,9	3,8	24,9	0,6	
1979	2 067,5	41,0	11,8	29,2	17,5	5,7	4,3	27,0	2,5	
1980	2 154,1	47,1	12,3	34,8	18,0	5,8	4,8	27,1	5,6	
1981	2 257,9	39,1	12,9	26,1	18,5	5,6	4,8	29,2	5,0	
1982	2 347,9	18,3	13,5	4,8	19,0	5,5	3,2	29,0	3,7	
1983	2 391,4	3,0	13,8	-10,8	19,0	5,3	2,0	30,1	0,6	
1984	2 398,6	0,9	13,1	-12,1	18,4	5,3	1,7	29,1	1,0	
1985	2 400,8	9,1	12,7	-3,5	18,2	5,5	2,1	24,7	0,2	
1986	2 422,9	6,0	12,4	-6,4	18,0	5,6	2,1	28,7	1,0	
1987	2 437,4	4,6	11,8	-7,2	17,2	5,5	1,9	29,8	1,9	
1988	2 448,6	14,3	11,4	2,9	17,1	5,6	2,2	24,5	3,0	
1989	2 483,9	17,9	11,8	6,1	17,3	5,5	2,6	24,5	3,9	
1990	2 528,7	20,3	11,3	9,0	16,8	5,5	2,7	22,1	4,8	
1991	2 580,7	14,4	10,9	3,5	16,5	5,6	2,4	21,4	3,2	
1992 (PD)	2 618,0	15,5	10,4	5,1	15,9	5,6	2,2	21,2	3,9	
1993 (PD)	2 658,9	12,6	9,3	3,3	15,1	5,7	1,9	19,4	4,1	
1994 (PD)	2 692,6	12,4	8,9	3,5	14,7	5,8	1,9	19,8	3,8	
1995 (PD)	2 726,3	14,1	8,4	5,7	14,2	5,8	2,0	18,0	2,5	
1996 (PR)	2 764,9	16,1	7,7	8,4	13,6	5,9	2,4	18,4	2,2	
1997 (PR)	2 809,8	

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1974-1997
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

Colombie-Britannique

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement		Migration internationale nette ¹	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu ²
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1974	2 420,4	69,5	16,3	24,0	4,7	-0,2	84,2	61,5	22,7	-2,0
1975	2 489,9	41,6	17,1	19,7	4,8	0,8	61,1	64,0	-2,9	-2,0
1976	2 531,5	32,1	17,1	11,8	4,8	-0,3	59,3	60,8	-1,5	-0,3
1977	2 563,6	43,8	18,1	7,1	4,3	-0,2	62,8	47,3	15,5	1,0
1978	2 607,5	45,6	18,2	3,8	4,3	-0,3	65,4	44,7	20,7	1,0
1979	2 653,1	65,5	19,2	9,2	4,1	0,8	76,6	43,4	33,2	1,0
1980	2 718,5	83,4	20,7	18,2	3,8	1,5	80,0	39,8	40,2	1,0
1981	2 801,9	65,3	21,6	15,5	3,4	3,3	70,4	48,8	21,6	0,1
1982	2 867,2	34,8	22,0	10,9	3,9	-0,6	45,9	47,9	-2,0	-0,6
1983	2 901,9	38,3	23,1	6,4	3,7	0,5	43,9	39,9	4,0	-0,6
1984	2 940,3	36,0	23,2	4,5	3,8	0,4	42,0	38,5	3,5	-0,6
1985	2 976,2	28,6	21,8	3,6	3,9	1,8	42,6	45,8	-3,2	-0,6
1986	3 004,8	33,9	20,8	4,3	4,0	4,5	49,5	48,6	0,9	0,6
1987	3 038,7	57,7	20,0	12,0	3,7	5,8	60,9	43,3	17,6	1,5
1988	3 096,4	74,0	20,4	17,5	3,2	8,5	67,5	41,6	25,9	1,5
1989	3 170,4	88,2	20,8	19,3	3,2	9,0	79,4	42,0	37,4	1,5
1990	3 258,6	87,7	22,0	22,5	3,1	2,8	78,4	39,7	38,7	1,5
1991	3 346,3	75,1	21,6	25,1	3,3	-9,0	74,5	39,9	34,6	0,6
1992 (PD)	3 421,3	93,8	21,5	30,0	3,4	-0,7	78,6	39,0	39,6	...
1993 (PD)	3 515,1	95,8	20,3	38,9	3,4	-4,3	75,2	37,6	37,6	...
1994 (PD)	3 610,9	100,9	21,1	42,0	3,4	0,0	74,5	40,1	34,4	...
1995 (PD)	3 711,8	89,1	20,4	37,1	3,5	4,7	67,1	43,7	23,4	...
1996 (PR)	3 800,9	85,2	18,7	43,1	3,4	-0,8	69,4	48,7	20,7	...
1997 (PR)	3 886,1
Année	Population au 1 ^{er} janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux ³			Entrée	Sortie		
1974	2 420,4	28,3	6,6	21,7	14,4	7,8	4,1	25,1	9,8	
1975	2 489,9	16,6	6,8	9,8	14,5	7,6	3,0	25,5	7,9	
1976	2 531,5	12,6	6,7	5,9	14,1	7,4	2,8	23,9	4,6	
1977	2 563,6	17,0	7,0	10,0	14,2	7,2	3,0	18,3	2,8	
1978	2 607,5	17,3	6,9	10,4	14,2	7,2	3,1	17,0	1,4	
1979	2 653,1	24,4	7,2	17,2	14,3	7,2	3,5	16,2	3,4	
1980	2 718,5	30,2	7,5	22,7	14,5	7,0	3,7	14,4	6,6	
1981	2 801,9	23,0	7,6	15,4	14,6	7,0	3,2	17,2	5,5	
1982	2 867,2	12,1	7,6	4,4	14,8	7,2	2,1	16,6	3,8	
1983	2 901,9	13,1	7,9	5,2	14,7	6,8	1,9	13,7	2,2	
1984	2 940,3	12,2	7,9	4,3	14,8	7,0	1,8	13,0	1,5	
1985	2 976,2	9,6	7,3	2,3	14,4	7,1	1,9	15,3	1,2	
1986	3 004,8	11,2	6,9	4,3	13,9	7,0	2,1	16,1	1,4	
1987	3 038,7	18,8	6,5	12,3	13,6	7,1	2,6	14,1	3,9	
1988	3 096,4	23,6	6,5	17,1	13,7	7,2	2,8	13,3	5,6	
1989	3 170,4	27,4	6,5	21,0	13,6	7,2	3,3	13,1	6,0	
1990	3 258,6	26,6	6,7	19,9	13,8	7,1	3,2	12,0	6,8	
1991	3 346,3	22,2	6,4	15,8	13,5	7,1	3,0	11,8	7,4	
1992 (PD)	3 421,3	27,0	6,2	20,8	13,3	7,1	3,1	11,3	8,6	
1993 (PD)	3 515,1	26,9	5,7	21,2	12,9	7,2	3,0	10,6	10,9	
1994 (PD)	3 610,9	27,5	5,8	21,8	12,8	7,1	2,9	10,9	11,5	
1995 (PD)	3 711,8	23,7	5,4	18,3	12,5	7,0	2,6	11,6	9,9	
1996 (PR)	3 800,9	22,2	4,9	17,3	12,1	7,2	2,7	12,7	11,2	
1997 (PR)	3 886,1	

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1996
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)

Yukon

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement		Migration internationale nette ¹	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu ²
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1974	21,1	0,6	0,4	0,0	0,0	0,0	2,8	2,7	0,1	-0,1
1975	21,7	0,7	0,3	0,0	0,1	0,0	2,8	2,5	0,2	-0,1
1976	22,4	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	2,6	2,9	-0,4	-0,3
1977	22,7	0,8	0,3	0,0	0,0	0,0	2,8	2,7	0,1	-0,4
1978	23,5	0,6	0,4	0,0	0,0	0,0	2,7	2,8	-0,2	-0,4
1979	24,1	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	2,4	2,8	-0,4	-0,4
1980	24,5	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	2,3	2,7	-0,4	-0,4
1981	24,9	-0,5	0,4	0,0	0,0	0,0	2,7	4,1	-1,4	-0,3
1982	24,4	-0,5	0,4	0,0	0,1	0,0	1,6	2,8	-1,2	-0,3
1983	23,8	-0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	1,6	2,4	-0,8	-0,3
1984	23,8	0,6	0,4	0,0	0,0	0,0	1,6	1,7	-0,1	-0,3
1985	24,4	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	1,6	2,0	-0,4	-0,3
1986	24,6	0,8	0,4	0,0	0,0	0,0	2,2	2,0	0,2	-0,2
1987	25,4	0,7	0,4	0,0	0,0	0,0	2,3	2,2	0,1	-0,2
1988	26,1	1,0	0,4	0,0	0,0	0,0	2,4	2,1	0,3	-0,2
1989	27,1	0,6	0,4	0,1	0,0	0,0	2,3	2,3	0,0	-0,2
1990	27,8	0,6	0,4	0,0	0,0	0,0	2,2	2,2	0,0	-0,2
1991	28,4	1,1	0,5	0,0	0,0	0,0	2,4	1,9	0,5	-0,1
1992 (PD)	29,5	0,7	0,4	0,1	0,0	0,0	2,3	2,1	0,2	...
1993 (PD)	30,2	-0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	1,6	2,4	-0,8	...
1994 (PD)	29,8	0,2	0,3	0,1	0,0	0,0	1,8	2,0	-0,2	...
1995 (PD)	30,0	1,0	0,3	0,0	0,0	0,0	2,3	1,7	0,7	...
1996 (PR)	31,0	0,5	0,3	0,0	0,0	0,0	2,1	1,9	0,2	...
1997 (PR)	31,5
Année	Population au 1 ^{er} janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux ³			Entrée	Sortie		
1974	21,1	28,4	17,8	10,6	23,1	5,3	0,1	125,3	-0,3	
1975	21,7	30,9	13,4	17,5	18,5	5,1	0,1	113,7	0,0	
1976	22,4	12,7	14,4	-1,7	19,9	5,5	0,1	129,2	-0,7	
1977	22,7	35,2	14,2	21,0	18,8	4,5	0,1	119,1	-1,4	
1978	23,5	25,5	15,0	10,5	18,8	3,7	0,1	119,0	-1,3	
1979	24,1	15,8	15,4	0,5	20,6	5,2	0,1	116,3	-0,3	
1980	24,5	17,1	14,1	3,0	19,3	5,2	0,1	109,9	1,4	
1981	24,9	-21,8	16,0	-37,9	21,8	5,7	0,1	165,7	1,0	
1982	24,4	-21,9	16,9	-38,7	21,8	4,9	0,1	117,4	-1,7	
1983	23,8	-2,4	17,9	-20,4	22,7	4,7	0,1	99,3	0,5	
1984	23,8	25,6	17,1	8,6	21,5	4,5	0,1	70,6	-0,4	
1985	24,4	9,7	13,9	-4,2	18,9	5,0	0,1	82,8	-0,3	
1986	24,6	31,3	14,8	16,5	19,3	4,5	0,1	80,4	-0,2	
1987	25,4	28,1	14,3	13,8	18,5	4,2	0,1	85,7	0,8	
1988	26,1	36,0	14,5	21,6	19,6	5,1	0,1	78,9	1,0	
1989	27,1	23,6	14,0	9,5	17,5	3,5	0,1	85,5	2,1	
1990	27,8	22,9	15,7	7,2	19,8	4,1	0,1	80,1	0,9	
1991	28,4	36,8	15,7	21,1	19,6	3,9	0,1	64,7	0,3	
1992 (PD)	29,5	23,3	13,8	9,5	17,7	3,9	0,1	71,1	1,9	
1993 (PD)	30,2	-11,3	12,8	-24,2	16,9	4,1	0,1	79,8	1,3	
1994 (PD)	29,8	5,1	10,6	-5,6	14,8	4,1	0,1	68,0	1,8	
1995 (PD)	30,0	34,1	10,3	23,9	15,4	5,1	0,1	54,2	0,7	
1996 (PR)	31,0	17,2	10,3	6,9	14,2	3,9	0,1	61,4	0,7	
1997 (PR)	31,5	

Voir notes à la fin du tableau.

Tableau A1. Comptabilité démographique des provinces et territoires, 1973-1996
(chiffres en milliers et taux pour 1 000)
Territoires du Nord-Ouest

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement		Migration internationale nette ¹	Canadiens de retour	Solde résidents non permanents	Migration interprovinciale			Résidu ²
		Total	Naturel				Entrants	Sortants	Solde	
1974	41.2	1.3	0.8	0.2	0.0	0.0	4.3	4.2	0.2	-0.1
1975	42.4	1.7	1.0	0.2	0.0	0.0	4.3	3.9	0.4	-0.1
1976	44.1	0.6	1.0	0.1	0.0	0.0	4.1	4.9	-0.8	-0.3
1977	44.7	0.4	1.0	0.1	0.0	0.0	4.4	5.4	-1.0	-0.3
1978	45.1	0.5	1.0	0.1	0.0	0.0	3.9	4.8	-1.0	-0.3
1979	45.6	0.7	1.1	0.1	0.0	0.0	3.7	4.6	-0.8	-0.3
1980	46.3	0.6	1.1	0.1	0.0	0.0	3.4	4.3	-0.9	-0.3
1981	46.9	1.8	1.1	0.1	0.0	0.0	4.2	4.1	0.2	-0.4
1982	48.6	2.2	1.1	0.0	0.0	0.0	3.8	3.2	0.6	-0.4
1983	50.8	1.7	1.3	0.0	0.0	0.0	3.4	3.4	0.0	-0.4
1984	52.5	1.7	1.2	0.0	0.0	0.0	3.5	3.5	0.1	-0.4
1985	54.2	1.1	1.2	0.0	0.0	0.0	3.4	4.0	-0.6	-0.4
1986	55.3	-0.1	1.3	0.0	0.0	0.0	3.1	4.9	-1.8	-0.4
1987	55.2	0.6	1.3	0.0	0.0	0.0	3.5	4.7	-1.2	-0.4
1988	55.8	1.1	1.3	0.0	0.0	0.1	3.5	4.3	-0.8	-0.4
1989	56.9	1.3	1.2	0.0	0.0	0.0	3.7	4.1	-0.4	-0.4
1990	58.3	1.9	1.4	0.0	0.0	0.1	3.8	3.8	0.0	-0.4
1991	60.1	1.7	1.4	0.1	0.0	-0.1	3.7	3.6	0.1	-0.2
1992 (PD)	61.8	1.0	1.3	0.0	0.0	-0.1	3.4	3.7	-0.3	...
1993 (PD)	62.8	1.4	1.3	0.1	0.0	0.0	3.1	3.2	0.0	...
1994 (PD)	64.2	1.3	1.3	0.1	0.0	0.0	3.2	3.3	-0.1	...
1995 (PD)	65.5	0.8	1.4	0.0	0.0	0.0	2.9	3.5	-0.7	...
1996 (PR)	66.3	0.6	1.3	0.0	0.0	0.0	3.1	3.8	-0.7	...
1997 (PR)	66.9
Année	Population au 1 ^{er} janvier	Taux d'accroissement			Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de migration interprovinciale		Taux d'immigration internationale nette	
		Total	Naturel	Par flux ³			Entrée	Sortie		
1974	41.2	31,1	20,0	11,1	24,9	4,9	0,2	100,4	3,9	
1975	42.4	38,2	22,2	16,0	27,2	5,0	0,2	90,6	3,6	
1976	44.1	13,1	21,9	-8,8	26,6	4,8	0,2	110,5	3,2	
1977	44.7	9,8	22,1	-12,3	26,5	4,5	0,2	119,7	2,0	
1978	45.1	10,3	22,0	-11,7	26,5	4,5	0,2	106,4	1,8	
1979	45.6	15,3	23,5	-8,1	27,9	4,5	0,2	99,1	2,4	
1980	46.3	12,2	22,8	-10,7	28,0	5,1	0,1	92,4	1,5	
1981	46.9	37,5	23,2	14,4	27,3	4,1	0,2	84,9	1,5	
1982	48.6	44,0	22,7	21,3	27,4	4,7	0,2	65,2	0,6	
1983	50.8	31,9	24,2	7,7	28,9	4,7	0,1	66,5	0,4	
1984	52.5	32,1	22,6	9,5	27,1	4,4	0,1	65,5	0,6	
1985	54.2	19,5	22,3	-2,9	26,3	3,9	0,1	73,1	-0,2	
1986	55.3	-1,8	23,0	-24,8	27,3	4,3	0,1	88,9	-0,2	
1987	55.2	11,5	23,9	-12,4	27,4	3,6	0,1	84,5	0,1	
1988	55.8	19,6	23,7	-4,1	27,6	3,9	0,1	76,4	0,4	
1989	56.9	23,4	21,4	2,0	25,7	4,3	0,1	71,2	-0,2	
1990	58.3	31,8	22,9	8,9	26,8	3,8	0,1	63,5	-0,4	
1991	60.1	27,9	22,9	5,0	26,8	3,9	0,1	58,5	1,1	
1992 (PD)	61.8	16,1	20,8	-4,7	24,9	4,1	0,1	59,7	0,8	
1993 (PD)	62.8	21,5	20,4	1,0	24,5	4,1	0,1	49,8	1,5	
1994 (PD)	64.2	20,6	20,6	0,0	24,4	3,7	0,1	51,1	1,0	
1995 (PD)	65.5	11,6	21,0	-9,4	24,5	3,4	0,1	53,6	0,2	
1996 (PR)	66.3	9,4	19,8	-10,4	23,3	3,5	0,1	56,9	-0,2	
1997 (PR)	66.9	

¹ Immigration: D'après les données d'Emploi et Immigration Canada et après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada. Émigration: Estimations à partir des fichiers des allocations familiales et de l'impôt sur le revenu. Solde: Par différence entre les immigrants et les émigrants.

² Ce résidu est constitué par la répartition sur cinq ans de l'erreur en fin de période. Cette erreur est égale à la différence entre le nombre attendu au recensement par la méthode des composantes et le dénombrement corrigé du sous-dénombrement net. Cette «erreur» est un mélange des imprécisions sur les composantes et sur le sous-dénombrement net des recensements.

³ Tient compte des résidents non permanents, des Canadiens de retour et du résidu.

(PD) Données postcensitaires définitives basées sur 1991, en date du 30 décembre 1997.

(PR) Données postcensitaires mises à jour basées sur 1991, en date du 30 décembre 1997.

Nota : Toutes les autres données proviennent d'estimations intercensitaires définitives. Les calculs ont été effectués à partir des données non arrondies.

Sources : Statistique Canada, Division de la démographie, *Statistiques démographiques annuelles, 1997*, n° 91-213-XPB au catalogue et calculs de l'auteur.

Tableau A2. Nuptialité

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
	Nombre de mariages												
1978	3 841	939	6 560	5 310	45 936	67 491	8 232	7 139	18 277	21 388	194	216	185 523
1979	3 737	893	6 920	5 355	46 341	67 980	7 769	7 272	18 999	22 087	181	277	187 811
1980	3 783	939	6 791	5 321	44 848	68 840	7 869	7 561	20 818	23 830	200	269	191 069
1981	3 758	849	6 632	5 108	41 005	70 281	8 123	7 329	21 781	24 699	235	282	190 082
1982	3 764	855	6 486	4 923	38 354	71 595	8 264	7 491	22 312	23 831	225	260	188 360
1983	3 778	937	6 505	5 260	36 144	70 893	8 261	7 504	21 172	23 692	243	286	184 675
1984	3 567	1 057	6 798	5 294	37 433	71 922	8 393	7 213	20 052	23 397	212	259	185 597
1985	3 220	956	6 807	5 312	37 026	72 891	8 296	7 132	19 750	22 292	185	229	184 096
1986	3 421	970	6 445	4 962	33 083	70 839	7 816	6 820	18 896	21 826	183	257	175 518
1987	3 481	924	6 697	4 924	32 616	76 201	7 994	6 853	18 640	23 395	189	237	182 151
1988	3 686	965	6 894	5 292	33 519	78 533	7 908	6 767	19 272	24 461	209	222	187 728
1989	3 905	1 019	6 828	5 254	33 325	80 377	7 800	6 637	19 888	25 170	214	223	190 640
1990	3 791	996	6 386	5 044	32 060	80 097	7 666	6 229	19 806	25 216	218	228	187 737
1991	3 480	876	5 845	4 521	28 922	72 938	7 032	5 923	18 612	23 691	196	215	172 251
1992	3 254	850	5 623	4 313	25 841	70 079	6 899	5 664	17 871	23 749	221	209	164 573
1993	3 163	885	5 403	4 177	25 021	66 575	6 752	5 638	17 860	23 447	180	216	159 317
1994	3 318	850	5 373	4 219	24 986	66 693	6 585	5 689	18 096	23 739	169	241	159 958
1995	3 404	877	5 329	4 252	24 238	67 583	6 703	5 799	18 044	23 597	207	218	160 251
1996	3 194	924	5 392	4 366	23 968	66 208	6 448	5 671	17 283	22 834	197	206	156 691

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Mariages*, n° 84-212 au catalogue.

Tableau A3.1 Taux de primonuptialité (pour 1 000) par âge et année de naissance, 1947-1979, sexe masculin, Canada

Âge	Année de naissance																																	
	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947	
	Année du 17e anniversaire																																	
	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990	1989	1988	1987	1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	
17	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,56	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,9	1,1	1,6	1,5	2,0	2,4	3,3	3,8	4,4	4,8	4,6	4,2	4,3	4,0	3,8	3,9	3,9	3,9	4,0	
18		1,6	1,7	1,7	1,8	2,3	2,4	2,8	2,6	2,7	2,8	3,3	3,6	3,9	4,4	5,9	6,5	8,2	9,2	10,7	12,6	14,6	17,7	18,9	19,9	21,1	18,3	17,9	17,2	16,9	17,8	18,1	18,3	
19			4,6	5,0	5,1	5,2	5,9	6,5	7,1	7,4	8,0	8,1	8,9	9,9	10,9	12,9	15,9	18,9	21,6	24,1	27,4	31,1	35,0	39,4	42,6	45,6	46,5	42,2	41,7	39,8	41,0	44,2	44,6	
20				8,9	9,9	10,8	10,5	12,4	13,9	15,1	16,4	16,7	16,8	19,2	21,2	23,6	27,8	33,3	38,3	42,2	47,0	50,9	56,0	58,6	67,2	72,9	77,0	79,2	73,3	73,6	73,4	77,4	82,8	
21					16,0	17,9	18,7	18,8	21,1	23,1	26,4	28,8	28,4	29,0	31,8	36,2	39,9	45,2	51,8	57,4	63,5	67,6	71,1	75,0	77,6	90,1	93,8	102,9	109,9	109,5	114,0	120,1	127,6	
22						23,5	26,3	27,4	27,9	30,3	34,6	37,9	40,1	40,8	41,1	44,9	49,8	53,9	58,4	65,1	68,4	75,2	77,8	78,6	81,0	85,1	95,3	103,3	111,2	119,2	117,3	130,3	140,0	
23							33,2	35,1	36,2	37,0	39,2	44,8	50,1	50,2	51,4	52,3	54,5	59,9	63,1	64,0	68,9	72,0	76,3	75,8	77,0	78,8	80,8	89,9	94,8	103,2	111,0	109,2	130,7	
24								40,0	43,3	44,1	44,0	47,5	51,0	56,6	56,7	57,2	56,7	58,5	62,7	63,9	64,7	65,5	67,4	69,2	68,7	68,0	68,7	70,0	77,3	82,0	86,9	92,0	92,1	
25									46,9	47,5	48,7	48,1	50,0	54,0	58,5	59,7	57,7	56,1	56,3	59,0	59,6	57,3	58,4	60,0	60,0	58,7	57,8	58,6	58,1	63,2	65,1	68,6	71,4	
26										46,1	48,5	48,5	47,7	48,0	51,0	54,5	54,6	53,1	48,9	49,3	51,9	49,6	49,5	50,4	49,7	48,4	47,5	46,1	47,0	46,0	48,7	50,0	52,7	
27											44,0	44,6	45,2	43,3	44,0	45,4	48,6	47,6	46,0	43,9	42,5	43,8	42,3	40,3	40,5	40,6	39,6	38,4	37,1	37,0	36,4	37,9	38,8	
28												40,0	40,3	39,5	37,7	38,6	38,9	41,9	40,5	38,6	36,0	34,3	35,6	34,2	33,6	33,0	32,3	31,4	30,4	30,1	29,9	28,5	29,4	
29													34,9	35,0	33,5	33,1	32,5	33,4	34,9	33,8	32,5	30,5	28,6	29,7	28,4	27,8	26,4	26,3	25,3	24,0	22,7	22,7	22,3	
30														29,2	29,4	28,5	27,7	27,7	27,1	28,8	27,9	26,4	24,8	23,5	23,3	22,6	22,1	21,0	20,3	19,8	18,8	18,3	17,7	
31															24,0	24,5	23,5	22,5	22,4	22,5	23,1	21,9	21,0	19,9	17,5	18,4	17,9	17,4	16,2	15,6	15,1	14,2	13,8	
32																20,0	19,9	19,0	18,5	18,7	18,0	18,2	17,9	17,4	15,7	14,5	14,8	14,7	13,0	12,9	12,0	11,6	10,9	
33																	16,3	15,7	15,4	15,3	14,5	15,0	14,9	14,3	13,9	12,8	11,6	11,7	11,2	10,9	10,0	9,5	9,1	
34																		13,8	13,4	12,6	12,3	11,9	11,8	12,5	11,8	11,6	10,2	9,3	9,5	8,7	8,5	7,8	7,7	
35																			11,5	10,8	10,5	9,8	9,9	9,7	9,9	9,7	9,5	8,5	7,5	7,6	7,4	6,7	6,4	
36																				8,7	8,2	8,2	8,1	8,0	7,9	8,0	7,3	7,1	6,4	6,1	5,7	5,5		
37																					7,3	7,1	6,8	6,5	6,3	6,4	6,6	6,1	5,4	5,0	4,6	4,4		
38																						6,0	5,9	5,8	5,5	5,3	5,0	5,3	5,1	5,0	4,6	3,9	3,5	
39																							5,2	4,8	4,6	4,5	4,4	4,2	4,0	4,2	4,3	3,7	3,7	
40																								4,2	4,1	3,9	3,5	3,3	3,2	3,3	3,5	3,4	3,3	
41																									3,5	3,3	3,0	2,8	2,6	2,7	2,4	2,9	2,8	
42																										2,7	2,7	2,4	2,3	2,3	2,1	2,2	2,4	
43																											2,2	2,1	2,0	1,9	1,8	1,7	1,9	
44																												1,8	1,7	1,6	1,7	1,7	1,7	
45																													1,5	1,7	1,5	1,3	1,2	1,3

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

Tableau A3.2 Taux de primo-nuptialité (pour 1 000) par âge et année de naissance, 1947-1981, sexe féminin, Canada

Âge	Année de naissance																																				
	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947		
	Année du 15 ^e anniversaire																																				
	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990	1989	1988	1987	1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962		
15	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,4	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	1,1	2,0	2,4	2,4	2,7	3,5	3,4	3,3	3,5	3,5	3,2	3,3	3,4	3,4	4,1	4,2	5,4		
16		0,6	0,9	1,0	1,1	1,3	1,5	1,6	1,8	2,0	2,2	2,4	3,0	3,6	3,9	4,5	4,9	5,8	6,5	7,6	9,1	11,2	13,7	15,5	17,0	18,2	17,3	17,7	16,7	15,7	16,5	16,8	17,6	19,5	21,6		
17			2,1																																		
18				8,3	9,2	9,5	10,4	11,0	13,3	15,2	16,0	16,5	18,0	21,5	24,0	25,3	29,1	33,6	37,8	43,8	48,3	52,9	59,8	66,2	75,2	79,5	84,1	89,2	82,4	82,7	82,0	81,7	84,5	88,0	93,6		
19					15,3	17,1	18,6	18,2	21,2	23,5	26,2	29,1	31,2	32,3	37,3	39,9	43,1	48,0	54,5	61,3	67,6	71,4	76,6	82,4	87,9	97,3	102,3	110,6	114,9	108,7	108,7	108,6	110,3	116,5	123,1		
20						24,3	26,1	28,5	29,0	31,3	35,8	40,7	44,9	45,6	47,7	50,3	56,1	59,2	64,2	72,3	77,3	82,9	85,8	88,7	92,5	92,7	103,7	110,4	117,3	124,5	121,1	121,5	126,1	132,8	141,3		
21							33,4	36,8	38,5	39,3	41,9	47,0	53,7	57,1	59,2	59,6	61,2	66,6	70,9	71,9	77,8	79,7	84,4	85,4	87,1	86,3	86,5	96,9	103,4	111,7	119,8	122,2	126,7	134,6	143,0		
22								41,3	44,6	46,9	47,4	50,4	55,6	63,0	64,6	65,8	64,3	66,6	69,6	70,5	71,0	72,6	75,0	74,9	75,9	73,2	73,9	74,4	81,5	85,4	90,8	95,7	96,2	105,8	115,9		
23									49,5	50,9	52,9	53,2	56,7	61,3	66,3	66,6	66,8	64,6	62,7	66,1	65,6	63,9	64,6	63,7	63,5	62,1	59,5	59,9	58,2	63,3	65,2	67,6	70,6	70,1	83,0		
24										52,1	56,1	54,6	54,2	56,4	58,7	64,6	64,4	62,1	58,5	56,4	57,4	55,9	53,5	52,9	50,5	50,6	48,0	45,9	45,4	44,5	48,3	48,5	48,8	49,7	48,4		
25											52,3	53,3	53,2	51,7	53,3	54,2	57,2	56,5	54,4	50,4	47,2	48,1	45,5	42,5	41,3	40,4	39,4	36,9	35,4	34,9	34,3	35,5	35,2	34,9	35,4		
26												47,1	44,4	44,4	46,6	48,4	45,9	43,6	39,0	37,9	38,6	35,9	33,9	32,3	30,7	29,2	28,3	26,8	27,2	26,3	26,4	25,2	24,9				
27												46,6	47,6	47,1	44,4	44,4	46,6	47,6	47,1	44,4	44,4	39,0	37,9	38,6	35,9	33,9	32,3	30,7	29,2	28,3	26,8	27,2	26,3	26,4	25,2	24,9	
28													40,6	40,1	39,8	36,8	37,5	38,0	39,4	36,0	35,1	31,8	29,5	29,2	28,0	25,9	25,1	23,8	23,6	21,4	20,9	20,3	19,9	19,5	18,4		
29														33,9	32,4	31,4	30,4	31,1	30,3	31,2	29,4	27,4	25,2	22,0	22,6	21,9	20,1	19,1	18,2	17,5	16,4	15,8	15,2	14,7	14,7		
30															26,6	25,6	25,5	24,1	23,8	24,7	23,2	22,1	19,7	17,1	17,7	16,7	15,8	15,3	14,5	13,6	12,6	12,1	11,8	10,9			
31																21,6	21,3	20,3	19,7	19,7	19,0	19,5	18,8	16,8	15,3	13,7	14,0	13,6	12,1	11,7	11,1	10,5	9,6	9,2	9,1		
32																	17,0	16,5	15,9	15,7	15,3	14,5	15,2	14,0	13,1	11,4	10,3	10,4	10,3	9,5	8,8	8,4	7,6	7,4	6,8		
33																		13,6	13,8	13,2	12,4	11,9	11,7	12,0	11,1	10,1	9,0	7,8	8,1	7,8	7,5	7,0	6,4	6,1	5,8		
34																			11,0	10,9	10,1	10,0	9,9	9,4	9,1	8,8	8,1	7,2	6,5	6,6	6,4	5,8	5,4	5,4	4,9		
35																				8,8	8,2	8,4	8,1	7,9	7,5	6,9	6,3	5,7	5,4	5,4	5,1	4,5	4,3	4,0			
36																					7,1	7,2	7,0	6,5	6,4	6,3	6,1	5,7	5,4	5,1	4,2	4,2	3,9	3,6	3,2		
37																						5,8	5,6	5,3	5,0	4,8	5,1	4,8	4,6	4,4	3,8	3,4	3,3	2,9	2,9		
38																							4,7	4,6	4,2	4,2	4,0	3,7	3,8	3,7	3,5	3,2	2,6	2,5	2,2		
39																								4,0	3,7	3,2	3,6	3,3	3,1	2,8	3,1	2,8	2,5	2,3	2,2		
40																									3,2	3,0	2,8	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,2	2,1	1,9		
41																										2,8	2,5	2,4	2,2	2,2	2,2	2,0	2,0	2,0	1,7		
42																											1,9	1,8	1,8	1,9	1,7	1,7	1,6	1,6	1,5	1,4	
43																												1,7	1,7	1,6	1,4	1,4	1,4	1,2	1,3	1,1	1,1
44																													1,4	1,4	1,4	1,2	1,3	1,1	1,1	0,9	0,9
45																														1,2	1,1	1,0	1,0	0,9	0,8	0,9	

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, données non publiées, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

Tableau A4. Divorcialité

Année	T.-N.	Î.-P.-É	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
Nombre de divorces													
1980	555	163	2 314	1 326	13 898	22 441	2 282	1 836	7 580	9 464	82	76	62 017
1981	569	187	2 285	1 334	19 193	21 680	2 399	1 932	8 418	9 533	75	66	67 671
1982	625	205	2 281	1 663	18 579	23 640	2 392	1 815	8 882	10 164	117	67	70 430
1983	711	215	2 340	1 942	17 364	23 073	2 642	2 000	8 758	9 347	88	85	68 565
1984	590	195	2 263	1 427	16 845	21 635	2 611	1 988	8 454	8 988	100	74	65 170
1985	561	213	2 337	1 360	15 814	20 851	2 313	1 927	8 102	8 330	96	72	61 976
1986	687	199	2 609	1 729	19 026	27 549	2 982	2 479	9 556	11 299	94	95	78 304
1987	1 117	275	2 759	1 995	22 098	39 095	3 923	2 968	9 535	12 184	142	109	96 200
1988	906	269	2 494	1 673	20 340	32 524	3 102	2 501	8 744	10 760	82	112	83 507
1989	1 005	248	2 527	1 649	19 829	31 298	2 912	2 460	8 237	10 658	82	93	80 998
1990	1 016	281	2 419	1 699	20 474	28 977	2 798	2 364	8 489	9 773	81	92	78 463
1991	912	269	2 280	1 652	20 274	27 694	2 790	2 240	8 388	10 368	67	86	77 020
1992	867	227	2 304	1 633	19 695	30 463	2 657	2 325	8 217	10 431	117	98	79 034
1993	930	227	2 376	1 606	19 662	28 903	2 586	2 239	8 612	10 889	94	102	78 226
1994	933	249	2 286	1 570	18 224	30 718	2 746	2 354	8 174	11 437	97	92	78 880
1995	982	260	2 294	1 456	20 133	29 352	2 677	2 320	7 599	10 357	112	94	77 636
1996	1 060	237	2 228	1 450	18 078	25 035	2 603	2 216	7 509	10 898	115	99	71 528
Durée moyenne du mariage des personnes divorcées dans l'année ¹													
1980	12,1	12,8	11,1	11,7	11,8	11,8	10,8	11,1	10,5	11,8	11,8	12,6	11,5
1981	11,8	12,4	11,3	11,8	11,8	11,9	11,0	10,5	10,5	11,7	11,2	9,0	11,5
1982	11,7	12,3	11,0	11,8	11,6	11,9	11,2	10,7	10,5	11,8	11,8	11,1	11,5
1983	11,1	12,6	11,0	11,8	11,4	11,9	10,9	10,4	10,6	11,8	11,5	11,2	11,4
1984	11,9	13,2	11,5	12,3	11,5	11,9	10,9	10,9	10,8	12,4	12,3	10,4	11,6
1985	11,4	12,8	11,4	11,9	11,7	12,0	10,7	10,7	11,0	12,3	11,5	10,3	11,6
1986	11,7	12,5	11,3	11,8	11,5	11,7	11,1	10,7	10,9	12,1	11,8	10,9	11,5
1987	11,3	11,7	11,1	11,7	11,3	11,6	10,5	10,4	10,9	11,8	11,7	11,0	11,4
1988	11,7	12,4	11,0	11,7	11,1	11,5	10,6	10,6	11,0	11,7	11,4	10,4	11,3
1989	11,7	11,5	11,3	11,5	11,0	11,3	10,3	10,8	11,0	11,5	11,5	10,5	11,2
1990	11,3	11,9	11,3	11,1	10,8	11,2	10,5	10,6	11,0	11,5	11,4	10,1	11,1
1991	11,4	12,8	11,0	11,4	11,0	10,9	10,3	10,8	10,8	11,3	11,1	9,0	11,0
1992	10,9	12,0	11,2	11,0	10,7	10,9	10,4	10,6	10,8	11,1	10,7	9,3	10,9
1993	11,7	11,8	10,9	11,5	10,5	10,8	10,4	10,6	10,6	10,9	10,6	10,0	10,7
1994	11,3	12,4	11,0	11,1	10,6	10,6	10,4	10,5	10,6	10,7	10,8	10,7	10,7
1995	11,2	12,1	11,1	11,5	10,4	10,8	10,5	10,6	10,8	10,6	10,1	10,1	10,7
1996	11,3	12,2	11,3	11,5	10,4	11,0	10,5	10,6	10,5	10,6	10,2	10,0	10,8

¹ Exclut les divorces des mariages d'une durée supérieure à 25 ans.

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Divorces*, n° 84-213 au catalogue et calculs de l'auteur.

Tableau A5. Natalité, fécondité

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.O.	Canada
Naissances vivantes													
1982	9 173	1 924	12 325	10 489	90 800	124 856	16 123	17 722	45 036	42 747	525	1 362	373 082
1983	8 929	1 907	12 401	10 518	88 154	126 826	16 602	17 847	45 555	42 919	540	1 491	373 689
1984	8 560	1 954	12 378	10 360	87 839	131 296	16 651	18 014	44 105	43 911	519	1 444	377 031
1985	8 500	2 008	12 450	10 121	86 340	132 208	17 097	18 162	43 813	43 127	464	1 437	375 727
1986	8 100	1 928	12 358	9 788	84 634	133 882	17 009	17 518	43 739	41 967	483	1 507	372 913
1987	7 769	1 955	12 110	9 588	83 791	134 617	16 953	17 034	42 110	41 814	478	1 523	369 742
1988	7 487	1 977	12 182	9 617	86 612	138 066	17 030	16 763	42 055	42 930	521	1 555	376 795
1989	7 762	1 937	12 533	9 667	92 373	145 338	17 321	16 651	43 351	43 769	480	1 479	392 661
1990	7 604	2 014	12 870	9 824	98 048	150 923	17 352	16 090	43 004	45 617	556	1 584	405 486
1991	7 166	1 885	12 016	9 497	97 310	151 478	17 282	15 304	42 776	45 612	568	1 634	402 528
1992	6 918	1 850	11 874	9 389	96 146	150 593	16 590	15 004	42 039	46 156	529	1 554	398 642
1993	6 421	1 754	11 568	9 049	92 391	147 848	16 709	14 269	40 292	46 026	508	1 559	388 394
1994	6 337	1 716	11 099	8 978	90 578	147 068	16 480	14 038	39 796	46 998	442	1 580	385 110
1995	5 859	1 754	10 726	8 563	87 417	146 263	16 113	13 499	38 914	46 820	470	1 613	378 011
1996	5 766	1 667	10 488	8 176	85 464	138 355	15 546	12 993	37 902	46 382	443	1 550	364 732
Taux de fécondité selon le groupe d'âge (pour 1 000)													
1993: 15-19	26,5	30,7	30,4	31,1	17,2	22,3	43,4	44,1	33,1	22,5	41,2	99,2	24,7
20-24	66,8	83,9	74,7	80,1	75,1	62,8	92,6	104,8	87,6	70,8	100,0	167,0	73,0
25-29	96,4	122,1	108,6	107,5	121,9	110,7	129,0	134,4	118,3	106,6	115,8	138,5	114,7
30-34	54,6	79,6	71,0	60,9	80,0	92,5	90,5	79,1	84,7	84,1	75,7	91,5	84,9
35-39	15,0	26,3	23,7	17,5	24,2	34,5	29,4	25,8	29,9	32,7	41,0	28,0	29,5
40-44	1,9	3,4	2,9	2,5	3,6	5,2	4,0	3,8	4,4	5,3	3,0	6,4	4,4
45-49	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,0	1,5	0,1
1994: 15-19	25,7	29,1	30,1	32,7	17,4	22,4	43,0	46,4	32,9	22,2	43,7	104,2	24,8
20-24	67,3	83,5	73,5	78,8	74,5	62,3	93,8	104,7	84,7	69,9	85,5	152,9	72,2
25-29	93,8	113,6	104,8	110,3	120,5	110,2	127,7	131,5	119,7	106,4	95,8	136,2	113,9
30-34	60,3	78,3	70,2	61,4	80,9	93,1	90,0	81,8	86,2	86,4	70,3	94,7	85,9
35-39	14,1	29,2	23,3	17,3	25,3	35,3	29,8	24,3	30,8	34,2	38,5	46,9	30,4
40-44	1,6	4,2	2,5	2,1	3,7	5,6	4,7	3,5	4,7	5,7	8,8	6,6	4,7
45-49	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,7	0,1
1995: 15-19	24,1	29,4	27,4	31,8	16,9	22,4	41,7	43,9	32,0	22,1	34,1	101,1	24,2
20-24	63,0	78,8	72,9	76,9	72,3	61,1	93,1	100,7	84,3	67,2	99,1	154,3	70,5
25-29	88,0	118,4	101,1	99,7	115,7	106,6	122,1	128,3	115,7	102,1	111,6	145,7	109,7
30-34	57,7	88,4	71,3	63,6	81,1	94,7	90,1	79,9	86,6	86,8	81,3	99,8	86,8
35-39	14,8	25,8	22,6	17,3	25,8	37,1	31,8	24,3	31,0	34,2	31,3	39,6	31,3
40-44	1,4	4,2	2,9	2,3	3,9	5,9	4,7	3,4	4,4	5,8	7,1	8,7	4,8
45-49	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,0	1,3	0,2

Tableau A5. Natalité, fécondité - fin

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
Taux de fécondité selon le rang (pour 1 000 femmes)													
1993: 1	20,3	22,2	23,5	22,7	24,1	25,1	26,9	23,7	24,6	24,7	28,2	34,0	24,6
2	15,9	20,1	18,6	18,2	19,8	20,5	20,8	21,4	21,4	19,0	17,6	24,4	20,0
3	5,9	10,8	7,5	6,5	7,5	8,3	10,4	11,6	10,0	7,8	9,9	17,4	8,3
4	1,3	3,5	2,2	1,9	2,0	2,5	4,5	4,9	3,5	2,3	4,6	10,5	2,6
5 +	0,7	1,6	0,8	0,8	0,9	1,2	3,3	3,5	2,1	1,1	2,2	10,0	1,3
1994: 1	20,3	21,4	22,9	22,9	23,2	24,7	26,9	24,1	24,8	24,9	22,7	31,5	24,2
2	16,2	19,8	18,2	18,2	19,6	20,4	20,5	20,6	20,9	19,1	19,5	25,9	19,9
3	5,6	10,2	6,9	6,4	7,6	8,2	10,4	11,3	9,7	7,6	8,2	17,6	8,2
4	1,3	3,3	2,1	1,8	2,2	2,5	4,0	4,7	3,4	2,3	3,2	10,2	2,6
5 +	0,6	1,7	0,9	0,7	0,9	1,3	3,3	3,5	2,0	1,1	2,1	11,1	1,4
1995: 1	19,5	22,9	21,9	22,2	22,6	24,3	26,3	23,4	24,0	24,9	25,8	32,7	23,7
2	15,1	19,0	17,5	17,5	18,7	20,3	19,8	20,0	20,5	18,4	19,0	26,5	19,4
3	4,9	10,0	6,7	5,9	7,3	8,1	10,2	10,6	9,2	7,1	7,8	17,7	7,9
4	1,4	3,9	2,2	1,7	2,1	2,5	4,1	4,2	3,3	2,2	4,0	9,3	2,5
5 +	0,6	1,7	0,9	0,7	0,9	1,3	3,2	3,3	2,0	1,0	2,1	10,6	1,4
Indice synthétique de fécondité (femmes 15-49 ans) ¹													
1982	..	1,89	1,64	1,66	1,48	1,59	1,80	2,14	1,89	1,65	1,96	2,81	1,64
1983	..	1,83	1,63	1,65	1,43	1,59	1,83	2,10	1,90	1,65	2,16	3,00	1,62
1984	..	1,84	1,60	1,61	1,43	1,62	1,82	2,08	1,86	1,68	2,07	2,80	1,63
1985	..	1,86	1,60	1,57	1,40	1,60	1,85	2,08	1,86	1,65	1,83	2,66	1,61
1986	..	1,78	1,58	1,53	1,37	1,60	1,83	2,02	1,85	1,61	1,92	2,81	1,60
1987	1,53	1,82	1,55	1,51	1,37	1,58	1,83	1,98	1,82	1,60	1,88	2,82	1,58
1988	1,47	1,85	1,57	1,53	1,43	1,59	1,85	1,99	1,84	1,64	1,98	2,90	1,60
1989	1,53	1,83	1,62	1,55	1,53	1,63	1,92	2,05	1,90	1,65	1,85	2,70	1,66
1990	1,52	1,93	1,68	1,58	1,64	1,67	1,95	2,07	1,88	1,68	2,16	2,79	1,71
1991	1,44	1,85	1,58	1,54	1,65	1,66	1,97	2,03	1,88	1,67	2,13	2,85	1,70
1992	1,39	1,82	1,58	1,53	1,65	1,67	1,91	2,02	1,85	1,65	1,92	2,69	1,69
1993	1,31	1,73	1,56	1,50	1,61	1,64	1,95	1,96	1,79	1,61	1,88	2,66	1,66
1994	1,31	1,69	1,52	1,51	1,61	1,65	1,95	1,96	1,80	1,62	1,71	2,71	1,66
1995	1,25	1,73	1,49	1,46	1,58	1,64	1,92	1,90	1,77	1,59	1,82	2,75	1,64

¹ Nombre d'enfant par femme.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Naissances*, n° 84-210 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

Tableau A6. Décès

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
Décès													
1980	3 345	1 035	7 004	5 297	43 512	62 746	8 436	7 651	12 710	19 371	128	238	171 473
1981	3 230	992	6 958	5 139	42 684	62 838	8 648	7 523	12 823	19 857	141	196	171 029
1982	3 385	980	6 941	5 197	43 497	63 696	8 490	8 202	12 968	20 707	118	232	174 413
1983	3 498	1 050	7 047	5 206	44 275	64 507	8 521	7 611	12 588	19 827	113	241	174 484
1984	3 520	1 109	6 913	5 272	44 449	64 703	8 290	7 710	12 730	20 686	108	237	175 727
1985	3 557	1 110	7 315	5 230	45 707	66 747	8 756	8 031	13 231	21 302	123	214	181 323
1986	3 540	1 121	7 255	5 458	46 892	67 865	8 911	8 061	13 560	21 213	113	235	184 224
1987	3 629	1 116	7 112	5 408	47 616	68 119	8 710	7 808	13 316	21 814	108	197	184 953
1988	3 591	1 112	7 412	5 450	47 771	70 679	9 100	8 100	13 894	22 546	136	220	190 011
1989	3 718	1 089	7 516	5 496	48 305	70 907	8 819	7 920	13 854	22 997	95	249	190 965
1990	3 884	1 143	7 388	5 426	48 420	70 818	8 863	8 044	14 068	23 577	115	227	191 973
1991	3 798	1 188	7 255	5 469	49 121	72 917	8 943	8 098	14 451	23 977	114	237	195 568
1992	3 798	1 114	7 544	5 609	48 824	73 206	8 980	7 793	14 679	24 615	117	256	196 535
1993	3 890	1 145	7 559	5 806	51 711	75 853	9 299	8 164	15 338	25 764	123	260	204 912
1994	4 050	1 114	7 770	5 917	51 366	77 487	9 148	8 308	15 613	25 939	124	241	207 077
1995	3 935	1 153	7 687	5 938	52 734	78 479	9 658	8 495	15 895	26 375	157	227	210 733
1996	3 928	1 268	7 751	5 896	52 336	79 099	9 497	8 765	16 391	27 536	120	272	212 881 ¹
Décès d'enfants de moins d'un an													
1980	110	22	135	116	953	1 175	184	193	500	442	9	29	3 868
1981	98	25	139	114	807	1 073	191	203	452	424	8	28	3 562
1982	99	15	106	110	800	1 041	146	186	442	423	11	22	3 401
1983	95	16	116	112	676	1 013	173	180	383	377	10	31	3 182
1984	79	16	97	81	645	992	144	169	425	378	7	25	3 058
1985	92	8	98	97	626	961	170	200	352	349	5	24	2 982
1986	65	13	104	81	604	969	157	157	393	355	12	28	2 938
1987	59	13	90	67	594	888	142	155	315	359	5	19	2 706
1988	70	14	79	69	563	910	132	140	347	362	3	16	2 705
1989	64	12	73	69	632	985	115	134	325	360	2	24	2 795
1990	70	12	81	71	612	946	138	123	346	344	4	19	2 766
1991	56	13	69	58	578	953	111	126	285	298	6	20	2 573
1992	49	3	71	59	522	886	113	110	304	286	2	26	2 431
1993	50	16	82	65	529	922	118	115	268	264	4	15	2 448
1994	52	11	67	48	506	878	115	125	294	297	1	23	2 417
1995	46	8	52	41	477	870	123	123	274	280	6	21	2 321
1996	38	8	59	40	396	802	104	112	236	237	0	19	2 051

¹ Le total inclut 22 décès de personnes dont la province de résidence est inconnue.

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Décès*, n° 84-211 au catalogue.

Tableau A7. Espérance de vie à divers âges, Canada, 1994 et 1995

Âge	Table 1994 (triennale) ¹		Table 1995 (triennale) ²	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0	75,09	81,10	75,39	81,25
1	74,61	80,56	74,89	80,68
5	70,71	76,64	70,98	76,76
10	65,77	71,69	66,04	71,82
15	60,84	66,75	61,11	66,87
20	56,08	61,86	56,34	61,98
25	51,36	56,96	51,61	57,07
30	46,63	52,07	46,87	52,18
35	41,92	47,20	42,15	47,30
40	37,26	42,37	37,48	42,48
45	32,65	37,61	32,87	37,72
50	28,13	32,96	28,33	33,06
55	23,80	28,44	23,99	28,54
60	19,74	24,11	19,91	24,21
65	16,03	19,99	16,18	20,08
70	12,73	16,14	12,86	16,21
75	9,82	12,58	9,95	12,66
80	7,44	9,48	7,51	9,53
85	5,58	6,92	5,62	6,94
90	4,38	5,03	4,35	5,04

¹ Calculée en utilisant la moyenne des décès de 1993, 1994 et 1995.

² Calculée en utilisant la moyenne des décès de 1994, 1995 et 1996.

Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé, Section de l'état de santé et de l'état civil, *Massances*, n° 84-210 au catalogue, Division de la démographie, Section des estimations de population et calculs de l'auteur.

Tableau A8. Immigrants reçus au Canada selon le pays de naissance, 1981-1996

	1981	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
EUROPE	44 784	22 518	36 486	39 187	50 844	50 561	46 651	43 338	45 487	37 985	39 871	39 058
Grande-Bretagne ¹	18 912	4 612	7 650	7 906	7 358	6 897	6 383	5 831	5 928	4 762	4 538	4 363
Portugal	3 292	1 981	5 904	6 294	7 952	7 740	5 837	2 700	1 563	770	784	663
France	1 681	1 124	1 486	1 819	2 128	1 996	2 619	3 105	3 347	2 516	3 010	2 433
Grèce	924	555	750	595	798	604	618	593	537	338	242	239
Italie	2 057	785	1 123	961	1 204	1 066	775	663	690	533	492	485
Pologne	4 093	5 283	7 132	9 360	16 042	16 536	15 737	11 918	6 924	3 552	2 433	2 159
Autres	13 825	8 178	12 441	12 252	15 362	15 722	14 682	18 528	26 498	25 514	28 372	28 716
AFRIQUE	5 901	5 189	9 047	9 604	12 482	13 845	16 530	20 113	17 515	14 184	15 226	15 789
ASIE	50 759	42 417	69 081	83 283	95 292	113 978	122 228	141 816	149 343	142 997	129 635	145 226
Philippines	5 978	4 203	7 420	8 651	11 907	12 590	12 626	13 737	20 488	19 456	15 679	13 527
Inde	9 415	7 481	10 635	11 942	10 738	12 572	14 248	14 228	21 668	18 533	18 137	23 349
Hong Kong (C.C.B.)	4 039	4 318	12 618	18 355	15 694	23 134	16 425	27 927	27 242	33 676	24 842	24 122
Chine	9 798	4 178	6 611	7 903	9 001	14 193	20 621	22 160	19 689	23 313	20 887	24 947
Moyen Orient ²	5 409	6 947	10 904	12 325	17 697	23 826	25 561	21 816	18 798	18 797	18 794	18 793
Autres	16 120	15 290	20 893	24 107	30 255	27 663	32 747	41 948	41 458	29 222	31 296	40 488
AMÉRIQUE DU NORD et AMÉRIQUE CENTRALE	10 183	12 412	13 691	11 495	11 899	13 042	18 899	18 676	14 371	8 734	7 209	8 517
États-Unis	8 695	6 094	6 547	5 571	5 814	5 067	5 270	5 891	6 446	5 128	4 291	5 034
ANTILLES ET BERMUDES	8 797	8 948	11 210	9 481	10 967	11 784	13 046	15 142	16 699	10 030	10 022	9 211
AUSTRALASIE	1 020	449	539	528	634	725	735	918	1 013	739	668	689
AMÉRIQUE DU SUD	6 114	6 546	10 833	7 210	8 595	8 602	10 468	10 240	9 511	7 941	7 482	5 953
OCÉANIE	1 024	740	1 144	1 140	1 186	1 692	2 213	2 479	1 808	1 265	861	823
Autres	36	♠	67	1	102	1	11	120	♠	♠	♠	♠
Total	128 618	99 219	152 098	161 929	192 001	214 230	230 781	252 842	255 747	223 875	210 974	225 266

¹ Comprend l'Angleterre, l'Irlande, l'Écosse, le Pays de Galles et les Îles anglo-normandes.

² Comprend la Turquie, Bahrein, l'Iran, l'Iraq, Israël, la Jordanie, le Koweït, le Liban, Oman, le Qatar, l'Arabie Saoudite, la Syrie, les Émirats Arabes, la République Arabe du Yémen et la République Démocratique du Yémen.

Nota : Les données sont provisoires en date du 29 janvier 1998.

Sources : Emploi et Immigration Canada, *Statistiques sur l'immigration*, après 1993, Citoyenneté et Immigration Canada, données non publiées.

**Tableau A9. Population canadienne au 1^{er} juillet 1995 et 1996 selon l'âge et le sexe
(en milliers)**

Âge	1995		1996	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0	195,5	185,3	189,5	180,6
1	198,5	188,5	196,6	186,6
2	202,8	192,4	199,8	189,7
3	208,9	199,3	204,1	193,6
4	210,7	199,6	210,2	200,5
5	211,7	201,6	212,4	201,3
6	204,2	194,8	212,9	202,8
7	199,0	190,4	205,4	196,0
8	199,5	192,0	200,2	191,6
9	205,8	197,5	200,8	193,2
10	206,4	197,5	207,1	198,7
11	204,4	195,8	207,8	198,9
12	203,4	194,7	206,0	197,3
13	204,2	195,1	205,2	196,4
14	206,3	196,8	206,2	196,8
15	206,2	195,2	208,1	198,5
16	202,6	191,9	208,0	196,8
17	200,4	190,1	204,4	193,8
18	201,6	192,9	202,4	192,3
19	204,7	196,1	203,7	195,5
20	205,9	198,2	206,8	199,0
21	200,4	194,5	207,9	201,2
22	203,8	197,6	202,3	197,3
23	209,3	203,6	205,7	200,1
24	218,7	214,8	211,1	206,0
25	221,9	217,5	220,6	217,3
26	220,3	216,7	224,0	219,9
27	222,0	217,9	222,5	219,3
28	228,5	223,5	224,4	220,6
29	242,7	236,4	230,7	226,0
30	261,8	254,6	245,0	238,7
31	271,1	262,5	264,0	257,0
32	275,8	267,5	273,3	265,0
33	273,5	265,7	277,7	269,8
34	276,2	269,3	275,0	267,8
35	272,2	266,7	277,7	271,3
36	266,5	261,8	273,4	268,6
37	264,9	260,2	267,7	263,5
38	258,9	256,6	266,2	261,8
39	249,3	247,8	260,0	258,0
40	247,3	247,7	250,4	249,2
41	238,6	231,4	248,0	248,9
42	229,2	223,7	239,3	241,5
43	224,4	223,7	229,8	232,3
44	221,6	220,2	225,0	224,4
45	218,6	215,7	222,1	220,9
46	214,7	213,2	219,0	216,2

Tableau A9. Population canadienne au 1^{er} juillet 1995 et 1996 selon l'âge et le sexe
(en milliers) - fin

Âge	1995		1996	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
47	214,6	211,5	214,9	213,6
48	214,5	212,1	214,7	211,6
49	185,9	183,7	214,5	212,4
50	173,1	171,3	185,5	183,8
51	167,5	166,6	172,7	171,3
52	162,5	161,4	167,1	166,6
53	151,6	150,9	162,1	161,5
54	145,4	145,9	151,1	150,9
55	136,9	137,3	144,9	145,9
56	132,7	133,8	136,3	137,3
57	127,6	128,8	132,1	133,7
58	123,1	125,5	126,8	128,6
59	123,8	126,2	122,2	125,3
60	121,1	124,0	122,7	125,9
61	118,6	121,1	120,0	123,7
62	120,1	124,0	117,2	120,6
63	120,2	124,6	118,6	123,5
64	117,8	124,7	118,5	123,8
65	114,4	122,4	116,0	123,8
66	108,1	118,2	112,5	121,4
67	105,9	118,1	106,0	116,9
68	101,6	116,0	103,5	116,8
69	98,5	116,9	99,0	114,5
70	94,2	114,2	95,8	115,1
71	89,6	111,5	91,4	112,4
72	84,7	108,0	86,7	109,5
73	81,9	106,9	81,4	105,8
74	75,9	101,7	78,6	104,6
75	69,7	95,3	72,6	99,3
76	57,7	82,1	66,5	93,0
77	53,1	76,3	54,6	79,6
78	49,1	72,9	49,8	73,6
79	46,1	70,2	45,8	70,0
80	43,8	68,4	42,6	66,9
81	38,7	63,4	40,2	65,2
82	33,8	56,5	35,4	60,0
83	28,8	50,9	30,7	53,2
84	24,8	46,1	25,8	47,5
85	21,0	40,1	22,0	42,7
86	17,4	35,1	18,4	36,7
87	14,4	30,6	15,1	31,8
88	11,5	26,2	12,3	27,5
89	9,3	22,2	9,8	23,2
90 +	30,5	83,6	31,9	88,1
Total	14 676,6	14 940,8	14 847,3	15 122,0

1995 : Estimations postcensitaires révisées.

1996 : Estimations postcensitaires révisées.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations de population.

Partie II

Effets de l'entourage des personnes âgées sur leur condition socio-économique

édité par

Jean Dumas

Avec la collaboration de Laurent Martel

D'après le document «*Living Arrangements of Older Persons in Canada: Effects on their Socio-Economic Conditions*» par Légaré, J.; Martel, L.; Stone, L.O. et H. Denis, 1998, United Nations/Economic Commission for Europe, Population Activities Unit/Statistique Canada, ISBN : 02-1-100779-8, ISSN : 1014-4994.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



INTRODUCTION

Le vieillissement des populations a fait l'objet de nombreux travaux au cours des années cinquante. Les démographes, dans des ouvrages parfois remarquables en ont expliqué les mécanismes, les phases successives et esquissé les implications. Ces travaux n'ont eu pendant longtemps que des échos limités à la communauté scientifique. Les silhouettes des structures démographiques des sociétés vieillissantes, avec leurs parois verticales remplaçant leur traditionnelle forme pyramidale, se situaient dans un avenir trop lointain pour susciter l'intérêt des décideurs politiques. Des naissances, chaque année plus nombreuses que celles de l'année précédente, présentaient un intérêt bien supérieur. Elles entraînaient l'activité économique, l'expansion de la construction et de la consommation. Les instances politiques ne sont devenues sensibles aux transformations démographiques que lorsque les écoles sont devenues trop grandes, que les jeunes ont commencé à éprouver de la difficulté à s'insérer sur le marché du travail et que les personnes âgées sont devenues plus nombreuses. Ils ont alors pris conscience des coûts associés au vieillissement et mesuré la vitesse à laquelle ils croissaient et se préparaient à croître. À l'indifférence succédèrent des inquiétudes qui, pour bon nombre de personnes, ne sont pas encore disparues.

Au cours du siècle qui s'achève, la structure de la population canadienne s'est modifiée principalement sous l'effet de la lente baisse de la fécondité, donnant à la pyramide des âges une base de plus en plus étroite et alourdissant du même coup le sommet. Cette évolution presque régulière fut interrompue pendant vingt ans par le phénomène encore inexpliqué du baby-boom. De 1946 à 1965 fécondité et natalité retrouvèrent des niveaux que l'on pensait à jamais perdus, suscitant la fameuse explosion des naissances¹. Tandis que vers les années 1970 la fécondité rejoignait les faibles valeurs où l'aurait conduite une poursuite régulière de la tendance séculaire, les générations nombreuses des années précédentes avançaient en âge comme une vague et on ne voit pas ce qui empêcherait vers les années 2030 d'en repérer l'insolite volume aux âges compris entre 65 et 85 ans.

Bien qu'ayant débuté plus tardivement que dans la plupart des pays européens, le vieillissement de la population canadienne n'est pas récent. Sa lente progression a été freinée par le baby-boom, mais, par contre, elle a été particulièrement rapide depuis 1975. Entre 1950 et 1990, la croissance de l'effectif des personnes âgées s'est faite plus rapidement que celle de la population totale. Au cours de cette période, le nombre des personnes de 65 ans et plus

¹ Le taux brut de natalité qui était de 22,0 pour 1 000 au début de la guerre s'éleva à 28,2 en 1957 et le nombre de naissances pendant la même période passa de 250 000 à 480 000 (1959).

a été multiplié par trois passant de légèrement plus d'un million à plus de 3,2 millions alors que celui de la population totale n'a que doublé et les plus récentes projections laissent à penser que leur nombre sera encore multiplié par trois dans 40 ans. Jusque vers 2010, le vieillissement sera relativement lent puisque le groupe des personnes âgées sera alimenté par les classes creuses de la Dépression et de la seconde guerre². Ce n'est qu'après 2011 qu'il sera rapide, lorsque, une à une, les générations étoffées des baby-boomers franchiront le cap du troisième âge. Or il faut garder à l'esprit que les difficultés engendrées par le vieillissement sont moins le niveau où celui-ci se situe que la vitesse à laquelle il y parvient. Les mécanismes et les institutions d'une société sont dotés d'une grande inertie et pour cela s'adaptent avec difficulté aux modifications rapides. Au Canada, la proportion des personnes âgées a mis 40 ans (de 1951 à 1991) pour passer de 7,8 % à 11,6 %, soit une augmentation de près de 50 %, mais, distances gardées envers les projections, cette proportion sera vers 2030 de 23 %, soit une augmentation de 98 %. Il est à remarquer que pour passer de 10 % à près du quart de la population, les personnes âgées en France auront mis un siècle et le Canada un demi seulement.

Il serait téméraire d'envisager quelle pourrait être l'évolution dans un futur lointain. On ne peut que spéculer, à partir d'éléments fragiles, sur la réduction de la mortalité et le comportement fécond de femmes qui ne sont pas encore nées. Au mieux, peut-on imaginer une stabilisation du vieillissement en se basant sur le modèle des populations stables, un équilibre entre la mortalité et la fécondité s'installant dans cette période posttransitionnelle. Chose certaine l'accroissement naturel à moyen terme s'arrêtera. Tout porte à penser en effet, que le nombre des décès annuels égalera le nombre de naissances vers 2020. Toute croissance dépendra alors de la seule migration internationale.

Le vieillissement du vieillissement

Pendant longtemps négligeable, ce que les démographes appellent le vieillissement par le sommet, c'est à dire celui qui est provoqué par l'augmentation de l'espérance de vie à chaque âge au delà de 65 ans et l'importance des cohortes qui arrivent à cet âge, a pris une ampleur considérable. Cette augmentation a pour effet de grossir le volume et la proportion des personnes âgées. Ce groupe apparaît de plus en plus trop important et aussi trop hétérogène pour demeurer insécable. En nombre bien sûr, mais en proportion également, la fraction des personnes de 80 ans et plus s'accroît chez les personnes âgées. Avec 149 000 individus en 1950 elles représentaient 16 % du groupe, en 1991 leurs 643 000 individus comptaient pour 21 % et en 2030 à près de 2 millions elles en formeront plus du quart (26 %). Pour le moment, l'âge de 80 ans correspond

² Soulignons que jusqu'à ce que les premières générations du baby-boom atteignent le troisième segment de l'existence, leurs effectifs nombreux ont contribué au ralentissement du vieillissement mesuré par la fraction des 65 ans et plus dans la population totale.

à celui où les incapacités et les handicaps deviennent nombreux, ce qui alimente les inquiétudes sur la capacité de notre société de satisfaire l'éventuelle demande de soins et de services de santé.

Mais cette évocation de la population vieillissante est trop succincte pour prendre conscience des modifications en cours des caractéristiques de la population des personnes âgées.

Depuis plus d'un siècle la mortalité féminine s'est abaissée au dessous de la mortalité masculine. Il en est résulté que le nombre de femmes dans la population âgée est plus important que celui des hommes. On compte au milieu des années quatre-vingt dix, 72 hommes âgés pour 100 femmes et le rapport devrait demeurer en dessous de l'équilibre, au moins jusqu'au milieu du prochain siècle. La vieillesse apparaît donc comme un état dans lequel on rencontre déjà et où on rencontrera plus encore à l'avenir, davantage de femmes que d'hommes, dont un grand nombre de veuves. Il est vrai que l'on remarque depuis quelques lustres une certaine réduction de l'écart qui s'était creusé au bénéfice des femmes, entre les espérances de vie masculine et féminine. Les raisons les plus souvent invoquées pour expliquer ce changement de tendance sont le rapprochement des modes de vie masculins et féminins. Une conséquence majeure d'un rapprochement des deux espérances de vie serait, toutes choses égales par ailleurs, de réduire la durée du veuvage, période d'autant plus critique que les risques de perte d'autonomie sont importants en fin de vie. Mais la vision est théorique, attendu que la différence d'espérance de vie n'est pas la seule responsable de la solitude des femmes âgées. Il faut y ajouter, au moins, les effets des ruptures d'union et la persistance de la différence d'âge entre les époux.

Le contexte économique et social

C'est au cours des années de fortes croissances économique et démographique qu'ont été institués les programmes sociaux canadiens. Une population active nombreuse et en croissance, dans un contexte économique où la demande de biens et de services allait elle aussi grandissante, ne laissait planer aucun doute sur la viabilité d'un système de répartition (en anglais «pay as you go») pour subvenir aux besoins des personnes âgées et autres personnes impécunieuses. Or, en fort peu de temps, le tableau a changé et plus peut-être pour le Canada que pour les autres pays industrialisés. Une compétition économique internationale s'est développée pour lui dans des secteurs que l'on croyait protégés, en même temps que des inventions techniques augmentaient la productivité des travailleurs et la production de biens, dans des pays dont la population active se gonflait, par surcroît, des effectifs générés par une transition démographique rapide. Au même moment, la croissance démographique du Canada ralentissait et le vieillissement prenait de l'ampleur. Face à la nouvelle donne, le contrat social tacitement établi entre les générations est contraint d'être remis en question (tableau 1).

Tableau 1. Principaux indicateurs démographiques, Canada, 1951, 1991 et 2031¹

	1951	1991	2031
Population totale	14 009 400	28 120 100	41 216 000
Croissance (en pourcentage)	1,7	1,0	..
Indice synthétique de fécondité	3,5	1,7	1,7
Espérance de vie à la naissance : Hommes	66,3	74,6	78,5
Femmes	70,8	81,0	84,0
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	38,5	6,8	..
Pourcentage des 65 ans et plus	7,8	11,6	22,7
Pourcentage des 80 ans et plus	1,1	2,4	5,6
Âge médian	27,7	32,5	41,6
Rapport de masculinité des 65 ans et plus	103,1	72,3	80,2

¹ Scénario moyen.

Sources : Statistique Canada, *Annuaire du Canada*, n° 11-402F au catalogue. *Rapport sur l'état de la population*, 1992, 1993, 1994, 1995 et 1996, n° 91-209F au catalogue et Cansim.

Revenus de retraite et protection de la santé

Avant de décrire la situation des personnes âgées au Canada telle qu'elle s'est révélée par le recensement de 1991, il est bon de faire brièvement un résumé du système de revenus de retraite et du système de soins de santé tels qu'ils existent actuellement.

Le système de revenus de la retraite

L'ensemble moderne du système de revenu de la retraite a été mis en place à partir de 1952 et comporte trois éléments.

Le premier, connu sous le nom de programme de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti (mis en place en 1952), offre quasi automatiquement aux Canadiens des deux sexes, un revenu minimum à partir de l'âge de 65 ans à la condition d'avoir vécu au Canada un nombre minimum d'années³. Ce programme repose essentiellement sur le principe de la répartition. Les prestations versées proviennent des impôts sur le revenu.

Le second offre deux fonds d'épargne.

³ Les personnes qui ont un revenu élevé voient maintenant leur allocation de sécurité de la vieillesse réduite et celle-ci peut même être complètement annulée, tandis que ceux qui ont de faibles revenus reçoivent en totalité ou en partie le supplément de revenu garanti. L'équité est préférée à l'égalité.

Le premier concerne les anciens travailleurs. Ce programme, connu sous le nom de Régime de pension du Canada (RPC) et le même au Québec qui s'appelle le Régime de rentes du Québec (RRQ)⁴, mis en vigueur en 1966, fonctionnent également selon le principe de la répartition. Chaque travailleur ainsi que son employeur doivent obligatoirement cotiser au programme pendant le temps passé au travail par l'employé. À la retraite, celui-ci perçoit le quart de la moyenne de ses revenus soumis à cotisation qui dépend du nombre d'années de contribution et du maximum des gains annuels, pour l'année courante, ouvrant droit à pension. En cas de décès du cotisant, le conjoint survivant peut percevoir 60 % de cette somme. La pleine pension (si la personne a fait les contributions suffisantes) est versée à l'âge de 65 ans. Elle peut être perçue dès l'âge de 60 ans, mais elle est réduite pour ceux qui ont cessé de travailler. À l'opposé, on peut en reculer la perception jusqu'à l'âge de 70 ans. Dans ce cas, elle sera bonifiée en conséquence.

Le deuxième est l'adhésion à un plan de retraite organisé par l'employeur pour ses employés et les dispositions d'épargne appelées régime d'épargne enregistré de retraite (REER) (mis en opération dès 1957). L'adhésion est évidemment facultative, mais depuis plusieurs années le gouvernement canadien encourage fortement les personnes par des avantages fiscaux.

L'ensemble de ces programmes garantit à la majorité des personnes âgées une certaine sécurité financière après leur vie active. Toutefois, il n'existe pas de situation parfaite et certaines tranches de la population vieillissante sont moins à l'aise que d'autres. Les chapitres deux et trois ont précisément pour objet l'analyse de ces disparités, leur importance, leur origine et la façon dont les gens s'accommodent en cas de précarité financière.

Le système de soins de santé

Les dépenses pour la santé publique représentaient, en 1990, 6,9 % du produit intérieur brut (tableau 2). Si l'orientation des politiques viennent du gouvernement fédéral, elles sont de juridiction provinciale et par conséquent leur application et la gestion des programmes qui en découlent sont à la discrétion de chacun des gouvernements provinciaux. Il est reconnu que le Canada est, jusqu'à maintenant, un des pays industrialisés qui assure à ses citoyens le meilleur système de santé. Vigilant aux changements, il oriente ses dépenses vers les segments de la population où les besoins sont les plus importants. Par exemple, des hôpitaux ont entrepris des conversions dans la gamme des services offerts. Plusieurs commencent à se spécialiser dans les secours à apporter aux personnes aux prises avec la dégénérescence et le soin des maladies particulièrement fréquentes dans le dernier segment de la vie.

⁴ Dans la suite du texte, on lira RPC/RRQ pour désigner les deux fonds de pension.

Tableau 2. Principaux indicateurs économiques et sociaux, Canada, 1961 à 1996

	1961	1971	1981	1991	1996
Produit intérieur brut par habitant (en dollars)	2 242	4 417	14 297	24 057	26 625
Taux de chômage (en pourcentage)	7,2	6,2	7,5	10,3	9,7
Population active (en milliers)	6 518	8 639	12 332	14 408	15 145
Indice des prix à la consommation	23,9	31,9	75,5	126,2	135,6
Déficit gouvernemental (en millions de dollars)	..	-1 474	-16 819	-34 962	..
Dépenses publiques de santé (en pourcentage du PIB)	2,4 ¹	5,0 ²	5,8	6,9 ³	..

¹ En 1960.

² En 1970.

³ En 1990.

Sources : Statistique Canada, *Annuaire du Canada*, n ° 11-402F au catalogue et Cansim.

CHAPITRE 1 - L'ARRANGEMENT DOMESTIQUE DES PERSONNES ÂGÉES

Comme pour le reste de la population les arrangements domestiques des personnes âgées se sont modifiés davantage pendant les quelques dernières dizaines d'années qu'elles ne s'étaient transformées au cours des nombreuses décennies précédentes. Autrefois, il était d'usage, quand le temps était venu, que les vieux parents soient pris en charge par leurs enfants, parfois l'aîné, parfois la dernière née. Maintenant, même veuf ou veuve, ils préfèrent conserver le plus longtemps possible leur indépendance. Il est résulté de ce changement que les ménages d'une seule personne se sont multipliés. Au recensement de 1991, près du quart des personnes de 65 ans et plus, soit environ 800 000, vivaient seules (tableau 3). Certes les deux tiers de l'ensemble résidaient avec un ou plusieurs membres de leur famille et très peu (une sur 20) avec des personnes avec lesquelles elles n'avaient pas de lien de parenté. À partir de 80 ans, c'était une personne sur trois qui vivait seule, représentant près de la moitié de celles qui vivaient en ménage privé.

La situation n'ayant probablement pas beaucoup changé depuis 1991, on peut dire, toujours d'après le tableau 3, qu'au total, 92 %⁵ de la population de 65 ans et plus vit dans des ménages privés. Par conséquent, 8 % demeurent dans des logements collectifs. Ces logements se divisent en deux catégories :

- 1 - les logements institutionnels que sont les établissements de santé, les orphelinats, les établissements pénitentiaires et correctionnels, et ceux qui abritent les communautés religieuses.

⁵ 26 % + 61 % + 5 %.

Tableau 3. Distribution en pourcentage des personnes âgées de 50 ans et plus selon le groupe d'âge et le genre de ménage dans lequel elles vivent, Canada, 1991

Âge	En institution	En ménages privés		
		Seuls	Familiaux	Non familiaux
50-59	1,1	10,1	81,8	7,0
60-69	1,8	17,0	75,1	6,1
70-74	3,5	25,7	66,3	4,5
75-79	7,2	31,3	57,4	4,1
80-84	15,3	35,6	45,3	3,8
85 et plus	36,1	28,8	32,3	2,8
60 et plus	6,3	23,0	65,6	5,1
65 et plus	8,1	26,0	61,3	4,6
80 et plus	24,2	32,7	39,7	3,4

Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

- 2 - les logements de service au nombre desquels figurent les maisons de chambres, les hôtels, les pensions, les maisons de retraite et les édifices abritant les forces armées et autres communautés non religieuses.

Ce chapitre traite de l'arrangement domestique des personnes âgées en fonction des ménages dans lesquels elles vivent. La première partie est consacrée à la population en institution dont la plus grande partie dépend des organisations gouvernementales ou para-gouvernementales et la seconde aux personnes âgées des ménages privés. *Il est important de garder à l'esprit que l'étude prend en considération la personne âgée en tant que telle et non le ménage dont elle fait partie.* De là son intérêt puisqu'elle est la première à tenir compte de l'environnement social immédiat de toutes les personnes âgées pour les décrire par catégories et non de présenter une image des seules qui, en tant que personne âgées, sont chefs de ménage.

La population en institution au Canada⁶

Depuis 1971, la fraction de la population canadienne de 65 ans et plus qui vit en institution demeure à peu près constante à environ 8 %. Elle s'élevait en 1991 à 255 460 personnes parmi lesquelles 180 220 femmes en représentaient 70,6 %. Au total, 9,8 % de l'ensemble des femmes âgées de 65 ans et plus vivaient en institution alors que cette proportion n'était que de 5,7 % chez

⁶ Les données utilisées dans cette section proviennent de tableaux spéciaux préparés par Statistique Canada dans le cadre d'une étude sur la population canadienne vivant en logements collectifs (Smith, 1996).

Tableau 4. Proportion des personnes de 70 ans et plus en institution selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1991

Âge	Hommes	Femmes	Total
70-74	3,2	3,8	3,5
75-79	5,8	8,2	7,2
80-84	11,5	17,6	15,3
85-89	22,1	33,0	29,5
90 et plus	37,3	54,0	49,6
80 et plus	17,2	27,9	24,2

Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

les hommes. Une espérance de vie féminine plus longue ainsi que des habitudes matrimoniales différentes de celles des hommes expliquent, en partie, que la population des institutions soit plus féminine que masculine.

Plus l'âge s'élève, plus la fraction des personnes placées en institution augmente (tableau 4). Si une assez faible proportion de personnes vivent en institution avant 80 ans, celle-ci s'élève très rapidement au-delà pour atteindre 37 % chez les hommes de

90 ans et plus et 54 %, soit plus d'une sur deux, chez les femmes du même âge. Le seuil de 80 ans semble donc être l'âge critique dans ce changement important de l'arrangement domestique. Il correspond en fait à l'âge où les problèmes de santé deviennent beaucoup plus fréquents.

Stone et Fletcher en 1987 avaient d'ailleurs bien montré que dans les populations vieillissantes, l'âge permet facilement d'avoir une idée des arrangements domestiques et des risques d'être placé en institution, exception faite de l'invalidité, du support social et des niveaux de revenu.

En ne considérant que l'âge, on constate de fortes disparités entre les sexes mais les différences s'estompent dès lors que l'on fait intervenir l'état matrimonial. À la figure 1 en effet, on remarque qu'à état matrimonial identique les différences entre les sexes sont minimes.

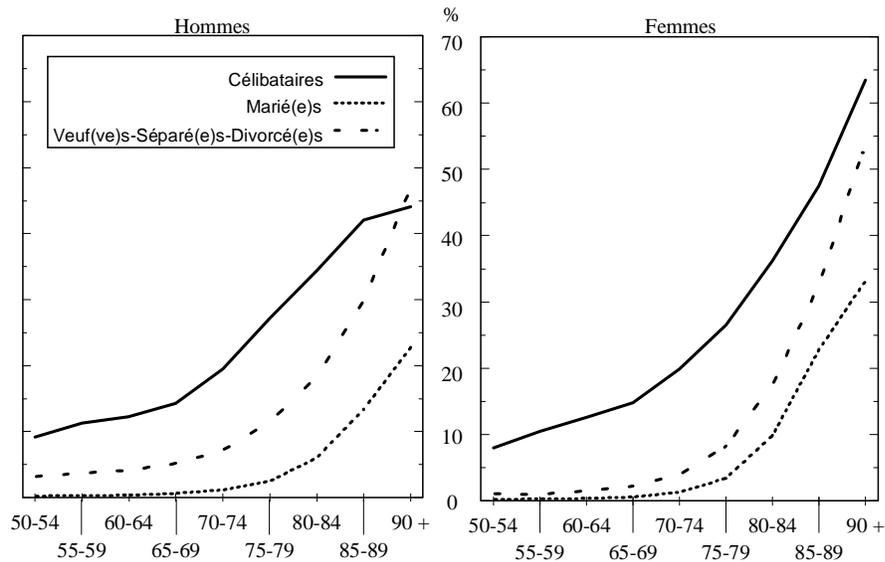
Ce sont les célibataires des deux sexes qui à tout âge se retrouvent le plus souvent en institution. Viennent ensuite les personnes qui ont perdu leur conjoint, par décès, séparation ou divorce. Il semble donc y avoir une forte coïncidence entre le fait d'être «seul dans l'existence» et la vie en institution puisque à l'opposé, très peu d'hommes ou de femmes mariés de moins de 80 ans résident en logements collectifs.

Les observations offertes jusqu'ici concernent la population en institution, quel que soit le type de logement collectif. Une partie des effectifs sont sans doute les membres de congrégations religieuses ou autres personnes au service de la communauté et qui généralement ne se sont jamais mariées.

La population en établissement de santé

Mais dans un contexte de vieillissement démographique accéléré et de finances publiques difficiles, comme c'est le cas au Canada, l'intérêt se porte principalement sur les personnes âgées qui vivent dans les établissements de

Figure 1. Distribution en pourcentage des personnes en institution selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991



Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

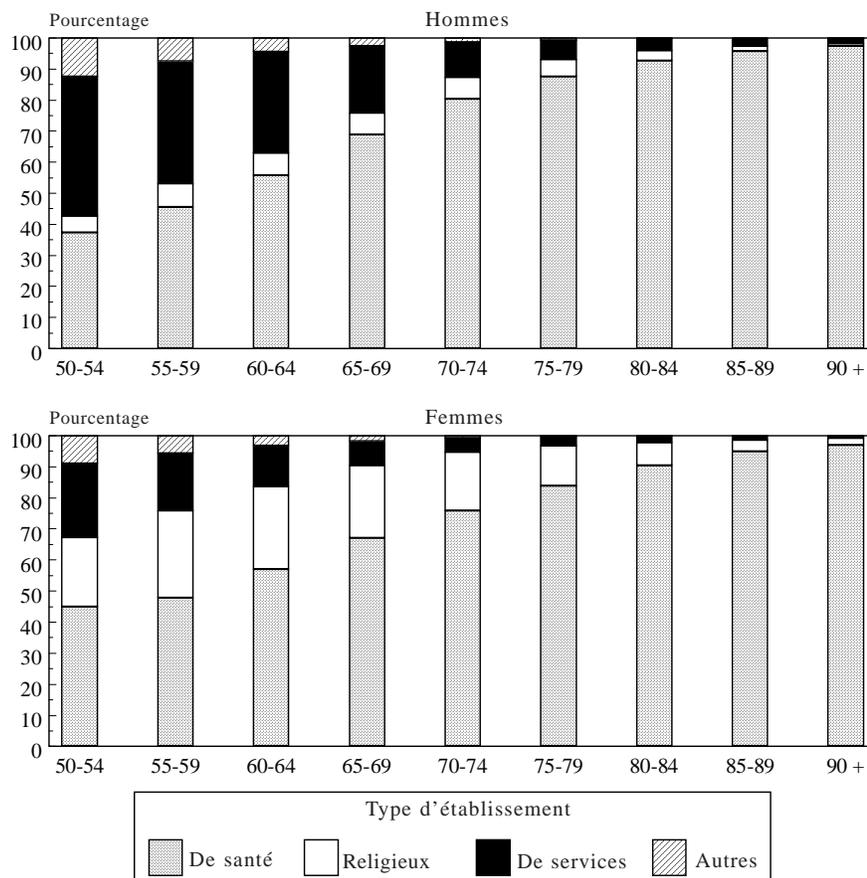
La construction des figures du genre n'est pas conformes à la logique. La construction orthodoxe en bâtonnets en aurait rendu la lecture impossible.

santé. Ce sont eux, en effet qui représentent les coûts les plus importants pour les fonds publics, d'où l'intérêt d'en connaître l'identité et le nombre.

À la figure 2, après 50 ans, on ne constate que de faibles différences entre les sexes dans les proportions de personnes vivant dans des établissements de santé. Moins de la moitié de cette catégorie d'individus entre 50 et 64 ans résident dans ce genre d'établissement. Les femmes sont à ces âges dans les communautés religieuses, tandis que les hommes se retrouvent majoritairement dans des établissements de service. Par contre, au delà de 65 ans, pour les deux sexes, la part en établissements de santé dans le groupe de ceux qui sont en institution augmente au point de représenter, après 80 ans, la presque totalité des effectifs. Il est donc exagéré de croire, comme on l'entend parfois, que les personnes âgées vivent toutes dans des établissements de santé. Un certain nombre certes, vivent en logements collectifs, mais ce ne sont pas pour autant des établissements de santé.

Une certaine partie de la population âgée ne peut compter que sur le réseau de soutien formel, c'est-à-dire celui qui est dispensé par les professionnels et para professionnels de la santé, pour subvenir à leurs besoins en cas de

Figure 2. Distribution en pourcentage des personnes en institution selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1991

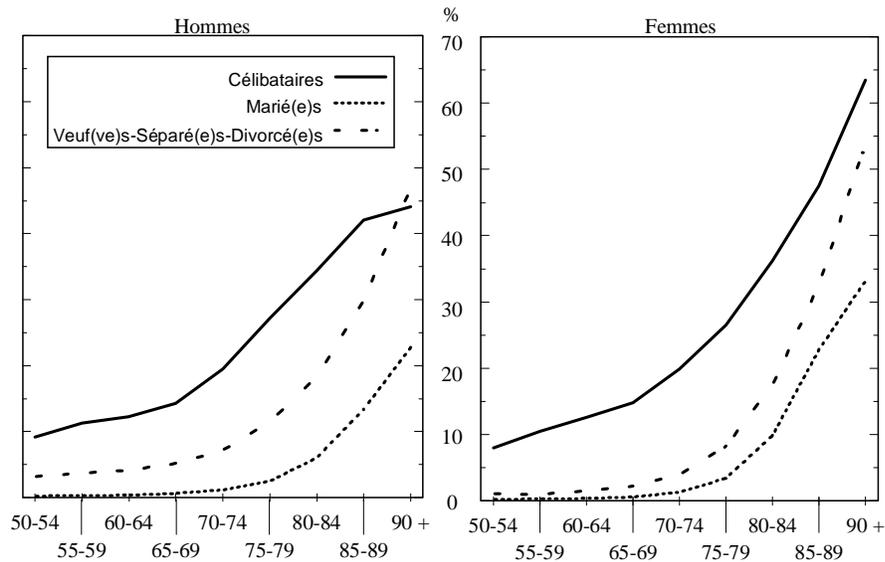


Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

limitations d'activité, de handicaps ou de maladies invalidantes. C'est notamment le cas des personnes dont le réseau de soutien informel, c'est-à-dire celui constitué du conjoint, des enfants, d'autres membres de la famille, des amis et voisins, est limité ou inexistant.

À la figure 3, on voit encore, sans surprise, que ce sont les célibataires et autres personnes seules dans la vie qui se retrouvent majoritaires dans les établissements de santé et comme à la figure 1, il n'y a plus de différence ou presque entre les sexes lorsque l'état matrimonial est le même. Il se confirme

Figure 1. Distribution en pourcentage des personnes en institution selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991



Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

La construction des figures du genre n'est pas conformes à la logique. La construction orthodoxe en bâtonnets en aurait rendu la lecture impossible.

santé. Ce sont eux, en effet qui représentent les coûts les plus importants pour les fonds publics, d'où l'intérêt d'en connaître l'identité et le nombre.

À la figure 2, après 50 ans, on ne constate que de faibles différences entre les sexes dans les proportions de personnes vivant dans des établissements de santé. Moins de la moitié de cette catégorie d'individus entre 50 et 64 ans résident dans ce genre d'établissement. Les femmes sont à ces âges dans les communautés religieuses, tandis que les hommes se retrouvent majoritairement dans des établissements de service. Par contre, au delà de 65 ans, pour les deux sexes, la part en établissements de santé dans le groupe de ceux qui sont en institution augmente au point de représenter, après 80 ans, la presque totalité des effectifs. Il est donc exagéré de croire, comme on l'entend parfois, que les personnes âgées vivent toutes dans des établissements de santé. Un certain nombre certes, vivent en logements collectifs, mais ce ne sont pas pour autant des établissements de santé.

Une certaine partie de la population âgée ne peut compter que sur le réseau de soutien formel, c'est-à-dire celui qui est dispensé par les professionnels et para professionnels de la santé, pour subvenir à leurs besoins en cas de

À l'avenir, deux phénomènes agiront dans des directions opposées en ce qui concerne les soins de santé des personnes âgées : d'une part, comme le notait Manton et col. en 1997, le recul de certaines maladies ou l'amointrissement de leurs conséquences retarderont de plus en plus le placement dans des établissements alors que, d'autre part, la plus grande fréquence des ruptures d'union et surtout la réduction des descendance qui s'est manifestée depuis les années 1970, tendront à affaiblir le réseau de soutien informel. Ainsi, il est inévitable que le nombre de personnes âgées sans proches pour leur apporter de l'aide ira en s'accroissant au cours de la première moitié du prochain siècle et que les voisins et amis seront plus sollicités qu'aujourd'hui dans le soutien des personnes âgées. Les soins personnels demeureront vraisemblablement le domaine des proches, c'est-à-dire le conjoint et les enfants. On peut donc prévoir également que le réseau formel sera plus sollicité pour s'occuper de soins personnels qui sont maintenant prodigués par le réseau informel.

Une remarque a ici sa place. A parler du placement en institution et de sa mesure, il ne faudrait pas croire que la variation de la proportion de personnes en institution est un indicateur de la dégradation ou l'amélioration de la santé publique. Cette population fluctue aussi avec le nombre de places disponibles, comme le font remarquer De Jong-Gierveld et van Solinge.

Avant de considérer les ménages privés, il faut regretter que les données du recensement ne permettent pas de connaître la durée de séjour en établissements. Ceux-ci sont d'ailleurs souvent classés en établissement de court ou de long séjour. Or la durée de séjour dans ce dernier type d'établissement n'est pas indépendante du vieillissement démographique. En supposant l'offre de séjour constante, comme l'âge moyen de la population dans les établissements de longs séjours est de plus en plus élevé attendu que les bénéficiaires y entrent de plus en plus âgés, on peut en déduire que la durée moyenne de séjour est probablement inférieure à ce qu'elle était vers les années 1960 ou 1970, période où en y entrant plus jeune, l'âge moyen des résidents était moins élevé. Ce changement a certainement des répercussions sur le type de soins et de services que se doivent d'offrir ces établissements, vu que la clientèle ne présente sans doute pas le même profil de morbidité, certaines maladies débilitantes se manifestant au grand âge.

En remarque finale sur les caractéristiques de la population en institution, il faut considérer qu'à âge équivalent la probabilité pour une personne d'entrer en institution ne dépend pas exclusivement de son état de santé mais aussi de son arrangement domestique antérieur, les personnes seules étant plus à risque.

Les arrangements domestiques de la population qui ne vit pas en institution

Les nouvelles politiques des pouvoirs publics ont pour objet de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Ces politiques se présentent comme

un moyen efficace de faire face à la hausse des coûts de la santé publique, mais elles mettent à contribution plus encore qu'auparavant le réseau de soutien informel qui est déjà fortement sollicité. Angus, Auer, Cloutier et Albert en 1995, Speare et Avery en 1993 ainsi que Spitze et Logan en 1992 ont montré que 80 % de l'aide apportée aux personnes âgées était fourni par ce réseau. D'autres études telles que celles de Cafferata en 1987; de Chappell en 1991 ou de Stinner et col. en 1990 ont montré que la présence de proches a pour effet de réduire les risques de morbidité et même de mortalité de la personne âgée. En facilitant l'entraide au sein du réseau informel, l'État prolonge l'autonomie des personnes vieillissantes et repousse d'autant le moment de leur prise en charge par le réseau formel.

Passé 50 ans, toutefois, tout le monde ne peut pas compter sur un réseau de soutien informel. Avec l'âge, la proportion de personnes qui vivent seules augmente au dépend de celles qui vivent en ménages familiaux et rares sont celles, quelque soit l'âge, qui vivent dans des ménages non familiaux (tableau 3). De 10 % dans le groupe d'âge des 50-54 ans, les personnes qui vivent seules sont plus de 35 % dans celui des 80 à 84 ans.

Ces différences de distribution d'un groupe d'âge à l'autre laissent à penser une fois encore, s'il en était besoin, que l'état matrimonial détermine en grande partie l'arrangement domestique des personnes âgées. Au tableau 5, il apparaît que les proportions de célibataires varient peu d'un groupe d'âge à l'autre. Ce sont donc les ruptures de couples qui provoquent le déclin du nombre des mariés. S'il n'y a que 6 % de veufs dans le groupe des hommes de 50 ans et plus, il y en a plus de 26% dans celui de leurs homologues féminins. Parmi les 60 ans et plus, elles sont plus de 37 % et au delà de 85 ans, plus de 80 %. L'évolution est inverse pour les individus mariés. Les hommes vivent plus souvent en couple que les femmes, parce qu'ils meurent avant leur épouse qui est en moyenne plus jeunes qu'eux et parce que veufs ou divorcés il se remarient pour la plupart rapidement, ce qui n'est pas le cas des femmes. Dans le groupe des 50 ans et plus, les hommes sont en couple à 83 %, alors que les femmes n'y sont qu'à 60 % et à 85 ans ils vivent encore en couple à près de 60 % alors qu'il n'y a que légèrement plus de 10 % des femmes. Ces dissemblances dans l'état matrimonial se répercutent sur les arrangements domestiques des uns et des autres. À noter que les proportions de séparés et de divorcés diminuent avec l'âge. Cela tient à ce que, en plus du remariage plus ou moins fréquent, on est en présence d'un effet de génération : les membres des plus récentes cohortes sont plus nombreux à avoir divorcé que leurs aînés. À noter que si la tendance se poursuit le phénomène s'accroîtra.

En dernière remarque, il faut signaler le rôle de la fécondité des générations dans la dimension possible de l'entourage des personnes âgées. Celles de 65 à 74 ans en 1991, à 13 % n'ont pas eu de descendance par comparaison à celle de 85 ans et plus qui à 21 % ont été infécondes. Celles qui ont été à l'origine du baby-boom auront probablement plus de chance d'avoir de leurs

Tableau 5. Distribution en pourcentage des personnes âgées de 50 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991

Âge	Célibataires	Marié(e)s	Veuf(ve)s	Séparé(e)s ou divorcé(e)s	Total
Hommes					
50-54	5,8	85,1	1,1	8,0	100,0
55-59	5,4	85,5	1,8	7,3	100,0
60-64	5,7	84,1	3,6	6,6	100,0
65-69	5,7	83,0	6,0	5,3	100,0
70-74	4,7	82,0	8,9	4,4	100,0
75-79	4,6	78,5	13,7	3,2	100,0
80-84	4,6	70,8	21,4	3,2	100,0
85 et plus	5,3	58,0	34,0	2,7	100,0
50 et plus	5,4	82,7	5,8	6,1	100,0
60 et plus	5,3	80,9	8,8	5,0	100,0
Femmes					
50-54	4,9	78,2	5,1	11,8	100,0
55-59	5,0	74,8	10,0	10,2	100,0
60-64	4,9	68,9	17,5	8,7	100,0
65-69	5,2	60,7	27,2	6,9	100,0
70-74	5,5	49,1	40,4	5,0	100,0
75-79	6,1	36,3	54,1	3,5	100,0
80-84	6,7	22,8	67,9	2,6	100,0
85 et plus	7,2	11,6	80,0	1,2	100,0
50 et plus	5,3	60,3	26,7	7,7	100,0
60 et plus	5,6	51,2	37,4	5,8	100,0

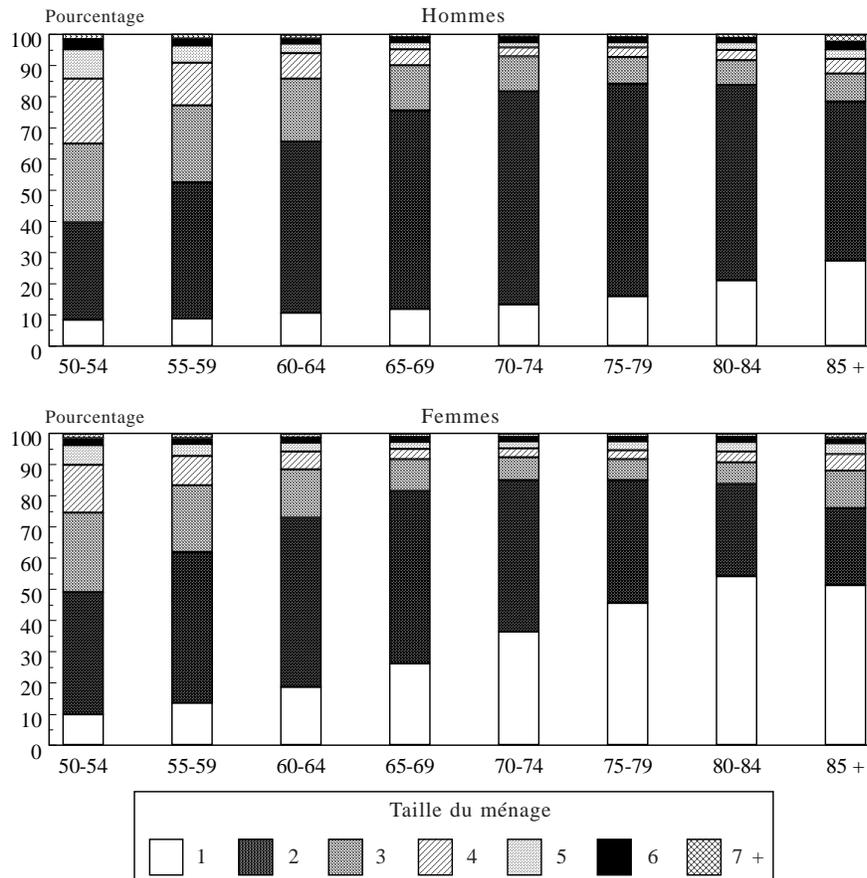
Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

enfants autour d'elles attendu qu'elles en ont eu beaucoup. À cet effet, une étude de Martel en 1998 avance que 7 % seulement des parents des baby-boomers, à 65 ans n'auraient pas d'enfant vivant. La réduction de la taille des familles qu'auront eu les baby-boomers aura pour conséquence que leurs enfants seront moins nombreux pour subvenir éventuellement à leurs besoins. Il s'agit là du seul point de vue démographique. La réalité fait intervenir bien d'autres aspects de la vie sociale.

La taille du ménage

Mais les données disponibles permettent d'élargir les connaissances sur l'entourage des personnes âgées qui ne vivaient pas en institution. Ainsi, de fortes différences ont pu être mises en évidence entre la taille des ménages dans lesquels vivent les hommes et les femmes âgés. En ne distinguant que deux types de ménages (de 1 à 3 personnes, 4 et plus), aucune différence apparaît : l'évolution après 50 ans est la même pour chacun des sexes (figure 4). Par contre, la distribution à l'intérieur de la première catégorie (ménages

Figure 4. Distribution en pourcentage de la population selon le groupe d'âge, le sexe et la taille du ménage, Canada, 1991

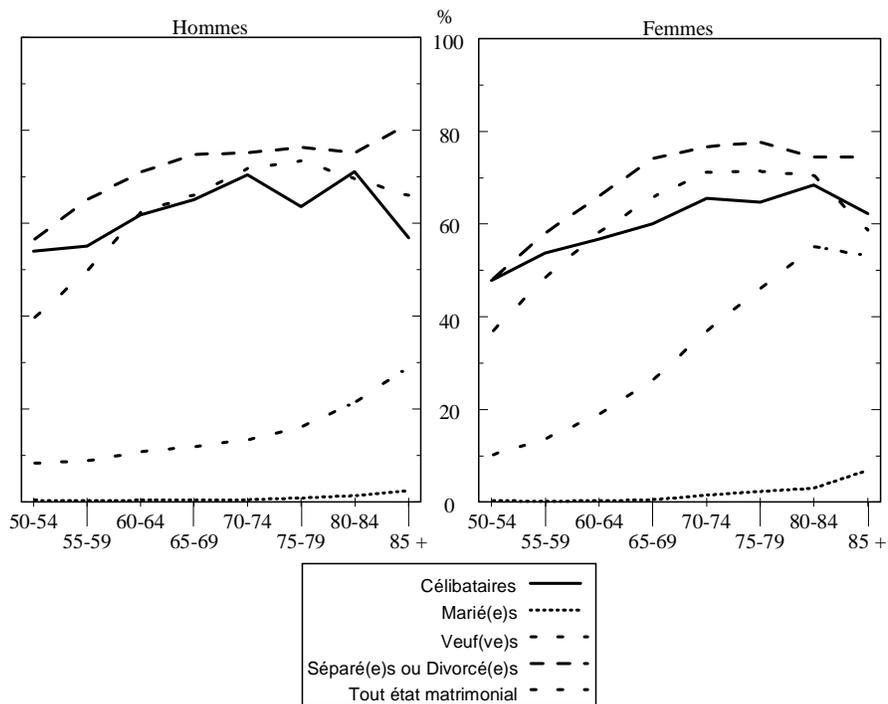


Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

comprenant d'une à trois personnes) est nettement différente selon que la personne âgée est un homme ou une femme : les femmes sont environ deux fois plus nombreuses à vivre seules que les hommes qui se retrouvent, le plus souvent, membre de ménages composés de deux personnes.

L'évolution de la proportion des ménages de 4 personnes et plus, à mesure que l'on passe d'un groupe d'âge au suivant, traduit une réalité qui change avec le vieillissement. S'ils sont encore assez nombreux dans les groupe d'âge avant 65 ans, c'est parce que, pour la plupart, ils appartiennent souvent comme chef, à des familles nucléaires dont certains enfants font encore partie du

Figure 5. Proportion des personnes vivant seules, selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991



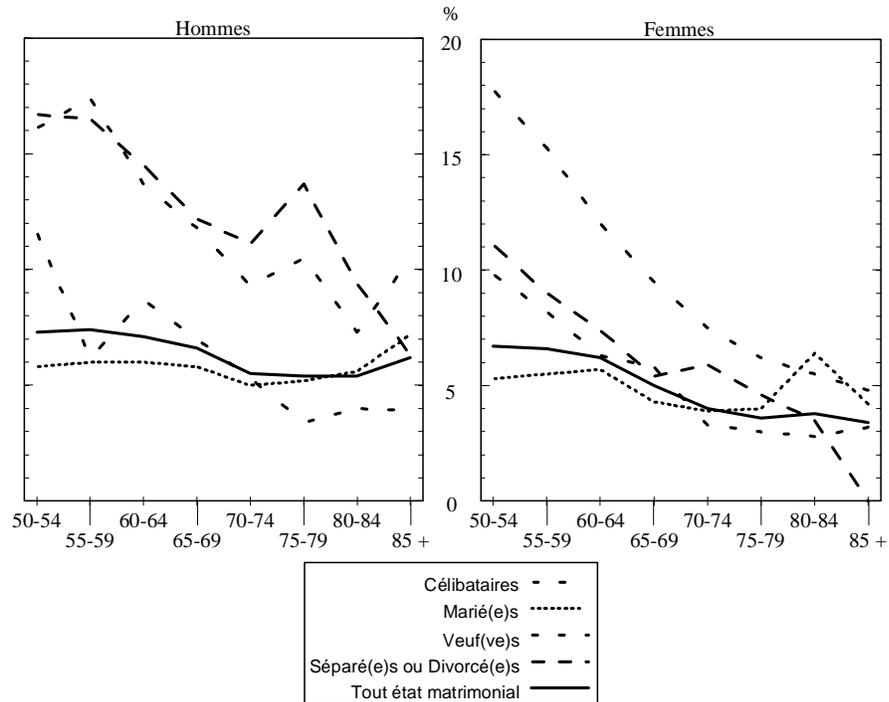
Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

foyer (voir la figure 8). En conséquence, à mesure que ceux-ci le quittent, la proportion des ménages de 4 personnes et plus pour le groupe d'âge considéré, diminue pour atteindre moins de 10 % dans le groupe des 80-84 ans. Au delà l'augmentation de la proportion surprend. L'évolution pourrait être due au fait que des parents se font prendre en charge par des enfants, mais aussi parce que des personnes très âgées décideraient de vivre avec des membres de la famille ou même des étrangers soit pour des raisons économiques, soit par besoin d'aide ou de sécurité ou simplement pour leur confort psychologique.

Le type d'aide, comme l'intensité avec laquelle elle est prodiguée, varie suivant qui la fournit. Il vaut donc la peine de s'attarder sur la composition des ménages dans lesquels se retrouvent une ou des personnes âgées. À l'évidence quel que soit le sexe, peu de mariés vivent seuls dans leur vieillesse avancée (figure 5).

En fait, il ne peut s'agir que de couples pour lesquels la vie commune est devenue impossible à cause de handicaps d'un des membres qui a du être

Figure 6. Proportion des personnes vivant avec des personnes non-apparentées selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991

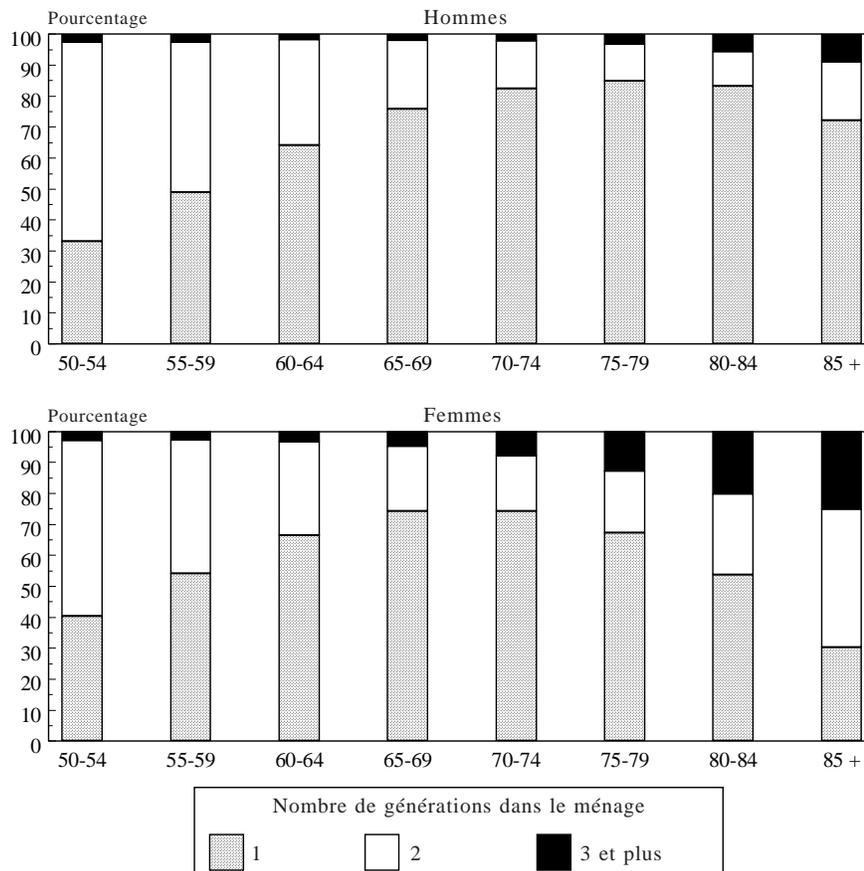


Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

placé en institution. La vie solitaire passe de 50 % dans le groupe des 50-54 ans à 70 % vers la fin de la vie. Elle est, tout naturellement, le lot des veufs, divorcés, séparés et célibataires et ce sont eux aussi que l'on retrouve fréquemment dans les ménages non-familiaux, principalement les femmes (figure 6).

La vie en ménages non familiaux demeure toutefois marginale. Après 50 ans, tous états matrimoniaux confondus, quel que soit le sexe et l'âge de la personne âgée, la proportion de celles qui vivent dans ce type de ménage oscille entre 6 % et 8 %. Les hommes séparés ou divorcés optent davantage pour ce genre de ménage que les femmes dans les mêmes situations. Ces résultats concordent avec ceux d'autres recherches comme celle de de Jong-Gierveld et Dykstra de 1997. Ils montrent que les femmes qui sont séparées ou divorcées, si elles ne vivent pas seules, ont tendance, plus que les hommes dans la même situation, à vivre chez leurs enfants et donc dans des ménages familiaux.

Figure 7. Distribution en pourcentage des personnes vivant dans des ménages familiaux selon le groupe d'âge, le sexe et le nombre de générations, Canada, 1991



Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

Le nombre de générations

Les personnes âgées (essentiellement des hommes célibataires, séparés ou divorcés) en ménages non familiaux partagent leur vie quotidienne avec des amis de la même génération. Toutefois l'analyse révèle que les 6 % ou presque de ménages non familiaux se répartissent également avec à peu près 2 % dans chacune des catégories⁹ : une seule, deux et trois générations¹⁰.

⁹ Les personnes désireuses de précision consulteront la publication des Nations-Unies dont le titre figure au bas de la page titre de la partie II.

¹⁰ L'objet de l'analyse étant la personne âgée, il peut s'agir par exemple d'une personne de plus de 65 ans vivant dans un ménage composé d'une mère et de sa fille qui ne lui sont pas apparentées. Un tel ménage serait classé au Recensement comme un ménage familial.

Génération, ce terme a plusieurs acceptions :

- 1 - son sens le plus commun est celui d'un groupe de personnes qui sont à peu près du même âge. Généralement, les générations sont distantes les unes des autres de l'intervalle moyen qui sépare les parents et leurs enfants. Dans le texte, la durée de 25 ans a été choisie quand il est question de cohabitation de personnes d'âge différents ;
- 2 - son sens démographique restreint est celui des personnes qui sont nées la même année.

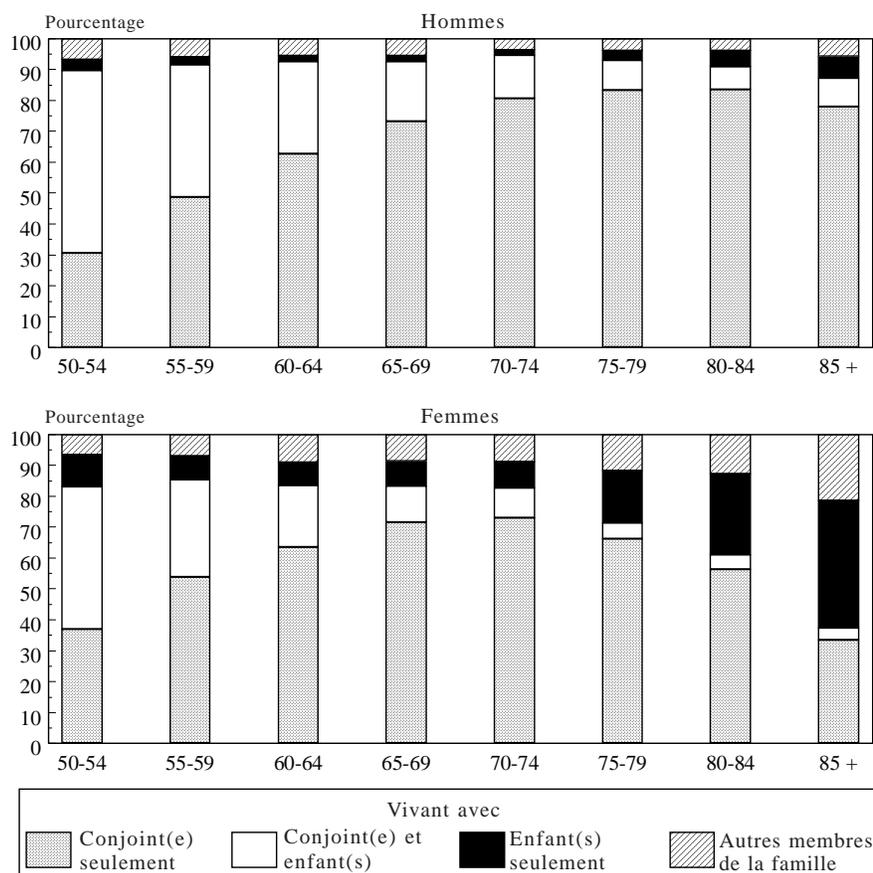
L'immense majorité des personnes âgées qui vivent dans des ménages familiaux cohabitent avec des personnes de leur propre génération (généralement le conjoint) ou d'une génération voisine (un enfant) (figure 7).

Entre 50 et 65 ans, la situation des deux sexes est à peu près la même mais après 70 ans la majorité des hommes se trouvent dans les ménages familiaux dont les membres appartiennent à la même génération. Ce sont en majorité des couples et cela signifie qu'il y a une plus grande proportion d'hommes âgés dont la conjointe est vivante que de femmes âgées qui ont encore leur conjoint. Et si les femmes vivent dans des ménages où sont présentes au moins deux générations, c'est sans doute qu'elles vivent avec leurs enfants et petits enfants. À l'avenir, si l'espérance de vie continue de progresser, on pourrait penser que le nombre de familles où cohabitent plusieurs générations devrait augmenter substantiellement, mais ce n'est pas sûr, si les personnes âgées continuent de donner priorité à l'indépendance à l'égard de leurs enfants.

L'examen de la figure 8 permet d'identifier qui sont les individus dans les ménages où vivent des personnes âgées. On observe que d'une manière générale il y a cohabitation d'un homme âgé avec ses enfants lorsqu'il est avec son épouse. On note évidemment que la proportion des femmes sans conjoint avec leurs enfants ou petits enfants, est plus importante que celle des hommes surtout aux âges avancés. Quant aux quelques ménages familiaux de trois générations ou plus, ils sont composés d'enfants et de petits enfants, mais aux grands âges il n'y a plus qu'un seul des grands parents.

La vie d'une personne âgée avec des membres de la famille autres que les descendants ou avec des étrangers demeure une situation peu fréquente dans les ménages composés d'une ou deux générations (autour de 10 %). Ce type d'arrangement semble par contre plus fréquent parmi les ménages

Figure 8. Distribution en pourcentage des personnes de 50 ans et plus vivant dans des ménages familiaux d'une ou de deux générations selon le groupe d'âge, le sexe et les personnes composant leur entourage, Canada, 1991



Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

de trois générations (environ 25 %). La possibilité d'identifier les personnes vivant dans les ménages familiaux des personnes âgées permet d'observer que les hommes seuls s'insèrent plus difficilement dans la famille de leurs enfants et petits enfants.

Conclusion

L'état matrimonial s'avère la caractéristique qui influe le plus sur le choix du mode de vie des personnes âgées. La présence d'un conjoint demeure la

meilleure aide qui soit dans le dernier segment de la vie. Dans ce cas, l'augmentation des ruptures d'union et la faible fécondité se conjugueront pour réduire le réseau de soutien informel des futures personnes âgées. Amis, voisins et l'ensemble du réseau d'aide formel seront, sans doute appelés à fournir une aide plus importante que celle qu'ils dispensent aujourd'hui.

Il est vrai qu'en raison de l'allongement de la durée de la vie, la coexistence des générations est plus fréquente qu'autrefois, mais leur cohabitation demeure rare. On peut conclure que les solidarités intergénérationnelles se développeront à l'avenir, mais elles emprunteront peut-être des avenues encore inconnues si les personnes âgées, de plus en plus longtemps autonomes, persistent à conserver leur indépendance.

CHAPITRE 2 - PARTICIPATION À LA MAIN-D'OEUVRE ET LA RETRAITE

Le concept de la retraite, en ce qui concerne les activités rémunératrices, est lié par une relation d'opposition à celui du marché du travail. Chacun de ces concepts a pris forme au cours de la période industrielle. Il est clair aujourd'hui pour tout le monde que la retraite est cette période de la vie où l'individu, ayant mis fin à ses principales activités génératrices de son revenu, poursuit son existence en consommant les avoirs qu'il a accumulés jusque là, sous une forme ou une autre. De nos jours, le temps passé en retraite est beaucoup plus long qu'il ne l'était au début du siècle, au Canada comme dans tous les autres pays occidentaux. À cela deux raisons.

La première est de nature démographique. Il s'agit de l'allongement de la vie moyenne qui récemment s'est accrue à cause de l'augmentation de l'espérance de vie aux âges avancés. Cette accroissement de la durée de la vie aux âges avancés a pour résultat de faire demeurer plus longtemps qu'autrefois les individus dans le groupe des personnes âgées. Quant à l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance qui est en partie due à la réduction de la mortalité aux jeunes âges, elle a pour effet de permettre à davantage de personnes qu'autrefois d'atteindre des âges élevés. La combinaison des deux phénomènes fait en sorte que le nombre d'années vécues collectivement dans la situation de personne âgée par les survivants d'une génération a considérablement augmenté (tableau 6). Entre la partie «économiquement» active de la vie et la vieillesse, il s'est ainsi insérée dans le cycle de vie une période autrefois inconnue qui s'étend de la cessation de l'activité à l'affaiblissement marqué des fonctions vitales. C'est ce que le sociologue anglais Peter Laslett a nommé le troisième âge. La période finale de l'existence prendrait alors le nom de quatrième âge. Elle implique la plupart du temps les handicaps et la perte d'autonomie. C'est la vieillesse proprement dite.

La seconde est de nature économique. Les besoins de main-d'œuvre se trouvent, à la fin de ce siècle, profondément affectés par les progrès techniques

Tableau 6. Nombre de survivants à 65 ans de la table de mortalité et espérance de vie à 65 ans des générations canadiennes de 1801 à 1941

Génération	Survivants à 65 ans		Espérance de vie à 65 ans en années	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1801	27 448	31 092	10,6	11,5
1821	29 640	34 115	10,9	11,8
1841	31 959	37 017	11,4	12,5
1861	35 901	40 968	12,9	13,8
1881	44 909	49 331	13,5	15,7
1901	51 561	59 715	14,0	18,7
1921	63 984	74 131	15,9	21,2
1941	74 502	83 380	18,0	22,4

Source : Bourbeau et col. 1997.

et les inventions nombreuses des dernières décennies. Les entreprises ont dû modifier la gamme de leurs produits ou des services offerts de même que leurs procédés de fabrication, de sorte qu'elles procèdent à des transformations majeures pour s'adapter aux nouvelles demandes. Des ouvriers qualifiés dans certaines productions se trouvent déclassés et voient leur compétence perdre de leur intérêt pour leurs employeurs. Les nouvelles techniques de production ont libéré de nombreux emplois et les entreprises dans les pays à économies prospères ont intérêt à offrir alors à ces personnes devenues moins utiles, d'intéressantes retraites anticipées alors qu'elles sont encore relativement jeunes. Les restructurations qui réduisent la main-d'œuvre se doublent, dans les domaines des services sociaux en particulier, de restrictions budgétaires elles aussi éliminatrices d'emplois. Pour cet ensemble de raisons et d'autres, environ 60 % des individus du groupe d'âge 60-64 ans sont sans emploi ou inactives.

L'allongement de la période de la retraite ainsi que l'accroissement des effectifs qui résulte des transformations brièvement exposées, ne sont pas sans poser problème quelquefois, suivant les contextes démographiques et économiques dans lesquels ils se produisent. Les personnes en emploi doivent supporter une quantité de plus en plus importante de personnes qui ne sont pas au travail, qu'elles soient retraitées ou en chômage.

Ce phénomène se trouvera exacerbé, à l'avenir au Canada, par la réduction relative du nombre des adultes, en raison de l'arrivée dans leurs rangs des classes creuses des années 70. Les effectifs à la naissance des générations qui ont suivi cette date ont été en effet en moyenne de 20 % plus faibles que ceux des générations de leurs parents qui ont constitué le Baby-Boom. Il est vrai que, parmi eux, la proportion des femmes sur le marché du travail s'est accrue quand elles sont devenues adultes. Mais seront-elles assez nombreuses pour compenser le déclin du nombre des travailleurs qui, par leurs contributions, alimentaient auparavant les fonds de pension, comme certains le laissaient entendre, par exemple Fellegi en 1988? Bien qu'on ne sache pas s'il s'agit

du début d'une tendance ou d'un phénomène passager, il est à remarquer que les taux d'activité féminins depuis les années quatre-vingt treize et quatorze plafonnent et même régressent. Il peut paraître paradoxal qu'une société, en même temps se départisse facilement de personnes d'âge actif et s'inquiète de la réduction du nombre d'adultes résultant de la baisse de fécondité. Cela vient en grande partie de ce que les travailleurs ne sont pas interchangeable et que le recyclage a des limites.

Cette importante question des rapports de dépendance sera étudiée plus en détail après l'analyse de la participation au marché du travail des personnes de 50 ans et plus et de leur passage à la retraite.

La situation des personnes vieillissantes sera décrite en prenant en compte leurs différentes caractéristiques afin de comprendre leurs comportements à l'égard du marché du travail, suivant leur arrangement domestique. On verra, par exemple, dans quelle mesure la taille et la nature de l'entourage d'un individu influent sur son temps passé en emploi et sur son bien-être économique à la retraite.

Concepts utilisés

Avec le temps, la démarcation entre la vie active et la retraite devient de plus en plus floue puisque désormais l'emploi devient polymorphe et l'entrée en retraite multiforme. Dans cette analyse, il est convenu qu'un individu est «actif» s'il travaille à temps plein, ou partiel ou encore s'il est à la recherche d'un emploi. La catégorie des «retraités» regroupe, quant à elle, l'ensemble des personnes qui ont déclaré percevoir un revenu provenant de retraites autres que celle octroyée automatiquement par l'État par le truchement de ses programmes destinés aux personnes âgées (essentiellement : pension de la vieillesse, supplément de revenu garanti et autres transferts gouvernementaux). Cette catégorie ne comprend de ce fait que des individus qui, dans le passé, ont participé au marché du travail.

L'âge auquel les individus sont en droit de percevoir en entier l'argent qui leur est alloué par le gouvernement (pension de la vieillesse, supplément garanti, etc.) a été fixé à 65 ans. Pour cette raison, si par commodité il fallait choisir un âge frontière entre la période de la vie active et celle de la retraite, c'est cet âge que l'on retiendrait et c'est d'ailleurs celui qui est reconnu dans la plupart des pays industrialisés. Certes, un individu peut se retirer de la vie active avant et percevoir une retraite privée en respectant les accords conclus. Dans le cas du RPC/RRQ, la retraite peut être prise à partir de 60 ans, mais celle-ci est amputée d'un montant qui est fonction du temps qui sépare son retrait du monde du travail de son soixante cinquième anniversaire. En dépit de ces pénalités, les taux d'activité avant 65 ans ont fortement faibli depuis deux décennies (Légaré et col., 1991). De gré ou de force, Canadiennes et Canadiens se retirent donc de plus en plus tôt de la population active.

Tableau 7. Distribution en pourcentage des personnes âgées de 60 ans et plus selon leur activité et le sexe, Canada, 1991

Âge	Actifs		Inactifs		Total
	Employés	Non-employés	Retraités	Autres	
	Hommes				
60 ans et plus	24,3	3,1	58,8	13,8	100,0
65 ans et plus	13,2	0,7	71,3	14,8	100,0
	Femmes				
60 ans et plus	10,3	0,9	45,7	43,1	100,0
65 ans et plus	5,0	0,4	51,4	43,2	100,0

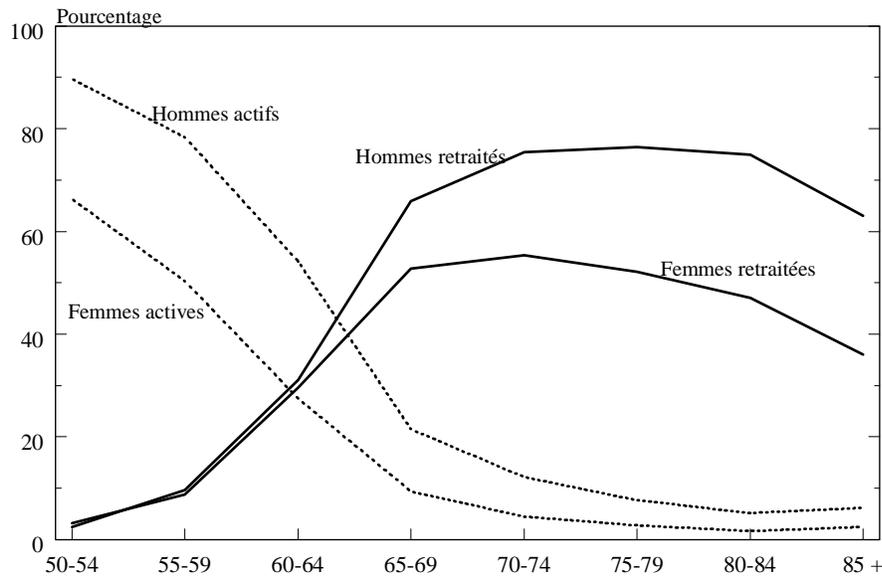
Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

La participation au marché du travail après 50 ans

Les données du recensement canadien de 1991 permettent de classer les individus dans l'une ou l'autre des catégories établies sur la base de la participation au marché du travail. Au tableau 7, on distingue deux grandes catégories : ceux qui font partie de la population active (les actifs) et ceux qui n'en font pas partie (les inactifs). Dans la première, on distingue ceux qui sont employés (qu'ils soient à temps plein ou partiel) et ceux qui sont à la recherche d'un emploi. Ces derniers sont donc à toute fin des chômeurs. Dans ceux qui ne font pas partie de la population active, on distingue les retraités au sens qui a été donné précédemment et les autres.

En 1991, près de 76 % des hommes de 60 ans et plus n'avaient pas d'emploi rémunéré et près de 90 % des femmes, comme on peut le constater au tableau 7. Si, chez les hommes, la grande majorité appartenait à la catégorie des retraités (59 %), il en allait différemment pour les femmes dont moins de la moitié seulement (46 %) faisaient partie de la catégorie. On remarque, pour les deux sexes, que le chômage est faible, pour la bonne raison qu'il n'y a plus beaucoup de personnes dans ce segment de la vie qui font encore partie de la population active. Par contre, parmi les 65 ans et plus, la fraction des retraités masculins est nettement plus élevée. À 71 %, elle est de 13 points de pourcentage supérieure à celle des 60 ans et plus. Pour les femmes, entre le groupe des 60 et plus et celui des 65 et plus, la proportion augmente beaucoup moins pour n'atteindre que 51 %, soit une augmentation de moins de 6 points de pourcentage. Ces différences de niveau entre sexes et de changement de niveau pour chacun a pour origine la moindre participation au marché du travail au cours de leur vie des générations féminines impliquées au tableau 7.

Figure 9. Proportion de personnes actives et retraitées selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1991



Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

À la figure 9, les courbes représentent la façon selon laquelle, pour chaque sexe, varient les proportions des personnes appartenant aux différentes catégories. Du groupe des 50-54 ans à celui des 55-59, pour les deux sexes, on observe une réduction des pourcentages de ceux qui sont dans la population active. Cependant, c'est entre le groupe des 60-64 ans et celui des 65-69 que le changement est majeur. Pour les hommes, le pourcentage des actifs passe de 54 % à 22 % et chez les femmes de 28 % à 9 %. En contrepartie, les pourcentages des retraités (il s'agit de ceux qui touchent une retraite et non de ceux qui ne font pas partie de la population active) passent pour les hommes de 31 % à 66 % et chez les femmes de 30 % à 53 %. De tels chiffres sont de nature à montrer que l'âge où une forte proportion des personnes entrent en retraite se situe quelque peu avant 65 ans. Cet âge a tendance à s'abaisser depuis les années 1970. Une récente étude de Statistique Canada a d'ailleurs montré que l'âge moyen à la retraite est maintenant de 62 ans, alors qu'il était de 65 ans en 1971¹¹. À conclure qu'il s'écoule de plus en plus de temps entre l'âge de la cessation de l'activité et celui auquel les personnes peuvent émarquer aux allocations du gouvernement.

¹¹ Gower D. (1997). «L'âge de la retraite et l'estimation statistique» dans *L'Emploi et le revenu en perspective 1997*, vol. 9, n° 75-001-XPF au catalogue, p. 13 à 20.

L'augmentation moindre du pourcentage de retraitées entre le groupe des 60-64 ans et celui des 65-69 ans conduit le pourcentage des femmes retraitées à des niveaux plus faibles que celui des hommes, ce qui montre une fois encore qu'elles ont été peu nombreuses à cotiser pendant les années où les hommes ont pu le faire parce qu'ils étaient employés. En termes statistiques, d'après des données de 1991 (tableau 7), 49 % des femmes inactives de 60 ans et plus n'étaient pas pour autant des retraitées. Il s'agissait de «femmes au foyer». Cette observation est corroborée par les résultats de l'Enquête sociale générale de 1994 à partir de laquelle Lindsay en 1997 a constaté que la moitié des femmes âgées avaient comme occupation principale l'entretien ménager. Autre constatation : plus de 20 % des femmes de ces générations n'avaient effectivement jamais fait partie de la population active.

Le fléchissement de la courbe des retraités masculins au delà du groupe des 80-84 ans, s'explique par le fait que des membres de ces générations n'ont pu cotiser au RPC/RRQ du fait que ces programmes n'existaient pas encore¹². Ainsi, est-il important de garder à l'esprit que les hommes et les femmes se présentent très différemment en ce qui concerne la retraite aux alentours de 65 ans. Cette situation est en pleine évolution parce qu'elle résulte en grande partie d'un effet de génération.

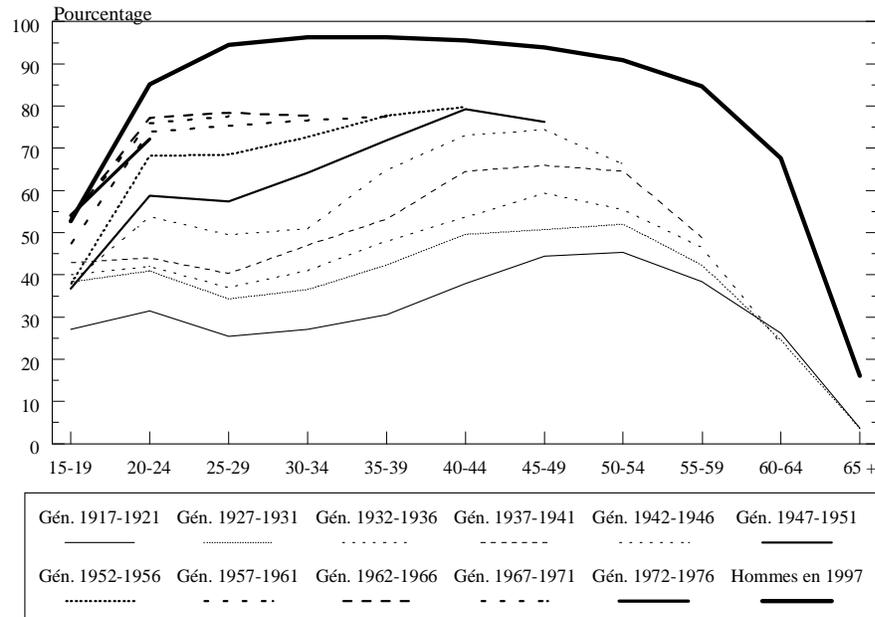
Les générations féminines récentes ne se comportent plus comme leurs aînées mais davantage comme les générations masculines, en ce qu'elles sont de plus en plus présentes sur le marché du travail. Cette tendance, visible par les données du recensement, est très nette dans l'évolution des taux d'activité trimestriels calculés avec les données de l'enquête de la population active (EPA). Les taux ont augmenté considérablement depuis une trentaine d'années. Toutefois, au cours des années récentes, ces taux ont commencé par croître moins rapidement et maintenant, après avoir plafonné, ils donnent des signes de fléchissement (figure 10).

Un autre effet de génération est probablement à l'origine d'une situation surprenante, à peine visible à la figure 9. Curieusement, une plus grande proportion des personnes de 85 ans et plus se déclarent employées que dans le groupe des 80-84 ans. Cela tient sans doute au fait qu'une grande partie des individus très âgés ont travaillé dans le secteur primaire, en particulier dans l'agriculture. Il en résulte que ces personnes ont tendance à se considérer encore «actives» même si leur participation à la main-d'œuvre est devenue symbolique pour la plupart d'entre elles.

Il faut remarquer que la proportion des chômeurs âgés de plus de 50 ans au recensement est faible (moins de 4 % du côté masculin (3,9) et moins de 3 % du côté féminin (2,3), c'est-à-dire 118 800 hommes et 80 800 femmes, des nombres faibles quand on les compare à ceux d'autres groupes d'âge, en particulier ceux des jeunes).

¹² Le programme n'a été instauré qu'en 1966.

Figure 10. Proportion de femmes actives à chaque groupe d'âge pour certaines générations, Canada



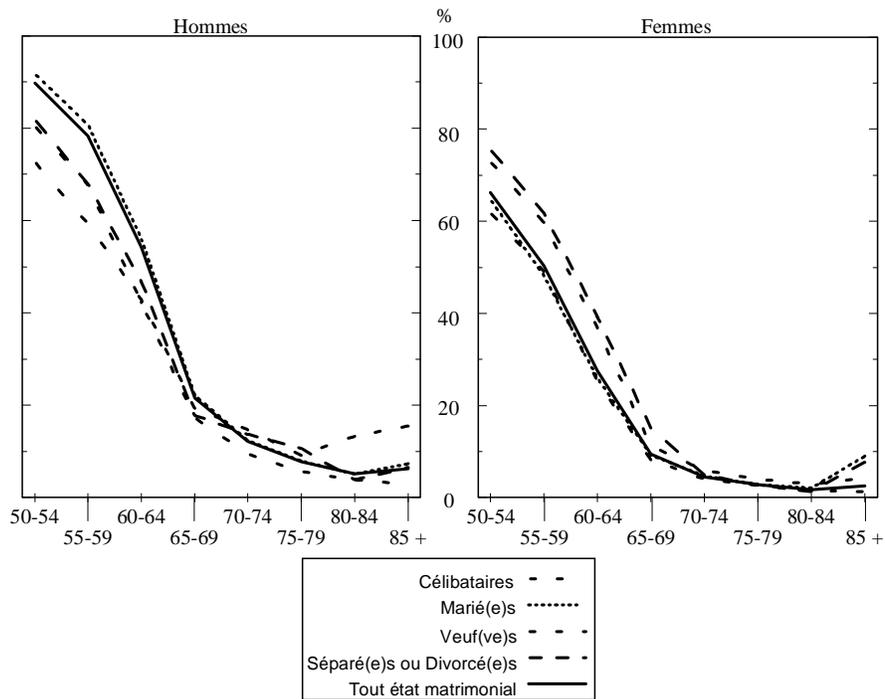
Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

Le chapitre 3 permettra de prendre conscience de la difficulté de connaître avec précision le travail rémunéré des personnes de plus de 65 ans. Si on en juge par l'appartenance à la population active, les courbes de la figure 9 montrent qu'à partir du groupe d'âge 65-69 ans, les pourcentages sont faibles. Ils sont cependant loin d'être nuls surtout pour les hommes.

L'état matrimonial

À la figure 11 apparaissent les courbes des taux d'activité des personnes de 50 ans et plus selon leur état matrimonial. Il est clair que pour les groupes d'âge qui précèdent celui des 65-69 ans, ces courbes ne se confondent pas. Chez les femmes, les taux d'activité des célibataires et des divorcées sont nettement supérieurs à ceux des veuves et des mariées. On a tendance à justifier cet état de chose par leur besoin de revenu ; elles sont dans l'obligation de travailler pour assurer leur existence, tandis que les mariées et les veuves, du fait qu'elles peuvent compter sur le revenu du mari, de sa retraite ou de ses legs, ont des taux d'activité plus faibles. Chez les hommes, les taux d'activité des célibataires nettement plus faibles que ceux des autres états matrimoniaux trouveraient peut-être une explication dans la mauvaise santé ou les handicaps

Figure 11. Taux d'activité des personnes âgées de 50 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991



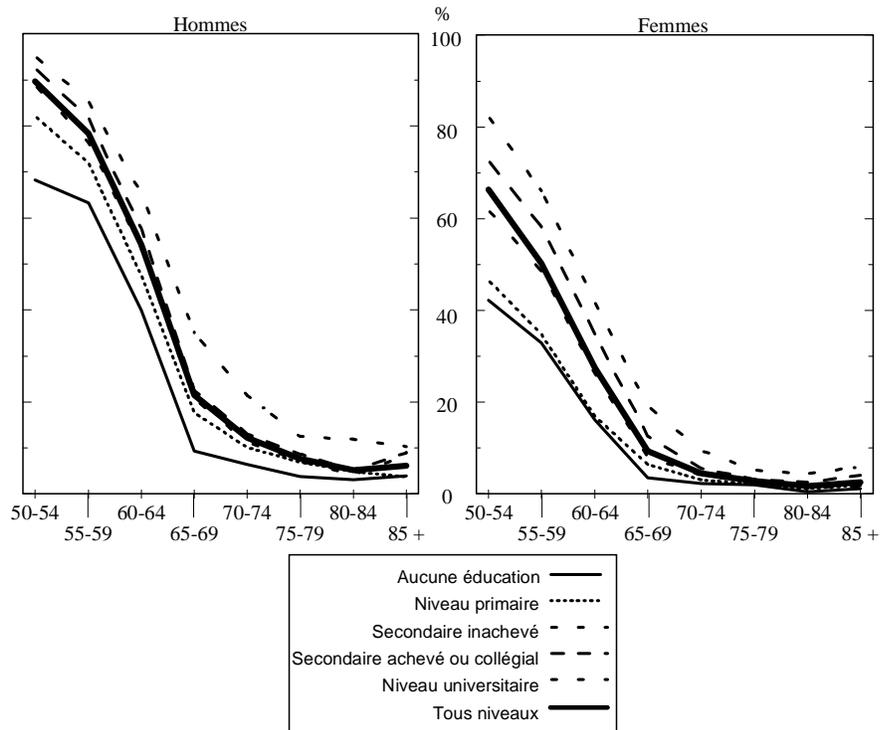
Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

de ceux qui pour cela, peut-être, ne se sont jamais mariés. Pour les veufs, séparés et divorcés, on peut alléguer que la rupture de leur union a pu être à la source d'une déstabilisation qui les handicape sur le marché du travail, ou encore, pour les séparés et divorcés, que la perte de leur emploi ait été la cause de leurs problèmes matrimoniaux.

L'éducation

Les taux d'activité varient davantage et de façon très systématique en fonction du niveau d'instruction. À la figure 12, on voit clairement qu'au-delà de 50 ans, plus faible est le niveau d'instruction plus faibles sont également les taux d'activité. Il n'y a qu'environ 70 % des hommes avec une faible éducation qui, entre 50 et 54 ans, font encore partie de la population active, alors que cette proportion atteint 95 % chez ceux qui sont très instruits. Il en va de même pour le sexe féminin. Ces constatations ont quelque chose de

Figure 12. Taux d'activité des personnes de 50 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et le niveau d'éducation, Canada, 1991

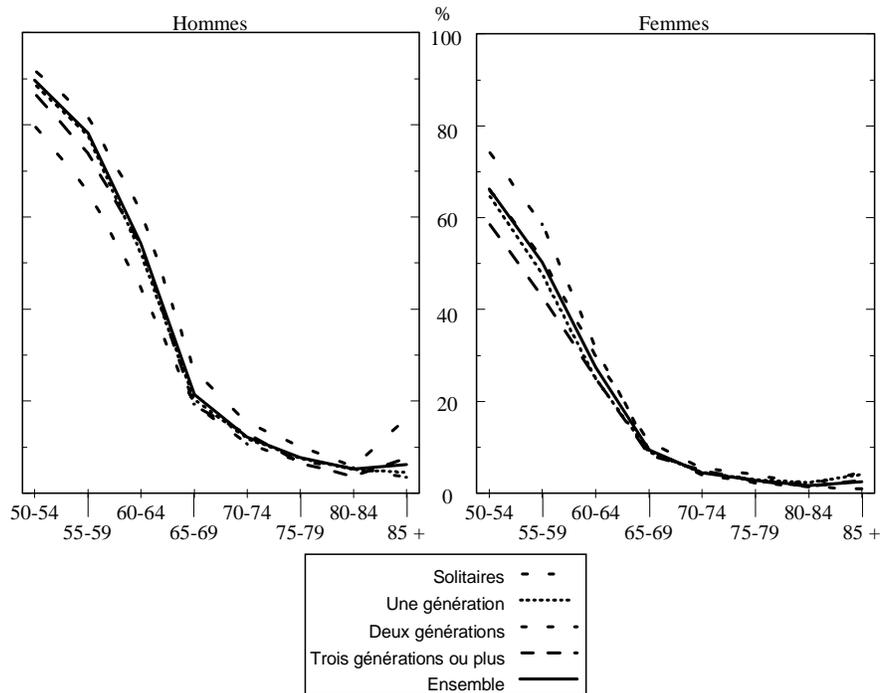


Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

paradoxal. Comme, dans la majorité des cas, le revenu est positivement corrélé avec le niveau d'instruction, on penserait que les personnes qui ont un faible niveau d'instruction, ayant un faible niveau de revenu, resteraient plus longtemps que les autres dans la population active. Or il n'en est rien. S'il en est ainsi, c'est sans doute parce que leur faible niveau d'instruction les rend inaptes à un grand nombre des nouveaux emplois ou qu'ils sont usés prématurément par des travaux pénibles.

Entre les hommes et les femmes, on ne remarque pas de différence dans l'ordre dans lequel se succèdent les courbes qui représentent les différents niveaux d'instruction. Par contre, si les écarts sont peu différents dans le groupe des 65-69 ans, ils sont bien plus élevés chez les hommes dans celui des 50-54 ans. D'autre part, si chez les femmes les taux déclinent régulièrement et de façon quasi linéaire entre les deux groupes d'âge, chez les hommes ils demeurent encore relativement élevés dans le groupe des 60-64 ans, avant de chuter sensiblement. Cette différence pourrait s'expliquer par la différence

Figure 13. Taux d'activité des personnes de 50 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et le nombre de générations dans le ménage, Canada, 1991



Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

dans les professions exercées par les hommes et les femmes. Quoiqu'il en soit et davantage pour le sexe masculin que pour le féminin, les personnes très instruites conservent après 65 ans des taux d'activité sensiblement supérieurs à ceux des autres niveaux d'instruction.

Pour faire une interprétation correcte des relations observées entre le niveau d'instruction et l'âge, il faut prendre en considération les effets de génération. Lindsay, en 1997 a fait remarquer que, parmi les générations qui constituent le groupe des adultes âgés (45-64 ans), on rencontre deux fois plus de diplômés universitaires que parmi celui des 65 ans et plus et deux fois moins de personnes à très faible niveau d'instruction. Mais il faut se garder de voir dans la relation observée entre le niveau d'instruction et le taux d'activité à des âges avancés une sorte de relation immuable qui conduirait à croire que puisque le niveau d'instruction s'élève d'une génération à l'autre, on sortira à l'avenir de plus en plus vieux de la population active.

Le nombre de générations

État matrimonial et éducation «expliquent» de manière satisfaisante la plus ou moins intense participation à la population active aux âges avancés. Reste à voir dans quelle mesure la «dimension» de l'entourage représentée par la composition du ménage dans lequel vit la personne âgée influe sur son taux d'activité. La figure 13 apporte quelques éléments d'information.

Les hommes et les femmes qui vivent seuls¹³ ont des taux d'activité dans chaque groupe d'âge peu différents les uns des autres, appelant les mêmes commentaires que ceux avancés lors de l'analyse de l'effet de l'état matrimonial. Toutefois, la différence est importante dans la position des courbes que les unes et les autres occupent par rapport à leur moyenne respective. Les taux des femmes qui ne vivent pas seules se situent au-dessous de ceux des femmes solitaires, alors que les taux des hommes qui ne sont pas solitaires sont supérieurs aux taux de ceux qui vivent seuls. Les explications avancées précédemment sont encore valides, à l'effet que les femmes seules doivent plus que les autres satisfaire leurs besoins financiers. Des sociologues ont déjà fait remarquer aussi que les femmes qui ont une position élevée ont davantage tendance à ne pas être mariées ; on dirait plutôt que c'est par leur célibat qu'elles achètent leur position¹⁴. Les hommes qui vivent seuls, en proportion plus nombreux, hors de la population active vivent peut-être ainsi depuis longtemps, probablement pour des raisons de santé. Il se peut aussi qu'un bon nombre n'aient pas de charges et jouissent de bonnes retraites. Chez les hommes, les taux d'activité des personnes qui vivent dans des ménages où sont représentées deux générations sont quelque peu plus élevés que ceux des autres. C'est probablement parce que certains hommes âgés ont encore tard dans leur vie des descendants à charge. Par contre, il est probable que ceux qui vivent dans des ménages à trois générations ou davantage sont, à l'inverse, supportés par leurs enfants.

Tableau 8. Pourcentage de la population active de 50 ans et plus travaillant à temps partiel selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1991

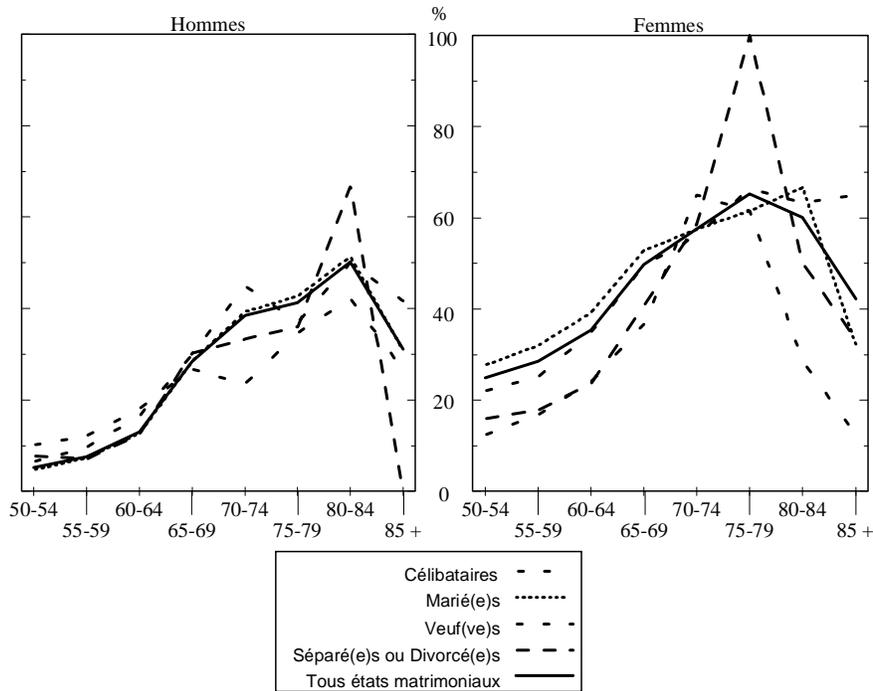
Groupe d'âge	Hommes	Femmes
50-54	5,2	25,0
55-59	7,6	28,5
60-64	13,0	35,5
65-69	28,5	49,8
70-74	38,4	57,7
75-79	41,3	65,2
80-84	50,3	60,1
85 ans et plus	31,1	42,3
60 ans et plus	20,6	41,8
65 ans et plus	33,2	53,2

Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

¹³ Dans la légende des figures, une, deux, trois ou plus, fait référence, comme le titre l'indique, au nombre de générations, sans égard au nombre d'individus dans le ménage. Le solitaire est un cas particulier de la catégorie «une».

¹⁴ Goldscheider et Waite (1986) cités par R. Beaujot dans «*La famille au long de la vie*» Statistique Canada, 1995, n° 91-543 au catalogue.

Figure 14. Proportion de personnes de 50 ans et plus travaillant à temps partiel parmi celles qui font partie de la main-d'oeuvre selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991

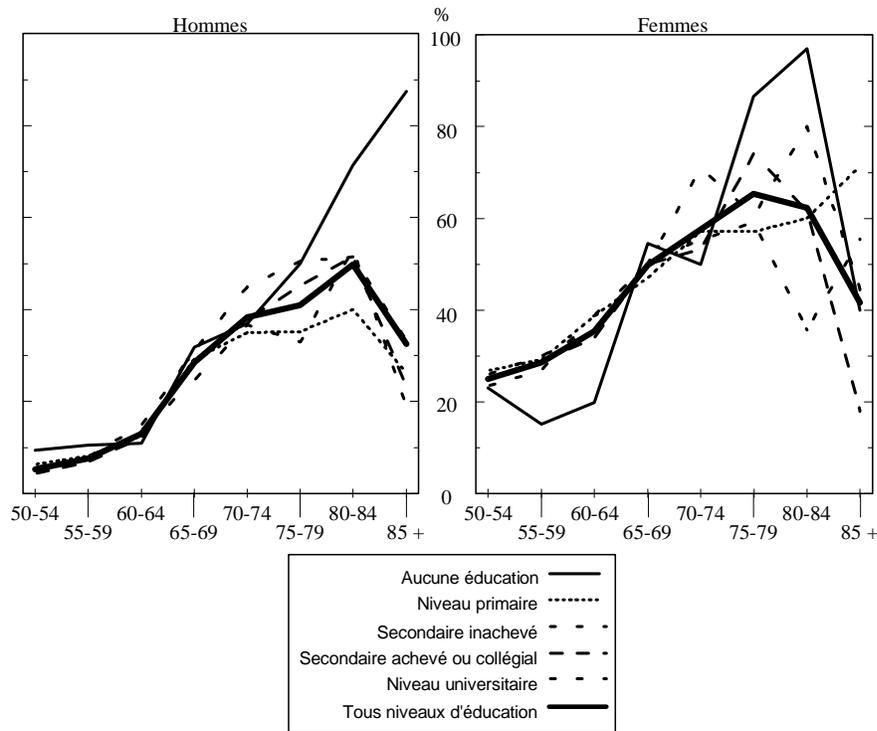


Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

Le temps partiel

Les hommes âgés ont des taux d'activité à temps plein, dans tous les groupes d'âge, plus élevés que ceux des femmes. Il n'y a rien là de surprenant attendu que le travail à temps partiel, même chez les jeunes, a toujours été plus répandu chez les femmes que chez les hommes. Le tableau 8 est sur ce point fort explicite. À tous les groupes d'âge, la différence entre les sexes est considérable. Mais au delà de cette constatation attendue, ce qui attire l'attention est l'augmentation importante de la part du temps partiel, chez les deux sexes, au passage du groupe des 60-64 ans au suivant. Et l'écart entre deux groupes d'âges successifs se poursuit par la suite. Il s'agit vraisemblablement, comme le suggère Quinn et Burkhauser, de l'effet d'une entrée progressive en retraite préférée à la cassure nette. Il convient de tempérer toutefois quelque peu cette conclusion en prenant en considération le temps

Figure 15. Proportion de personnes de 50 ans et plus travaillant à temps partiel parmi celles qui font partie de la main-d'oeuvre selon le groupe d'âge, le sexe et le niveau d'éducation, Canada, 1991

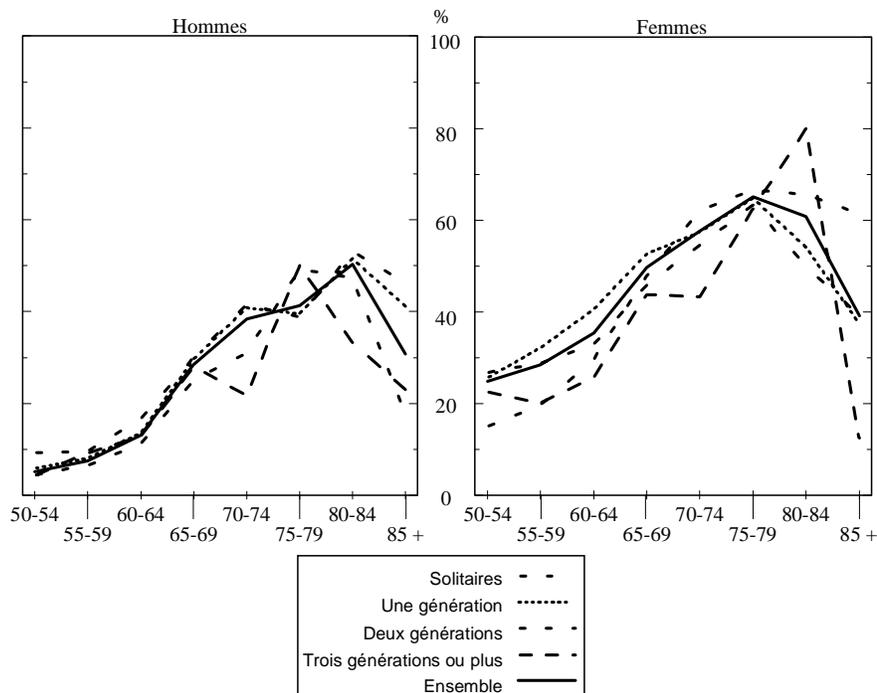


Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

partiel involontaire induit, comme il a déjà été signalé, par les restructurations que font nombre d'entreprises.

La position relative des courbes (figure 14) des différents statuts matrimoniaux sont de nature à renforcer l'hypothèse que la nécessité du revenu ait un effet sur le niveau du taux d'activité, attendu que des femmes qui travaillent, ce sont les célibataires, les divorcées et les séparées qui ont des taux d'activité à temps partiel plus faibles que les autres. L'allure des courbes de la figure 15 montre que le niveau d'éducation ne semble aucunement influencer sur les taux d'activité à temps partiel. Par contre, le besoin de travailler pour aider à soutenir l'indépendance financière, déjà rencontré précédemment, se manifeste à nouveau dans les courbes de la figure 16, où on observe que, des femmes

Figure 16. Proportion de personnes de 50 ans et plus travaillant à temps partiel parmi celles qui font partie de la main-d'oeuvre selon le groupe d'âge, le sexe et le nombre de générations dans le ménage, Canada, 1991



Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

qui font partie de la population active, celles qui occupent le moins des emplois à temps partiel avant 60 ans sont celles qui vivent seules. Rien de semblable n'est visible sur la figure consacrée aux hommes.

La retraite

Au lieu, comme jusqu'à présent, d'inférer l'entrée en retraite par le retrait de la population active, l'analyse portera, dans cette section, sur les nombres et proportions de retraités par groupes d'âge tels que tirés des tableaux du recensement. Une forte similarité certes est attendue entre les deux séries de résultats. La figure 9 avait permis de remarquer que la proportion de ceux qui ne faisaient plus partie de la population active augmentait très fortement au passage du groupe des 60-64 ans à celui des 65-69 ans.

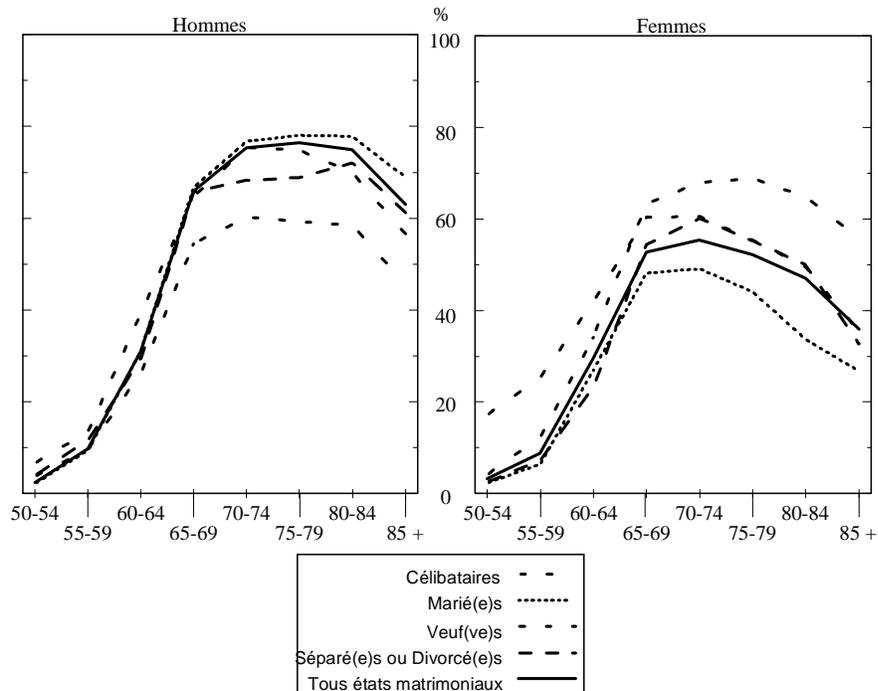
On pourrait être surpris par la légende des tableaux qui accordent une courbe aux solitaires, et une aux ménage à une seule, deux, trois générations, etc. Il faut comprendre qu'il existe des ménages où vivent deux ou trois personnes qui appartiennent à la même génération. Il n'y a donc pas de contradiction.

L'état matrimonial

Dès le groupe d'âge 65-69 ans (figure 17), presque les trois quarts des hommes perçoivent un revenu du RPC/RRQ, mais seulement 50 % des femmes.

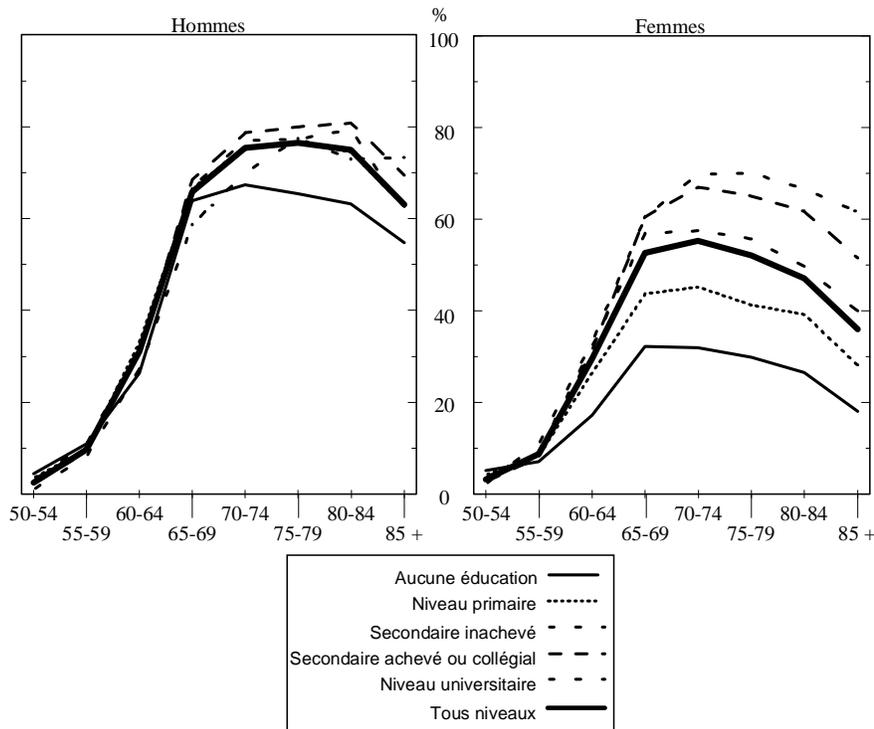
Cette différence est, encore une fois, la conséquence de la moindre participation des femmes au marché du travail aux âges où elles auraient pu joindre la population active. Les veuves, parce qu'elles bénéficient de la demi

Figure 17. Distribution en pourcentage des personnes retraitées selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991



Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

Figure 18. Distribution en pourcentage des personnes retraitées selon le groupe d'âge, le sexe et le niveau d'éducation, Canada, 1991



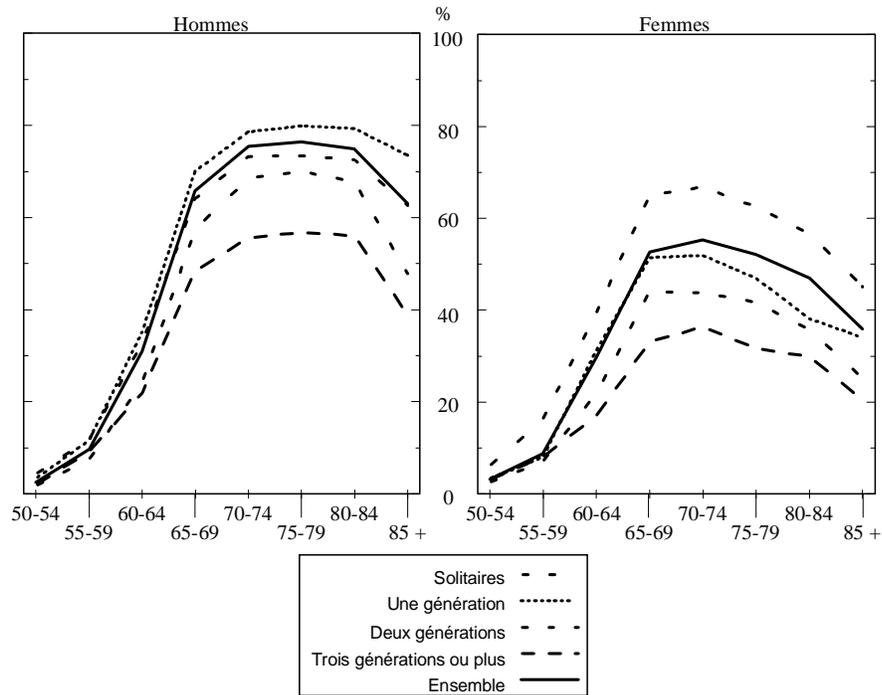
Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

retraite de leur mari et les célibataires, parce qu'elles ont fait partie de la population active, sont celles qui disposent le plus souvent, dans tous les groupes d'âge, de revenus de retraite. Comme prévu, on observe la situation inverse parmi les hommes pour des raisons déjà plusieurs fois exposées de l'absence du travail pour certains d'entre eux pour des raisons de santé.

L'éducation

Les hommes et les femmes sans éducation se retrouvent souvent, une fois âgés, sans revenu de retraite. À partir de calculs non présentés ici, on note que ce sont les hommes et les femmes sans éducation dont les proportions sont les plus fortes à ne pas percevoir de revenus de retraite quand ils sont âgés (66 % des femmes et 30 % des hommes). Plusieurs de ces personnes n'ont pu cotiser à des retraites, n'ayant pas pu participer à la main-d'oeuvre

Figure 19. Distribution en pourcentage des personnes retraitées selon le groupe d'âge, le sexe et le nombre de générations dans le ménage, Canada, 1991



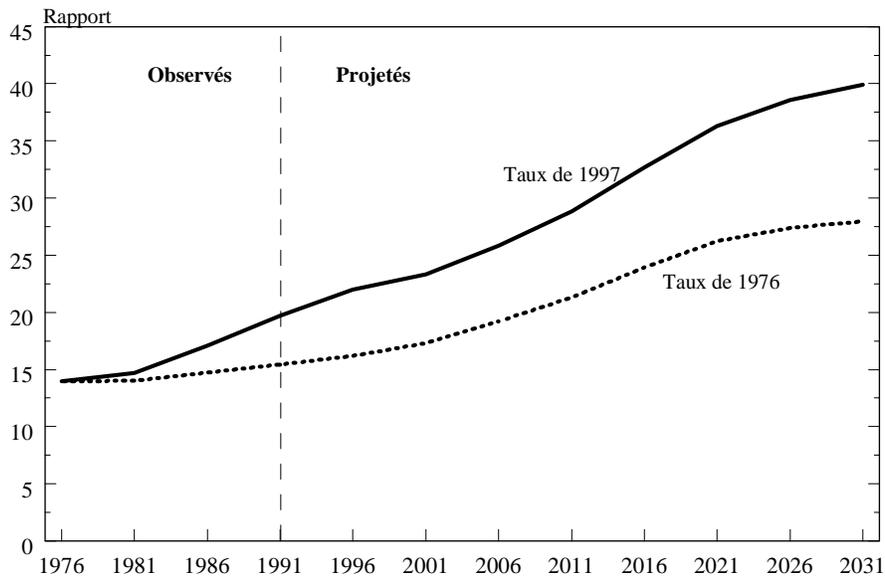
Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

pour diverses raisons comme une mauvaise santé ou autres difficultés. Pourtant la relation d'un faible pourcentage de retraités avec le niveau d'éducation ne s'observe que pour le groupe des sans éducation. Pour les autres, les différents niveaux d'éducation ne font pas apparaître de différences dans les proportions de retraités, comme si le temps passé sur le marché du travail avait aplani les différences d'éducation (figure 18).

Le nombre de générations

Les courbes de la figure 19 permettent de dégager une tendance nette. Plus le nombre de générations présentes dans le ménage est élevé, quel que soit le groupe d'âge considéré, plus la proportion de retraités est faible. Il est possible que cette situation s'explique par le besoin de partager les coûts de la vie avec les enfants et petits enfants. Les femmes recevant une retraite vivent nettement davantage seules que les autres.

Figure 20. Rapports de dépendance des hommes inactifs de 55 ans et plus, Canada, 1976-2031



Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

Les rapports de dépendance

Le rapport de dépendance démographique classique consiste dans le rapport des 0-14 ans et des 65 ans et plus, aux 15-64 ans. C'est un indice dont l'usage se perpétue dans les comparaisons internationales en raison de la facilité d'obtention des données nécessaires à son calcul. Laissant ce rapport comme un indicateur par trop grossier, on peut en calculer un qui tienne compte de l'activité des personnes, puisque dans les différents segments il y a des personnes qui contribuent aux caisses de retraite et d'autres qui y émargent. Le rapport est établi par la relation entre les inactifs de 55 ans et plus aux actifs de 15 ans et plus. Bien qu'en raison de l'augmentation de la productivité, entre autres, le ceteris paribus des économistes ne soit pas de propos, ce taux a le mérite de tenir compte du chômage et des départs en retraite prématurés. L'effet de génération exerçant une forte perturbation dans le rapport propre à la population féminine, on s'en tiendra à celui de la population masculine (figure 20).

Au Canada, en 1991, on comptait environ 20 inactifs de 55 ans et plus pour 100 actifs de 15 ans et plus.

Ce rapport n'était que de 14 % en 1976. À 29 % en 2011, il aura augmenté de moitié par rapport à 1991 et en 2031, à 40 % il sera probablement le double de celui de 1991. Dans la figure 20, la ligne solide est celle du rapport de dépendance calculé en maintenant constants les taux d'activité de 1997. La ligne en pointillés montre ce que serait le rapport de dépendance si les taux d'activité avaient été maintenus constants au niveau de 1976. L'espace entre les deux tracés représente le changement dans les taux d'activité et l'espace entre la ligne en pointillé et le niveau de 1976 (14 %), représente le seul effet du vieillissement démographique. De tels niveaux sont déjà atteints dans plusieurs pays européens, mais les contextes historiques, culturels et économiques y sont si différents qu'on ne peut pas tirer grand leçon des expériences de ces pays. Avec les données canadiennes, il y a des experts pour penser que les systèmes de sécurité sociale dans le domaine de la retraite et de la santé devraient être revus et corrigés, ce qui implique des modifications dans les catégories d'ayant droit aussi bien que dans les catégories de cotisants et le montant des cotisations. Il faut signaler que des mesures ont déjà été prises pour consolider le RPC/RRQ. Les cotisations ont augmenté depuis 1987 et il est prévu qu'elles continueront de s'accroître au point d'être au début du prochain siècle le triple de ce qu'elles étaient à l'origine. Les bénéficiaires du RPC/RRQ ont été quelque peu réduits. Depuis 1989, les personnes âgées à forts revenus ont vu leur pension de vieillesse réduite et parfois totalement annulée. Dans le même ordre d'idées, il a déjà été suggéré que l'âge d'accès aux programmes de sécurité de la vieillesse soit élevé, politique déjà adoptée par certains pays industrialisés, comme le rapportent Kinsella et Gist en 1995.

Conclusion

On a constaté que la tendance actuelle est clairement au retrait de plus en plus jeune de la vie active. Par contre, on note qu'avec le temps, les générations qui se succèdent sont de plus en plus instruites et l'analyse a montré que les personnes âgées instruites sont aussi celles qui demeurent le plus longtemps dans la population active. On peut en déduire de cette dernière constatation que des politiques destinées à élever l'âge de la retraite s'inscriraient dans une certaine logique. Encore faudrait-il que les adultes d'aujourd'hui soient conscients de la situation. Le faible nombre d'enfants qu'ils auront mis au monde, toutes choses restant égales, devrait en contraindre plusieurs de demeurer sur le marché du travail et non de continuer à rechercher une retraite de plus en plus précoce.

Qu'ils aident leurs proches gracieusement ou qu'ils demeurent dans la population active, les personnes âgées représentent un actif pour le pays. En santé, ils désirent conserver une certaine activité adaptée à leurs possibilités de sorte que le bénévolat et l'activité professionnelle rémunérée, chez les personnes âgées devraient prendre de l'importance.

CHAPITRE 3 - LES REVENUS ET LEURS SOURCES¹⁵

Les conditions économiques des personnes âgées au Canada se sont très sensiblement améliorées au cours des dernières décennies. Une récente étude de M. Corak de Statistique Canada montrait d'ailleurs que les Canadiennes et Canadiens âgés de 65 ans et plus avaient été les principaux bénéficiaires des réformes fiscales entreprises au pays entre 1973 et 1995. Oja et Love en 1988 ou Lesemann en 1990 ont aussi montré que le pouvoir d'achat des personnes âgées qui, après la dernière guerre, était plus faible que celui des actifs, lui est maintenant supérieur ou au moins équivalent. Cette amélioration de la situation financière est due en partie à l'instauration d'un système de sécurité de revenu par les divers gouvernements, mais aussi par l'obligation qu'a chaque travailleur de cotiser à une caisse de retraite. Enfin, au moins depuis le milieu des années soixante-dix, par un fort encouragement à l'épargne privée. Cette évolution laisse cependant subsister des inégalités importantes entre des groupes de personnes âgées.

La situation financière des personnes du troisième âge demeure en étroite dépendance de l'activité professionnelle exercée pendant les années passées sur le marché du travail par le biais du nombre d'années de cotisation à un fond de retraite et, par conséquent, du moment où la retraite a été prise. Elle l'est aussi par la conception que la personne se fait de la retraite elle-même. Mais le niveau de vie de la personne âgée dépend aussi fortement du nombre de personnes qui composent le ménage dans lequel elle vit. Si ses revenus sont insuffisants, elle peut bénéficier éventuellement de l'aisance dans laquelle se trouvent les autres membres du ménage. Or, les informations disponibles pour cette analyse permettent de faire entrer en ligne de compte certaines caractéristiques de l'entourage des personnes âgées, ce qui est de nature à affiner quelque peu l'image de leur situation financière. Il est ainsi possible de répondre à des questions importantes sur la diversité de leurs sources de revenu, sur la nature des sources de celles qui vivent seules et sur l'intérêt que certaines ont à vivre avec d'autres pour alléger le coût de la vie.

Concepts utilisés

À cause de l'organisation socio-économique développée dans les pays industrialisés, on pense de plus en plus qu'il serait normal que les personnes âgées puissent tirer revenu non plus de trois sources mais de quatre, d'où les «quatre piliers» dont parlent les spécialistes de l'étude des conditions économiques des personnes vieillissantes (The Geneva Paper, 1996). Cette diversification garantit une meilleure sécurité financière dans la mesure où elle permet de faire face à l'affaiblissement de l'une des sources.

¹⁵ Les revenus sont exprimés en dollars de 1991. Il s'agit de revenus moyen calculés en divisant pour un âge et une catégorie donnée, la somme des revenus déclarés au recensement par le nombre de personnes de l'âge et de la catégorie.

Avis au lecteur

La source des données des tableaux où apparaissent des revenus est une base originale élaborée à partir du fichier de micro-données à grande diffusion sur les particuliers du recensement de 1991. Les nombres qui apparaissent dans chaque cellule ont été obtenus en divisant la somme des gains déclarés par le nombre des répondants de la catégorie, y compris ceux qui n'ont pas de revenu.

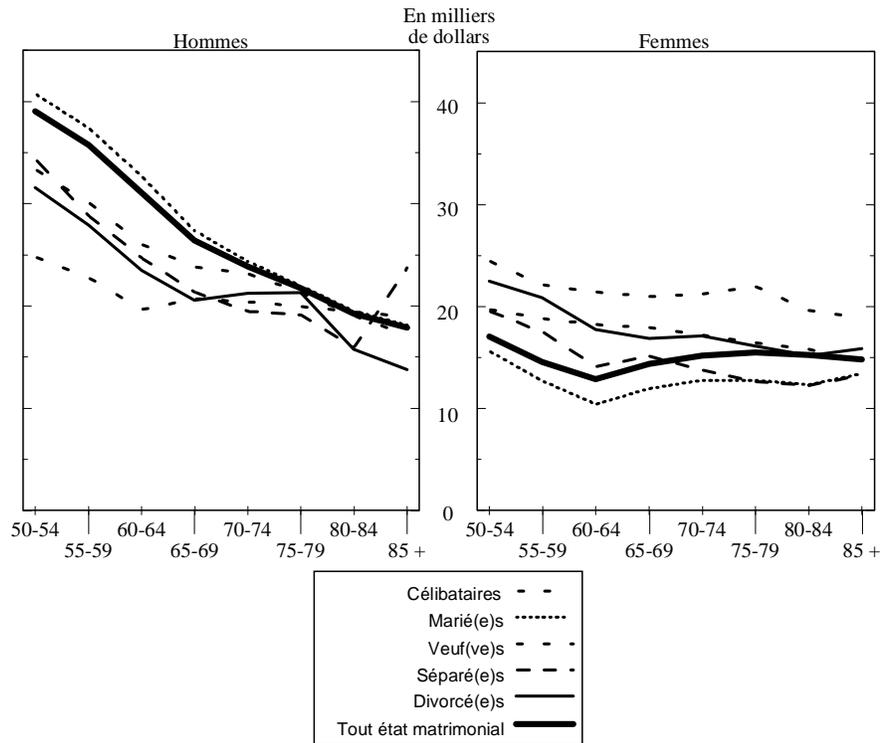
Compte tenu de l'échantillonnage, les valeurs ne correspondent pas à celles que l'on peut trouver dans d'autres publications de Statistique Canada. En tant que valeurs moyennes, elles sont des «per capita», attendu que parmi les répondants figurent ceux qui ont déclaré des revenus positifs, nuls ou négatifs. La pratique habituelle dans les autres publications de Statistique Canada est de calculer des moyennes seulement pour ceux qui ne sont pas sans revenu.

Au Canada, une personne âgée peut disposer de quatre sources de revenu :

- 1 - Elle a, tout d'abord, droit aux prestations de sécurité de vieillesse accordées par le gouvernement fédéral, à la condition d'avoir au moins 65 ans, à de rares exceptions près, concernant surtout la résidence au pays;
- 2 - Elle peut toucher une retraite :
 - a) de la caisse publique des travailleurs (RPC/RRQ) si elle a été employée contre rémunération au cours de sa vie active (régime fondé sur le principe de la répartition);
 - b) d'un fond de retraite instauré par son employeur (régime essentiellement fondé sur le principe de la capitalisation);
- 3 - Elle peut jouir de ses épargnes personnelles, souvent de nos jours sous forme d'argent placé dans des «REER». Dans ce dernier cas, le bénéfice implique que la personne âgée ait prévu sa retraite et ait eu les moyens financiers, quand il était temps, d'effectuer des placements appropriés. Jusqu'à récemment, et pour beaucoup, ce n'était pas de pratique courante au cours de leur vie active, mais le gouvernement facilite de plus en plus ce genre d'épargne et il semble que ses incitations commencent à donner des résultats¹⁶;
- 4 - Elle peut percevoir une rémunération si elle maintient une forme d'activité professionnelle.

¹⁶ Karen Maser «Qui épargne pour la retraite» dans *L'Emploi et le revenu en perspective*, hiver 1995, n° 75-001F au catalogue.

Figure 21. Revenu total moyen en 1991 (en dollars) des personnes âgées de 50 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1991



Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

Les revenus des personnes de 50 ans et plus

La figure 21 permet de voir que le revenu total moyen des hommes subit une baisse importante entre 50 et 69 ans contrairement à celui des femmes qui demeure beaucoup plus stable à ces âges. Dans l'ensemble, le revenu des hommes glisse d'environ 39 000\$ annuellement entre 50 et 54 ans à un peu plus de 20 000\$ vers 80 ans, soit une diminution de moitié. Bien qu'à un niveau moyen nettement inférieur à celui des hommes, le revenu des femmes ne subit pratiquement aucune diminution entre ces âges, se situant autour de 15 000\$.

Le passage de la vie active à la retraite entraîne donc une perte de revenus plus considérable chez les hommes. Chez les femmes notamment pour celles qui n'ont jamais participé au marché du travail, l'arrivée à 65 ans améliore même leur revenu moyen puisqu'elles deviennent admissibles aux prestations de la sécurité de la vieillesse mises en place par l'État.

L'état matrimonial

Il est également d'intérêt de regarder les revenus moyens en fonction de l'état matrimonial car il existe une importante différence entre les hommes et les femmes. Celles qui ne se sont jamais mariées sont celles qui disposent des revenus moyens les plus élevés alors que c'est l'inverse qui se constate pour les hommes. Rares sont ceux qui, entre 15 et 65 ans, ne participent pas au marché du travail; il est probable que les hommes qui ne se sont jamais mariés n'ont pu, pour la même raison, travailler. Les femmes jamais mariées ont dû, pour la plupart d'entre elles, participer au marché du travail afin de subvenir à leurs besoins. Elles sont, en conséquence les mieux nanties financièrement. À l'inverse, les femmes mariées possèdent les revenus moyens les plus faibles, du fait qu'elles peuvent très souvent compter sur le revenu de leur conjoint afin d'assurer leur existence. Cette hypothèse est confirmée par les valeurs qui ont servi à construire la figure 21 relative aux hommes puisque ce sont les mariés qui disposent des revenus moyens les plus élevés. Les veufs(ves) ou les séparés(ées)/divorcés(ées) se situant entre ces deux extrêmes pour les deux sexes.

Cette description sommaire des revenus moyens de l'individu ne suffit pas cependant pour connaître les caractéristiques des personnes âgées qui sont dans des situations financières précaires.

Les sources de revenus des personnes de 50 ans et plus

Le tableau 9 est riche en cela d'informations. On peut y lire, pour les différents groupes d'âge, les proportions d'individus distribuées selon le nombre et la nature des sources de revenu dans lesquelles ils puisent.

On constate en premier lieu qu'il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes qui ne touchent aucun revenu avant 65 ans. Ce sont des femmes qui n'ont pas fait partie du marché du travail. Il est cependant probable qu'elles ne soient pas indigentes puisqu'une grande partie d'entre elles peuvent compter sur leur conjoint pour subvenir à leurs besoins.

Avant 65 ans, une proportion à peu près égale d'hommes et de femmes ne disposent que d'une seule source de revenu. Il s'agit, la plupart du temps, d'un salaire à l'exception des femmes âgées de 60 à 64 ans. Pour ces dernières la proportion qui ont pour source unique de revenu un salaire est la même que celle qui reçoivent des allocations du gouvernement. Ceci laisse à penser que certaines d'entre elles se considèrent déjà comme retraitées à cet âge. En moyenne, avant 65 ans, ces femmes à revenu unique disposent de 10 000\$ à 17 000\$ par année alors que les hommes de la même catégorie disposent de près du double, soit de 25 000\$ à 33 000\$ (tableau 10).

La plus faible proportion des femmes qui déclarent des revenus de deux sources différentes avant 65 ans est un autre indice de leur moins bonne situation financière. Lorsque les hommes déclarent deux sources de revenu, il s'agit

Tableau 9. Distribution en pourcentage des personnes de 50 ans et plus selon le groupe d'âge et le sexe et la source de revenu, Canada, 1991

Groupe d'âge	Aucun revenu	Une seule source					Plusieurs sources de revenu					
		Travail	Pension	État	Autres	Total	Travail et pension	Travail et état	État et pension	Deux autres	Total 2 sources	Total 3 sources et plus
Hommes												
50-54	2,01	32,16	0,93	4,19	1,28	38,56	1,08	22,56	0,72	19,77	44,13	15,31
55-59	2,51	31,08	3,08	5,05	2,11	41,32	2,21	12,88	1,63	24,19	40,91	15,26
60-64	2,62	20,76	7,77	5,35	1,84	35,72	3,90	5,92	4,72	28,45	42,99	18,67
65-69	0,94	2,34	1,36	6,59	0,48	10,77	0,61	2,67	23,64	5,38	32,30	56,00
70-74	0,38	0,09	0,11	7,54	0,22	7,96	0,05	1,81	27,17	2,21	31,24	60,42
75-79	0,35	0,01	0,06	9,73	0,10	9,90	■	1,90	25,54	3,66	31,10	58,66
80-84	0,27	0,08	0,05	12,17	0,05	12,35	■	1,25	24,01	5,34	30,60	56,78
85 +	0,68	■	0,11	18,71	0,26	19,08	■	3,00	23,33	9,41	35,74	44,51
65 +	0,59	0,93	0,57	8,61	0,28	10,39	0,25	2,16	25,01	4,37	31,79	57,24
Femmes												
50-54	16,31	32,01	1,12	4,64	6,02	43,79	1,00	7,81	0,83	21,64	31,28	8,61
55-59	20,35	23,17	3,06	5,47	9,53	41,23	1,44	5,18	1,54	21,11	29,27	9,15
60-64	14,36	10,73	6,50	11,08	7,72	36,03	1,84	2,92	7,10	23,05	34,91	14,70
65-69	1,98	1,07	0,97	19,25	0,98	22,27	0,20	1,91	20,81	11,37	34,29	41,45
70-74	0,56	0,07	0,07	20,30	0,15	20,59	0,02	1,48	22,02	11,27	34,79	44,07
75-79	0,40	0,02	0,08	22,46	0,06	22,62	■	1,20	20,46	13,08	34,74	42,22
80-84	0,29	0,02	0,05	24,98	0,02	25,07	■	1,15	19,48	15,18	35,81	38,83
85 +	0,55	0,03	0,19	31,80	0,08	32,10	■	1,88	15,11	21,11	38,10	29,23
65 +	0,98	0,39	0,39	21,75	0,40	22,93	0,08	1,56	20,50	12,83	34,97	41,12

Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

soit de la conjugaison d'un salaire et de prestations gouvernementales comme des allocations familiales ou des prestations d'assurance-emploi, soit de la conjugaison d'un salaire et de revenus d'investissement. Leur revenu total moyen oscille alors entre 35 000\$ et 43 000\$ alors que leurs homologues féminins ne disposent en moyenne que de 18 000\$ à 24 000\$ annuellement (tableau 10).

Enfin, peu d'hommes ou de femmes déclarent des revenus provenant de trois sources ou plus avant l'âge de 65 ans. Ces personnes sont toutefois celles qui déclarent les revenus moyens les plus élevés, de l'ordre de plus de 45 000\$ chez les hommes et de plus de 25 000\$ chez les femmes (tableau 10).

Après 65 ans, la situation financière de nombreuses femmes s'améliore puisqu'elles deviennent admissibles à la prestation de la sécurité de la vieillesse. Attendu qu'elle est quasi universelle, très peu de personnes de plus de 65 ans déclarent ne percevoir aucun revenu. Par contre et en conséquence de la situation qui prévaut avant cet âge, environ deux fois plus de femmes que d'hommes ne peuvent compter que sur une seule source de revenu. Dans la presque totalité des cas et pour les deux sexes, la source de ce revenu est la prestation de sécurité de la vieillesse. Les femmes, par exemple, ne disposent alors que d'un revenu total moyen d'environ 6 156\$ par année (tableau 11). Si, en ne

Tableau 10. Revenus annuels moyens et médians¹ en 1990 (en dollars) des personnes âgées de 50 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et le nombre de source de revenu, Canada, 1991

Groupe d'âge	Nombre de sources de revenu				Revenu moyen
	1	2	3	4	
Hommes					
50-54	32 574 <i>30 000</i>	42 899 <i>37 225</i>	49 712 <i>42 490</i>	49 302 <i>43 681</i>	39 025 <i>35 000</i>
55-59	29 726 <i>26 000</i>	41 187 <i>34 544</i>	43 675 <i>36 947</i>	45 409 <i>38 797</i>	35 768 <i>30 565</i>
60-64	24 845 <i>20 233</i>	35 068 <i>28 000</i>	38 043 <i>31 158</i>	40 791 <i>33 928</i>	31 086 <i>25 287</i>
65-69	14 305 <i>9 296</i>	19 213 <i>14 518</i>	28 378 <i>23 579</i>	48 713 <i>37 697</i>	26 410 <i>20 000</i>
70-74	9 121 <i>9 004</i>	15 682 <i>12 770</i>	26 600 <i>21 600</i>	50 302 <i>36 855</i>	23 888 <i>17 588</i>
75-79	8 783 <i>9 004</i>	14 642 <i>11 749</i>	25 049 <i>19 040</i>	49 798 <i>35 289</i>	21 735 <i>14 996</i>
80-84	9 156 <i>9 077</i>	13 691 <i>11 148</i>	22 369 <i>16 650</i>	49 228 <i>32 294</i>	19 290 <i>13 202</i>
85 +	9 217 <i>9 077</i>	14 401 <i>10 747</i>	22 651 <i>15 783</i>	50 388 <i>32 954</i>	17 903 <i>11 656</i>
65 +	11 129 <i>9 077</i>	16 598 <i>12 650</i>	26 252 <i>21 000</i>	49 329 <i>37 034</i>	23 688 <i>16 958</i>
Femmes					
50-54	16 850 <i>13 108</i>	23 940 <i>20 412</i>	25 357 <i>20 638</i>	29 568 <i>26 075</i>	17 041 <i>13 000</i>
55-59	13 913 <i>10 000</i>	22 106 <i>18 000</i>	25 471 <i>21 136</i>	32 491 <i>27 294</i>	14 572 <i>10 000</i>
60-64	10 466 <i>6 830</i>	17 555 <i>12 460</i>	20 262 <i>16 095</i>	23 676 <i>19 928</i>	12 915 <i>8 514</i>
65-69	7 510 <i>7 000</i>	11 643 <i>9 960</i>	19 082 <i>14 846</i>	32 154 <i>26 987</i>	14 367 <i>10 723</i>
70-74	7 761 <i>7 838</i>	12 131 <i>10 746</i>	20 137 <i>15 587</i>	36 280 <i>28 331</i>	15 213 <i>11 308</i>
75-79	8 338 <i>9 077</i>	12 859 <i>10 813</i>	20 742 <i>15 637</i>	37 366 <i>28 284</i>	15 495 <i>11 376</i>
80-84	8 851 <i>9 077</i>	13 188 <i>10 926</i>	20 990 <i>15 300</i>	33 555 <i>25 546</i>	15 278 <i>11 239</i>
85 +	9 702 <i>9 669</i>	13 951 <i>11 348</i>	21 436 <i>15 401</i>	36 647 <i>30 338</i>	14 813 <i>10 928</i>
65 +	8 124 <i>8 404</i>	12 380 <i>10 746</i>	20 095 <i>15 323</i>	33 948 <i>27 481</i>	14 958 <i>11 075</i>

¹ Les montants présentés dans ce tableau représentent des revenus moyens. Les chiffres en italique représentent la médiane.

Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

considérant que les montants disponibles, les femmes sont les plus susceptibles de se trouver dans l'indigence, lorsqu'on prend en compte leur arrangement domestique, des nuances importantes apparaissent.

Tableau 11. Revenus annuels moyens et médians¹ en 1990 (en dollars) des personnes âgées de 50 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et les sources de revenu, Canada, 1991

Groupe d'âge	Sources de revenu				
	État ²	État et retraites ³	État, retraites et épargne privée ⁴	État, retraites, épargne privée et travail ⁵	Revenu moyen
Hommes					
50-54	1 387 ■	2 059 ■	4 004 780	39 017 35 000	39 025 35 000
55-59	1 502 ■	4 130 ■	6 963 1 475	35 768 30 565	35 768 30 565
60-64	1 613 ■	7 803 2 187	11 675 6 000	31 086 25 287	31 086 25 287
65-69	5 279 4 798	15 205 12 433	19 675 15 571	26 410 20 000	26 410 20 000
70-74	6 260 4 928	16 018 12 830	20 855 16 051	23 888 17 588	23 888 17 588
75-79	6 228 5 159	14 381 11 426	19 846 14 328	21 735 14 996	21 735 14 996
80-84	6 456 5 724	12 372 10 371	17 887 12 818	19 290 13 202	19 290 13 202
85 +	6 882 6 614	10 662 9 436	16 252 11 149	17 903 11 656	17 903 11 656
65 +	5 929 4 850	14 767 11 786	19 608 14 804	23 688 16 958	23 688 16 958
Femmes					
50-54	830 ■	1 254 ■	3 042 130	17 041 13 000	17 041 13 000
55-59	864 ■	1 993 ■	4 439 600	14 572 10 000	14 572 10 000
60-64	1 640 ■	4 108 ■	7 242 4 000	12 915 8 514	12 915 8 514
65-69	5 153 4 352	8 966 8 090	12 470 9 954	14 367 10 723	14 367 10 723
70-74	6 232 5 218	10 277 9 297	14 368 11 015	15 213 11 308	15 213 11 308
75-79	6 659 6 062	10 320 9 523	14 865 11 179	15 495 11 376	15 495 11 376
80-84	7 122 7 038	10 054 9 556	14 822 11 115	15 278 11 239	15 278 11 239
85 +	7 837 8 222	9 945 9 669	14 304 10 753	14 813 10 928	14 813 10 928
65 +	6 156 5 312	9 786 9 088	13 864 10 747	14 958 11 075	14 958 11 075

¹ Les montants présentés dans ce tableau représentent des revenus moyens. Les chiffres en italique représentent la médiane.

² Les revenus provenant de l'état comprennent les allocations familiales, les crédits d'impôt fédéral pour enfants, la pension de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, les prestations d'assurance-chômage et les autres revenus provenant de sources publiques.

³ Les pensions de retraite comprennent les prestations du régime de pensions du Canada (RPC) ou du régime des rentes du Québec (RRQ) ainsi que les pensions de retraite et rentes privées.

⁴ L'épargne privée comprend les revenus de placements ainsi que les autres revenus en espèce.

⁵ Les revenus du travail comprennent les salaires et traitements ainsi que les revenus provenant d'un travail autonome.

Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

Il y a à peu près la même proportion d'hommes et de femmes âgés qui déclarent avoir deux sources de revenu. La plupart du temps, l'une est constituée des prestations de sécurité de la vieillesse et l'autre d'une retraite de travailleur public ou privé. Ces individus disposent en moyenne de revenus se montant à 9 786\$ pour les femmes et à 14 767\$ pour les hommes (tableau 11). Contrairement aux hommes cependant, une partie non négligeable du revenu total des femmes qui déclarent tirer celui-ci de deux sources différentes résulte vraisemblablement de la conjugaison de la sécurité de la vieillesse et de placements (colonne «deux autres» du tableau 9).

Enfin, une majorité d'hommes, mais pas de femmes, déclarent disposer de trois sources ou davantage. Les hommes dans cette situation disposent d'un revenu global d'au moins 26 000\$, qui en fait les mieux nantis des personnes âgées et les femmes de 20 000\$ (tableau 10). Lorsqu'il s'agit d'une combinaison des revenus provenant de l'État, d'une retraite et d'investissements, les montants perçus sont légèrement inférieurs (14 000\$ pour les femmes et 20 000 \$ pour les hommes (tableau 11).

Jusqu'ici, la situation financière des personnes âgées a été considérée sans tenir compte de leur arrangement domestique. Les montants invitent à penser que les personnes les plus susceptibles de se trouver en situation précaire sont les femmes avant 65 ans qui ne vivent pas en couple et sont sans revenu qui leur soit propre (c'est-à-dire essentiellement les séparées et les divorcées) ou les personnes ne disposant, après cet âge, que des prestations de la sécurité de la vieillesse.

Les sources de revenus selon l'arrangement domestique

L'analyse se poursuit en prenant en considération l'arrangement domestique des personnes, en ce qui concerne le nombre de personnes du ménage dans lequel vit la personne, ce qui fait apparaître des nuances importantes. De manière à mettre en relief les traits généraux, les groupes d'âge quinquennaux ont été agrégés.

La remarque qui s'impose d'entrée de jeu est la faible proportion de femmes âgées de moins de 65 ans qui vivent seules et ne disposent d'aucun revenu en comparaison avec celles qui vivent avec d'autres personnes (tableau 12). On ne peut qu'imaginer une forte proportion qui a fait partie du marché du travail afin de subvenir à leurs besoins.

Les autres femmes sans source de revenu peuvent compter sur celui de personnes qui vivent dans le même ménage qu'elles, le plus souvent leur conjoint. On ne peut faire la même observation pour les hommes. Les proportions de ceux qui sont sans revenu sont à peu près les mêmes pour les solitaires et pour ceux qui vivent dans des ménages de plusieurs personnes. Le tableau 13

Tableau 12. Distribution en pourcentage du nombre de sources de revenu des personnes âgées de 50 ans et plus selon certains groupes d'âge, le sexe et leur arrangement domestique, Canada, 1991

Groupe d'âge	Nombre de sources de revenu									
	Aucune	1	2	3 et plus	Total	Aucune	1	2	3 et plus	Total
	Hommes					Femmes				
	Vivant seul(e)s									
50-64	2,4	48,3	37,3	12,0	100,0	2,6	38,1	38,9	20,4	100,0
65-79	0,2	12,5	36,2	51,1	100,0	0,1	13,7	32,9	53,4	100,0
80 et plus	■	15,6	34,7	49,7	100,0	■	20,4	36,1	43,5	100,0
65 et plus	0,2	13,2	35,9	50,8	100,0	0,1	15,4	33,7	50,8	100,0
	Vivant avec 1 ou 2 personne(s)									
50-64	2,1	40,2	42,5	15,2	100,0	18,4	40,4	31,6	9,6	100,0
65-79	0,3	7,9	30,2	61,6	100,0	1,0	24,4	35,8	38,8	100,0
80 et plus	0,2	11,9	30,5	57,4	100,0	0,4	33,2	38,4	28,1	100,0
65 et plus	0,3	8,4	30,2	61,0	100,0	1,0	25,6	36,1	37,4	100,0
	Vivant avec 3 personnes ou plus									
50-64	3,1	30,5	45,4	21,0	100,0	23,0	42,4	27,1	7,5	100,0
65-79	4,2	21,3	38,2	36,4	100,0	6,1	37,9	33,3	22,7	100,0
80 et plus	2,7	31,2	39,4	26,7	100,0	2,5	46,2	34,0	17,3	100,0
65 et plus	3,9	22,9	38,4	34,8	100,0	5,3	39,8	33,5	21,5	100,0

Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

montre que de l'ensemble des femmes de plus de 50 ans, celles qui vivent seules sont celles qui disposent des revenus moyens les plus élevés et ce, quel que soit le groupe d'âge.

Pour les hommes de moins de 65 ans, c'est parmi ceux qui vivent seuls que l'on trouve la plus forte proportion de ceux qui ne disposent que d'une seule source de revenu (48,3 %). Et contrairement aux femmes, ce sont donc les hommes âgés qui vivent seuls qui avant 65 ans disposent des revenus les plus faibles (tableau 13).

Après l'âge de 65 ans, dans les ménages de quatre personnes ou plus la proportion de ceux et celles qui déclarent être sans revenu est un peu plus élevée que celle des personnes qui vivent dans des ménages plus petits. C'est dans cette catégorie de ménage que les revenus moyens sont les plus faibles : 11 315\$ pour les femmes et 17 817\$ pour les hommes (tableau 13). Il semble clair que la vie avec d'autres est une façon de partager certains coûts de l'existence.

De même, ce sont surtout les individus de cette même catégorie, c'est-à-dire qui vivent dans des ménages de 4 personnes ou plus, qui déclarent ne disposer que d'une seule source de revenu. Sans revenu ou avec un seul, évidemment, ce sont les personnes âgées les plus exposées aux difficultés financières. Pour la presque totalité de ces individus, ce revenu est presque toujours la pension de la sécurité de la vieillesse qui n'est que de quelque 6 000\$ par an (tableau 11).

Tableau 13. Revenus annuels en 1990 des personnes âgées de 50 ans et plus selon le groupe d'âge, le sexe et la taille du ménage, Canada, 1991

Groupe d'âge	Nombre de ressources de ménage				
	1	2	3	4	Revenu moyen
	Hommes				
50-54	32 298	37 879	40 297	40 721	39 025
	<i>28 000</i>	<i>34 145</i>	<i>36 000</i>	<i>35 550</i>	<i>35 000</i>
55-59	28 893	36 418	37 342	35 473	35 768
	<i>22 378</i>	<i>31 000</i>	<i>32 823</i>	<i>30 000</i>	<i>30 565</i>
60-64	24 031	32 647	32 559	28 226	31 086
	<i>17 955</i>	<i>26 600</i>	<i>27 109</i>	<i>23 000</i>	<i>25 287</i>
65-69	23 129	28 036	26 508	19 870	26 410
	<i>15 777</i>	<i>21 553</i>	<i>20 432</i>	<i>14 947</i>	<i>20 000</i>
70-74	22 783	24 904	22 743	18 129	23 888
	<i>15 018</i>	<i>18 623</i>	<i>16 872</i>	<i>12 439</i>	<i>17 588</i>
75-79	22 258	22 571	19 540	15 432	21 735
	<i>14 342</i>	<i>15 970</i>	<i>14 015</i>	<i>11 636</i>	<i>14 996</i>
80-84	19 702	19 951	18 699	13 817	19 290
	<i>13 289</i>	<i>13 837</i>	<i>12 517</i>	<i>10 547</i>	<i>13 202</i>
85 +	18 301	18 694	16 485	14 813	17 903
	<i>12 399</i>	<i>11 748</i>	<i>11 239</i>	<i>10 192</i>	<i>11 656</i>
65 +	21 929	24 892	23 588	17 817	23 688
	<i>14 318</i>	<i>18 143</i>	<i>17 320</i>	<i>12 491</i>	<i>16 958</i>
	Femmes				
50-54	23 137	17 207	16 127	15 345	17 041
	<i>20 800</i>	<i>13 135</i>	<i>12 000</i>	<i>11 628</i>	<i>13 000</i>
55-59	21 304	14 131	13 223	12 165	14 572
	<i>18 000</i>	<i>9 564</i>	<i>8 569</i>	<i>7 464</i>	<i>10 000</i>
60-64	19 556	11 914	11 105	9 347	12 915
	<i>15 095</i>	<i>7 358</i>	<i>6 871</i>	<i>5 995</i>	<i>8 514</i>
65-69	19 162	12 976	12 537	10 808	14 367
	<i>13 755</i>	<i>9 312</i>	<i>9 146</i>	<i>9 077</i>	<i>10 723</i>
70-74	18 599	13 591	13 131	11 431	15 213
	<i>13 459</i>	<i>9 805</i>	<i>10 154</i>	<i>10 123</i>	<i>11 308</i>
75-79	17 981	13 857	13 246	11 559	15 495
	<i>12 939</i>	<i>10 091</i>	<i>10 219</i>	<i>10 123</i>	<i>11 376</i>
80-84	17 167	13 415	13 923	11 303	15 278
	<i>12 416</i>	<i>10 147</i>	<i>10 598</i>	<i>10 123</i>	<i>11 239</i>
85 +	16 010	14 277	13 416	12 217	14 813
	<i>11 763</i>	<i>10 568</i>	<i>10 537</i>	<i>10 123</i>	<i>10 928</i>
65 +	18 094	13 392	13 008	11 315	14 958
	<i>13 000</i>	<i>9 780</i>	<i>10 123</i>	<i>10 124</i>	<i>11 075</i>

Nota : Les montants présentés dans ce tableau représentent des revenus moyens. Les chiffres en italique représentent la médiane.

Source : Statistique Canada, d'après le Recensement du Canada 1991 et calculs des auteurs.

En contraste avec les femmes qui vivent avec au moins trois autres personnes et qui sont aussi celles qui ont le moins souvent trois sources de revenu ou plus, ce sont celles qui vivent seules qui sont les mieux nanties : près de 85 %

peuvent compter sur au moins deux sources de revenu et la moitié en ont au moins trois. Les proportions correspondantes pour les femmes qui vivent avec une ou deux autres personnes sont de 73,5 % et de 37,4 %. Comme les femmes célibataires qui vivent seules ont été davantage sur le marché du travail, elles ont généralement pu cotiser à des fonds de retraite privés et eu la possibilité d'investir pour se constituer de l'épargne privée pour leur retraite. De même, les veuves ou les divorcées qui vivent seules peuvent souvent compter sur un revenu que leur ont laissé leur feu ou ancien mari. De l'ensemble des femmes, celles qui vivent seules sont donc les plus indépendantes financièrement, même pendant leur vieillesse.

Chez les hommes, ce sont ceux qui vivent avec une ou deux personnes qui semblent les mieux nantis. De ceux-ci, 61 % déclarent posséder trois sources de revenu ou plus comparativement à 51 % de ceux qui vivent seuls et 35 % de ceux qui vivent avec au moins trois autres personnes. Ces constats sont confirmés par les chiffres du tableau 13 où il apparaît que ceux qui vivent dans des ménages de 2 ou 3 personnes déclarent les revenus les plus élevés. Ce sont, pour la plupart, des hommes qui vivent avec leur épouse.

En conclusion, l'idée répandue que toute femme âgée est pauvre paraît exagérée. L'analyse a fait ressortir que si ces femmes possèdent généralement des revenus moins élevés que les hommes, bon nombre d'entre elles bénéficient de l'aisance financière de leur conjoint. Elle a montré que celles qui vivent seules ont pris les moyens pour s'assurer des revenus de retraite suffisants. Les plus vulnérables du point de vue financier semblent être les personnes âgées vivant dans des ménages complexes comportant plusieurs personnes. Ceci laisse à penser que le revenu détermine fortement le mode de vie des personnes âgées. Par conséquent, on peut sans doute voir dans la hausse sensible, depuis deux décennies au Canada, de la vie en solitaire après 65 ans la conséquence d'une amélioration de la situation financière des personnes âgées.

CONCLUSION

Il y a de nombreuses décennies de cela, le Canada, comme la totalité du monde occidental «a choisi» de vieillir plutôt que de croître. Il est probable que le reste du monde en fasse autant. Après avoir pu négliger longtemps les transformations de sa pyramide des âges, il se trouve devant la nécessité de s'ajuster aux situations que le processus engendre. Celles-ci apparaissent de manière aiguë au moment où des changements dans les conditions économiques, les moyens de production, la concurrence mondiale et certains comportements sociaux nouveaux plongent le pays dans des transformations avec une rapidité que n'ont pas connu beaucoup d'autres pays qui l'ont précédé dans la marche du même processus. Le vieillissement qui n'a pas encore atteint sa phase la plus rapide préoccupe les esprits et crée des conditions parfois difficiles pour

certains segments de la société. Ce vieillissement de la population n'est certes qu'un des éléments du devenir du pays. À ce propos les vues futuristes des pessimistes dessinant un Canada écrasé sous le poids de sa population âgée, ne méritent pas plus de considération scientifique que celles des optimistes forcenés confiants des capacités insoupçonnées du pays. Par contre, dans cette période de transition, le présent et le futur immédiat demandent sans cesse des descriptions et des analyses pour connaître le plus exactement possible la situation des personnes impliquées par les transformations et éclairer chacun sur ce qui pourrait être entrepris pour influencer sur la situation.

Le but de l'entreprise était l'étude des conditions économiques et sociales des personnes âgées à l'aide des informations du recensement de 1991. L'apport original de l'étude était la prise en considération de l'entourage humain des personnes âgées, comme le nombre de personne du ménage dans lequel elles vivent, le nombre de génération représentées et ce, non seulement lorsqu'elles sont chef du ménage, mais quelle que soit leur place dans celui-ci.

Si les chiffres montrent que des progrès importants ont été réalisés pour améliorer la situation des personnes âgées au Canada, il reste que certains segments de la population se trouvent néanmoins dans des situations précaires. Il s'agit principalement des femmes célibataires ou divorcées qui n'ayant pas fréquenté le marché du travail n'ont pas cotisé et se trouvent sans revenu personnel jusqu'à ce qu'elles atteignent le soixante cinquième anniversaire qui les rend admissibles à la sécurité de la vieillesse.

Avant que d'entrer dans les découvertes intéressantes de l'étude, il convient de mettre l'accent sur le fait que la réduction du temps consacré au travail au cours d'une vie, qui se traduit à notre époque par un retrait de plus en plus jeune du marché du travail, en plus d'une entrée tardive, se situe dans une continuité historique. Ancêtres, aïeux, grands parents et parents de ceux qui approchent la cinquantaine ont de l'un à l'autre, en moyenne, consacré de moins en moins de temps à assurer leur existence. Mais comme l'espérance de vie aux âges avancés s'est accrue, une partie de plus en plus importante de la population fait face à une longue période de vie inactive avant que n'apparaissent les signes de la vieillesse. C'est pour cela que, plus que par le passé, la question financière des personnes âgées prend une grande importance et que l'arrangement domestique des individus intervient dans l'organisation de leur vie.

Au terme de l'analyse, il apparaît en clair que plus que l'âge ou le sexe des personnes âgées, leur état matrimonial est le facteur décisif de la qualité de leur vie quand elles dépassent la soixantaine. Les comportements familiaux qui ont émergé récemment, comme le divorce et les descendance réduites entraînent déjà de lourdes conséquences sur l'indépendance des personnes âgées contribuant à leur solitude et le phénomène pourrait s'accélérer dans les années à venir.

L'analyse a montré cependant que la vie en ménages non familiaux était peu prisée des personnes vieillissantes. En s'appuyant sur cette observation on peut se laisser à penser que la coexistence des générations au sein de la société, certes augmentera à mesure que progressera l'espérance de vie, mais que la cohabitation des membres de différentes générations risquerait de demeurer rare même dans le cadre de la famille. En effet, à l'heure actuelle, nombreuses sont les femmes de 75 ans et plus qui vivent indépendantes de leurs proches.

Les situations financières des personnes après leur vie active sont très diverses en raison des options qu'elles ont prises plus tôt dans leur vie au fur et à mesure que les transformations sociales et économiques se produisaient. Les Pouvoirs publics montrent sans équivoque par leurs politiques que le temps de l'État-Providence est révolu. La suppression déjà ancienne de la retraite obligatoire à 65 ans peut être vue comme un imprécis précurseur du changement de responsabilités qui se produit entre les citoyens et l'État. Les gouvernements engagent de plus en plus les personnes à préparer leurs vieux jours en encourageant l'épargne individuelle. Ils font sentir qu'avec le temps, plus de soins aux personnes âgées devront être assumés par le réseau informel que constituent les proches et les amis. Il est apparu utile d'abstraire d'une réalité complexe, quelques traits majeurs des comportements et de connaître les ordres de grandeur de leur fréquence pour permettre aux intervenants sociaux d'évaluer les défis actuels et à venir. Sans être exempt de tâches sombres, le tableau, laisse l'impression d'une société qui se dirige vers un nouvel équilibre qui assurera aux personnes âgées des fins de vie confortables. Il lui restera à faire face à l'inévitable gonflement du segment des personnes âgées quand les baby-boomers entreront dans la dernière période de leur vie accroissant la demande d'efforts de la part de la population en âge de travailler pour subvenir à leurs besoins.

L'étude n'a certainement pas fait la lumière sur tous les aspects des conditions économiques et sociales des personnes âgées, mais il est à souhaiter qu'en suscitant des questions, elle engagera des chercheurs à poursuivre plus avant la recherche de meilleures conditions de vie.

On a pu observer que les femmes âgées célibataires, divorcées ou séparées demeuraient sur le marché du travail plus que les autres et on a tout lieu de croire que c'est la nécessité qui les pousse.

L'analyse a pu confirmer que les personnes instruites restaient plus longtemps que les autres en activité. Comme les générations qui se succèdent sont de plus en plus éduquées, on peut risquer qu'elles seront graduellement plus nombreuses à bénéficier de ce quatrième «pilier» qu'est le travail rémunéré pour subvenir à leurs besoins. Dans le cas des femmes, elles sont de plus en plus présentes sur le marché du travail, leurs cotisations leur permettra des retraites à l'égal des hommes avant que ne sonne l'heure de la pension de vieillesse gouvernementale.

Bibliographie

- Angus, D.E., Auer, L., Cloutier, E.J. et T. Albert (1995). *Pour un système de soins de santé viable au Canada*, Projet de recherche économique des Universités d'Ottawa et Queen's, Université d'Ottawa, Ottawa, 146 pages.
- Bourbeau, R., Légaré, J. et V. Émond (1997). *Nouvelles tables de mortalité par génération au Canada et au Québec, 1801-1991*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la démographie, n° 91F0015MPE au catalogue, 94 p.
- Cafferata, G.L. (1987). «Marital Status, Living Arrangements and the Use of Health Services by Elderly Persons», *Journal of Gerontology*, 42, p. 613-618.
- Chappell, N.L. (1991). «Living Arrangements and Sources of Care Giving», *Journal of Gerontology*, 46, p. S1-S8.
- Corak, M. (1998). *Les finances publiques et l'équité intergénérationnelle*, Ottawa, Statistique Canada, n° 68-513-XPB au catalogue.
- de Jong-Gierveld, J. et H. van Solinge (1995). *Aging and its Consequences for the Socio-Medical System*, Strasbourg, Council of Europe, Population Studies n° 29.
- de Jong-Gierveld, J. et P.A. Dykstra (1997). «The Long-Term Consequences of Divorce for Fathers», *International Population Conference Beijing 1997*, Liège, IUSSP, Vol. 2, p. 849-866.
- Fellegi, I.P. (1988). «Pouvons-nous assumer le vieillissement de la société ?», *L'observateur économique canadien*, Vol. 1, n° 10, p.4.1-4.34.
- Geneva Papers, The (1996). «Studies on the Four Pillars», Special Issue of *The Geneva Papers on Risk and Insurance : Issues and Practice*, Vol. 21, n° 81, p. 435-580.
- Gower, D. (1997). «L'âge de la retraite et l'estimation statistique», *L'emploi et le revenu en perspective*, Vol. 9, n° 2, n° 75-001-XPE au catalogue, p. 11-17.
- Kinsella, K. et Y.J. Gist (1995). *Older Workers, Retirement, and Pensions*, Washington D.C., US Department of Commerce, IPC/95-2, US Government Printing Office, 76 pages.
- Laslett, P. (1989). *A Fresh Map of Life. The Emergence of the Third Age*, London, Weidenfeld and Nicolson.

- Légaré, J., Marcil-Gratton, N. et Y. Carrière (1991). «Vieillir en emploi : un choix déjà inscrit dans l'avenir démographique du Québec». Dans *Vieillir en emploi*. Publié sous la direction de R. Blouin, G. Ferland, A. Larocque, C. Rondeau et L. Poulin Simon, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Coll. «Congrès des relations industrielles», n° 46), p. 11-29.
- Lesemann, F. (1990). «Pauvreté et classes d'âge : les ménages plus âgés améliorent nettement leur situation relative», *Le Devoir*, 1^{er} mai, p. 7.
- Lindsay, C. (1997). *Un portrait des aînés au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, n° 89-519-XPE au catalogue, 2^e édition, 145 pages.
- Manton, K.G., Stallard, E. et L. Corder (1997). «Changes in the Age Dependence of Mortality and Disability : Cohort and Other Determinants», *Demography*, Vol. 34, n° 1, Février, p. 135-157.
- Martel, L. (1998). «Quel isolement, une fois à la vieillesse, pour les mères des baby-boomers ?», Actes du Colloque International de l'AIDELF, Sinaia (Roumanie), 1996 (à paraître).
- Oja, G. et R. Love (1988). *Pensions et revenus des personnes âgées au Canada, 1971-1985*, Ottawa, Statistique Canada, n° 13-588 au catalogue, 118 pages.
- Quinn, J.F. et R.V. Burkhauser (1994). «Retirement and Labour Force Behavior of the Elderly» dans Martin, L. G. et S.H. Preston, *Demography of Aging*, Washington, National Academy Press, p. 50-101.
- Smith, G. (1996). *La population en logements collectifs au Canada de 1971 à 1991*, Ottawa, Statistique Canada, n° 91-F0015-MPE au catalogue, n° 2.
- Speare, A. et R. Avery (1993). «Who Helps Whom in Older Parent-Child Families», *Journal of Gerontology*, 45, p. S238-S249.
- Spitze, G. et J.R. Logan (1992). «Helping as a Component of Parent-Adult Relations», *Research on Aging*, 14, p. 291-312.
- Stinner, W.F., Byun, Y. et L. Paita (1990). «Disability and Living Arrangements Among Elderly American Men», *Research on Aging*, 12, p. 339-363.
- Stone, L.O. et S. Fletcher (1987). «The Hypothesis of Age Patterns in Living Arrangement Passages» dans Marshall, V.W. (dir.), *Aging in Canada : Social Perspectives*, Toronto, Fitzhenry & Whiteside, p. 288-310.

Glossaire¹

Accroissement : Variation de l'effectif d'une population durant une période.
Il peut être positif ou négatif.

Accroissement naturel : Variation de l'effectif d'une population durant une période résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Année censitaire : Néologisme forgé sur le modèle de l'année fiscale et qui correspond, pour le Canada, à une période de 12 mois s'étendant du 1^{er} juin d'une année civile au 31 mai de la suivante. On l'utilise aussi pour désigner l'année où a lieu le recensement.

Calendrier : Répartition dans le temps, au sein d'une cohorte, des événements démographiques correspondant au phénomène étudié.

Célibat définitif : Mesure de l'intensité de la nuptialité des célibataires, on lui substitue fréquemment la fréquence du célibat à un âge à partir duquel les premiers mariages sont rares, généralement 50 ans.

Cohorte : Ensemble de personnes ou de couples ayant vécu un même événement au cours d'une même période de temps.

Cohorte (fictive) : Cohorte «artificielle» constituée des fractions de cohortes réelles présentes, aux différents âges successifs, une même année.

Endogamie : Tendance marquée des individus appartenant à un certain groupe, ou une certaine catégorie, à ne choisir un conjoint que parmi les membres de ce groupe.

Endogène : Qui est dû à une cause interne.

Espérance de vie à l'âge x : Selon une table de mortalité, nombre moyen d'années restant à vivre à une personne atteignant l'âge x.

Exogamie : Tendance des individus appartenant à un certain groupe ou une certaine catégorie, à choisir un conjoint à l'extérieur de ce groupe.

Fécondité : Phénomène en rapport avec les naissances vivantes considérées du point de vue de la femme, du couple et très exceptionnellement de l'homme.

Fécondité de rang : Mesure de fécondité qui a pour objet les naissances de rang x.

¹ Pour plus d'informations, consultez les documents suivants : Union internationale pour l'étude scientifique de la population (1981). *Dictionnaire démographique multilingue*, Liège, Ordina éditions et Roland Pressat (1979). *Dictionnaire de démographie*, Paris, Presses Universitaires de France.

Indice du moment : Indice construit à partir des mesures concernant des phénomènes démographiques et effectuées sur la base de manifestations de ces phénomènes durant une période (généralement l'année). Par exemple, l'espérance de vie de 1981 est un indice du moment en ce qu'elle exprime le nombre moyen d'années que vivrait une personne si tout au cours de sa vie elle rencontrait les conditions de 1981.

Indice synthétique de fécondité, de divortialité, de nuptialité, etc. : Somme des taux par âge durant une période. C'est un des indices du moment fréquemment utilisés. Il traduit le comportement des membres de la cohorte fictive.

Intensité : Fréquence d'apparition au sein d'une cohorte des événements caractéristiques du phénomène en cause.

Intercensitaire : Se dit d'une période comprise entre deux recensements.

Migration nette : Pour un territoire et une période donnés, différence entre l'immigration et l'émigration.

Mortalité infantile : Mortalité des enfants de moins d'un an.

Mortalité néonatale : Mortalité durant le premier mois. Une composante de la mortalité infantile.

Mortalité postnéonatale : Mortalité après le premier mois et avant le premier anniversaire.

Mouvement de la population : Changement progressif de l'état de la population au cours d'une période sous l'effet des événements démographiques survenus durant la période. Mouvement, dans ce cas, n'est pas synonyme de déplacement.

Prévalence : Nombre de personnes ayant une certaine caractéristique dans un ensemble de personnes donné.

Probabilité de survie : Probabilité pour une personne vivante à l'âge exact x de survivre au moins jusqu'à l'âge exact $(x + a)$. Elle se note p . C'est le complément à l'unité du quotient de mortalité $(1 - q)$.

Quotient : Rapport des événements survenus pendant une période aux individus présents au début de la période. Le quotient a une valeur de probabilité.

Rapport de dépendance : Rapport faisant apparaître la charge que représente pour la population active une fraction donnée ou la totalité de la population non active.

Standardisation : Procédé par lequel les taux sont corrigés de l'influence des structures de la population étudiée afin de permettre la comparaison avec d'autres populations.

Structure : Composition d'une population selon diverses caractéristiques spécifiquement démographiques comme l'âge, le sexe, l'état matrimonial, etc.

Surmortalité masculine : Rapport des taux de mortalité masculins aux taux de mortalité féminins, pour une cause de décès et un âge donnés.

Table de mortalité : Mode de description de la façon dont surviennent, dans une génération, les décès selon l'ancienneté de la génération.

Taux : Rapport des événements survenus dans une population pendant une période à la population moyenne de cette période. Il est brut lorsque les événements sont rapportés à la totalité de la population. Exemple : le taux brut de natalité du Canada est le rapport entre le nombre de naissances survenues au Canada au cours d'une année et la population canadienne totale au milieu de l'année. On calcule de la même manière les taux bruts de mortalité, de divortialité, etc.